

La bibliothèque numérique Digimom

Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM) - Jean Pouilloux
CNRS / Université Lumière Lyon 2

<http://www.mom.fr/digimom>

Le projet de bibliothèque numérique Digimom est issu de la volonté de la bibliothèque de la MOM de communiquer à un public élargi et/ou distant, une sélection d'ouvrages libres de droit. Il est le fruit de la collaboration entre les personnels de la bibliothèque et du Service Image.

La sélection des titres proposés répond à la fois à des besoins de conservation des originaux mais surtout à la volonté de rendre à nouveau accessibles des ouvrages rares afin de promouvoir gratuitement la diffusion du savoir et de la culture dans les champs d'investigation propres à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée.

Dans le respect du code de la propriété intellectuelle (articles L. 342-1 et suivants), la reproduction et la communication au public des documents diffusés sur Digimom sont autorisées à condition de respecter les règles suivantes :

- mentionner la source qui a permis la reproduction de ces documents sous leur forme numérique de la façon suivante : « Digimom – Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon - France » ;
- ne pas utiliser ces documents à des fins commerciales ;
- ne pas modifier ces documents sans l'accord explicite de la MOM.

The digital library Digimom

The digital library Digimom results from the will of the library of the Maison de l'Orient et de la Méditerranée to communicate to a widened and distant public a set of royalty-free books. This project was carried out by the library staff with the technical collaboration of the Images department.

Digimom fulfills at the same time needs for conservation of the originals, and the will to make rare books once again accessible in order to promote the free of charge diffusion of knowledge and culture in the fields of investigation specific to the Maison de l'Orient et de la Méditerranée.

In the respect of the French code of intellectual property (articles L. 342-1 and following), the reproduction and the communication to the public of the documents diffused on Digimom are authorized with the proviso of complying with the following rules:

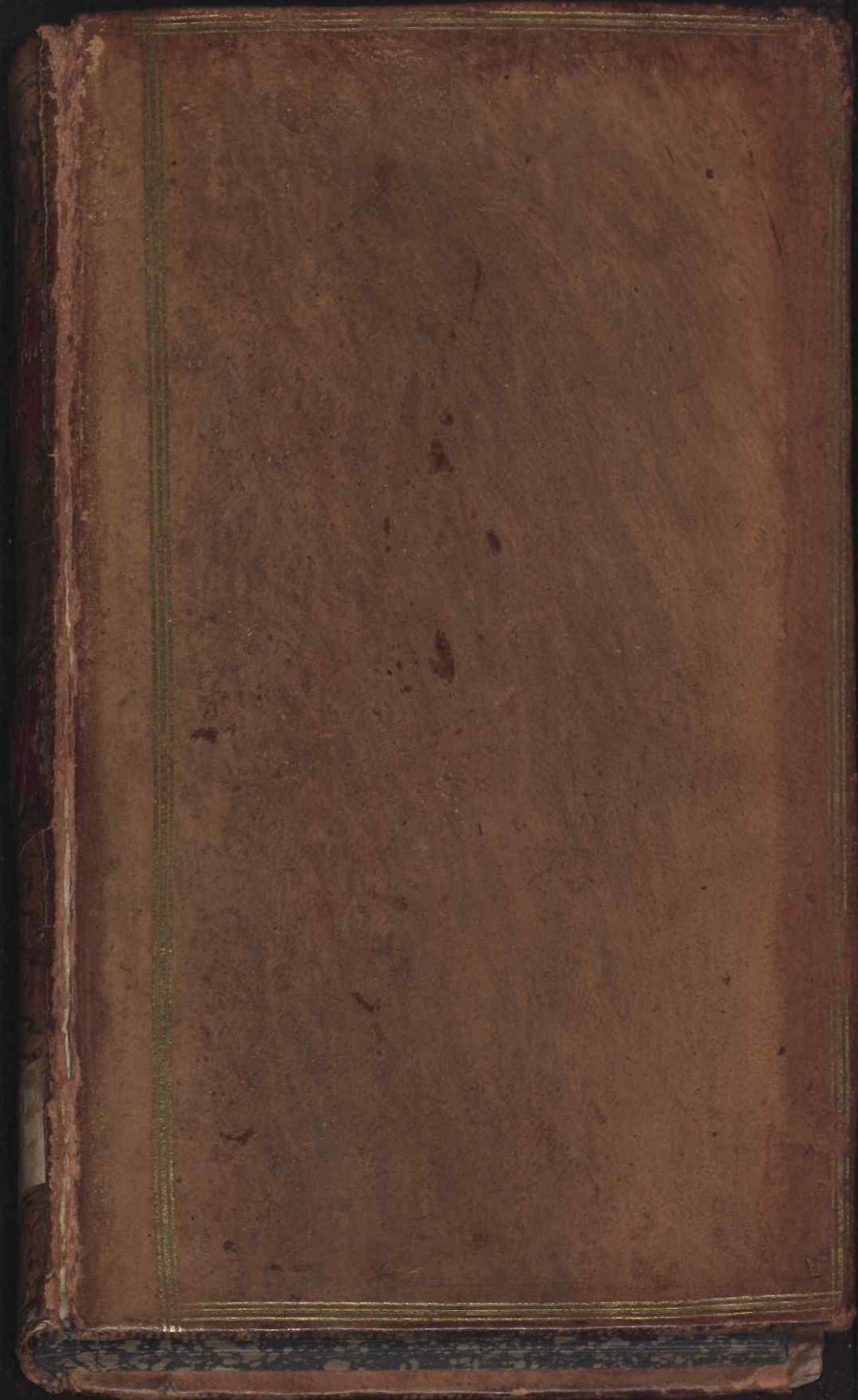
- *State the source which has enabled the production of these documents in their digital form: "Digimom - Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon – France".*
- *Do not use these documents for commercial ends.*
- *Do not modify these documents without the explicit agreement of the Maison de l'Orient et de la Méditerranée.*

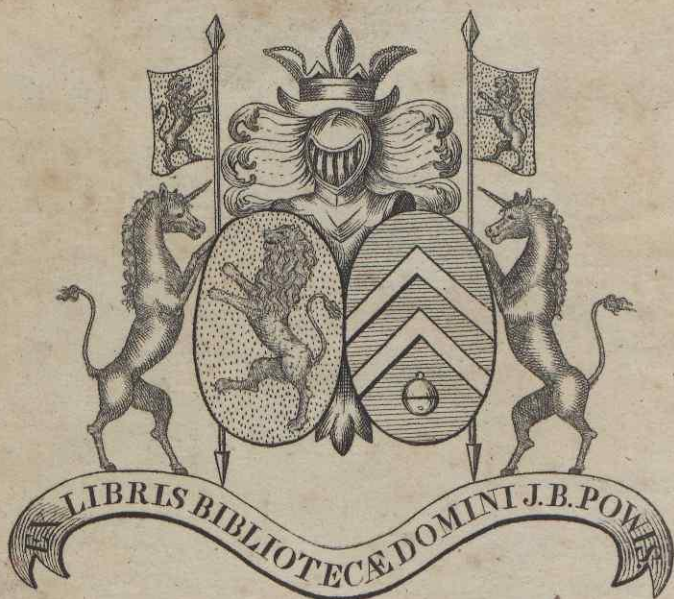
VOYAGE
DANS L'EMPIRE
OTHOMAN



85p

VO







VOYAGE

DANS

L'EMPIRE OTHOMAN,

L'EGYPTE ET LA PERSE.

TOME III.



VOYAGE

DE

EMPIRE OTOMAN,

EGYPTE ET LA PERSE.

TOME III.

Vo 85

VOYAGE

DANS

L'EMPIRE OTTHOMAN, L'ÉGYPTE ET LA PERSE,

Fait par ordre du Gouvernement, pendant les
six premières années de la République;

PAR G. A. OLIVIER,

Docteur en Médecine, membre de l'Institut national,
de la Société d'Agriculture du département de la Seine,
des Sociétés philomatique et d'Histoire naturelle de
Paris; associé correspondant de la Société d'émulation
du Var, de la Société linnéenne de Londres, etc. etc.

AVEC ATLAS.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

CHEZ H. AGASSE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES POITEVINS, N°. 18.

AN 12.



VOYAGE

DE

LEMPEREUR OTOMAN.

PAR M. A. VERNET,

Leur par ordre du Gouvernement, pendant les
six premières années de la République;

PAR M. A. OLIVIER,

Docteur en Médecine, membre de l'Académie nationale,
de la Société d'agriculture de la Seine-et-Oise,
des Sociétés impériales de l'Institut national de
Paris, associé correspondant de la Société d'agriculture
de Paris, de la Société de médecine de la Seine-et-Oise.

AVEC ATLAS.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

CHEZ M. AGASSIZ, IMPRIMERIE - LIBRAIRIE,
RUE DES ÉCOLES, N. 15.

AVIS DU LIBRAIRE.

PLUSIEURS incidens ont retardé la publication de cette seconde partie du Voyage de M. Olivier, laquelle contient l'Égypte, la Syrie et la Mésopotamie. La troisième et dernière partie sera publiée l'hiver prochain. Elle comprendra la Perse et une description des mœurs et des usages des Arabes. Cette dernière partie sera au même prix que chacune des deux précédentes, et elle aura à peu près le même nombre de planches. Elle offrira sur la Perse, des détails d'un grand intérêt. Nous avons peu de notions exactes sur ce royaume depuis plus d'un demi-siècle qu'il est livré à l'anarchie la plus épouvantable. Un seul fait suffira pour en donner l'idée. Hispahan, sa capitale, qui comptait, au commencement du siècle dernier, sept à huit cent mille habitans et peut-être davantage, n'en a pas aujourd'hui soixante mille.

Comme l'impression de la seconde partie du Voyage de M. Olivier , qui paraît maintenant , allait être terminée , nous avons appris la mort de Dgézar , pacha d'Acre , cet homme aussi fameux par sa férocité que par ses talens , et dont l'auteur fait un portrait si vigoureux , pag. 89 et suivantes du tome IV.

Extraits du Moniteur.

N°. 286. 16 messidor an 12 (5 juillet 1804).

« Constantinople , le 30 mai (10 prairial). Dgézar-Pacha est mort. Ibrahim , pacha d'Alep , a été nommé pacha de Damas. On croit qu'Ibrahim sera également pacha d'Acre. »

N°. 288. 18 messidor an 12 (7 juillet 1804).

« Constantinople , le 30 mai (10 prairial). La mort de Dgézar-Pacha paraît avoir fait ici une sensation assez agréable. »

N^o. 300. 30 messidor an 12 (19 juillet 1804).

« *Constantinople*, le 10 juin (21 prairial). Les maisons de commerce de » cette capitale sont fort satisfaites de la » mort de Dgézar-Pacha , dans l'espérance où elles sont que le commerce » de la Syrie , sur lequel le pacha exerçait un monopole odieux , va fleurir de » nouveau. »

Ces nouvelles successives ne laissent aucun doute sur la mort de ce monstre , mais la manière dont elles sont données , semble se ressentir encore de la terreur qu'il inspirait. C'est dans le chapitre où M. Olivier retrace ses innombrables forfaits , que l'on apprend à connaître cette ame atroce. Les relations auxquelles l'invasion des Français en Égypte ont donné lieu , lèvent toute incertitude à cet égard , et confirment pleinement les faits publiés par l'auteur de ce Voyage. Ils sont parfaitement d'accord avec une notice circonstanciée qui nous a été remise , il y a

huit ou neuf ans , par un Français qui avait résidé à Saint-Jean-d'Acre , d'où il avait été obligé de s'échapper pour n'être pas une des victimes de Dgézar.

Nous croyons devoir prévenir les acquéreurs du Voyage de M. Olivier , que nous avons placé en tête des planches de la seconde livraison de l'Atlas , la planche 9 , représentant UN CIMETIÈRE TURC , qui devait faire partie de la première livraison de cet Atlas. En conséquence nous les invitons à faire placer cette planche 9 à son rang , lorsqu'ils feront relier cet Atlas ; ce qui ne peut avoir lieu qu'après la publication de la troisième et dernière livraison qui paraîtra l'hiver prochain , comme nous l'avons dit en tête du présent avis.



VOYAGE EN ÉGYPTÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Candie. Arrivée à Alexandrie. Situation de la ville moderne; étendue de ses ports. Population, mœurs et industrie de ses habitans. Gouvernement, milices et tribunal de justice.

LES observations que nous avions à faire dans l'île de Crète étant terminées au commencement de brumaire an 3, nous nous rendîmes à Candie afin de profiter du premier navire français qui ferait voile de ce port pour l'Égypte, où nous voulions arriver avant l'hiver. Le capitaine Jauvat, de Saint-Tropès, qui chargeait alors du savon, des raisins secs, du miel et divers fruits pour Alexandrie, nous reçut à son bord, et nous emmena, le 2 fri-

maire, à Dia, où il alla mouiller en attendant que son chargement fût complet.

Nous fîmes voile de Dia le 8 frimaire an 3, vers les huit heures du matin, avec un vent de nord-ouest si faible, que nous eûmes de la peine à sortir du port. La chaloupe nous remorqua pendant quelque tems : une bouffée de vent nous poussa ensuite lentement vis-à-vis un îlot sur lequel nous apperçûmes de la verdure. Comme le vent cessa alors entièrement de souffler, le capitaine envoya la chaloupe et quelques matelots sur cet îlot, tant pour pêcher à la ligne et prendre des oursins, que pour ramasser les plantes qui s'y trouvaient.

Nous restâmes en calme plus d'une heure : au premier souffle qui nous vint du nord-ouest, le capitaine fit signal aux matelots de revenir à bord. La pêche n'avait pas été abondante ; mais l'équipage fut regalé d'une grande quantité de poireaux qui croissent naturellement sur cette petite île, et nous eûmes le plaisir de voir la luzerne arborescente en fleur.

Nous côtoyâmes la partie septentrionale de Crète. Le tems était fort beau et l'horizon très-pur. Nous eûmes pendant toute la journée le plaisir de considérer les points de vue très-

agréables que présente cette partie de l'île. Nos regards se fixaient alternativement sur ces vallons arrosés, sur ces collines boisées, sur ces coteaux verdoyans où croissent l'olivier, le chêne et le caroubier ; sur ces terres incultes où le myrte, le lentisque et le térébinthe ont pris la place que la vigne occupait autrefois.

Nous étions au coucher du soleil devant la rade de Mirabel ; nous nous trouvâmes le lendemain matin sur le cap Sidera. Le vent tourna au nord dès que nous eûmes dépassé ce cap ; il fraîchit même un peu, et nous permit de faire une lieue et demie par heure. Nous eûmes bientôt doublé le cap Salomon, et après midi nous perdîmes l'île de vue. Notre navigation fut très-heureuse les jours suivans : le ciel fut toujours beau, le vent peu fort à l'ouest ou au nord, et la mer faiblement agitée. Le 12 au soir, avant le coucher du soleil, on apperçut du haut du grand mât la tour des Arabes, située à dix lieues à l'ouest d'Alexandrie. Nous dirigeâmes aussitôt à l'est nord-est, et le lendemain matin, 13 frimaire, nous reprîmes notre route, et nous entrâmes dans le port neuf d'Alexandrie à une heure après midi.

Le sol de l'Égypte est uni ; la côte est basse, et l'atterrage est dangereux. Les navigateurs, en hiver, ne s'avancent qu'avec précaution et

la sonde à la main; ils craignent avec raison qu'un vent trop fort de nord ou de nord-ouest ne les fasse échouer sur une terre qui se déroberait pour ainsi dire à la vue; ils sont attentifs à observer la couleur des eaux, qui leur apprend s'ils sont à l'est ou à l'ouest d'Alexandrie : elles sont blanchâtres et un peu troubles à l'est à cause du Nil; elles sont transparentes et limpides à l'ouest. En jetant la sonde vis-à-vis du Delta, chaque brassée de profondeur qu'elle leur donne est évaluée à un mille de distance de la terre. En face d'Alexandrie au contraire, et à l'ouest de cette ville, il faut être près des côtes pour trouver le fond. Une troisième observation qui n'est point à négliger, c'est que les terres à l'est d'Alexandrie présentent presque partout des dattiers, tandis qu'elles sont nues et incultes à l'ouest.

Le soleil leur apprend encore s'ils sont vers le Delta ou vers le golfe des Arabes; car si, après avoir passé le 32^e. degré de latitude avec un vent favorable, ils ne reconnaissent pas bientôt la côte, ils doivent juger alors qu'ils sont à l'ouest d'Alexandrie, et qu'ils ne tarderont pas à découvrir le cap Caroubier ou la tour des Arabes. De celle-ci au cap Durazo le terrain va en s'élevant : la côte est blanchâtre et les terres sont partout incultes.

Les reconnaissances d'Alexandrie sont les deux monticules factices qui se trouvent dans l'enceinte de la ville arabe, et la colonne de Sévère, placée au-delà sur un terrain un peu élevé.

La vue d'Alexandrie et de ses environs n'a sans doute rien d'étonnant pour celui qui vient des côtes de France, d'Italie ou de quelque port de l'Empire othoman; cependant cette ville qui semble sortir du sein des eaux, les minarets qui se confondent avec la colonne de Sévère, les palmiers qui se dessinent parmi eux, les deux monticules qui s'élèvent comme deux montagnes sur un sol plat, la presque île du phare et son château, les aiguilles de Cléopâtre et les murs de l'ancienne ville arabe, tout présente un coup d'œil, sinon magnifique, du moins très-pittoresque.

Il est vrai qu'on arrive en Égypte avec l'imagination fortement préoccupée et le cœur extrêmement ému. On est impatient de voir une cité si justement célèbre : on veut mesurer l'espace qu'elle occupait dans le tems de sa gloire, et contempler les restes des monumens qui ont fait si long-tems l'admiration des Grecs et des Romains. L'œil cherche avec empressement dans le port immense que les Européens fréquentent, et dans celui que le

fanatisme réserve aux Musulmans, les navires qui devraient y déposer les productions de l'Europe, et y charger les richesses de l'Orient. On est curieux de voir ce canal qui apporte annuellement le tribut du fleuve, et ces citernes qui conservent et distribuent leurs eaux au gré des habitans.

Occupé de ces idées, le voyageur descend à terre : il ne voit pas une foule d'Arabes presque nus qui sont autour de lui. Toute son attention se porte sur un nombre prodigieux de tronçons de colonnes de porphyre, de granit et de marbre qu'un peuple ignorant a confusément entassés le long de la mer pour opposer une barrière aux vagues, et former un quai spacieux, assez mal entretenu.

Les matelots de notre navire nous conduisirent à la maison qu'habitaient le proconsul de la République et tous les négocians français : elle est à la partie méridionale du port neuf, vers l'extrémité de la ville. C'est un vaste bâtiment carré, au milieu duquel est une grande cour, où nous remarquâmes sur leurs affûts deux pièces de canon dirigées vers la porte d'entrée : on aurait pris celle-ci pour la porte d'une forteresse, tant elle était épaisse. Cet appareil menaçant, qui ne s'accorde guère avec l'humeur pacifique des négocians, a paru

sans doute nécessaire dans un pays où la populace, fanatique et féroce, est toujours prête à se soulever contre les Européens, et se porter à toutes sortes d'excès contre eux. Il faut alors que la crainte retienne les plus hardis, ou que les obstacles donnent le tems à la force armée d'accourir et de dissiper l'attroupement.

Les premiers jours de notre arrivée furent employés à parcourir la ville arabe, dont il ne reste aujourd'hui que l'enceinte, et la ville moderne bâtie sur la digue qu'on avait élevée pour joindre le continent à la petite île de *Pharos*. Cette digue forma deux vastes ports capables de recevoir tous les navires que le commerce le plus étendu pourrait y amener : celui de l'ouest se nomme le *port vieux* ; l'autre est connu sous le nom de *port neuf* ou de grand port. Comme les eaux du Nil donnent à celles de la mer, au devant d'Alexandrie, une direction de l'est à l'ouest, le grand port se comble de jour en jour, et la digue a pris, de ce côté, un tel accroissement, que les Turcs ont pu, des ruines de la ville arabe, y élever celle que nous voyons aujourd'hui.

Le port neuf doit être plutôt regardé comme une rade que comme un port : il est trop ouvert et trop exposé aux vents de nord. D'ailleurs, il n'a pas assez de fond pour recevoir

les gros vaisseaux de guerre. Les navires marchands mouillent le long du môle qui unit l'île de Pharos au rocher sur lequel le phare était placé. Les bateaux du pays peuvent seuls mouiller le long du quai de la ville. Dans les mauvais tems un navire un peu gros, surtout s'il est chargé, court le risque de toucher de sa quille contre le fond et de s'ouvrir. Un inconvénient plus grand encore, c'est que les navires sont obligés de se serrer et de se placer sur plusieurs rangées : leurs cables sont croisés ; de sorte que si, par un coup de vent, les cables d'un navire cassent, celui-ci peut entraîner son voisin, et de l'un à l'autre tous peuvent être dans le plus grand danger. On en a vu périr plusieurs fois un grand nombre de cette manière. Nous avons été témoins, en pluviôse, de la perte d'un navire français par un vent impétueux de nord-ouest ; il vint échouer dans le port, un peu au dessous du pharillon.

Les Européens ne peuvent aller mouiller dans le port vieux : l'entrée leur en est interdite. Le gouvernement et le peuple s'y opposent également. Toutes les tentatives que l'on a faites à ce sujet ont été infructueuses. Les vaisseaux de guerre peuvent, en été, mouiller à l'entrée du port neuf, à l'est du *Diamant* ;

mais en hiver ils doivent éviter les parages de l'Égypte, ou se résoudre à aller dans la mauvaise rade d'Aboukir, pour en repartir le plus tôt possible. Un vaisseau de guerre français, obligé de relâcher à Aboukir à cause d'une forte voie d'eau, obtint du gouvernement du Caire, par la voie du commissaire des relations commerciales, un firman qui lui permettait d'entrer dans le port vieux afin de s'y réparer. Les ordres étaient très-précis et conçus de la manière la plus forte; mais le peuple d'Alexandrie s'y opposa avec tant d'opiniâtreté, que le vaisseau fut obligé de mettre à la voile pour Malte, dans l'état où il se trouvait, au risque de périr dans la traversée. Cette obstination de ne vouloir permettre l'entrée des vaisseaux européens dans le port vieux est d'autant plus surprenante, qu'elle est contraire aux intérêts de la ville, puisque l'abord des bâtimens, en hiver, serait plus considérable. Elle nuit d'ailleurs plus particulièrement aux marchands turcs, nolisataires de presque tous les navires caravaneurs; car il arrive souvent qu'ils sont en charge dans le port neuf, ou qu'ils n'ont pas encore mis à terre leur cargaison lorsqu'ils se perdent par un mauvais tems.

Deux raisons principales s'opposent à l'admission des navires européens dans le port

vieux ; la première, c'est que la douane ayant tous ses magasins sur le quai du port neuf, les douaniers seraient obligés d'en faire construire de nouveaux sur l'autre ; ce qui leur occasionnerait une dépense assez grande. Il est à remarquer que les navires des Musulmans viennent ordinairement décharger leurs marchandises dans le port neuf, et qu'ils ne vont dans l'autre que pour y passer la mauvaise saison. La seconde raison, et la plus forte sans doute, c'est que l'ignorance, toujours crédule, a laissé accréditer un bruit que le fanatisme a répandu. On a persuadé aux Alexandrins que, du moment où les navires européens seront reçus dans le port des *vrais Croyans*, la ville ne tardera pas à être soumise *aux Infidèles*. On sent bien, d'après cela, que la proposition que les négocians français ont faite quelquefois de construire à leurs frais les magasins de la douane sur l'autre port, ne pouvait être acceptée sans soulever une populace fanatique et féroce, dont la haine contre les Européens ne s'est que trop souvent manifestée. Les négocians d'ailleurs ne proposaient de faire les avances des frais que nécessitait la construction des nouveaux magasins, qu'à la condition qu'ils en seraient remboursés peu à peu sur les droits que paient leurs marchan-

disés ; ce qui ne présentait pas à la cupidité turque des avantages assez considérables.

L'île de *Pharos*, connue aujourd'hui sous le nom arabe de *Ras-el-Tin* ou cap des Figuiers, est devenue une presqu'île depuis qu'elle fut unie au continent par une chaussée. Elle a plus de demi-lieue de longueur, et elle présente un terrain blanchâtre, peu élevé, très-peu fertile. Sous la couche de terre végétale, il y a une roche tendre, calcaire, semblable à celle de la côte. On sème sur cette presqu'île un peu de blé, et on y cultive quelques figuiers dont les fruits, à ce qu'on nous a dit, sont assez bons. Pour garantir ces arbres du vent de mer qui les ferait périr ou qui en gâterait le fruit, on élève autour de chacun d'eux une palissade en roseaux, que l'on répare soigneusement chaque année aux approches de la récolte. On voit tout le long de la mer, dans la partie qui se trouve sur le port vieux, des ruines d'anciens édifices, parmi lesquelles on distingue des citernes ; ce qui prouve que cette presqu'île était très-habitée autrefois, et que l'eau du canal pouvait y parvenir.

On remarque pendant l'hiver, sur cette presqu'île, un bassin d'eau salée qui sèche au printemps, et fournit en été du sel en abondance.

Le rocher sur lequel était bâtie la tour qui

servait de reconnaissance aux marins pendant le jour, et qui avait un phare pour les guider pendant la nuit, est uni à l'île de *Pharos* par une digue étroite, bâtie sur des brisans. Au lieu de ce monument, regardé comme une des sept merveilles du monde, on voit sur ce rocher un château à moitié ruiné, dénué d'artillerie, incapable de résister aux canons d'une simple corvette. Un peu au-delà du phare, on remarque un autre rocher beaucoup plus petit, désigné par les marins sous le nom de *Diamant*. Les navires qui entrent dans le port neuf ont soin de l'éviter, et de passer à l'est. Il serait à désirer que la digue fût prolongée jusqu'au Diamant ; le port neuf deviendrait meilleur ; les vagues entreraient avec moins d'impétuosité dans ce port par les vents d'ouest, de nord-ouest et de nord, et le mouillage serait un peu plus étendu.

La population d'Alexandrie est évaluée à près de vingt mille habitans. Elle est un mélange de Sarrasins, anciens conquérans de l'Égypte ; de Bedoins arabes, pasteurs et cultivateurs que la paresse ou le libertinage a fait renoncer à la vie indépendante ; de Maugrebins maures ou arabes de la côte de Barbarie, et d'un petit nombre de Turcs que le commerce a fait venir de Crète, de Rhodes et

de Stancho. Il y a aussi quelques Grecs depuis long-tems établis en Égypte, et quelques Chrétiens originaires de la Syrie. On y compte en outre trois cents Juifs et cent cinquante Européens.

Les Arabes d'Alexandrie ont un caractère qui leur est propre, et qui diffère à bien des égards de celui des Turcs. Ils sont plus bruyans, plus communicatifs qu'eux ; ils ont plus de vivacité, plus d'esprit et moins d'éloignement pour les mœurs, les usages et la langue des Européens ; mais ils sont en général aussi fanatiques, aussi méchans et aussi séditeux. Le plus léger mécontentement excite parmi eux des émeutes ; le moindre prétexte leur fournit l'occasion d'accuser les Chrétiens, et d'en exiger des taxes plus ou moins fortes. Aussi avides, aussi âpres au gain que les Turcs, ils se livrent presque tous à quelque industrie particulière, parce qu'ils n'ont pas autant qu'eux la ressource du pillage et des avanies. La plupart sont marins, et font les voyages de Rosette et du Caire : beaucoup sont employés au transport des marchandises, au pilotage, au service du port et à tous les travaux que le commerce nécessite. Il y a parmi ces derniers des plongeurs fort adroits que l'on accuse de percer quelquefois, pendant la

mit, le fond des navires européens, pour avoir occasion de réparer eux-mêmes le dommage qu'ils ont fait. Ils attaquent ordinairement les navires chargés et prêts à mettre à la voile, parce qu'ils s'attendent que le capitaine s'adressera à des plongeurs plutôt que de décharger son vaisseau; ce qui serait long et dispendieux. L'Arabe qui a fait le mal ne manque jamais de se présenter, et de le réparer sur le champ moyennant cinquante ou soixante piastres qu'on lui compte.

On nous a raconté qu'un capitaine italien, qui s'attendait à pareille friponnerie, fit mettre, quelques jours avant son départ, des filets autour de son navire, dans lesquels un plongeur se trouva pris. Comme celui-ci fut retiré mort des filets, cette affaire eut des suites désagréables, tant pour le capitaine que pour la nation à laquelle il appartenait, parce qu'en Égypte, ainsi que dans tout l'Empire ottoman, rien n'excuse l'*Infidèle* qui fait périr un *Musulman*.

La culture des terres aux environs d'Alexandrie est très-bornée, et confiée à des Arabes bedoins qui habitent sous des tentes. Le terrain qui environne la ville est sec et aride. On ne cultive guère que les terres basses qui sont entre le canal d'Alexandrie et le lac Maréotis,

ainsi que les jardins qui se trouvent dans l'enceinte de la ville arabe. Les terres voisines de la côte, depuis Aboukir jusqu'au Marabou et bien au-delà, sont peu susceptibles de culture, ou ne le sont pas du tout.

Quoiqu'on ne doive pas regarder Alexandrie comme ville manufacturière, on y compte néanmoins deux cents métiers pour la fabrication d'une étoffe légère de soie, qui sert à vêtir les femmes et les enfans des riches : il y a en outre quatre cents métiers de toiles dites maugrebines, propres à faire des chemises, et cinquante métiers d'une étoffe grossière de laine, dont les femmes du peuple s'enveloppent.

On fabrique huit mille marroquins rouges, que l'on regarde comme les meilleurs de l'Égypte : ils passent presque tous au Caire.

Il y a trente savonneries qui travaillent plus ou moins, suivant le prix des huiles. La soude est abondante en Égypte ; mais on est obligé de tirer les huiles de Crète, et quelquefois de la Syrie, de la Morée et de la côte de Barbarie. Le savon est moins estimé que celui de Crète, et se vend à plus bas prix.

Alexandrie n'est à proprement parler qu'une ville d'entrepôt, où sont déposées les marchandises que l'Égypte reçoit de l'Europe, de

la Barbarie et de la Turquie, et celles qu'elle donne en échange, qui proviennent de son crû ou qui sont apportées de la Nubie et de l'Éthiopie par les caravanes, ou de l'Yémen et des Indes par les vaisseaux de la Mer-Rouge.

Damiette est l'entrepôt du commerce maritime de la Syrie avec l'Égypte : on y embarque aussi le riz destiné pour Constantinople et pour toute la Turquie. Les navires mouillent en sûreté, pendant sept à huit mois de l'année, dans la rade qui se trouve à l'ouest du fleuve; mais ils ne s'y exposent guère pendant l'hiver. Les bateaux du pays entrent dans le Nil lorsque le Bogas est libre, et ils vont décharger leurs marchandises à la ville même, distante de plus de deux lieues de la mer.

Pendant long-tems Alexandrie a été en quelque sorte indépendante, et n'a reconnu ni l'autorité légitime de la Porte ni celle que les Mamelucks ont usurpée. Quoique le gouvernement du Caire y envoyât un commandant militaire, et que les caravelles du Grand-Seigneur vîssent mouiller annuellement dans le port, le pouvoir néanmoins est resté entre les mains des principaux officiers des muté-ferricas, désignés sous le nom de *Schorbadgis*; quelquefois aussi il s'est concentré entre celles
des

des scheiks ou gens de loi. Il est arrivé plusieurs fois que des chefs de parti se sont rendus redoutables , et sont venus à bout de forcer les magistrats à condescendre aux desirs d'un peuple mécontent et irrité. Mais depuis le règne d'Ali Bey tout est rentré dans l'ordre, et Alexandrie n'a plus obéi qu'aux officiers que le Caire y envoie.

Le premier de ces officiers est le serdar ou commandant des janissaires : il a la haute police de la ville ; il est l'aga de la douane, et prend connaissance de toutes les contestations relatives au commerce. C'est lui qui est directement chargé de protéger les Francs, de les mettre à l'abri de toute insulte, et de leur faire rendre justice lorsqu'ils la réclament.

Le second est l'aga des châteaux : il est commandant en chef des mutéferricas ou milice arabe de la ville. Il est logé au château situé à l'entrée du port neuf : il a l'inspection de ce port, et il retire la meilleure partie du droit d'ancrage, auquel sont soumis tous les bâtimens qui viennent y mouiller.

Le troisième est le bey kiayassi, autrement nommé *aga de la bannière* : il commande dans le port vieux, et a sous ses ordres les tersanadgis , autre corps de milice arabe ; il a la garde de la ville pendant la nuit, et

l'inspection des femmes publiques. Il perçoit un droit sur le vin, excepté sur celui que les Européens font venir pour leur usage. Les gens du pays ne peuvent faire entrer ni vendre cette denrée sans sa permission.

C'est le pacha de Négrepont qui doit nommer à cette place; mais comme le kiayassi qu'il envoie est obligé d'obtenir son firman du pacha du Caire, et que celui-ci est depuis long-tems à la merci des beys commandans de l'Égypte, il s'ensuit que la place de kiayassibey dépend d'eux aujourd'hui, et qu'ils nomment ou font nommer quelqu'un qui leur soit dévoué.

Le quatrième est l'aga du pacha du Caire : il délivre des firmans aux capitaines des navires européens qui chargent du riz ou du café pour la Turquie. (On sait qu'il est défendu de transporter ailleurs ces denrées.) Depuis quelque tems le grand douanier du Caire fait délivrer ces firmans par son préposé à Alexandrie, qui tient compte à l'aga du pacha du produit de ces firmans; et c'est depuis lors aussi que cette place est souvent conférée au serdar des janissaires.

Le cinquième est le serdar des azabs : il n'a d'autre emploi aujourd'hui que de percevoir un droit sur les cuirs qui viennent de l'inté-

rieur de l'Égypte , dont il rend compte au douanier du Caire.

Le corps des janissaires est peu nombreux : il n'est composé que de cinquante hommes qui reçoivent leur paye , et de cent cinquante agrégés qui n'en reçoivent point. Les uns et les autres sont Turcs : ils ont la garde de la douane ; et font la patrouille pendant le jour.

Le corps de milice le plus considérable est celui des mutéferricas ou soldats préposés à la garde des châteaux : il y en a douze cents qui reçoivent leur paye , et un plus grand nombre qui sont simplement agrégés , et qui ne reçoivent rien. La somme destinée à la paye des mutéferricas du grand château , situé sur le rocher du phare , s'élève en tout à 2280 aspres par jour ; celle du second château , qui donne sur la campagne , monte à 650 aspres , et celle du troisième château , situé sur la presqu'île *Ras-el-Tin* au fond du port vieux , monte à 300 aspres.

Les officiers , nommés schorbadgis , sont au nombre de vingt-six pour le grand château , de quinze pour le second , et de dix pour le troisième. Ces places , à la mort de ceux qui en sont pourvus , sont vendues au profit du commandant ; mais chaque officier peut lui-même , de son vivant , transmettre sa place à

son successeur, et retirer une somme plus ou moins forte, suivant le grade qu'il a et la paye qu'il reçoit. Les schorbadgis, qu'on ne peut destituer et qu'on n'ose envoyer au supplice lorsqu'ils se rendent criminels, sont devenus très-redoutables. A la tête du corps de milice le plus nombreux, ils ont la plus grande influence sur les affaires publiques. On les a vus, dans toutes les occasions, exciter eux-mêmes les émeutes, et faire mouvoir le peuple suivant leurs vues et leurs intérêts.

Le corps des azabs est sans force et sans considération depuis qu'il a été réduit à un petit nombre d'hommes, et qu'on a supprimé la paye qu'on lui donnait auparavant : le serdar ou commandant de ce corps est le seul qui l'ait conservée.

Les tersanatgis sont au nombre de six cents : ils reçoivent par jour 2000 aspres, et ont un grand nombre d'agregés qui n'en reçoivent point. Nous avons dit que le kiayassi-bey était leur commandant.

La solde des milices d'Alexandrie et des autres villes de l'Égypte, ainsi que toutes les dépenses publiques, est prise sur le tribut annuel auquel cette province est soumise envers la Porte othomane : il fut fixé, lors de la conquête, à onze cents bourses de 25,000 mé-

dins (1) chacune, qui doivent être prélevées sur les terres et sur les douanes.

Le tribunal de justice est composé d'un simple cadi que la Porte change ou confirme chaque année; d'un naïb, arabe de la ville, et de plusieurs écrivains également arabes.

Il y a trois muftis qui sont regardés comme orthodoxes, quoiqu'ils diffèrent entre eux sur quelques points de doctrine, et de jurisprudence : le premier est nommé maliki-mufti. Les opinions qu'il suit sont reçues des habitans de la Mecque, de Médine, du Caire, d'Alexandrie et de la Barbarie. Le second est l'hannéfi-mufti : ses opinions sont celles de la Porte et de la plus grande partie des Turcs et des beys du Caire. Le troisième est le chafy-mufti : ses opinions sont adoptées en Syrie, et par le plus grand nombre des habitans de Rosette et de Damiette. Il y a un quatrième mufti au Caire, dont les opinions sont suivies dans l'Yémen, à Bassora, à Bagdat, et par plusieurs habitans de la Romélie.

On compte dans Alexandrie quarante-six mosquées du premier rang, et quarante-deux du second.

(1) Médin ou para. Il équivaut à peu près à un centime ; ce qui fait 1,375,000 francs.

CHAPITRE II.

Des Arabes du désert : querelle survenue entre eux et les Alexandrins. Précautions à prendre en sortant de la ville. Description de l'enceinte arabe. Des aiguilles de Cléopâtre. Des monticules factices. Des citernes et des jardins.

LES terres incultes et arides qui s'étendent au loin à l'occident et au midi d'Alexandrie, sont depuis bien des siècles le domaine de quelques tribus d'Arabes pasteurs qui errent péniblement, en été, avec leurs troupeaux dans les déserts de la Libye, et qui se transportent en hiver aux environs des côtes maritimes et sur les bords du lac Maréotis, pour consommer les herbages qu'y font pousser les premières pluies d'automne.

Ces Arabes nomades vivent ordinairement en paix avec les Alexandrins, et viennent à diverses époques échanger leur beurre, leur fromage et le superflu de leurs troupeaux

contre de l'orge, des légumes, des étoffes et quelques métaux. Mais à notre arrivée en Égypte, la bonne harmonie qui régnait depuis long-tems entre les citadins et ces habitans des déserts avait été troublée par le supplice inattendu de deux de ces derniers, accusés de divers crimes. La guerre venait de s'allumer à cette occasion ; les portes de l'ancienne ville avaient été fermées, et l'on se disposait à repousser toute attaque qui serait faite par des hommes que l'on regarde, avec raison, comme peu redoutables. Les Bedoins qui habitent sous des tentes, et qui cultivent la terre au nord du lac, étaient entrés dans la ville, et l'on voyait sans inquiétude, du haut des murs, des cavaliers qui rodaient quelquefois au loin dans l'intention de surprendre quelque habitant. On n'était point tenté de marcher contre eux, parce qu'on sait qu'ils fuient au moindre danger, et qu'on ne saurait les atteindre dans la vaste étendue de leurs déserts.

Cet état de guerre ne pouvait durer long-tems : il ne convenait ni aux uns ni aux autres. Les Arabes pasteurs n'avaient plus le même débouché pour la vente de leurs denrées, et ne savaient où s'adresser pour celles qui leur étaient nécessaires. Les Alexandrins, de leur côté, étaient obligés de tirer par mer

toutes leurs subsistances ; de sorte que l'intérêt faisant taire tout ressentiment et toute animosité , on en vint à des explications. On se fit des présens de part et d'autre : on promit d'oublier ce qui venait de se passer , et la paix fut conclue. Nous avons vu venir peu de tems après de ces déserts une caravane qui apportait des dattes , du beurre et du fromage , et amenait en même tems quelques chevaux.

Pendant que les portes furent fermées , nous parcourûmes plusieurs fois l'enceinte de la ville arabe , et nous observâmes avec attention les restes des monumens qui y sont répandus. Elle a trois mille six cents pas ordinaires ou mille cinq cents toises de l'est à l'ouest , et mille deux cents ou cinq cents toises du nord au sud. Ce qu'il y a de plus remarquable , ce sont quelques restes d'anciens édifices , les deux obélisques connus sous le nom d'*Aiguilles de Cléopâtre* , les deux monticules factices , les citernes , et les jardins que les modernes Alexandrins y vont cultiver.

Lorsqu'on parcourt la ville arabe , on est frappé de l'élévation du sol et des décombres que l'on voit : partout des amoncellemens considérables attestent les fouilles nombreuses qu'on y a faites pour en retirer les débris , dont la ville moderne a été construite. On ren-

contre partout des ouvriers occupés à déblayer , à trois ou quatre toises de profondeur , les restes des fondemens des anciens édifices. On fait de la chaux avec les marbres et les pierres calcaires : les autres matériaux sont employés aux nouvelles constructions. Les colonnes un peu grosses sont sciées , et converties en meules de moulin : celles de moyenne grosseur servent à soutenir les galeries des maisons , et sont toujours placées sans art , sans goût : jamais on ne voit deux colonnes égales pour la hauteur , l'épaisseur et la matière. Le chapiteau sert bien souvent de base , et quelquefois un morceau de bois informe est adapté au tronçon d'une colonne de la plus grande beauté.

Les Arabes et les modernes Alexandrins ont tellement détruit les anciens monumens grecs , qu'on doit être surpris de voir encore debout trois colonnes de granit thébain qui faisaient partie de cette superbe colonnade qui régnait tout le long de l'ancienne rue de Canope. On voit tout près de là quelques restes du lycée , formés de briques liées par un mortier très-dur. Ces restes annoncent par leur étendue , la majesté de l'édifice auquel ils ont appartenu ; mais on ne peut s'en faire une idée juste , parce que ces ruines sont cou-

vertes en grande partie par des terres rapportées.

Les obélisques situés près du port neuf sont des masses trop considérables , et leur matière est d'ailleurs trop dure pour qu'ils puissent être entamés. Ils existeront sans doute encore long-tems dans cet état, et tout ce qui les entoure sera détruit avant qu'ils présentent des changemens sensibles. L'un d'eux est encore debout ; l'autre est renversé et caché en partie sous le sable. Ils sont de granit rose, et couverts de hiéroglyphes depuis leur base jusqu'à leur sommet. Ils sont parfaitement bien conservés sur trois faces, mais un peu endommagés sur celle du nord. L'obélisque qui est encore debout a sa base dans le sable, de sorte qu'on ne peut reconnaître la manière dont il est posé. Mais à en juger par celui qui est renversé, et au dessous duquel on remarque quatre cavités carrées, on doit présumer que l'autre est soutenu par quatre cubes de bronze, ainsi que l'obélisque égyptien de la place de l'Hippodrome de Constantinople. Il serait curieux de faire déblayer la base de celui qui est debout, autant pour s'assurer de ce fait, que pour connaître le piédestal sur lequel il a été posé, et par ce moyen le véritable niveau du sol de l'ancienne ville, que tant de ruines suc-

cessivement entassées paraissent avoir élevé de plusieurs pieds.

Il n'est pas douteux que les deux monticules que l'on voit dans l'enceinte de la ville arabe n'aient été formés par la main de l'homme, puisqu'on y remarque des fragmens de toute espèce de poterie, de brique, de marbre, de granit et de porphyre. Mais quel a été l'objet de leur formation ? A-t-on seulement voulu entasser des décombres pour déblayer le terrain ? ou bien leur formation a-t-elle eu pour motif de servir de reconnaissance aux marins, comme ceux du sud de la ville, moins élevés et plus étendus, eurent pour objet peut-être de la mettre à couvert du vent de sud ?

Si les Arabes avaient eu seulement l'intention de déblayer le sol de l'ancienne ville, il était plus simple de jeter les décombres dans la mer, ou de les laisser hors de l'enceinte de leur ville, plutôt que de les entasser à grands frais dans l'intérieur. Il nous paraît probable qu'ils ont voulu, à l'imitation des Grecs qui les avaient précédés, avoir dans leur ville des points élevés pour guider les marins, et pour découvrir au loin, de leur sommet, les flottes ennemies qui pouvaient se montrer sur leurs parages. On sait que les anciens Alexandrins avaient, sur une tour de près de quatre cents

pieds de haut, un phare pour guider les navigateurs sur une côte basse, fréquente en naufrages.

Parmi les fragmens dont nous venons de parler, nous avons remarqué des morceaux cassés de porcelaine, qui s'y trouvent en assez grande quantité. En les examinant, on voit que l'art de la fabrication de la porcelaine n'était pas si avancé en Égypte, qu'il l'est aujourd'hui en Europe. La pâte n'a point la blancheur et la compactibilité de celle de la Chine. Elle a un œil grisâtre, et la couverte n'est que du verre fondu : elle est inégale dans son épaisseur, écaillée et d'une teinte verdâtre.

De savans antiquaires ont prétendu que les vases murrins étaient des vases de porcelaine. Pline, en annonçant le prix excessif que le luxe y avait mis dans le tems où toutes les richesses de l'Orient refluaient vers Rome, n'a pu cependant indiquer l'origine de ces vases précieux. Il n'est pas douteux que si les Égyptiens avaient su fabriquer à cette époque de la porcelaine, Pline et les autres auteurs romains n'auraient pas manqué de le dire ; et ces vases d'ailleurs n'auraient pas conservé la valeur que le luxe y mettait, puisqu'il était si facile aux Romains de se procurer le produit des arts des Égyptiens. Il faut donc croire, ou

que les vases murrins n'étaient pas des vases de porcelaine, ou que ces vases précieux, tirés de la Chine, venaient en Égypte et en Syrie par la voie de l'Inde. Il en résulterait donc que, du tems des Ptolémées, les Égyptiens commerçaient avec les Chinois par l'intermède des Indiens, qu'ils achetaient leur porcelaine, et la transmettaient ensuite aux Romains.

Si l'on considère la lenteur de ce commerce et les dangers qui devaient résulter d'une navigation timide le long des côtes, sans autre boussole que la terre et les étoiles, on ne sera pas surpris de l'extrême rareté des productions de la Chine, et conséquemment du prix excessif que le luxe avait mis aux vases de porcelaine.

Tout porte à croire que les arts sont d'une très-grande antiquité dans l'Inde et dans la Chine, et qu'ils ont fait peu de progrès depuis une époque très-reculée jusqu'à nous. La porcelaine la plus ancienne que nous connaissions, est même plus estimée que celle de nos jours : d'où je conclus que celle que l'on rencontre dans les décombres d'Alexandrie, et dont nous avons eu souvent occasion de voir des vases entiers à Constantinople, à Rosette, à Ispahan, n'est point venue de la Chine, puisqu'elle en diffère considérablement, mais qu'elle a

été fabriquée en Égypte postérieurement au siècle de Pline , afin d'imiter celle de la Chine , que la rareté rendait excessivement chère. Il serait curieux sans doute de découvrir l'endroit d'où les Égyptiens tiraient la terre propre à la fabrication de leur porcelaine , à laquelle on pourrait donner un plus grand degré de perfection , d'autant plus qu'elle pèche plutôt par la couverte que par la pâte. Mais comment parcourir avec sécurité la Haute-Égypte tant qu'une nation fanatique , ennemie des sciences et des arts , occupera ces contrées si justement célèbres ?

La facilité qu'il y eut de former deux vastes ports , capables de contenir tous les navires que le commerce le plus étendu pouvait y amener , fut ce qui déterminâ le conquérant de l'Asie et de l'Égypte à jeter les fondemens d'une ville sur un rivage désert , aride , entièrement privé d'eau douce. Mais Alexandre , prévoyant la gloire future d'une cité qui devait servir d'entrepôt aux productions de l'Europe , de l'Afrique et de l'Asie , et devenir le point central du commerce des Nations , fit creuser un canal spacieux , navigable , qui recevait annuellement les eaux du Nil. De nombreuses citernes devaient les recevoir et les conserver pour le besoin des habitans.

Plusieurs d'entre elles , peu spacieuses , appartenaient à des particuliers ; mais il y en eut beaucoup d'autres , très-vastes , qui vraisemblablement étaient publiques , et appartenaient également à toutes les classes de citoyens. Celles-ci , qu'un besoin impérieux oblige de conserver et d'entretenir , sont encore le plus sûr témoignage de l'étendue et de la population de l'ancienne Alexandrie.

La forme de ces citernes varie à l'infini : leur ouverture , semblable à celle d'un puits , présente ordinairement , de chaque côté , une suite d'entailles qui donnent le moyen d'y descendre : leur intérieur offre des carrés , surmontés chacun d'une voûte. Elles ont ordinairement divers compartimens , et deux ou trois rangs de loges les unes sur les autres , soutenus par des arceaux et des piliers. Leur paroi est en briques revêtues d'un ciment rougeâtre que le tems n'a pu altérer , et qui est encore de la plus grande solidité.

L'ouverture de ces citernes se trouve au dessus du niveau du canal , lors même de la plus grande élévation de l'eau ; ce qui porte à croire que l'on employait autrefois , pour les remplir , le même moyen que l'on met en usage aujourd'hui. Chaque année , vers le milieu de fructidor , époque de la plus grande

crûe du Nil , on introduit l'eau du grand canal dans des canaux particuliers qui se répandent dans tous les sens , et qui sont , pour la plupart , creusés dans une roche coquillière tendre. Au moyen de roues à auges que des bœufs font tourner , l'eau est élevée et versée ensuite dans des rigoles qui la conduisent aux citernes. Quoiqu'on ait négligé de conserver les petites citernes des maisons des particuliers ; quoique la plupart des grandes soient comblées ; quoiqu'un très-grand nombre serve à l'arrosement des jardins ; enfin , quoiqu'on ait laissé obstruer les divers canaux qui se répandaient hors de l'enceinte de la ville arabe , Alexandrie reçoit néanmoins l'eau nécessaire à toute sa consommation. Mais , par une négligence qui n'étonne pas chez un peuple dont aucun regard n'est dirigé vers le bien public , la plupart des citernes dont l'ouverture est plus basse que le sol environnant , reçoivent , lors des pluies , une eau qui se charge de sel marin , de nitre et de beaucoup de saletés en passant sur un terrain imprégné de ces substances ; ce qui altère l'eau pure et saine du Nil qu'elles contiennent. Tant pour masquer le goût de l'eau qui résulte de ces substances étrangères , que celui qui provient des outres dans lesquelles on la transporte des citernes

aux

aux maisons , les Alexandrins ont coutume de se servir du mastic de Scio ou d'amandes pilées ; ce qui déplaît aux étrangers qui n'y sont pas encore accoutumés.

Toutes les citernes dont on se sert aujourd'hui sont dans l'enceinte de la ville arabe. On a négligé celles qui se trouvaient au dehors, et aucune ne fut construite sur le sol de la ville moderne , qui n'existait pas anciennement , et qui ne s'est agrandi , autour de la digue , que par des atterrissemens successifs. Les citernes les plus éloignées de la ville moderne servent à l'arrosement des jardins. Il n'est pas rare qu'on en découvre de nouvelles parmi les fouilles que l'on fait. Cette découverte est précieuse , parce qu'elle donne lieu à la formation d'un nouveau jardin , et qu'elle procure de nouvelles richesses aux habitans. Mais on a eu l'attention de réserver aux besoins de la ville celles qui se trouvaient le plus à sa portée.

Les jardins d'Alexandrie sont plantés de dattiers : on y cultive en même tems le henné , le sébestier , le citronnier et l'oranger. Il y a quelques figuiers , quelques mûriers et une grande espèce de jujubier. Les abricotiers , les pruniers et les grenadiers y sont rares. Les plantes potagères , telles que le chou , la chicorée , la laitue , l'artichaut , le céleri , la fève

et le pois, y sont assez communes. On y voit bien plus abondamment l'aubergine, la ketmie et la mélochie.

Quoique ces jardins ne soient pas aussi beaux que ceux de Damiette, de Rosette et du Caire; quoiqu'ils ne soient pas aussi variés, aussi ombragés et aussi frais, ils sont néanmoins très-agréables: ils contrastent singulièrement avec la nudité du sol environnant, avec l'aridité du terrain que l'on apperçoit tout autour. Les négocians européens vont souvent s'y délasser de leurs travaux, et y goûter des plaisirs qui ne sont vivement sentis que par les habitans des pays chauds. Là ils ne craignent pas les Arabes pillards, qui viennent souvent jusqu'aux murs de la ville, et qui dépouillent quelquefois l'homme trop confiant que le désir de se récréer fait sortir sans précaution. Il est vrai que ces jardins et l'espace contenu dans l'enceinte de la ville arabe sont bien suffisans pour toutes les promenades que l'on est dans l'usage de faire à pied ou sur des ânes, et auxquelles on donne presque toujours la préférence. Les courses et les parties de plaisir autour de la ville et au Kalidje exigent des apprêts, des précautions, un concours de personnes armées, des chefs arabes pour escorte; ce qui les rend extrêmement rares et assez chères.

CHAPITRE III.

De la colonne de Pompée. Des catacombes qui se trouvent aux environs, et de celles qui s'étendent à l'ouest. Des bains de Cléopâtre. Escorte nombreuse de Turcs et d'Arabes. Grand dîner aux environs du lac Maréotis. Course au cap Marabou.

LA première fois que nous sortîmes de la ville, la paix entre les Alexandrins et les Arabes n'était pas encore faite ; ce qui engagea le cit. Reboul, proconsul de la République, à nous accompagner, et à nous faire escorter par ses janissaires et par quelques scheiks arabes. Plusieurs Européens se joignirent à nous pour satisfaire leur curiosité : nous étions tous armés ; de sorte que notre troupe avait plus l'apparence d'un détachement militaire qui marchait à l'ennemi, que d'une société de curieux qui allait seulement contempler les restes de ces superbes monumens échappés à la destruction des siècles et à la féroce barbarie des hommes.

Nos premiers pas furent dirigés vers la colonne vulgairement connue sous le nom de *colonne de Pompée*, que l'on doit, suivant Savari, nommer dorénavant *colonne de Sévère*. Elle étonne par sa masse et par sa beauté. Elle a près de quatre-vingt-dix pieds de hauteur. Le fût est d'une seule pièce, d'un beau granit rose : il a environ soixante-quatre pieds de longueur, et huit pieds quatre pouces de diamètre vers sa base. Le chapiteau est d'ordre corinthien, et a neuf pieds dix pouces de hauteur. Le piédestal est un carré d'environ dix pieds de hauteur, revêtu de marbre blanc. Cette colonne supportait autrefois une statue, à en juger par les trous que remarquèrent au dessus du chapiteau des officiers d'une frégate française mouillée à Alexandrie, qui y montèrent par le moyen d'un cerf-volant. Le fût a éprouvé un peu de dégradation à ses deux extrémités : il présente, du côté de l'est, une fêlure assez considérable, à l'endroit par où il pose sur sa base. L'inscription qu'il y avait sur la face occidentale est si effacée, qu'il est impossible d'y lire un seul mot, et même d'en distinguer les lettres.

Ce superbe monument était autrefois dans l'enceinte d'Alexandrie : il se trouve aujourd'hui à quatre ou cinq cents toises de l'en-

ceinte arabe , du côté du sud. Comme il est placé sur le sol le plus élevé de l'ancienne ville , rien ne le domine et n'en dérobe la vue : il sert de reconnaissance aux marins ; et lorsqu'on arrive par mer , quoiqu'il se trouve à plus d'un mille au-delà de la ville moderne , les minarets des mosquées paraissent grêles et écrasés , tant il s'élève au dessus d'eux.

Une observation peu importante sans doute , mais que nous ne croyons pas devoir omettre , c'est que le terrain sur lequel cette colonne a été élevée , est plus bas d'environ quatre pieds et demi que la base du piédestal ; ce qui suppose qu'il y avait cinq à six marches tout autour , ou que les vents et les pluies ont peu à peu entraîné les terres de ce sol élevé.

Les Arabes , soupçonnant des trésors sous un monument qui excite la curiosité des voyageurs , n'ont pas manqué de faire des efforts pour se les approprier : ils ont découvert une grande partie de la face occidentale du piédestal , et ont pénétré aussi avant qu'ils ont pu. Mais quel dut être leur étonnement quand ils s'aperçurent que leur avidité semblait avoir été prévue par l'obstacle invincible que l'habile architecte y avait opposé. Cette colonne , d'un poids énorme , pose sur un bloc de poudingue

siliceux, grisâtre, de la plus grande dureté, qui n'a pas plus du tiers de la largeur du piédestal, de sorte que toutes les pierres qui l'entourent ne semblent lui servir que de revêtement, et ne concourir en rien à son affermisement.

Quand on examine avec attention le piédestal, ces pierres formées de gros quartiers de marbre blanc, sur lesquelles on apperçoit des hiéroglyphes; ces blocs de granit rose, semblables à des tronçons de grosses colonnes, mal rapprochés les uns des autres, inclinés en divers sens, l'un d'eux cassé, et présentant un des morceaux plus élevé que l'autre de quelques pouces, on est porté à croire que ce piédestal a été démoli en grande partie par les Arabes, ensuite reconstruit avec les mêmes matériaux, de la manière que nous le voyons aujourd'hui; car pourrait-on se persuader que le même génie qui a présidé à la coupe, au transport et à l'érection de ce monument, eût négligé de surveiller cette partie essentielle de l'ouvrage, qui devait concourir à en assurer la durée, et contribuer si puissamment à le transmettre à la postérité la plus reculée?

Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins certain que la colonne n'est soutenue que par le bloc de poudingue siliceux qui occupe le centre,

et qui n'a guère plus de la moitié de son diamètre (1). Ce bloc présente des hiéroglyphes sur la face que l'on a découverte. Des voyageurs ont remarqué, avant nous, que ces caractères sont renversés, et que par conséquent ce bloc avait appartenu à quelque monument plus ancien.

Après avoir payé à la colonne son tribut d'admiration, le voyageur ne manque pas de visiter les catacombes qui se trouvent à peu de distance de là, dans la partie du sud-ouest, tout près du Kalidje. Quoiqu'elles ne soient pas si spacieuses que celles que nous avons vues dans la suite, elles méritent cependant l'attention des curieux. Pour en avoir une idée exacte, il faut se représenter un escalier creusé dans un tuf calcaire, sabloneux, tendre; des chambres carrées et voûtées, qui communiquent les unes aux autres, et qui sont taillées dans le tuf; ensuite quatre ou cinq rangées latérales de loges, où l'on plaçait les bières de sycomore, contenant les corps embaumés. Ces loges ont ordinairement près de deux pieds en carré, et six ou sept de profondeur. On en voit sur le nombre qui ont une dimension double de celle des autres, et quel-

(1) Environ cinq pieds.

ques-unes , percées dans leur fond , qui conduisent à de nouvelles chambres moins spacieuses , dans lesquelles il n'y a point de loges. Les affaissemens qui ont eu lieu , et surtout les sables et les terres que les eaux ont fait couler dans l'intérieur , empêchent de pénétrer dans toutes les chambres et d'en suivre toutes les divisions.

Dans les premiers jours de pluviôse les négocians français , voulant nous donner une fête qui nous fût très - agréable , arrêterent que nous parcourrions avec eux la ville des morts , jusqu'au-delà des bains de Cléopâtre , et que nous viendrions dîner aux environs d'une mosquée située vers le lac Maréotis. Quoique la ville eût fait , depuis quelques jours , sa paix avec les Arabes , la prudence exigeait qu'on ne négligeât aucune des précautions que l'on prend en pareil cas. On se fit escorter par plusieurs militaires , et on invita à se joindre à nous quelques scheiks arabes et un grand nombre de Turcs qualifiés.

Nous partîmes sur les huit heures du matin , bien armés , et montés sur des chevaux arabes que nous avions bien de la peine à retenir. Nous sortîmes par la porte de la colonne , et après avoir longé les murs à l'ouest nous dirigeâmes notre marche vers la mer. Il n'y

avait pas un quart d'heure que nous avions quitté les murs de la ville lorsque notre troupe s'arrêta pour nous laisser visiter une catacombe. Nous en avions déjà rencontré un grand nombre, mais leur ouverture était trop obstruée pour nous permettre d'y entrer. Celle-ci ne s'annonçait guère mieux. Que l'on se figure un trou de renard presque horizontal, situé dans un enfoncement, et l'on aura une idée assez juste de son entrée. Il faut se glisser, en rampant avec effort, l'espace de douze à quinze pieds, après quoi on se trouve dans une chambre carrée, assez grande, mais si comblée par les terres que les eaux pluviales y ont entraînées, qu'on peut à peine s'y tenir assis sans toucher de la tête contre la roche taillée qui en forme le plafond. L'un des côtés est terminé par un enfoncement semblable à une alcove. On passe de là, encore en rampant, dans d'autres chambres également encombrées par les terres, dont les parois ne présentent rien de remarquable. On y distingue, en quelques endroits, les loges à momies, qui ont été détruites avec intention, et dans d'autres on les trouve encore entières et parfaitement semblables à celles dont nous avons déjà parlé. Ces loges, dans quelques chambres, n'avaient pas été vidées au ciseau, mais leur

position y était indiquée par des lignes rouges tracées sur le mur , aussi fraîches que si on venait tout récemment de les former. L'une de ces chambres présente une sorte de décoration en sculpture , au milieu de laquelle on voit une statue en forme de momie , de la taille d'un enfant , saillante de huit à neuf pouces , mais adhérente à la roche.

Quelques - unes des loges furent fermées après qu'on y eut placé le corps embaumé ; car elles portent l'empreinte de leur cloison en maçonnerie , formant des bavures tout autour de leur ouverture. Ces cloisons étaient enduites d'un ciment à chaux et à sable de deux ou trois lignes d'épaisseur , qui existe encore en beaucoup d'endroits , et qu'on retrouve aussi sur les murs et sur le plafond de toutes les chambres ; ce qui n'a pas empêché que quelques murs ne soient endommagés , et qu'une partie des voûtes ne soit affaissée.

Ceux d'entre nous dont le corps avait un peu trop d'ampleur , ou n'étaient pas entrés dans la catacombe , ou n'avaient pu nous suivre dans tous les détours qu'on est obligé de faire dans ces souterrains. Nous parcourûmes de cette manière plusieurs salles , glissant avec peine dans des passages forcés , étroits , tantôt horizontaux , tantôt en pente et quelquefois

presque perpendiculaires ; après quoi nous sortîmes couverts de sueur et de poussière, et extrêmement fatigués d'une marche aussi pénible. Les tours et les détours qu'on est obligé de faire dans cette course souterraine ne laissent qu'une idée confuse du plan et de la disposition de la catacombe ; cependant on ne doit pas douter que ces travaux n'aient de la régularité. La confusion qu'on y trouve dépend moins de la nature des lieux que l'on parcourt, que de celle des passages par où on arrive.

Lorsqu'on réfléchit sur les progrès de l'ensablement qui a eu lieu dans ces souterrains, et sur son élévation bien au dessus des véritables portes de communication d'une chambre à l'autre, on est réellement surpris, et d'autant plus qu'il n'a pu s'opérer que par les ouvertures naturelles, puisque les parois des chambres sont revêtues d'un ciment peu altéré, et que le plus grand nombre des voûtes sont entières : celles d'ailleurs qui se sont en partie affaissées, laissent voir la roche qui forme un second plafond inégal, irrégulier, mais qui intercepte toute communication extérieure. Comment ces ensablemens ont-ils pu parvenir de l'ouverture de la catacombe creusée dans le roc, aux divisions les plus éloignées,

sur un sol où les pluies sont rares ? Car malgré la saison humide dans laquelle nous étions, l'intérieur de ces souterrains était très-sec, et offrait plutôt de la poussière que de la boue.

Si cet enseablement était antérieur à l'expoliation des catacombes, on pourrait espérer de trouver quelque loge fermée, contenant encore la momie qu'on y avait déposée ; mais l'expérience prouve le contraire ; car des curieux, sans doute dans cet espoir, ont fait déblayer le sable vis-à-vis les loges, et ont découvert ainsi les rangs inférieurs. Leur attente a été trompée ; ils ont vu les loges ouvertes et remplies du même sable terreux dont les chambres sont encombrées. Il faut donc croire que ces expoliations sont très-anciennes, et remonter jusqu'aux Grecs et aux Romains, ou peut-être seulement à l'époque où la religion chrétienne, intolérante et fanatique sous les empereurs d'Orient, s'est introduite en Égypte. La même phrénésie religieuse, qui portait les fidèles à démolir les temples, ces beaux monumens de l'architecture grecque, les aura poussés sans doute dans ces asyles sacrés de la mort. Ces momies, conservées avec tant de soin, n'auront été pour eux que des cadavres de réprouvés, qui ne méritaient pas sur la terre une place distinguée.

En dirigeant notre route vers la mer, nous entrâmes dans d'autres catacombes qui ne présentent rien de plus remarquable que les précédentes. Mais ici les eaux, poussées avec force contre le rivage par les vents de nord, ont insensiblement miné la roche, et découvert les catacombes pratiquées dans une étendue d'environ demi-lieue. On ne voit partout que des éboulemens, des blocs de tuf entiers, sur lesquels on remarque encore les loges à momies ; des chambres peu dégradées, que la mer occupe ; des voûtes encore existantes. On suit la plupart des divisions où les eaux ont pénétré, et où elles viennent se briser avec fracas.

En suivant la côte on parvient aux *bains de Cléopâtre* : ils consistent en une grande pièce carrée, à laquelle on apperçoit une ouverture du côté du nord, et trois à l'est, taillées dans la roche, par où l'eau de la mer s'introduit et s'élève à environ deux pieds. Cette pièce communique par une porte avec deux chambres carrées, taillées de même dans la roche, qui présentent à l'intérieur une banquette d'environ un pied de haut : l'une d'elles a une ouverture du côté de la mer, par où l'eau s'introduit et se renouvelle ; mais l'autre ne la reçoit que par sa porte. On voit à côté de

celle-ci une petite citerne assez bien conservée, qui y semble adossée, et qui faisait partie d'un ancien édifice dont on apperçoit encore quelques restes. La mer paraît avoir gagné beaucoup sur cette partie de la côte, et avoir détruit les ouvrages qui étaient les plus avancés. Nous aurons bientôt occasion de remarquer que rien n'indique l'abaissement du niveau de la mer sur la côte d'Égypte, depuis une époque de plus de deux mille ans, tandis que, selon quelques auteurs, il est si évident sur la côte méridionale d'Europe.

Nous ne savons pas ce qui peut avoir donné lieu à la dénomination que porte cet endroit, et si on doit le prendre plutôt pour des bains que pour une catacombe. Il ne nous paraît pas vraisemblable, d'après l'idée que l'Histoire nous donne de Cléopâtre, que cette Reine, aussi magnifique que voluptueuse, eût choisi pour le champ ordinaire de ses récréations le voisinage des morts, ce lieu de solitude, de silence et de méditation; qu'elle eût élevé une maison de plaisance sur un local si justement vénéré, destiné seulement à venir y remplir des devoirs religieux. Comment se persuader d'ailleurs que cette femme, jeune et belle, eût été assez peu soigneuse de la fraîcheur de son teint pour l'exposer au contact de l'eau salée,

en prenant habituellement des bains de mer dans un lieu qui répondait si mal à la magnificence qu'elle étalait ?

Ce local nous a paru avoir été une catacombe semblable à celles que la mer a découvertes sur toute cette côte ; et ce n'est peut-être que sous le règne des Arabes qu'on aura eu l'idée d'en faire des bains et d'y construire une habitation. On ne doit pas être surpris que cette catacombe fût creusée un peu au dessous du niveau de la mer , puisque la plupart de celles qui se trouvent le long du rivage le sont également ; et ce qui ne permet pas de douter que celles-ci aient été des catacombes , c'est que l'on y voit encore les loges à momies , en tout semblables à celles qui sont à une grande distance de la mer.

La première idée qui doit se présenter lorsqu'on porte ses regards sur le nombre prodigieux de ces sépultures , qui occupent un espace considérable le long de la mer , à l'occident de l'ancienne Alexandrie , espace que les Grecs désignaient sous le nom de *Nécropolis* , c'est de savoir quel fut le peuple assez nombreux pour exécuter de si grands travaux , quelle a été l'époque de ces monumens de piété , d'attachement et peut-être même d'orgueil. L'Histoire ne dit point que les Grecs et les

Romains aient jamais embaumé leurs morts, et creusé, dans les entrailles de la terre, des lieux assez spacieux pour les y déposer et les conserver à perpétuité. Ils les brûlaient au contraire, et élevaient des monumens somptueux à ceux qui s'étaient illustrés ou qui avaient bien mérité de la patrie. Il faut donc remonter aux Égyptiens, à ce peuple industrieux, savant et superstitieux qu'il est si intéressant de connaître et de suivre dans tous les détails de son existence politique et religieuse.

Si les anciens Égyptiens avaient seuls pris le soin d'embaumer et de conserver leurs morts, on serait alors porté à croire que, lors de l'arrivée d'Alexandre en Égypte, il existait déjà une ville assez considérable, à laquelle ce conquérant n'avait fait que changer le nom qu'elle portait avant lui ; car en admettant qu'Alexandre a fondé cette ville, il faudrait supposer qu'elle fut peuplée à la fois et de Grecs et d'Égyptiens, et que ceux-ci conservèrent au milieu de leurs vainqueurs leurs cérémonies religieuses, et qu'ils continuèrent d'embaumer leurs morts ; ou bien il faudrait supposer que les Grecs, après leur établissement en Égypte, adoptèrent les mœurs du peuple vaincu, et imitèrent des usages qui flattent la vanité de l'homme.

Mais

Mais ce qui doit faire croire que les nombreuses catacombes d'Alexandrie sont antérieures à l'établissement des Grecs et des Romains en Égypte, c'est qu'on n'y trouve point l'architecture grecque, et qu'on n'y voit aucune inscription : on sait bien cependant que les Grecs et les Romains les répandaient partout ; on sait qu'ils n'élevaient aucun monument, quelque mince qu'il fût, sans y tracer l'époque et les motifs qui y donnaient lieu. Auraient-ils manqué d'en remplir les catacombes destinées à passer à la postérité la plus reculée, et à lui transmettre les noms des personnages illustres qu'on y déposait ?

Les Turcs et les Arabes de notre suite, que la curiosité n'occupait pas comme nous, quoique munis d'un ample déjeûner, étaient cependant impatiens de s'acheminer vers la mosquée, où ils savaient bien que le dîner les attendait : ils nous rappelaient souvent qu'il était déjà tard, et que la nuit nous surprendrait hors de la ville. Nous cédâmes enfin à leurs sollicitations, et nous prîmes le chemin de la mosquée, en nous détournant un peu à droite pour entrer dans des souterrains très-spacieux, que les Arabes nous dirent avoir été des magasins publics.

Les terres de tout l'espace que nous avons

parcouru, ne sont guère susceptibles de culture : nous vîmes seulement dans quelques endroits bas, peu étendus, du côté du lac, des orges et des blés assez beaux, parce que les pluies y amènent un peu de bonne terre des lieux plus élevés. Du reste, tout ce terrain paraît avoir été bouleversé. Les Arabes en ont vraisemblablement tiré les pierres dont ils ont bâti les murs de leur ville ; ce qui a sans doute détruit un grand nombre de catacombes. Au-delà de ce terrain on découvre le lac Maréotis, qui occupe en hiver une étendue assez considérable. Son bassin, dont les bords sont à sec dans cet endroit, vient resserrer la langue de terre sur laquelle nous nous trouvions, et ne lui laisse pas demi-lieue de largeur.

Arrivés à la mosquée, nous trouvâmes plusieurs tentes dressées : deux d'entre elles se faisaient remarquer par leur beauté et leur étendue. L'intérieur était garni en nattes, en tapis, et le pourtour était orné de matelas et de coussins formant un divan à la turque. On avait étendu au milieu de la nôtre une natte sur laquelle on servit un beau dîner, moitié à la française, moitié à l'orientale. Les Turcs et les Arabes dînèrent entre eux, et furent servis dans leur tente avec la plus grande profusion. La plupart d'entre eux, moins scru-

puleux et plus hardis que les autres, vinrent auprès de nous, moins pour goûter nos mets que pour boire à la dérobée quelques verres de vin et de liqueur.

La mosquée auprès de laquelle nous nous trouvions, est en grande vénération, tant aux habitans de la ville qu'à ceux du désert. L'iman, indépendamment de ses revenus fixes, reçoit assez souvent des offrandes de la piété crédule des sectateurs de Mahomet. On dit cependant que, calculant ses revenus sur ceux de ses prédécesseurs, il se plaint de la tiédeur des vrais Croyans, et de la diminution trop sensible de la religion du Prophète.

A la fin de pluviôse nous vîmes nous embarquer au port vieux, dans l'intention de nous rendre au Marabou, cap situé à deux lieues à l'occident d'Alexandrie. Parvenus à l'extrémité de la presqu'île Ras-el-Tin, nous remarquâmes sous l'eau une suite de rochers qui s'étendent en ligne droite jusqu'au Marabou, parallèlement à la côte. Ce sont ces rochers qui rendent l'entrée du port vieux très-dangereuse aux gros vaisseaux. Il faut, pour les franchir, avoir recours à un pilote de la ville, ou reconnaître les marques que les Arabes ont élevées sur la côte. On nous a assuré que la meilleure passe tire de vingt-sept à

vingt-huit pieds d'eau ; ce qui permet en tout tems aux vaisseaux de guerre de la plus grande force d'entrer dans le port : elle est à peu de distance ouest du rocher qui se trouve marqué sur la carte.

Pour ne pas nous rendre suspects aux marins arabes qui nous conduisaient , nous ne voulûmes passer nous-mêmes les passes ni porter trop loin nos observations. Nous nous fîmes mettre à terre au-delà des catacombes dont nous venons de parler , et nous suivîmes la côte en herborisant et en chassant. Comme la journée était belle et qu'il faisait déjà assez chaud , nous trouvâmes divers insectes et quelques plantes fleuries : nous vîmes des lézards , des serpens , des cailles et des hirondelles , et nous tuâmes quelques gerboises qu'une douce chaleur avait fait sortir de leurs terriers.

Après trois quarts d'heure de marche nous aperçûmes les traces du canal qui portait autrefois à la mer les eaux du lac Maréotis. Le terrain que l'on avait coupé à cet effet n'a pas une demi-lieue de largeur. Nous remarquâmes à l'embouchure de ce canal une suite de rochers que nous supposâmes avoir formé le port *Kibotos* ; car , suivant les auteurs anciens , le lac Maréotis communiquait d'un côté , par un canal navigable , avec le lac Mœ-

ris, et de l'autre avec le port Kibotos, situé à peu de distance du port *Eunoste*.

Avant d'arriver au cap nous marchâmes pendant quelque tems sur un terrain bas, uni, sabloneux. Nous laissâmes à gauche des marécages sur les bords desquels il y avait déjà une croûte saline assez épaisse. Nous vîmes un peu plus loin des décombres et de vieux murs qui se prolongeaient au nord-ouest le long de la mer.

Nous trouvâmes sur le cap un lis qui n'était pas encore fleuri : nous le reconnûmes à ses feuilles, et surtout à ses oignons écailleux. Nous revînmes vers la fin de germinal pour le prendre ; mais il était déjà passé, et malheureusement les oignons que nous envoyâmes à Paris ne parvinrent point à leur destination. Il faut espérer que cette plante intéressante n'aura pas échappé aux Français qui sont venus après nous en Égypte.

A côté du cap il y a trois petites îles, sur l'une desquelles est une mosquée qui prend de loin la forme d'un navire à la voile. C'était naguère la demeure d'un solitaire musulman que les Alexandrins et les Arabes du désert vénéraient comme un saint personnage ; ce qui n'empêchait pas qu'il ne fût exposé à la visite des Arabes pillards, qui venaient de tems

en tems lui enlever ses provisions, et l'obliger de recourir au zèle pieux des habitans de la ville. Lorsque nous arrivâmes à cette mosquée nous la trouvâmes abandonnée , parce que depuis la mort de ce béat solitaire personne ne s'était présenté pour occuper sa place.

. Au-delà du Marabou la côte est inhabitée dans une grande étendue , ou n'est fréquentée, ainsi que nous l'avons déjà dit, que par les Arabes pasteurs, qui dépouillent avec avidité les marins qui ont le malheur d'y faire naufrage.



CHAPITRE IV.

Des ruines qui existent sur le rivage du port neuf. Preuves que le niveau de la mer n'a pas baissé sur la côte d'Égypte depuis plus de deux mille ans. Étendue de l'ancienne ville. Du canal. Du lac Maréotis. Histoire naturelle.

SI nous nous transportons maintenant de l'autre côté de la ville, le long du rivage du port neuf jusqu'au cap *Lochias*, nous serons étonnés de voir sur toute cette étendue, où quelques auteurs placent le palais des Ptolémées, des ruines considérables, dont les fondemens sont établis, en certains endroits, bien au dessous du niveau de la mer. On y rencontre surtout un gros corps de maçonnerie, bâti en briques, dont la masse, imposante par son épaisseur, s'avance à peu près de dix toises dans la mer, et dont les fondemens, construits en gros quartiers de pierres de taille, sont maintenant submergés par les eaux, sans qu'il soit

possible de soupçonner, d'après l'horizontalité des couchés de maçonnerie, le moindre affaissement dans cette partie. Au-delà de ces ruines on apperçoit, sur le bord de la mer, une suite assez longue de grosses pierres de taille, qui paraissent être les restes d'un quai, dont les parties supérieures ont été démolies afin d'en employer les matériaux à quelque édifice moderne. Ce mur, d'une construction très-solide, avait été soutenu du côté de la terre par de fortes encoules, dont plusieurs se sont très-bien conservées. Tout cet espace, jusqu'au cap, est parsemé de ruines que la mer a découvertes : on y apperçoit entre autres des pièces de maçonnerie, construites en briques, cimentées à leur intérieur, ayant de chaque côté une rangée perpendiculaire d'entailles pour faciliter la descente d'un homme dans leur intérieur : elles sont accompagnées de canaux de communication, et paraissent avoir été autant de citernes de maisons particulières, destinées à recevoir de l'eau douce.

La plupart de ces maçonneries sont en briques si fortement liées entre elles, qu'on en voit des masses considérables, écroulées dans la mer, que les vagues ne peuvent entamer. Parmi toutes ces ruines d'anciens édifices, on remarque des payés d'appartemens, des bas-

sins de différentes formes , dont quelques-uns en demi-cercle , placés au milieu d'un massif considérable de maçonnerie ; des encaissemens de six pieds de longueur , rétrécis à l'une des extrémités , en forme de baignoires , où l'on apperçoit une sorte de cruche en poterie , enclavée dans le mur , qui paraît avoir été destinée à verser de l'eau dans la baignoire.

Toutes ces constructions , au reste , sont surmontées de deux ou trois toises de décombres , excepté du côté de la mer , que les eaux et les éboulemens ont découverts ; ce qui ne permet pas d'avoir une idée exacte de leur construction , ni de reconnaître parfaitement l'usage auquel elles étaient destinées.

Ce que l'on apperçoit a si peu d'analogie avec nos édifices ; les canaux sont si petits ; les puits , portant des entailles latérales , sont si étroits ; les pièces ont si peu d'étendue , et les massifs de maçonnerie sont si épais et si disproportionnés , qu'on ne peut supposer autre chose , sinon qu'il y avait , dans la maison de chaque particulier , plusieurs citernes et des chambres à bains , soit d'eau de mer , soit d'eau douce. On doit regretter que personne n'ait essayé de faire déblayer une partie de ces décombres , pour bien reconnaître le plan et la disposition de ces constructions.

Mais ce qui frappe le plus dans ces ruines , c'est que , parmi ces canaux , les uns ont leur pente de la mer à la terre ; et les autres , placés au dessous , l'ont de la terre à la mer. En les considérant attentivement , on ne peut s'empêcher de croire qu'il y avait , parmi ces citernes , des chambres à bains qui recevaient l'eau de la mer par quelque mécanique dans le canal supérieur , et la dégorgeaient ensuite par le canal inférieur. L'ouverture de celui-ci n'est souvent pas à deux pieds au dessus du niveau des eaux ; ce qui nous paraît une preuve incontestable que , dans l'espace de plus de deux mille ans , le niveau de la mer , sur la côte d'Égypte , ne doit pas avoir baissé , car il aurait fallu employer la même mécanique pour dégorger l'eau , que celle qui était nécessaire pour l'y introduire ; et alors il eût été inutile d'avoir un canal inférieur , puisqu'il se serait trouvé au dessous du niveau des eaux si la mer avait seulement baissé de deux pieds.

Parvenus à la pointe du cap Lochias , en face de la jetée à l'extrémité de laquelle on a bâti , sur divers rochers , le petit château connu par les marins sous le nom de *Pharillon* , nous remarquâmes un rocher aplati , sur lequel on a pratiqué plusieurs canaux pour donner passage à l'eau de la mer , et pour l'in-

introduire dans de petits bassins où un homme pouvait se placer à son aise. Ces canaux, entièrement taillés dans la roche, sont très-dégradés : leur voûte est détruite ; deux seulement ont conservé des parties qui indiquent la manière dont ils avaient tous été formés. La mer étant un peu agitée, les canaux étaient remplis lorsque nous les avons vus ; mais dans les tems les plus calmes ils reçoivent à peine six pouces d'eau, et même, à ce qu'on nous a dit, ils sont presque à sec lorsque le vent est au sud. Ainsi donc, en supposant que l'eau eût coulé autrefois dans les bassins à plein canal, il n'en serait pas moins prouvé que l'abaissement du niveau de la mer, depuis une époque de plus de deux mille ans, n'aurait pas excédé demi-pied ; ce qui paraîtrait contradictoire avec nombre d'autres observations qui portent la mesure de cet abaissement, sur la côte méridionale de l'Europe, depuis une pareille époque, à plus de onze pieds.

Les décombres que l'on aperçoit autour de l'enceinte arabe indiquent assez la position et la grandeur de l'ancienne ville. Elle s'étendait du nord au sud, depuis le rivage de la mer jusqu'aux environs du canal, et depuis les catacombes et les monumens de *Nécropolis* jusqu'au-delà du cap *Lochias* ; ce qui lui

donnait plus de deux mille toises de long, et environ onze cents de large. Dans ce calcul ne sont point compris ces villes, ces bourgs, ces villages qu'on avait construits tout le long de la côte, depuis Aboukir jusqu'au Marabou, ni ces maisons de plaisance dont on voit encore tant de restes sur les bords du lac.

Alexandrie reçoit annuellement du Nil l'eau nécessaire aux besoins des habitans, par un canal qui prend sa source à Rahmaniéh, et vient aboutir au port vieux, après avoir traversé l'extrémité occidentale de la ville arabe. Ce canal était navigable autrefois pendant toute l'année; mais il est tellement comblé à présent, qu'il ne reçoit l'eau du fleuve que lors de sa plus grande crûe. Si nous en croyons la tradition du pays et les auteurs arabes, il n'y a pas encore deux cents ans qu'il la recevait pendant toute l'année, et qu'il servait au transport des marchandises lorsque le bogas de Rosette n'était pas praticable; ce qui arrive fréquemment en hiver et au printems. On se servait, à cet effet, de petits bateaux plats nommés *cayasses*.

La construction de ce canal a été si solide, et sa conservation est telle, que peu de dépenses suffiraient pour le mettre en état, réparer les murs intérieurs dont il est revêtu, et le

creuser au point de recevoir quelques pieds d'eau, lors même du plus grand abaissement du fleuve. Le commerce d'Alexandrie avec l'intérieur de l'Égypte se ferait alors avec plus de sûreté et infiniment moins de dépenses ; il ne serait pas entravé par les difficultés et les dangers que présente le bogas. Ses bords pourraient , comme autrefois , être cultivés , et la ville ne serait pas menacée d'être privée d'eau , ainsi qu'elle l'est depuis que les digues de la Madiéh sont rompues , et que les eaux de la mer , poussées dans l'intérieur des terres par les vents impétueux de nord et de nord-ouest , sont venues former un vaste lac au sud d'Aboukir , et se sont avancées jusqu'au pied du canal.

Le bey , gouverneur de la Bahiréh , province qui s'étend depuis Gizéh jusqu'à Alexandrie , est chargé de veiller au canal , d'empêcher que les Arabes n'y fassent des saignées , pour arroser leurs champs , avant que les citernes de la ville soient remplies. Il reçoit , à cet effet , 23,750 piastres ou trente-huit bourses de 625 piastres chaque , suivant les anciens statuts. Moyennant cette somme il fournit les roues qui élèvent l'eau et la versent dans les rigoles , les bœufs qui font tourner ces roues , et il paie les hommes nécessaires à cette opé-

ration ; et si la crûe du Nil n'était pas suffisante pour permettre à l'eau d'entrer dans les canaux qui aboutissent à l'intérieur de la ville arabe , il serait obligé de la faire transporter par des chameaux , et d'en remplir les citernes sous peine de perdre la vie. Pour recevoir cet argent , il doit se faire délivrer une attestation au mékemé , signée du cadi , des commandans , des gens de loi et des principaux habitans. On assure qu'il y a près de cent ans , la crûe du Nil n'étant pas suffisante , le bey de la Bahiréh fut obligé d'employer trois mille chameaux pour le transport de l'eau du Kalidje aux citernes. Les habitans de la ville n'ayant pas été satisfaits de la quantité d'eau qui leur avait été fournie de cette manière , lui refusèrent l'attestation dont il avait besoin , et le commandant du Caire lui fit trancher la tête.

Si l'on va de la porte de Rosette directement au sud , après trois quarts d'heure de marche sur un sol uni , on arrive au Kalidje , en suivant les petits canaux souterrains , destinés à distribuer annuellement à la ville les eaux du fleuve. On apperçoit sur le mur intérieur du Kalidje les ouvertures de ces canaux , placées les unes au dessus des autres : on doit les ouvrir successivement , à mesure que le niveau des eaux s'élève ; mais il est

probable que les canaux inférieurs sont obstrués aujourd'hui ou n'aboutissent plus à l'enceinte arabe, puisque les citernes de la ville ne pourraient être remplies si l'eau ne parvenait aux ouvertures supérieures.

Quelques familles d'Arabes bédouins sont campées aux environs du Kalidje pour la culture des terres : elles y passent ordinairement toute l'année, quoiqu'elles n'aient plus rien à faire depuis la récolte des grains, qui a lieu en germinal et en floréal, jusqu'à l'époque de la plus grande crûe du Nil. Les terres sont si sèches pendant l'été, qu'elles ne permettent aucune sorte de culture. Il n'est pas douteux cependant que si ces Arabes pouvaient arroser leurs champs dans cette saison, ils ne fissent des récoltes très-productives en fruits, en melons et en diverses plantes potagères. Les endroits les plus élevés, ceux qui ne peuvent être arrosés, sont plantés de dattiers, et semés en blé et en orge. Le terrain le plus bas, situé entre le Kalidje et le lac Maréotis, fournit du blé, de l'orge, des fèves, des pois, du trèfle et quelques plantes potagères. Vers le lac il y a des prairies naturelles, d'où on retire un fourrage abondant au commencement de floréal.

Le lac Maréotis occupe en hiver une étén-

due assez considérable : ses eaux sont saumâtres, quoiqu'elles ne communiquent pas directement avec celles de la mer. Il est si peu profond, que les Arabes des villages situés à l'occident et au midi le traversent sans avoir de l'eau jusqu'aux genoux. Il est vrai qu'ils ont l'attention de tracer leur route pour ne point s'égarer, ou pour ne pas s'enfoncer dans les endroits où le terrain se trouve un peu trop mou. Dès la fin de floréal les eaux disparaissent, et il reste à sec pendant l'été. Les Arabes y viennent alors ramasser un sel marin assez abondant, moins salé et moins âcre que le sel ordinaire.

Ce lac n'a pas été creusé à mains d'homme, ainsi que l'a dit Maillet, puisque tout le sol environnant est uni et bas, dans une étendue très-considérable. Nous aurions désiré savoir s'il est au dessus ou au dessous du niveau de la mer ; mais nous manquions d'instrumens propres à cette opération, et les Européens d'ailleurs ne sauraient être trop circonspects dans un pays où le peuple profite volontiers du moindre prétexte pour se soulever contre eux, et en exiger de l'argent (1).

(1) Les Anglais ayant coupé dernièrement la chaussée sur laquelle posait le canal d'Alexandrie, les eaux de la

Les Européens établis à Alexandrie chassent assez souvent autour de ce lac, en prenant la précaution de se faire accompagner de quelque Arabe bédoin établi aux environs. Les diverses espèces de bécassines sont si communes dans les prairies où l'eau séjourne, qu'on peut tirer plus de cent coups de fusil dans une matinée. En suivant le Kalidje on peut tuer des canards, des sarcelles, des vanneaux, des pluviers, des courlis : on trouve des tourterelles et des coucous sur les dattiers. On chasse aux grives pendant l'hiver dans les jardins : on y tue aussi des bécasses, mais elles y sont extrêmement rares.

Vers la fin de fructidor, le passage des cailles qui viennent de la Turquie européenne, est si abondant, qu'un chasseur en tue un grand nombre dans quelques heures. Les Arabes se les procurent par un moyen bien simple : ils font de petits trous tout le long de la côte, en ayant l'attention d'en diriger l'ouverture vers le nord. Les cailles vont se nicher, en arrivant, dans cet abri : les Arabes approchent avec quelque précaution pendant

mer se sont portées dans ce lac, et l'ont élevé de quelques pieds ; ce qui prouve qu'il est au dessous du niveau de la mer.

la chaleur du jour, et, en passant la main dans le trou, ils sont presque sûrs d'y trouver un de ces oiseaux. Ils les mettent en cage, et viennent les vendre à Alexandrie pour un para chaque, et souvent pour un demi-para. En pluviôse, on voit revenir les cailles de l'intérieur de l'Afrique : on les chasse alors dans les blés et dans les pois : elles ne sont pas aussi grasses ni d'aussi bon goût qu'en automne, mais on en peut manger plus longtemps sans en être dégoûté.

Les Européens habitués à chasser se font des protecteurs parmi les Bédouins en leur donnant de tems en tems quelques étrennes, et surtout en leur distribuant de la poudre, de la grenaille et des balles. Lorsqu'on approche de leurs tentes, les femmes, les jeunes filles et les enfans, bien loin de se cacher, viennent au devant des chasseurs pour leur demander de l'argent. On ne manque jamais de leur distribuer quelques paras.

On voit sur le lac et aux environs un grand nombre de canards, de hérons, de pélicans, de flamands, d'ibis et d'autres oiseaux aquatiques, sans pouvoir ni les approcher ni les tirer. Les Arabes vont, pendant la nuit, tendre des filets sur le lac même, et ils prennent, par ce moyen, beaucoup de canards et de sar-

celles qu'ils viennent vendre vivans à Alexandrie. Ils sont dans l'usage de leur lier les pieds, de nouer ensemble l'extrémité des deux ailes, et de les exposer en vente dans cet état.

On trouve aussi dans ce lac quelques coquillages marins (1), et un autre fluviatile, *pl. 31, fig. 1*, qui appartient au genre *ampullaire* (2). Celui-ci n'est pas si abondant que les deux autres; car, malgré nos recherches et la promesse que nous avons faite à des Arabes de les bien récompenser s'ils nous en apportaient de vivans, nous n'avons pu en obtenir aucun. Nous soupçonnons qu'il s'enfonce dans la terre, et qu'il y passe la saison des chaleurs et de la sécheresse.

Il y a dans le Kalidje quatre espèces de coquilles peu ou point connues des naturalistes, dont nous donnerons ici la description et la figure.

La première, *pl. 31, fig. 2, A B*, semble tenir le milieu entre le genre *ampullaire* et le genre *cyclostome*; elle a même beaucoup de rapports, pour la forme de l'animal, avec les *pla-*

(1) *Cerinthium vulgatum* et *cardium edule*.

(2) *Ampullaria ovata*, *oblongo-ovata*, *sub carnea*, *intus alba*; *umbilico angusto*, *recurvo*; *marginé columellari oblecto*. Tab. 31, fig. 1.

J'ai vu des individus deux ou trois fois plus grands que celui que j'ai figuré.

norbes. Elle est très-voisine de la coquille connue parmi les marchands sous le nom de *prune de reine-claude* (1); elle est plus déprimée et moins globuleuse : son ombilic est plus grand, et circonscrit par une arête bien distincte ; une seule zône pâle, définie par deux bandes brunnâtres, parcourt le milieu du dernier tour (2).

La seconde, *pl. 31, fig. 9, A B*, paraît au premier aspect n'être qu'une variété de la cyclostome vivipare ; mais elle est olivâtre, pâle, sans aucune bande ou zône. Sa spire est un peu plus alongée et plus aiguë ; sa lèvre est bordée de verdâtre au lieu de brun (3).

La troisième, *pl. 31, fig. 6*, est remarquable en ce que l'ouverture est ovale. Je l'ai trouvée, ainsi que la petite operculée aquatique (4), dans l'intérieur des momies d'Ibis (5).

(1) *Helix guinæensis*. Chemn. X, p. 367, tab. 173, fig. 1684 et 1685.

(2) *Ampullaria carinata, sinistra, depresso-turbinata; umbilici maximi margine carinato; aperturâ suborbiculatâ*. Tab. 31, fig. 2, A B.

(3) *Cyclostoma unicolor, pallidè olivaceum; ore fusco-viridi*. Tab. 31, fig. 9, A B.

(4) Geoffroy 3. *Helix tentaculata*, Linn. *Nerita jaculator*. Mull.

(5) *Cyclostoma bulimoides, parvulum fusiformi-oblongum, corneum; zonâ fuscâ, umbilico angusto, aperturâ ovali*. Tab. 31, fig. 6.

La quatrième paraît devoir former un genre nouveau, dont plusieurs espèces sont dans les collections : il diffère de la mélanie par le défaut d'échancrure à la base ; du bulime, par l'habitation et l'opercule ; de la turritelle, par la lèvre non sinuée (1).

On trouve aux environs de la colonne une hélice très-remarquable par sa forme : on la prendrait au premier aspect pour un *trochus* que les flots de la mer auraient rejeté sur le rivage. Pl. 31, fig. 5, A B (2).

Parmi les quadrupèdes qui fréquentent les environs d'Alexandrie, on doit remarquer la hyène, le chacal, une espèce de chat, plu-

(1) *Melanoides fasciolata, parvula, longo-fusiformis, tenuiter striata, dilute rufidula; fasciolis interruptis, subflexuosis, rufis.* Tab. 31, fig. 7.

(2) *Helix crenulata, parvula, conoidea, rugellosa, anfractibus, ad suturam crenatis; umbilico parvo.* Tab. 31, fig. 5, A B.

Cette coquille trochoïde ou conoïdale, large d'environ cinq lignes à sa base, se distingue très-facilement des hélices de même forme, par sa surface rude et finement ridée, et par les crénelures du bord inférieur des tours de la spire. Ces crénelures se font aussi sentir sur la carène obtuse du dernier tour. La lèvre est simple, sans bourrelet ; l'ombilic est fort petit. Elle est d'un blanc-sale, un peu mélangée de roussâtre.

sieurs gazelles, le porc-épic et la gerboise. Il est extrêmement rare qu'on y rencontre l'once, le léopard et le lion.

La hyène ne se montre que la nuit : elle reste pendant le jour dans des cavernes, dans des fentes de rochers, dans des souterrains spacieux ; ce qui fait qu'on n'entre jamais dans les catacombes sans prendre la précaution de se faire précéder par des Arabes armés. On trouve souvent dans ces catacombes des ossemens de gros et de menu bétail, qui prouvent qu'elles sont fréquentées par ce féroce animal.

Le chacal est bien plus fréquent que la hyène ; il vient roder autour de la ville pendant la nuit, et il se retire dans les déserts pendant le jour.

Nous avons vu fréquemment dans les fèves, dans les fromens et dans les orges un animal de la grosseur et de la forme d'un chat ordinaire : il fait la guerre aux petits oiseaux, aux rats, aux gerboises ; il est timide, et fuit au moindre bruit. On nous a dit qu'il était commun dans le désert, et qu'il habitait sous quelque arbuste touffu, dans des crevasses ou sous tout autre abri. Nous l'avons tiré plusieurs fois à la balle sans avoir pu l'atteindre. Des Arabes bédouins nous en apportèrent une

peau, à laquelle il manquait la tête et le bout des pieds.

Cet animal est d'un gris un peu fauve en dessus, mélangé de noirâtre, avec une bande d'un gris-noir qui règne tout le long du dos, et qui se prolonge sur la queue. Vers le bout de celle-ci, on remarque deux anneaux noirâtres : les côtés du ventre sont d'un gris-blanc, avec quelques petites bandes transverses, obscures ; les cuisses ont quelques bandes noires, et le dessous du corps est blanc, avec une très-légère teinte fauve (1).

La gazelle, *antilope dorcas*, est commune en Égypte, en Syrie, en Arabie, en Perse. Elle est de la grandeur d'une chèvre ordinaire ; mais ses pieds sont plus minces, et son corps est beaucoup plus délié. Ses cornes sont élevées, courbées, munies de renflemens circulaires depuis la base jusqu'aux deux tiers de leur longueur : elles ont environ un pied de long lorsque l'animal a acquis tout son développement. Le pelage est fauve en dessus, blanc en dessous : on remarque sur les flancs une bande obscure qui sépare ces deux cou-

(1) *Felis libycus, supra griseus, subtus albicans; dorso nigricante, femoribus, hypocondriis caudæque apice nigro fasciatis.*

leurs. La queue est très-courte, noirâtre en dessus, et blanche en dessous.

La forme de la gazelle est très-agréable : son naturel est doux et timide, et sa légèreté ne peut être comparée qu'à celle du cerf. Elle figure dans les chansons orientales, autant que le lis et la rose dans les poésies érotiques des Européens. Les Arabes et les Persans ne parlent jamais de l'objet dont ils sont épris sans comparer ses yeux aux grands yeux noirs de la gazelle, sans lui trouver la gentillesse, la douceur et la timidité de cet animal.

Le bubale (1), l'algazel (2) et le pasan (3) ne se montrent presque jamais aux environs d'Alexandrie : on ne les voit que dans la Haute-Égypte et dans l'intérieur de l'Afrique.

Le porc-épic n'est pas non plus fréquent : la gerboise au contraire y est très-commune ; elle habite les déserts et les lieux qui ne sont point exposés aux inondations du Nil ; elle se creuse un terrier assez profond, dans lequel elle pratique diverses galeries ; elle se ménage plusieurs issues et vit en société : comme elle ne se nourrit que de végétaux, elle fait beau-

(1) *Antilope bubalis.*

(2) *Antilope gazella.*

(3) *Antilope oryx.*

coup de tort aux cultures qui sont établies autour de son habitation. Ce petit animal multiplie considérablement : la femelle a trois ou quatre portées par an , et met bas chaque fois cinq ou six petits.

La gerboise , regardée par les Anciens et par les Modernes comme un animal bipède , mérite de fixer un instant l'attention du naturaliste. Il est important de détruire une erreur commise par des voyageurs infiniment estimables , et propagée par des auteurs dont l'opinion est d'un très-grand poids en histoire naturelle.

La démarche de la gerboise diffère sans doute de celle des autres quadrupèdes ; mais il n'est pas exact de dire qu'elle ne marche que par le moyen des pieds de derrière , et qu'elle n'avance qu'en sautant sur eux , comme la plupart des oiseaux. Je les ai vues très-fréquemment auprès de leurs terriers , en hiver , aux environs d'Alexandrie ; je les ai souvent tirées de très-près , étant à la chasse ; je me suis même tapi quelquefois derrière des décombres pour être plus à portée de les observer. Lorsqu'elles n'étaient point effrayées , souvent assises dans une position presque verticale , et appuyées sur leurs métatarses , elles faisaient un petit saut sans toucher à terre

des pieds de devant : les jambes postérieures restaient à demi-ployées ; le corps était un peu incliné pendant le saut, et les gerboises reprenaient aussitôt leur première position : elles avançaient peu, s'arrêtaient à chaque pas, portaient de tems en tems à leur bouche un brin d'herbe qu'elles mangeaient.

Je les ai vues sortir de leur terrier et y rentrer, marchant lentement à quatre pattes, les jambes postérieures presque entièrement ployées : elles avançaient par intervalles ; les pieds de devant faisaient quelques pas avant que le train de derrière fût attiré à eux.

Mais lorsqu'elles sont surprises à quelque distance de leur terrier, la frayeur leur fait accélérer la marche : elles s'élancent à un mètre de distance et même davantage, ne touchent à terre qu'un instant des quatre pieds, se relèvent aussitôt, et s'élancent de nouveau avec la plus grande prestesse et sans interruption.

Ce mouvement continuel donne à la gerboise une démarche très-singulière, et la fait paraître presque toujours en l'air dans une position oblique ; c'est ce qui sans doute aura trompé les voyageurs, et leur aura fait croire que cet animal ne touchait à terre que des pieds de derrière.

Dans sa marche précipitée, la gerboise ne

suit pas une ligne droite ; elle saute et bondit tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, cherchant à se sauver dans le premier terrier qu'elle rencontre. Il paraît que la queue, longue, aplatie et latéralement velue à l'extrémité, agit d'abord comme levier, ou sert de point d'appui, ainsi que l'ont observé Schaw et Pallas, et contribue beaucoup à faire élaner la gerboise lorsqu'elle est à terre : elle agit ensuite comme gouvernail lorsque l'animal est en l'air, et occasionne ce mouvement irrégulier ou cette démarche en zigzag, qui lui donne le moyen d'échapper aux chacals, aux oiseaux de proie et aux serpens, qui lui font une guerre continuelle.

La gerboise n'est pas un animal nocturne, ainsi que quelques auteurs l'ont avancé, puisqu'elle sort très-fréquemment de son terrier pendant l'hiver, à toutes les heures de la journée, comme elle y rentre, en été, lorsque la chaleur se fait trop vivement sentir. Pallas a observé que cette espèce s'engourdit, ainsi que les autres, au sud de la Sibérie, où il a eu occasion de la voir ; mais en Syrie, en Arabie, en Égypte, où la température est beaucoup plus douce, la gerboise ne s'engourdit pas, et continue, pendant l'hiver, à se mouvoir et à se nourrir.

On rencontre aux environs d'Alexandrie quelques plantes intéressantes, telles qu'une espèce de *nitraire* à fruit rouge, succulent, d'une saveur très-fade, de la grosseur d'une olive ordinaire ; le *caprier* sans épines, que les Alexandrins négligent, mais dont les boutons et les sommités des rameaux, confits au vinaigre, sont aussi bons que ceux du caprier commun ; le *peganum harmala*, qui croît partout abondamment, et auquel les Arabes attribuent diverses propriétés, celle entre autres de purifier l'air à une grande distance si on en brûle à la fois une certaine quantité ; le *pallasia*, arbuste singulier, qui végète très-bien sur un sable pur et mouvant ; le cynomoir écarlate (1), plante parasite que l'on trouve sur les racines des salicornes, des kalis et autres arbustes des environs du Kalidje. Elle fleurit en pluviôse, et a un goût légèrement amer et une odeur un peu aromatique. Les Arabes l'emploient avec succès pour les dysenteries, les pertes de sang, les plaies récentes. Toute la plante a une belle couleur écarlate, et, si on l'exprime, le suc qu'elle rend est de la même couleur. Soumise à quelques expériences, elle a donné à des étoffes de laine,

(1) *Cynomorium coccineum*.

de soie, de coton, de chanvre et de lin une couleur de nankin et un rose foncé, un peu brun. Ces couleurs ont résisté au savon, au vinaigre et à l'action du soleil. Nous invitons les teinturiers à pousser plus loin nos expériences. Le cynomoir croît non-seulement en Égypte, mais à Malte, en Sicile, aux environs de Livourne, à Tunis et sur toute la côte de Barbarie.

En hiver, les terrains les plus secs, les plus sabloneux, sont couverts de plusieurs espèces de sicoïdes⁽¹⁾. Les Arabes arrachent ces plantes au printemps, les laissent sécher pendant quelques jours, les entassent ensuite et y mettent le feu : les cendres qui en résultent sont apportées à Alexandrie, et transportées de là à Marseille et à l'île de Crète, pour la fabrication du savon.

(1) *Mesembrianthemum copticum*, *cristallinum* et *nodiflorum*.



CHAPITRE V.

Course à Aboukir ; sa rade. Ruines de Canope. Départ pour le Caire. Danger du Bogas. Arrivée à Rosette ; description de cette ville ; culture des terres ; industrie et commerce des habitans. Histoire naturelle.

VERS le milieu de ventôse nous partîmes pour Aboukir, village peu étendu, situé à quatre lieues ou deux myriamètres à l'orient d'Alexandrie. On y va par un chemin assez beau, quelquefois sabloneux : on a la mer à gauche ; à droite, un terrain uni, bas, et couvert en partie d'eau pendant plusieurs mois de l'année : on ne trouve ni habitations ni champs ensemencés ; on voit seulement, en quelques endroits, des dattiers clair-semés, qui interrompent l'uniformité de ces terres arides et incultes.

Après une heure et demie de marche on arrive au *Camp de César* : c'est ainsi qu'on nomme un carré de deux ou trois cents pas d'étendue, entouré d'un mur assez élevé,

épais, flanqué de tours, bâti à peu de distance de la mer. Nous vîmes quelques Arabes campés dans cette enceinte : comme ils étaient de la tribu des scheiks qui nous accompagnaient, nous obtînmes facilement quelques écuelles de lait, et nous pûmes parcourir sans crainte l'intérieur et les dehors de ce monument que la tradition attribue à César, mais qu'il faut plutôt regarder comme l'ouvrage de quelque empereur d'Orient.

Avant de continuer notre route nous voulûmes nous diriger au sud pour observer le canal d'Alexandrie et les terres basses qu'il traverse. Il est élevé de plusieurs pieds au dessus du niveau du sol : il est fortifié en dedans par un mur en briques, et revêtu en dehors de terre rapportée, formant une chaussée au pied de laquelle les eaux du lac de la Madiéh viennent aboutir aujourd'hui.

Les Arabes avaient établi une digue à l'ancienne bouche canopique, afin d'empêcher les eaux de la mer de se répandre dans les terres ; mais le gouvernement des Mameluks, aussi peu prévoyant que celui des Turcs, a vu détruire peu à peu ces travaux sans être tenté de les réparer. Le lac, autrefois très-circonscrit et entretenu seulement par les eaux du Nil, s'est agrandi considérablement depuis

qu'il communique avec la mer. Le canal est exposé maintenant , en quelques endroits , aux vagues qui entrent avec impétuosité lorsque le vent souffle avec violence de la partie nord. Il est à craindre qu'il ne soit bientôt emporté si l'on ne se hâte de rétablir les digues de la *Madiéh*.

Nous marchâmes pendant quelques heures dans cette plaine basse, inculte, inondée en hiver, couverte en été de plantes maritimes; après quoi nous reprîmes le chemin de la mer, et nous vîmes parcourir le sol un peu élevé sur lequel quelques géographes placent, avec raison, l'ancienne Canope. Nous ne vîmes, dans une étendue de plus de demi-lieue, que décombres et vestiges de murs. Nous remarquâmes vers la partie méridionale onze belles colonnes de marbre blanc renversées, dont quelques-unes étaient à moitié enfouies dans la terre. Des ouvriers arabes détruisaient, en cet endroit, les fondemens d'un vaste édifice pour en retirer les pierres calcaires, et les convertir en chaux. Nous trouvâmes plus loin un buste de femme sans tête, de basalte. Nous entrâmes dans quelques catacombes situées le long du rivage, et nous découvrîmes dans la mer une statue colossale de femme, tenant un enfant au bras : elle était de granit thébaïque;

thébaïque ; et quoiqu'elle fût en mauvais état, on y reconnaissait fort bien le ciseau égyptien et la figure éthiopienne.

De ces ruines au village d'Aboukir il n'y a pas un quart de lieue , et du village à l'embouchure occidentale du Nil on compte à peu près quinze milles. Le terrain, dans cette dernière étendue, est bas et de formation plus moderne que celui que nous venons de parcourir. Le banc de roche coquillière, tendre, que nous avons fait remarquer à Ras-el-Tin et aux environs d'Alexandrie , s'étend sans interruption jusqu'ici : il forme le cap sur lequel le château d'Aboukir est bâti, et va ensuite jusqu'à l'île qui termine la rade.

Le village a fort peu d'étendue : on n'y compte pas aujourd'hui cent Arabes , dont l'air de misère et de mélancolie répond bien mal à l'idée que les Anciens nous ont donnée du luxe et de la gaîté des habitans de Canope.

La rade d'Aboukir n'est pas assez abritée pour que les vaisseaux de guerre un peu gros y puissent mouiller pendant la saison orageuse. Mais si l'on établissait une forte jetée sur les rochers qui s'étendent depuis le château jusqu'à l'île déserte , on obtiendrait un port excellent , très-vaste , d'autant plus précieux qu'il pourrait servir en tout tems de

réfuge aux vaisseaux qui ne peuvent pas atteindre celui d'Alexandrie. Au moyen de cette jetée, le port d'Aboukir ne serait plus exposé qu'aux vents d'est et de nord-est, qui sont rares et peu orageux dans ces contrées.

On passe entre l'île et le château par cinq ou six brasses d'eau ; mais il est imprudent de s'y exposer si on n'a pas un pilote, ou si l'on n'a pas soi-même la connaissance de ces parages.

On doit éviter un écueil dangereux, presque à fleur d'eau, qui se trouve à peu près à trois cents toises de la côte, au nord-ouest du village. Nous y avons vu briser, vers la fin de ventôse, par un coup de vent d'ouest, un navire marchand qui, ne pouvant gagner le port d'Alexandrie, tâchait de se sauver à celui d'Aboukir.

Il y a fort peu de cultures autour de ce village : on y voit quelques figuiers, quelques ceps de vigne et quelques arbres fruitiers. Un sable fin couvre presque tout l'espace compris entre le village et le lac. La roche est nue à l'occident, ou recouverte d'une terre aride et sabloneuse.

Nous ne restâmes que deux jours à Aboukir : la saison s'avancait ; il était tems d'aller au Caire. Le cit. Magallon, consul-général

de la République, venait de nous rassurer sur les craintes que les négocians français ne cessaient de nous témoigner : il venait de nous écrire que quelque injuste et vexatoire que fût la conduite des beys à l'égard des négocians, nous, étrangers, n'avions rien à craindre si nous nous bornions à voir le Caire et ses environs. Nous frétâmes en conséquence une germe, et nous attendîmes que le tems nous permît de mettre à la voile.

Depuis plus d'un mois les vents de nord et d'ouest obstruaient l'embouchure occidentale du Nil, et y formaient une barre extrêmement dangereuse. Un grand nombre de germes mouillées à Alexandrie et à Aboukir attendaient que le reys du Bogas leur eût fait dire que le passage était libre, et qu'on pouvait entrer dans le fleuve sans danger. Cet avis arriva le 23 ventôse, et dès le 24, à deux heures du matin, nous nous empressâmes tous de déployer les voiles et de partir.

Le vent soufflait du sud-ouest : la mer était peu agitée. Nous arrivâmes dans six heures au Bogas(1). Déjà plusieurs germes qui nous pré-

(1) C'est ainsi qu'on nomme l'embouchure du fleuve. *Bogas* en turc signifie *gosier* : on donne également ce nom aux détroits.

cédaient, étaient entrées sans obstacles dans le Nil ; un grand nombre venait après nous : quelques-unes voguaient à nos côtés. Nous distinguâmes la cayasse du reys ; nous dirigeâmes vers elle. Le reys, qui nous reconnut à la flamme tricolore que nous avions arborée, manœuvra pour venir à notre rencontre, et recevoir l'étrenne que les étrangers ont coutume de lui donner ; mais nous avions à franchir un espace sur lequel les eaux de la mer venaient se mêler avec celles du fleuve, et se briser contre les sables du fond. Les vagues étaient écumantes, le vent était frais et nous venait de côté. Nous marchions avec la plus grande rapidité, lorsque tout à coup la germe sillonna le sable, et s'arrêta. Nos matelots, munis de longues perches, furent très-prompts à les lancer au fond, tant pour empêcher la germe de chavirer, que pour la soulever et la faire avancer. Ils réussirent heureusement : nous ne restâmes pas une minute dans cet état ; nous sillonnâmes encore quelques instans sans trop nous arrêter, et nous nous trouvâmes hors de la barre sans avoir connu tout le danger que nous avions couru.

Les germes sont de gros bateaux non pontés, qui ont leurs bords épais et solides, et

leur quille arquée , plus basse sur le devant que sur l'arrière et le milieu : on a cru devoir leur donner cette forme afin qu'elles pussent franchir plus aisément la barre du fleuve. Elles portent deux mâts, trois voiles latines d'une grandeur considérable, et ont dix à douze hommes d'équipage.

Lorsqu'une germe, en passant le Bogas, a le malheur de toucher le fond et de s'engager dans le sable, si les mariniers avec leurs perches ne la mettent promptement à flot, elle périt indubitablement, parce que le vent et les vagues la font bientôt chavirer. D'ailleurs, les lames d'eau, qui ne tardent pas à remplir la germe, l'enfoncent dans un sable léger et mouvant, et lui ôtent en peu de minutes tout espoir de salut. Les mariniers gagnent quelquefois à la nage les rives du fleuve. Le reys s'attache plus ordinairement à sauver les étrangers, par l'espoir d'une récompense ; mais le plus souvent on périt après avoir lutté contre les flots agités.

Si notre germe fut la seule à toucher, c'est qu'elle était l'une des plus grosses, et que le patron avait, indépendamment de nos effets, chargé comme à son ordinaire, quoiqu'il se fût engagé par écrit à ne recevoir que demi-charge, et qu'il eût été payé en conséquence ;

mais la cupidité raisonne toujours mal, et très-souvent fait faire des sottises.

L'embouchure occidentale du Nil a plus de deux milles de largeur. Lorsque la mer n'est pas trop agitée par les vents de nord et d'ouest, et que l'on espère que le passage sera bon, il y a des mariniers, connus sous le nom de *reys du Bogas*, chargés de sonder et de reconnaître les endroits par où les germes peuvent passer. Ils montent un petit bateau nommé *cayasse*, qui porte deux ou trois petites voiles latines, et qui n'enfoncé pas au-delà de deux pieds.

Lorsque nous eûmes dépassé cette barre dangereuse, nous nous crûmes transportés dans une autre région : les eaux étaient calmes : le vent ridait à peine leur surface. Les rives du fleuve étaient peu élevées, et partout couvertes de verdure : un grand nombre de plantes et d'arbustes croissaient au bord de l'eau et dans les champs fertiles d'alentour. Le fleuve même était en quelques endroits orné de roseaux, de joncs, de souchets, de nénufars. Nous voyions plusieurs oiseaux pêcheurs; nous entendions au loin le ramage de quelques autres. Notre vue parcourait un horizon très-pur, dans lequel se dessinaient à droite et à gauche quelques dattiers isolés,

et au devant de nous des forêts de ces arbres. L'air était embaumé ; nous respirions les parfums de l'oranger , du citronnier et du henné , qu'un vent léger nous apportait des jardins de Rosette.

Ce vent jusqu'alors favorable ne nous permettant pas d'aller plus loin , nous mouillâmes avec les autres germes à la rive occidentale du Nil. Les mariniers s'empressèrent comme nous de mettre pied à terre , et de faire un repas très-frugal et fort court. Après ce repas, les vieillards et les chefs continuèrent à fumer et à prendre du café, tandis que les jeunes gens exécutèrent des danses lascives ou guerrières, ou chantèrent à l'unisson des chansons amoureuses. (*Planche 25.*)

Nous remarquâmes deux derviches qui s'étaient éloignés de la foule, et qui, entourés de plusieurs domestiques, jouaient le rôle de personnages importants. Ils s'étaient fait servir de la viande, du riz, des fruits secs, des friandises, tandis que les mariniers s'étaient contentés de dattes, de fromage et d'oignons.

A dix heures le vent passa tout à coup à l'ouest : aussitôt un cri général d'allégresse se fit entendre ; chacun courut à son bord. On se hâta de déployer les voiles : en un instant plus de soixante germes s'élancèrent sur

l'onde. Le vent n'était pas fort ; mais l'énormité des voiles les faisait tellement plier , qu'on était à peine à deux pouces de l'eau. Nous aurions été effrayés en pleine mer ; nous étions tranquilles sur le fleuve. La sécurité des marins nous prouvait d'ailleurs assez bien qu'il n'y avait aucun danger.

Nous dépassâmes en un clin d'œil les deux châteaux destinés autrefois à défendre l'entrée du Nil. Nous laissâmes à gauche une île assez grande. Nous vîmes partout des prairies, des dattiers, des cultivateurs et des troupeaux. Bientôt nous aperçûmes Rosette et les nombreux bateaux qui se trouvaient tout le long de son quai. Nous prîmes place à côté d'eux, en face de la maison du citoyen Arnaud, négociant, agent provisoire de la République. Notre germe n'était pas encore amarrée que nous le vîmes paraître, et s'avancer vers nous pour nous inviter à prendre un logement chez lui en attendant notre départ pour le Caire.

Rosette, nommée Raschid par les Arabes, est située en plaine, sur la rive gauche du Nil, à cinq ou six milles de l'embouchure occidentale de ce fleuve : elle a trois ou quatre cents pas de largeur de l'est à l'ouest, et un mille de longueur du nord au sud. Sa population excédait vingt-cinq mille habitans il

y a quelques années ; mais depuis la grande peste de 1783 , et les deux famines qu'elle a éprouvées en 1784 et 1793 , et surtout depuis que les beys régnans ont entièrement ruiné le pays par des impôts excessifs , des extorsions fréquentes et des avanies multipliées , la population de Rosette doit être à peine évaluée à douze mille âmes. On ne voit que ruines à l'extrémité occidentale de la ville ; et dans les plus beaux quartiers , sur le quai même , les maisons y ont si peu de valeur , que l'on ne retire pas , en les vendant , la moitié du prix des matériaux qui ont servi à les construire.

On compte à Rosette une trentaine de familles catholiques , venues depuis peu de la Syrie ; autant de familles grecques originaires d'Égypte , et environ deux cents familles juives très-pauvres. Le nombre des Turcs y est peu considérable.

Il y a autour de la ville quelques jardins plantés sans ordre , sans symétrie , dans lesquels on remarque le citronier , l'oranger , le cédrat , la bigarrade , le bananier , l'abricotier , le pêcher , le grenadier , le henné , le sébestier. On y voit entremêlés des dattiers dont la cime s'élève bien au dessus des autres arbres , et quelques myrtes qui croissent à la hauteur de nos pruniers. Nous y avons ap-

perçu le mûrier blanc, le mûrier noir, l'olivier et quelques pieds de tamarins.

Ces jardins, ainsi ombragés et rafraîchis par l'eau que l'on y introduit fréquemment, plaisent beaucoup dans un pays très-chaud, naturellement privé d'arbres ; mais ils sont peu soignés, et ne produisent pas ce qu'on devrait en attendre. Le peuple est si opprimé, qu'il n'ose se montrer ni trop riche ni trop industrieux : il craint toujours d'exciter la rapacité des beys et de leurs officiers. Depuis longtemps, par exemple, on ne plante plus des orangers et des bananiers, parce qu'ils étaient un motif de vexation. Les Mamelucks puissans exigeaient souvent les oranges et les bananes sans indemnité ou à vil prix. Souvent aussi ceux d'entre eux qui voulaient avoir un jardin au Caire, forçaient les propriétaires des jardins de Rosette et de Damiette à leur donner gratuitement des pieds d'orangers, à les arracher eux-mêmes et à les transporter jusqu'au fleuve. A la moindre plainte de ces malheureux, le Mameluck leur faisait donner en paiement des coups de bâton sous la plante des pieds.

Les sables que les vents de sud amènent chaque année des déserts s'amoncellent au sud-ouest de Rosette, et y forment divers

monticules qui menacent d'ensevelir un jour la ville. Il est curieux de voir la cime des dattiers suivre le progrès des sables et s'élever à une hauteur que ces arbres n'auraient jamais atteinte s'ils avaient crû en liberté.

Les monticules qui sont au sud se prolongent le long du Nil, et paraissent plus anciens que les autres. Il y a, sur le plus grand (1), beaucoup de sépultures, et une tour carrée, bâtie par les Arabes, d'où l'on peut observer la marche des navires qui passent le long des côtes, ou qui manœuvrent pour entrer dans le fleuve. C'est au bas de ce monticule que furent trouvées les colonnes dont parle Savari; et c'est ici que l'on doit placer Bolbitine, que l'on sait avoir été bâtie sur la seconde branche du Nil.

Les terres situées au nord de la ville, et celles qui sont à l'est dans le Delta, sont plantées de dattiers ou semées en riz et en trèfle. On y cultive aussi l'abélasis (2), le lin, le sésame, la colocasse et diverses plantes potagères. L'orge et le blé y sont rares, et ne sont semés que sur les bonnes terres que l'on ne peut arroser.

(1) Il est nommé Abou-Mandour.

(2) *Cyperus esculentus*.

Les dattiers sont plantés en quinconce à la distance de cinq à six pas les uns des autres. Le produit annuel de cet arbre est de cent à cent vingt paras dans les terres arrosées, et de quarante à cinquante dans celles qui ne le sont pas. Les plantations se font avec les caïeux que l'on retire du pied des vieux arbres. Si le caïeu est vigoureux et un peu gros, cinq à six années suffisent pour qu'il soit en plein rapport. On plante ordinairement un pied mâle pour vingt pieds femelles; et quoique la fécondation de celles-ci dût s'opérer assez bien par le transport naturel des poussières séminales, les Arabes, qui craignent que la plupart des fruits n'avortent, placent avec soin, au milieu de chaque régime femelle, un brin tiré du régime mâle, qu'ils fixent avec un fil au moment de la fleuraison. Cette opération a lieu dans les premiers jours de germinal. Le fruit commence à mûrir à la fin de fructidor. Celui que l'on mange frais, en vendemiaire et brumaire, est excellent, très-sain, très-nourrissant et de très-facile digestion. Les dattes que l'on veut conserver sont préparées à Rosette d'une manière particulière; elles sont ouvertes par le milieu, séchées, comme les autres, au soleil, et ensuite entassées et pour ainsi dire pétries dans

des couffes. On en forme des gâteaux assez grands, que l'on vend dans les bazards, ou que l'on transporte en Syrie et à Constantinople.

Un champ destiné à la culture du riz doit être bien uni, et avoir un rebord en terre qui en forme une sorte de réservoir. On laisse à ce champ deux ouvertures, l'une pour introduire l'eau, et l'autre pour l'évacuer. Au commencement de germinal on coupe le trèfle qu'on y a semé l'année précédente : on laboure à la charrue ; on introduit un demi-pied d'eau, ensuite on unit la terre au moyen d'un tronc de dattier que deux bœufs traînent en travers ; et tandis qu'on prépare ainsi la terre on met le riz dans des couffes, et on le plonge pendant huit jours dans le fleuve pour le faire germer : on le sème dans cet état un peu dru, afin de pouvoir en arracher une partie, et en planter un champ aussi étendu que le premier. Cette opération a lieu en prairial, environ cinquante jours après que le riz est semé. Tous les deux ou trois jours on évacue l'eau des rizières pour en introduire de nouvelle ; ce qui contribue sans doute le plus à la bonne qualité de cet aliment, et ce qui fait que le riz d'Égypte est infiniment supérieur à tous ceux qu'on récolte dans des lieux marécageux. Il

est mûr et en état d'être coupé en vendemiaire. Il produit ordinairement de vingt à trente pour un.

Dès que le riz est coupé, on sème du trèfle sans labourer ni préparer la terre. On fait pendant l'hiver trois ou quatre récoltes, suivant que la saison est plus ou moins favorable, et l'on sème de nouveau le riz en germinal, mais le plus souvent on laisse le trèfle encore un an ; ce qui est beaucoup plus productif.

On sème en germinal l'abélasis dans les champs de dattiers : on l'arrose de tems en tems, et on le récolte à la fin de l'été. Les femmes et les enfans aiment beaucoup la racine tubéreuse de cette plante ; ils en mangent de tems en tems, et en ont presque toujours dans leurs poches. L'abélasis est doux, émulsif, nourrissant, beaucoup plus agréable que la noisette, à laquelle on peut le comparer pour la saveur : il est aussi bien moins indigeste. On en fait une grande consommation dans toute l'Égypte, et ce n'est qu'aux environs de Rosette et de Damiette qu'il est cultivé. Nous croyons que cette plante réussirait très-bien dans le midi de l'Europe.

La colocasse, dont la racine tubéreuse acquiert la grosseur d'une orange, est plus cultivée aux environs du Caire, que dans les champs

et les jardins de Rosette. On la multiplie en la coupant par morceaux et la mettant en terre à un pied de profondeur. Plantée à la fin de prairial, elle est bonne à manger en vendémiaire : les marchés du Caire sont couverts de cette racine pendant tout l'hiver, comme ceux du nord de l'Europe le sont de la pomme de terre ; mais au lieu que celle-ci est douce et fade, l'autre est naturellement âcre et un peu corrosive. On est obligé, avant de la faire bouillir, de la couper en morceaux et de la bien laver dans une forte saumure. Préparée ensuite au beurre ou au gras, seule ou avec de la viande, et relevée par des aromates, elle est agréable, nourrissante et de facile digestion.

Les eaux du fleuve, aux environs de Rosette, s'élèvent chaque année de deux pieds et demi à trois pieds ; ce qui leur permet d'entrer dans les canaux, et de se répandre sur les terres basses, disposées de manière à les recevoir. Les bords du Nil et des canaux, un peu plus élevés que ces terres, ne sont pas ordinairement inondés. On introduit l'eau dans les champs pendant le reste de l'année, au moyen de deux roues que des buffles font tourner, mais pour cela il faut être à portée du fleuve ou de quelque canal.

L'industrie des habitans de Rosette, toute comprimée qu'elle est par un gouvernement injuste et oppressif, n'est pas seulement dirigée vers l'agriculture ; elle se porte aussi vers la navigation, le commerce et les arts. Depuis que le canal d'Alexandrie n'est plus navigable, presque toutes les marchandises qui entrent en Égypte ou qui en sortent, passent par Rosette, et sont déposées pendant quelques jours dans les magasins des négocians. Celles que les germes apportent, sont transportées au Caire sur des bateaux nommés *maches*, qui enfoncent moins que les germes, et qui sont plus propres à la navigation du Nil. La mache n'est pas pontée ; elle a une chambre élevée, spacieuse, vers la poupe, et porte, comme l'autre, une voilure triangulaire d'une grosseur considérable. Elle est montée de huit à dix hommes toujours occupés à diriger ses voiles, à la dégager des sables où elle s'engrave quelquefois, et à la remorquer lorsqu'elle a le vent contraire ; ce qui arrive souvent à cause des sinuosités que fait le fleuve.

Les négocians établis à Rosette ne sont que les facteurs de ceux du Caire, parce que c'est à la capitale que sont versées presque toutes les denrées de l'Égypte, que sont déposées les
marchandises

marchandises qui viennent de l'Arabie et des Indes par la Mer-Rouge : c'est là qu'aboutissent les caravanes de la Nubie et de l'Éthiopie ; c'est là enfin où se fait la plus grande consommation. On va voir cependant par l'énumération des objets manufacturés à Rosette, et par les produits de son sol, que cette ville tient un rang assez important parmi les villes de l'Égypte.

Quoique le nombre des métiers ait considérablement diminué depuis quelques années, on en compte encore deux cents pour la fabrication des toiles de coton et lin, connues sous le nom de *dimittes*, et distinguées dans le commerce, en *mi-fines*, *fin*es et *surfin*es. Elles passent presque toutes en France par la voie de Marseille.

Il y a encore vingt métiers pour les *dimittes* rayées de bleu. Elles se consomment en Égypte : il en passe fort peu en Barbarie.

Il y a cinquante métiers pour les toiles de lin, dites *maugrebines*. On en fait des chemises, des cousinières, des rideaux. Elles passent en Barbarie et dans tout le Levant. On en fait aussi de fines, rayées de bleu ou de rouge, plus particulièrement destinées à des rideaux et à des cousinières.

Il y a trente métiers pour des toiles de coton, larges et grossières, employées à la doublure d'habillemens orientaux. On en teint quelques-unes en rouge. Elles se consomment en Égypte.

On fabrique des serviettes unies en lin, dites *foutes* : elles sont courtes et étroites, et se consomment dans le pays.

Le coton employé aux fabriques vient de Chypre, de Syrie et de Damanhour. On apporte de cette dernière ville une grande quantité de coton filé, dont une partie est employée aux étoffes fines, et l'autre est envoyée à Marseille et à Livourne. Le coton filé grossier est apporté par les fellahs des villages voisins. Il n'y a à Rosette, dans ce moment, que huit filatures.

On apporte aussi de ces villages des fagots de lin pour les faire nétoyer, et les rendre propres à être emballés. Il y a douze magasins qui emploient chacun à cet objet environ trente ouvriers. Ce lin passe à Alexandrie, d'où il est transporté à Livourne, à Constantinople et en Barbarie.

Il y a douze fabriques où l'on extrait l'huile de lin, et quatre où l'on extrait l'huile de sésame : ces deux huiles sont consommées dans le pays. Les fellahs n'en connaissent pas d'au-

tre, tant pour manger que pour brûler. Il n'y a que les riches qui mangent l'huile d'olive, qu'on apporte de Tunis et d'Alger. Le marc des huiles de lin et de sésame sert à la nourriture des bœufs, des buffles, des moutons et des chèvres. On mêle l'huile de lin avec la poix que l'on tire de Mételin et de la Caramanie pour en faire une sorte de goudron.

Il y a cinquante fabriques occupées à nettoyer le riz que l'on récolte dans le territoire de Rosette : trente se servent de bœufs ou de buffles pour tourner les roues ; les vingt autres emploient des hommes. Dans celles-ci le riz n'est pas si bien nettoyé, et n'acquiert pas la blancheur qu'on parvient à lui donner dans les autres. On est ici dans l'usage d'ajouter au riz environ un sixième de sel marin. On évalue à cent cinquante mille ardebs (1) la quantité de riz que Rosette fournit annuellement, et à cinq cents ardebs la quantité d'abélazis qu'on y récolte. Le premier passe presque tout à Constantinople ; le second se répand dans l'intérieur de l'Égypte : on en porte une très-petite quantité en Syrie et à Constantinople.

(1) L'ardeb de riz pèse de quatre cent soixante-dix à quatre cent quatre-vingts livres, poids de Marseille.

Il sort également une très-grande quantité de dattes et de citrons.

Parmi les objets d'histoire naturelle que nous avons eu occasion de remarquer à Rosette, l'ichneumon (1) doit tenir le premier rang. Il est connu sous le nom de *rat de Pharaon*, et vénéré pour ainsi dire comme un être bien-faisant. Il fréquente les jardins, les prés et les rizières ; mais il se tapit plus volontiers parmi les joncs et les roseaux, d'où il s'élance sur les poules d'eau, les hérons, les canards, et sur tous les oiseaux aquatiques. Il se nourrit aussi de grenouilles, de lézards et de serpents. Il nage avec facilité au moyen de ses pieds un peu palmés, entre dans les canaux, et y attrape souvent des poissons, dont il est très-friand. Il se glisse quelquefois dans les poulaillers, y mange les poules et leurs œufs. Aussi adroit et peut-être aussi patient que le chat, il diminue le nombre des rats, qui se multiplient beaucoup en Égypte. On nous a assuré que, dans le Saïd, l'ichneumon était gardé dans les maisons pour y détruire ces animaux incommodes et malfaisants. Nous avons appris aussi d'un capitaine de navire, qu'un ich-

(1) *Viverra ichneumon*. Linn. Grande mangouste de Buffon.

neumon mis à son bord avait dans peu de jours détruit tous les rats qui s'y étaient extraordinairement multipliés.

Quel que soit le merveilleux que les Grecs ont répandu sur l'histoire de l'ichneumon, il est bien certain qu'il ne fait point d'autre mal au crocodile, si ce n'est de dévorer ses œufs. C'est peut-être aussi sous ce point de vue que les Égyptiens l'avaient rangé parmi leurs animaux sacrés. On le trouve assez bien représenté sur le beau sarcophage conservé dans l'ancienne église grecque de saint Athanase à Alexandrie, et parmi la plupart des hiéroglyphes que l'on trouve sur divers monumens.

L'ichneumon est farouche, puant et très-vorace ; il grogne comme le chat lorsqu'il craint qu'on ne lui enlève sa proie, et a en outre un cri de colère, semblable à une sorte de glapissement qu'il fait entendre lorsqu'on l'inquiète ou lorsqu'un chien l'approche de trop près. Ce cri est ordinairement suivi d'un coup de dent.

L'ichneumon grossit un peu plus qu'un chat ; il est fort et se défend contre les chiens de chasse. Nous en avons nourri un pendant six mois : il préférerait la viande crue à celle qu'on avait fait cuire ; mais il était encore plus avide de la chair de poisson. Il mangeait avec

voracité les œufs crus ou cuits, et même durcis. Il ne voulait goûter ni le pain, ni le riz, ni les fruits, ni aucun autre végétal, si ce n'est le sucre. Nous avions l'attention de ne pas le laisser manquer d'eau; car quoiqu'il en bût fort peu, il se plaisait néanmoins à y tremper ses pieds et à s'en arroser le corps. Sa chair est réputée fort mauvaise par les gens du pays, et sa fourrure ne peut pas être estimée à cause de la roideur de son poil.

Nous avons trouvé sur les sables à l'ouest de Rosette, un scinque qu'on ne doit point confondre avec celui à *cinq raies* (1) de l'Amérique septentrionale. (*Pl.* 29, *fig.* 1.) Il a de huit à dix pouces de long. Tout le corps est couvert de petites écailles imbriquées, disposées en losange : il est d'un gris vert-foncé, luisant en dessus, avec cinq bandes longitudinales jaunes; celle du milieu du dos est plus large et plus foncée que les autres. Les trois supérieures naissent derrière la tête, et vont se perdre au commencement de la queue : les deux latérales se prolongent sous les yeux, et vont, comme les autres, se terminer à la base de la queue. Le dessous du corps est d'un jaune-sale. Les pattes sont

(1) *Lacerta quinque lineata*. Linn. *Syst. nat.*

courtes; les doigts sont minces, terminés par un petit ongle crochu. La queue est plus longue que le corps.

Ce scinque (1) court assez vite : il creuse son trou dans le sable.

(1) *Scincus vittatus*, *suprà griseo-virescens*; *vittis quinque flavis*, *intermedia majori obscuriori*; *caudâ corpore longiore*. Tab. 29, fig. 1.



CHAPITRE VI.

*Départ de Rosette. Voyage sur le Nil.
Frayeur de notre janissaire. Fouah.
Canal de Menouf. Terranéh. Pointe
du Delta. Vue des pyramides. Bou-
lac. Arrivée au Caire.*

Nous quittâmes Rosette le 29 ventôse à onze heures du matin, et nous nous embarquâmes sur une mache légèrement chargée. Le vent soufflait du nord : les eaux du fleuve étaient déjà très-basses, et partout aussi calmes que dans un bassin. Nous ne distinguons en aucun endroit le courant de l'eau, et nous voguions avec la plus grande rapidité.

Les rives du Nil, peu élevées vers Rosette, permettent de porter au loin les regards, et de jouir de la beauté des champs ; mais à mesure qu'on s'en éloigne, le lit du fleuve devient de plus en plus profond : les rives s'élèvent et la campagne disparaît. Il ne reste plus alors qu'un rideau uniforme de terre brune, qui serait extrêmement désagréable si l'on

n'apercevait encore les touffes de palmiers et de sycomores qui entourent les villages situés près du fleuve, sur une butte factice; si l'on ne rencontrait de tems en tems quelques-unes de ces îles qui se montrent chaque année à mesure que les eaux baissent, et sur lesquelles le laborieux fellah vient semer avec confiance les graines des diverses sortes de melons, de pastèques et de concombres, certain d'en recueillir les fruits avant la crûe du fleuve. A l'approche d'un village, on remarque avec intérêt les enfans des deux sexes, nus jusqu'à l'âge de puberté, jouant et folâtrant, près des eaux, sans craindre les effets d'un soleil très-ardent; et les femmes de tout âge, vêtues d'une simple chemise bleue, qui viennent au Nil, la cruche sur la tête; elles ôtent ordinairement leur chemise, la lavent, l'étendent, nagent quelques instans, puis la remettent encore mouillée, remplissent leur cruche, et se retirent sans faire attention au bateau qui passe, et au voyageur qui les regarde.

Tout, dans ce voyage, fournit matière à l'observation : tout distrait ou occupe ; tout amuse ou intéresse. Tantôt c'est un radeau fait d'un assemblage de citrouilles ou de cruches renversées, qui descend lentement; tantôt

c'est l'esquif élégant d'un Mameluk qui passe avec rapidité au moyen de vingt ou trente rames. Ici des mariniers dans l'eau jusqu'à mi-cuisse dégagent, en chantant, leurs bateaux échoués. Plus loin le Nil, se repliant sur lui-même, les oblige de louvoyer ou mettre pied à terre, et remorquer leur bateau jusqu'à ce qu'ils aient dépassé un angle trop aigu. Là des buffles que l'on vient de mettre en liberté courent à l'eau, et s'y plongent jusqu'aux naseaux, autant pour se rafraîchir que pour échapper au dard de l'oestre et du taon. Ici des pigeons rasent, comme l'hirondelle, la surface de l'eau, et, comme elle, remplissent leur bec sans s'arrêter : partout des oiseaux de toute espèce et en grand nombre font la guerre aux poissons, aux reptiles et aux vers.

Le vent ayant cessé de souffler au coucher du soleil, nous nous arrêtàmes au-delà d'un village nommé Métoubis. Nous continuâmes notre route le lendemain, et nous arrivâmes dans deux heures à Fouah. Cette ville, l'une des plus considérables de l'Égypte, sous la domination des Arabes, est située sur la rive orientale, à neuf ou dix lieues de la mer. Elle a beaucoup perdu de sa population et de sa splendeur depuis que Rosette est devenue l'entrepôt des marchandises qui remontent ou

descendent le fleuve. Il s'y fait cependant encore quelque commerce : on y fabrique des toiles, des marroquins ; on y fait des cordages, des ustensiles de ménage, et la plupart des habitans sont de très-bons mariniers.

L'île qui se trouve à l'occident de la ville, nous parut bien cultivée : elle est couverte de dattiers, d'orangers, de citronniers et de hennés.

Nous ne restâmes que quelques heures à Fouah. Le vent continuant de nous être favorable, nous déployâmes nos voiles et nous partîmes. Nous eûmes bientôt dépassé le canal qui conduit les eaux à Alexandrie, et celui qui va aboutir à Damanhour : le premier est à plus de deux lieues de Fouah ; le second est à deux milles plus loin, et part de Ramaniéh, poste que les Français ont depuis fortifié. Nous vîmes quelques villages peu considérables et beaucoup de terres incultes. Vers le milieu de la nuit, nous trouvant engagés dans les sables près de la rive gauche, notre janissaire, qui crut appercevoir des cavaliers arabes, fut si fort effrayé, qu'il poussa des cris horribles, et tira un coup de pistolet, autant pour se rassurer que pour faire peur à ceux qu'il voyait s'avancer. Nous fûmes à l'instant sur pied, et nous prîmes nos armes, bien

résolus d'en faire usage contre quiconque approcherait. Nous ne vîmes point d'ennemis. Il faisait si clair, que nous distinguions vers le rivage les roseaux que le vent agitait, et que le janissaire avait pris sans doute pour autant de cavaliers prêts à fondre sur notre bateau. Nous le plaisantâmes beaucoup : il s'excusa sur l'intérêt qu'il prenait à nous, et sur le serment qu'il avait fait au proconsul d'Alexandrie de nous ramener sains et saufs.

Il nous avoua qu'il ne pouvait surmonter la frayeur que lui causaient les Arabes du désert depuis une mésaventure qui lui était arrivée, en pareil cas, aux environs de Terranéh. Il nous dit que, dans cette saison, des troupes de cavaliers venaient fréquemment épier le moment où les bateaux échouaient, pour fondre sur eux et les piller. Notre navigation fut pourtant fort heureuse : nous descendîmes à terre assez souvent, malgré l'opposition de notre janissaire. Nous entrâmes dans plusieurs villages. Nous ne vîmes point de cavaliers arabes ; personne ne nous insulta : les fellahs nous parurent fort doux, et très-empressés à nous procurer ce que nous leur demandions. Quant aux femmes, elles sont laides et farouches. Lorsque nous les surprenions, leur premier mouvement était de ca-

cher leur figure au moyen de la chemise, sans faire attention qu'en nous déroband la vue de leur visage, elles nous montraient complètement ce que les femmes cachent avec soin partout ailleurs.

Nous nous trouvâmes le 1^{er}. germinal, au lever du soleil, à l'endroit où le canal de Menouf vient aboutir. Il était très-considérable, et recevait presque toutes les eaux de la branche orientale du Nil, au point que Damiette était menacée de stérilité. Déjà l'on ne pouvait plus arroser ses jardins, et l'inondation périodique ne permettait presque plus aux eaux de se répandre sur les terres qui se trouvent à portée de cette branche. Pendant quelques années les beys régnans ordonnèrent quelques travaux pour reverser les eaux à l'orient du Delta; mais ce ne fut qu'un prétexte pour exiger de l'argent des habitans, et un motif de vexation encore plus fâcheux pour eux que la stérilité dont leurs champs étaient menacés. Cependant comme le mal allait toujours croissant, et que les cultivateurs des terres situées sur la branche orientale se trouvaient dans l'impossibilité, non-seulement d'acquitter la contribution forcée à laquelle on les soumettait, mais même les impôts ordinaires, Mourad et Ibrahim senti-

rent que la source de leurs extorsions était tarie, et alors ils dépensèrent réellement les sommes que ces travaux nécessitaient. Nous avons appris qu'à l'arrivée des Français en Égypte, en l'an 6, les eaux du fleuve se distribuaient également dans les deux branches qui forment le Delta, et que le canal de Menouf n'avait plus que la quantité d'eau convenable à la navigation et à l'arrosement des terres.

Nous vîmes dans cette journée, moins d'habitations et moins de cultures que les jours précédens. Nous remarquâmes au loin, à gauche, le coteau blanchâtre qui sépare l'Égypte cultivable du désert de la Lybie. Nous mouillâmes pendant la nuit à la rive orientale, et le 2 au matin nous vîmes nous arrêter quelques heures à Terranéh.

Cette ville est peu étendue, peu peuplée, et bâtie en terre, comme tous les villages que nous avons vus sur l'une et l'autre rive du fleuve : elle est le lieu du rendez-vous des caravanes qui vont chaque année, au commencement de l'hiver, retirer le natron des lacs situés à douze ou quinze lieues à l'occident de cette ville. Une partie de ce natron passe au Caire, où il est employé à la fabrication du verre et au blanchissage du lin ;

l'autre partie, beaucoup plus considérable, est envoyée à Alexandrie, d'où on l'embarque pour Marseille et pour Livourne.

A peine eûmes-nous mis pied à terre, que des Juifs vinrent nous offrir un grand nombre de médailles en cuivre, récemment trouvées aux environs de la ville. La plupart d'entre elles étaient fortement oxidées : on lisait bien, dans les autres, les noms des empereurs Probus, Aurélien et Carinus.

On sait que la ville moderne est bâtie à peu près sur les ruines de l'ancienne Térénuthis.

Le vent de nord renforça ce jour-là, et accéléra notre marche. Nous découvrîmes dans la soirée les deux grandes pyramides de Gizéh, et nous dépassâmes avant la nuit la pointe du Delta, que les Arabes nomment *Batn-el-Bakara*, le ventre de la biche. C'est ici que le Nil se sépare en deux branches à peu près égales, et c'est ici peut-être que devrait être placée la capitale de l'Égypte.

Cette position offrirait une infinité d'avantages que l'on ne trouve point au Caire. En effet, on est surpris de voir la capitale de l'Égypte à plus de demi-lieue du Nil, et à l'entrée d'un désert; de la voir très-voisine du Mokatan, montagne blanche, dénuée de verdure, qui intercepte le vent, réfléchit les rayons du

soleil , et augmente par-là considérablement la chaleur de l'air ; montagne qui domine la ville et le château , et qu'il faudrait entièrement fortifier pour mettre le Caire en état de soutenir un siège.

Une ville serait ici entourée d'eau et de terres cultivées ; elle serait à la tête du Delta , à la tête de cette partie de l'Égypte qui sera toujours la plus peuplée et la plus productive : le vent rafraîchissant n'y trouverait aucun obstacle ; la chaleur y serait moins forte , l'air plus pur , le coup d'œil plus agréable.

Défendue par les deux branches du Nil et par un fossé large et profond que l'on creuserait à sa partie nord , elle serait à l'abri de toute insulte de la part des Arabes. Elle résisterait de même à une armée qui en ferait le siège : elle pourrait être secourue de la Haute-Égypte par le Nil ; de la basse , par ses deux branches ; de l'intérieur , par une infinité de canaux. Le commerce pourrait y être aussi étendu que les circonstances et l'état de prospérité l'exigeraient , et l'on y épargnerait les frais de transport qu'il en coûte aujourd'hui pour aller de Boulac au Caire. Un autre avantage qui en résulterait , c'est que les eaux pourraient toujours être également distribuées dans les deux branches , et porter également la

la fertilité à l'orient et à l'occident de la Basse-Égypte.

Si les Arabes, sous les Fatimites, choisirent une position aussi défavorable que le Caire pour y bâtir la capitale de l'Égypte, c'est que Fostat venait d'être incendié pour qu'il ne tombât pas entre les mains des croisés, qui en 564 de l'hégire s'avançaient pour en faire le siège. Fostat ou le vieux Caire avait été construit par Amrou, général d'Omar, pour remplacer Memphis; et Memphis, comme on sait, était à quatre lieues au sud-ouest sur la rive occidentale du fleuve.

La position de cette ville était favorable aux anciens Égyptiens. Elle était près du coteau où se trouvent les pyramides, sépulture des rois, et où tous les habitans avaient la faculté de creuser leurs tombeaux. Elle était placée entre la haute et la Basse-Égypte, non loin du Fayoum, province riche et peuplée. D'ailleurs, les Égyptiens avaient occupé la Haute-Égypte avant de s'être répandus dans la basse : Thèbes fut pendant long-tems leur capitale : ils choisirent ensuite la position de Memphis comme étant plus centrale; et si Alexandrie, sous les Grecs et les Romains, prit un accroissement considérable et devint le chef-lieu de toute l'Égypte, elle en fut

redevable à ses deux ports et aux encouragemens que ces peuples accordèrent au commerce maritime.

Tant que le jour dura, nos yeux restèrent fixés sur les deux grandes pyramides de Gizeh, sur les deux plus majestueux monumens de l'antiquité. Plus on les considère, plus on est étonné qu'un peuple ait pu exécuter des travaux si fort au dessus du pouvoir ordinaire des hommes. Que de bras il fallut arracher à l'agriculture, aux arts, au commerce ! Que de trésors il fallut dépenser ! Mais quel fut le motif qui fit élever les pyramides ? A-t-on voulu se procurer un méridien impérissable ? Une seule eût suffi. Les a-t-on voulu ériger en l'honneur de l'astre bienfaisant qui éclaire le monde ? On ne les eût pas autant multipliées. A-t-on voulu seulement déposer dans chacune d'elles les dépouilles mortelles d'un roi ? Dans ce cas, est-ce l'orgueil ou la piété ? Est-ce la flatterie des grands ou la reconnaissance du peuple, qui fit employer presque sans interruption plus de cent mille ouvriers à creuser les entrailles de la terre, en extraire des pierres d'une énorme grosseur, les entasser les unes sur les autres, et former ces montagnes qui se sont conservées intactes jusqu'à présent ? Ces monumens, qui attestent l'opu-

lence des rois, sont-ils un témoignage de leur sagesse ? Furent-ils élevés, après leur mort, par une contribution volontaire ? ou bien ces travaux furent-ils ordonnés de leur vivant ? Le peuple fut-il accablé d'impôts ? Chaque pierre fut-elle arrosée de larmes ? Aristote les regarde comme des monumens de tyrannie. Les rois ne furent portés à cette dépense, selon lui, que pour appauvrir leurs sujets, que pour les accabler sous le poids d'un travail pénible et continuel, capable d'énervier leurs facultés, et leur ôter tout moyen de se révolter.

Celui qui ne verrait dans les pyramides que la grandeur des rois qui en conçurent le projet, et du peuple qui vint à bout d'en couvrir le sol de l'Égypte, aurait, selon nous, une bien fausse idée de la véritable grandeur d'une nation. Nous lui demanderions si, lorsqu'elles furent bâties, il ne restait plus de canaux à creuser, de routes à réparer, de ports à former, de marais à dessécher ; si le peuple était parvenu au plus haut degré de prospérité ; car la vraie grandeur dans l'homme qui gouverne, c'est de faire des deniers publics l'emploi le plus utile à tous ; c'est d'avoir une marine en bon état, une armée sur un pied respectable ; c'est d'honorer l'agriculture, encourager les arts,

favoriser les sciences : et la vraie grandeur dans un peuple, c'est d'être toujours prêt à faire les sacrifices que les besoins de la patrie exigent ; c'est d'avoir une opinion réfléchie, raisonnable, uniforme, qui régisse elle-même le roi, les magistrats ; qui les maintienne dans les bornes de leur devoir, qui écarte surtout de leur entour les adulateurs, qui sont le fléau le plus dangereux des États, qui sont toujours prêts à applaudir aux caprices, aux sottises, aux impertinences de l'homme puissant ; car sans eux, point de tyrannie ; sans eux, point d'actes arbitraires ; sans eux, point d'injustices. Que, par la force de l'opinion, un peuple entoure d'hommes sages le plus méchant roi de la terre, il deviendra bon ou sera obligé de le paraître.

Ces réflexions nous accompagnèrent jusqu'à Boulac, où nous mouillâmes vers les dix heures du soir, le quatrième jour de notre départ de Rosette.

Boulac est un village assez étendu, où abordent toutes les marchandises qui viennent de la Basse-Égypte ou qui descendent du Saïd. Il est sur la rive droite du Nil, à une demi-lieue du Caire et à cinq du Delta. Le vieux Caire ou Fostat est à une très-petite lieue au sud.

Le 3, au matin, le citoyen Magallon, averti de notre arrivée par un de nos mariniers, nous envoya un drogman et un janissaire, et nous nous rendîmes auprès de lui.

Je n'entreprendrai pas de décrire le Caire, la seconde ville de l'Empire othoman par sa population, ses richesses, ses édifices, son commerce et le luxe des habitans. Je laisse ce soin aux Français qui y ont séjourné pendant trois ou quatre ans, et qui ont eu les facilités que nous voyageurs ne pouvions avoir lorsque la hache du despotisme planait sur nos têtes.

Nous devons cependant dire que, quelque injuste et vexatoire que fût la conduite des beys à l'égard des négocians français, nous eûmes tous les moyens de voir le Caire dans le plus grand détail. Nous parcourûmes à notre aise le château situé à l'extrémité de la ville, sur un monticule qu'on doit regarder comme une continuation du Mokatan, colline stérile, désagréable à voir, qui se trouve à un demi-quart de lieue au sud. Le puits de Joseph, ainsi nommé vulgairement, creusé dans l'intérieur de ce château, fixa quelques momens notre attention.

Nous fûmes à la Matarée et sur le sol d'Héliopolis, où se trouve le superbe obélisque

encore debout , de granit thébaïque. Nous portâmes nos pas jusqu'aux environs du lac des Pèlerins, dans lequel sont versées les eaux du canal qui traverse le Caire.

L'île de Raouda , située entre le vieux Caire et Gizéh , n'échappa point à nos recherches : c'est à son extrémité méridionale qu'est le *mékias* ou nilomètre. Le bâtiment qui le contient, n'a rien de remarquable : il consiste en un édifice carré, d'une vingtaine de pieds de largeur, au milieu duquel on voit une colonne octogone, où sont marquées les coudées qui indiquent la hauteur des eaux lors des inondations. Ces coudées sont divisées en vingt-quatre parties, et on assure que la colonne l'est en vingt-quatre coudées. On ne pouvait en compter que onze et demie au dessus du niveau des eaux quand nous l'avons vue : il en restait donc douze et demie au dessous de ce même niveau. Cet édifice, au reste, est très-mesquin et fort mal entretenu.

La mosquée, qui est adossée à sa face ouest, est extrêmement dégradée : elle est spacieuse, de forme carrée, découverte au milieu, et ornée d'un assez grand nombre de colonnes d'une petite proportion. Les salles qui se trouvent à l'est du mékias sont également dégradées : on les regarde comme les restes du pa-

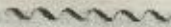
lais et de la forteresse que *El-Mélik el-Saleh* fit bâtir pendant son règne , depuis 637 , jusqu'en 647 de l'hégire. Cette position est effectivement la plus favorable des environs du Caire pour un palais , et la plus susceptible d'être ornée et embellie.

L'allée de sycomores , qui se prolonge depuis le mékias jusqu'au milieu de l'île , n'est composée aujourd'hui que d'un seul rang d'arbres , dont pas un n'est bien aligné ni également espacé : elle n'est remarquable que par l'ombrage qu'elle procure et par la croissance que ces arbres ont prise , quoiqu'ils aient , à ce qu'on assure , moins de cinquante ans (1). Cette allée présente aussi un fait assez curieux. Quelques-uns de ces arbres étant fort rapprochés les uns des autres , leurs branches se sont croisées : le frottement a entamé en plusieurs endroits leur écorce , et il en est résulté une réunion des deux branches par une sorte de greffe naturelle ; ce qui n'arrive guère que sur des arbres dont le bois est mou et le suc abondant.

Mourad-bey , à qui on avait conseillé d'avoir une marine formidable au Caire , tant

(1) Le cit. Grobert ne leur donnait que vingt-huit ans en l'an 9 ; ce qui nous paraît peu vraisemblable.

pour effrayer les Mameluks que pour se rassurer lui-même, et se procurer, en cas d'événement, une retraite inaccessible aux autres, avait fait abattre un grand nombre de ces arbres, et en avait fait construire une frégate percée pour quarante canons, quoiqu'elle ne fût pas capable d'en porter vingt. C'est ainsi que, pour se procurer un épouvantail, cet ignorant Circassien avait dégradé le seul endroit de promenade qui fût aux environs du Caire; car, si l'on excepte quelques jardins plantés en palmiers, orangers, abricotiers, cassiers, acacias, que l'on voit dans cette île et à la partie occidentale du Caire, tout le reste est nu, sec, poudreux et désert.



CHAPITRE VII.

Course aux pyramides. Gizéh ; cultures de sa plaine. Catacombes. Description du chéops ou grande pyramide. Remarques sur le chephren ou la seconde , et sur le mycérinus ou la troisième. Habitation d'un Marabou. Du sphinx.

VERS le milieu de germinal, le citoyen Magallon ayant obtenu de Mourad une lettre de recommandation pour le scheik arabe , sur les terres de qui nous devions aller, nous ne songeâmes plus qu'à nous procurer des guides et des montures, et faire des provisions pour cinq à six jours ; car notre dessein était non-seulement de nous rendre aux pyramides de Gizéh, mais encore de parcourir toute la plaine de Sakhara, d'entrer dans plusieurs catacombes, et de revenir par le lieu où l'on suppose, avec fondement, qu'était Memphis.

Deux jours suffirent pour nos préparatifs,

par les soins et l'intelligence d'un Italien nommé *Pietro Bosachi*, et plus ordinairement Coquelaure. Cet homme, domicilié depuis plusieurs années au Caire, était une espèce de *Cicerone*, fort gai, fort spirituel, un peu fou, assez brave, très-hardi, singeant le Mameluk, parlant arabe, donnant de l'argent ou menaçant de son sabre, suivant les personnes avec qui nous avions à faire; grand parleur, grand menteur, autrefois vendeur d'orviétan sur des treteaux en Italie, actuellement courtier, brocanteur, trafiquant, artiste et médecin, honnête homme d'ailleurs, et fort utile aux étrangers, surtout à ceux dont la bourse est bien garnie : heureusement la nôtre l'était alors.

Coquelaure eut bientôt réuni et apprêté cinq ou six pâtés, dix ou douze gigots de mouton, quinze ou vingt poules, trenté ou quarante pigeons, plusieurs langues enfumées, des fruits et des friandises du pays en assez grande quantité, et plus de deux quintaux de pain.

Nous croyions que notre caravane se bornerait à sept ou huit maîtres, et autant de domestiques, asiniers ou conducteurs. Nous fûmes agréablement surpris, en montant à cheval, de voir autour de nous plus de trente

personnes , parmi lesquelles plusieurs jeunes gens , fils ou commis de négocians. Il y avait aussi quelques étrangers , dont on nous fit avec raison le plus grand éloge.

Nous partîmes le 15 germinal après midi , et vîmes coucher à Gizéh , village peu étendu , situé sur la rive occidentale du Nil. Nous passâmes la nuit dans la maison d'un négociant , fort incommodés par les puces et les punaises qui s'y trouvaient en abondance , et surtout par le bacchanal que firent nos jeunes étourdis , à qui nous ne pûmes faire entendre que , pour ne pas altérer sa santé par les fatigues du jour , il était indispensable de reposer la nuit.

Mohammed-bey , et après lui Mourad-bey , ont voulu fortifier Gizéh par un mur d'enceinte flanqué de tours : ce dernier y passait une grande partie de l'année. Son palais était à l'extrémité nord du village , sur le bord du fleuve : il paraissait spacieux et fort bien entretenu. On nous dit qu'il y avait sur les derrières de ce palais des jardins fort vastes , plantés avec aussi peu d'ordre et aussi peu de goût que tous ceux qu'on voit aux environs du Caire.

Nous partîmes de Gizéh avant le jour : on compte de ce village aux pyramides environ

trois lieues (1). Le terrain est très-uni, et presque tout couvert des eaux du fleuve pendant l'inondation. Nous y tuâmes une sorte de gélinote (2) que nous voyions pour la première fois. La beauté de son plumage, d'un gris fauve, mélangé de noir ; sa gorge noire, tachetée de blanc et entourée de fauve ; sa poitrine rousse, bordée de noir ; son ventre blanc ; ses pieds garnis de plumes ; sa queue terminée par deux plumes longues et pointues, en font un des plus beaux oiseaux du désert.

Nous traversâmes le reste d'un canal que l'on voit tracé sur la carte de Danville, et qui, partant du lac Mœris, dans la province du Fayoum, passait à l'occident de Memphis, et allait se rendre au lac Maréotis. Il est presque entièrement comblé, et l'on doit vraisemblablement la conservation de ce qui en reste aux besoins des habitans, qui n'ont pas d'autre moyen de se procurer de l'eau pendant toute l'année.

Cette plaine, ainsi que toutes les terres de l'Égypte que le Nil couvre périodiquement de ses eaux, est très-fertile et très-productive.

(1) Seize mille pas selon le cit. Grobert ; le pas de deux pieds. Douze mille selon Pietro della Valle.

(2) *Tetrao alkata*. Linn.

Le carthame en fait la principale culture. On sait que les fleurs de cette plante, connue dans le commerce sous le nom de *safranum*, donnent une belle couleur rouge-orangée, qui fait la base du rouge végétal. La plus belle qualité de carthame que l'Égypte fournisse, est récoltée aux environs du Caire et dans la plaine de Gizéh.

Le trèfle à fleur blanche, les lupins, l'orge et le froment couvraient les champs qui n'étaient point semés de carthame. Les orges étaient déjà coupés, et les fromens étaient mûrs. Nous vîmes par intervalles des bosquets de dattiers; nous remarquâmes aussi des azédaracs, des acacias, des napcas, des tamaris arborescens et des mûriers, qui tous nous prouvèrent que si l'Égypte manque de bois pour les usages les plus ordinaires, c'est bien la faute des habitans. La nature, dans ce pays, favorise fort bien les moindres efforts de l'industrie. La terre et le climat se prêtent également à la culture d'un grand nombre d'arbres d'Europe, d'Amérique, d'Asie et des Indes.

La matinée fut calme, assez fraîche; mais l'air, qui parut un peu embrumé après le lever du soleil, fit craindre à nos compagnons de voyage un *khramsi* ou vent de sud, qui ne

tarda pas à se faire sentir, et qui nous incommoda beaucoup pendant tout notre voyage.

A mesure que nous nous approchions du coteau sur lequel les pyramides sont placées, le terrain changeait d'aspect et perdait de sa qualité. Le sable y dominait, et les terres étaient moins cultivées. Les pyramides, dont nous avons bien jugé la distance du Caire et de Gizéh, nous paraissaient alors plus éloignées qu'elles ne l'étaient : nous ne les voyions pas non plus aussi grandes qu'auparavant. Nous en attribuâmes la cause à leur forme et à notre position à leur égard. Peut-être aussi l'air, qui s'était un peu embrumé, contribuait-il à cette erreur d'optique.

Arrivés au pied du coteau, nous aperçûmes plusieurs ouvertures de catacombes qui y furent creusées autrefois. Les voyageurs qui sont venus aux pyramides, y ont en général fait peu d'attention : l'objet le plus frappant attirant tous leurs regards, ils ont négligé les curiosités de détail, dont le nombre est cependant très-considérable. Six mois ne suffiraient peut-être pas pour étudier avec soin les restes précieux qu'on peut découvrir depuis les premières pyramides de Gizéh, jusqu'aux dernières de Sakhara. Tout cet espace que les eaux du fleuve n'ont jamais couvert, et qui semble

avoir été destiné, depuis l'antiquité la plus reculée, à renfermer la dépouille mortelle des nombreux habitans de Memphis, présente partout des indices de souterrains qui se prolongent à l'ouest dans le désert, et des restes d'édifices à la proximité et à l'entour de toutes les pyramides. Celles-ci, considérées séparément, offrent aussi une grande variété dans leur grandeur, leur forme et leur construction : les unes ont été revêtues à leur extérieur, comme celles de Gizéh, d'une couche de beau granit rose; d'autres semblent avoir été privées de ce revêtement, telle que la pyramide à larges gradins, située entre Gizéh et Sakhara : toutes sont en pierre coquillère, hors une seule, qui est en briques : on en voit enfin qui ne semblent avoir été formées que par le rapprochement de gros blocs de pierres de taille, sans le mélange d'aucun ciment. Parmi les pyramides de Sakhara, il y en a que l'on prendrait pour des buttes de sable de forme pyramidale, attendu que les pierres de la superficie sont presque entièrement décomposées. Ce n'est qu'au sommet qu'on peut appercevoir encore les assises de maçonnerie, qui indiquent que ces monumens sont en tout semblables aux autres.

Quant aux catacombes, nous pouvons as-

sur, d'après ce que nous en avons vu, qu'elles sont infiniment plus curieuses que celles d'Alexandrie, puisque plusieurs d'entre elles offrent des hiéroglyphes sur leur ouverture extérieure et dans leurs cavités.

Après avoir monté au dessus du coteau, dont l'élévation est évaluée à cent pieds, on se trouve à peu de distance de la première pyramide, que l'on attribue au roi *Chéops*. Si l'on avance quelques pas, on apperçoit une grande tranchée ouverte dans le roc, qui semble avoir conduit anciennement, par une pente assez douce, à un souterrain actuellement comblé de sables. Nous avons conjecturé que c'est l'ouverture du canal dont parle Hérodote, qu'on avait creusé sous la roche pour amener par eau les matériaux qu'on retirait de la Haute-Égypte pour le revêtement des pyramides. Nous aurions bien désiré avoir le tems et les moyens de déblayer ces sables ; mais il fallut y renoncer et nous en tenir à des conjectures, faute de mieux.

Si l'on se détourne à gauche, on voit des restes d'anciens édifices que Maillet a cru appartenir à des temples, et qu'on reconnaît être de petites pyramides qu'on a tenté de démolir. On peut les comparer à de chétifs arbustes, croissant au pied du chêne le plus majestueux :

majestueux : il y en a trois à la face orientale, et deux à la face méridionale. Aucune d'elles n'a de portes ; mais quelques-unes ont de petites lucarnes carrées, à fleur de terre, dont l'usage n'est pas facile à deviner.

Hérodote nous apprend que celle du milieu fut bâtie par la fille de Chéops, roi d'Égypte. Ce roi, pour subvenir aux dépenses considérables que la grande pyramide lui occasionna, en vint au point de prostituer sa fille dans un lieu de débauche, et de lui ordonner de tirer de ses amans une forte somme d'argent. Non-seulement elle exécuta les ordres de son père, mais elle voulut aussi laisser elle-même un monument. Elle exigea en conséquence une pierre de tous ceux qui venaient la voir ; et c'est avec ces pierres que l'on bâtit la pyramide qui est au milieu des trois, et qui a un pléthre et demi de chaque côté.

Si l'on passe à la face nord de la grande pyramide, on voit, à une hauteur qu'on évalue à plus de soixante pieds au dessus de la base, une ouverture évidemment forcée : au dessous de cette ouverture se trouvent des décombres qu'on suppose avoir appartenu à la pyramide. On entre par un canal très-incliné, de cent douze pieds de long sur trois pieds quatre pouces de large, qui n'est pas

revêtu de marbre blanc, comme le dit Maillet; mais de pierre blanche calcaire assez tendre, noircie extérieurement par la fumée des torches que portent les curieux qui vont visiter ces monumens. Arrivé au bas de ce canal, on se détourne un peu à droite, par une route forcée de trente-deux pieds de long, et l'on reprend un canal ascendant de soixante-dix-sept pieds six pouces de long. Là on trouve un canal horizontal de cent dix-huit pieds, qui conduit à une chambre nommée vulgairement *chambre de la reine*, et une galerie ascendante de cent vingt-cinq pieds, par où l'on va à une chambre nommée *chambre du roi*.

Avant de prendre le canal horizontal inférieur ou la galerie ascendante supérieure, on remarque à droite un puits ovale de deux pieds et demi de diamètre dans un sens, et de trois pieds et demi dans l'autre, qu'on présume avoir communiqué au dehors. Il avait, selon Pline, quatre-vingt-six coudées de profondeur (1), et l'on croyait que les eaux du fleuve venaient y aboutir. Maillet a conjec-

(1) *In pyramide maximâ est intus puteus, octoginta sex cubitorum flumen illo admissum arbitrantur.* Pl. Hist. nat. lib. 36, cap. 12.

turé que c'est par-là que les ouvriers sont sortis après que les corps furent déposés dans la pyramide, et qu'on eut bouché toutes les issues pour que personne ne pût désormais s'y introduire.

La galerie qui conduit à la chambre du roi a environ vingt-cinq pieds de haut, et six et demi dans sa plus grande largeur, c'est-à-dire, au dessus des deux banquettes latérales, dont la hauteur est de vingt-huit pouces, et la saillie de dix-huit. La chambre du roi, qu'on présume être presque au milieu de la pyramide, et à un quart ou un tiers de sa hauteur perpendiculaire, a seize pieds de largeur, trente-deux de longueur et dix-neuf de hauteur. La partie supérieure ou le plafond est plat, et formé de neuf pierres seulement; les sept du milieu ont quatre pieds de large, et les deux des extrémités n'en ont que deux chacune : elles paraissent toutes de granit rose, ainsi que les parois des murs et le sarcophage qu'on y voit vers l'un des angles.

Sur les deux murs latéraux on apperçoit, en face l'un de l'autre, deux trous, l'un carré et l'autre ovale, auxquels Maillet a donné une destination assez singulière : le premier allait, suivant lui, par une ligne droite, jusqu'à l'ex-

térieur de la pyramide; il servait à donner de l'air aux personnes qui, par attachement ou par devoir, s'étaient enfermées vivantes auprès du corps de leur roi : c'est par-là qu'elles recevaient aussi les alimens dont elles avaient besoin. L'autre trou devait recevoir leurs excréments, qui tombaient dans un réduit profond, pratiqué au bas de la pyramide pour cet usage.

Cette conjecture d'un homme très-judicieux, qui a résidé long-tems au Caire, et a visité plusieurs fois avec la plus grande attention l'intérieur de cette pyramide, nous porta à faire quelques efforts pour reconnaître la direction de ces trous. Il nous parut qu'elle était d'abord horizontale, et qu'ensuite, à la distance de sept à huit pieds, ils s'élevaient l'un et l'autre vers le haut de la pyramide; car en y introduisant quelques bougies au moyen de nos cannes liées l'une à la suite de l'autre, nous vîmes, au fond, des pierres qu'on y avait jetées, dont une partie était cachée vers le haut et jamais vers le bas. La lumière d'ailleurs put s'élever dans l'espace que les pierres n'occupaient pas, et disparaître à nos yeux.

Le cit. Grobert croit que ces trous furent destinés à conserver des manuscrits ou des

aromates que l'on avait coutume d'ensevelir avec les morts.

La chambre inférieure n'a que dix-huit pieds de long sur seize de large ; le plafond n'est pas uni , mais formé de pierres qui s'avancent les unes en avant des autres , ainsi que la galerie qui conduit à la chambre supérieure. On voit sur le mur à gauche un enfoncement que Maillet croyait avoir été destiné à recevoir une momie. Cet auteur s'est encore trompé dans cette conjecture ; car cet enfoncement est terminé au bas par un canal carré , semblable à celui par où on arrive à la chambre de la reine , et qu'on peut présumer devoir conduire à une autre chambre dont aucun voyageur n'a fait mention. Nous avons tenté inutilement d'y pénétrer : ce canal est tellement obstrué par des décombres , qu'à peine on peut s'y glisser de toute la longueur du corps ; mais par le moyen des bougies allumées que nous y avons introduites , nous avons reconnu que ce canal est horizontal , qu'il est semblable au premier , que les murs en sont intacts , et que les décombres dont il est rempli , n'y sont que déposés. Depuis Maillet on a généralement cru que tous les décombres , qui s'élèvent à plusieurs pieds au dessus du sol de la chambre de la reine , étaient le produit d'une

fouille faite sous le sol même de cette chambre. Si cette opinion est fondée, ceux qui entreprirent cette fouille, se trouvant embarrassés par la quantité de pierres qu'ils en tirèrent, durent les transporter jusque dans la chambre où ce nouveau canal conduit, en remplir le canal lui-même, et en couvrir le sol de la chambre de la reine à la hauteur de quatre ou cinq pieds. Il est également probable que du tems de Maillet les décombres cachaient l'ouverture du second canal, et ne laissaient voir que l'enfoncement qui lui était supérieur; ce qui porta cet auteur à présumer que c'était une niche à momie, bien loin d'imaginer qu'il désignât un second canal.

Cette chambre, au surplus, comme la supérieure, est toute formée de gros blocs de granit rose; mais le canal par lequel on y arrive, est de pierre calcaire, blanche, enfumée comme celle des autres passages, et on y remarque une grande fente qui dépend, selon toutes les apparences, de quelque affaissement qu'aura éprouvé toute la masse de cette immense maçonnerie.

Nous n'avons fait aucune autre remarque bien essentielle sur les autres parties de la pyramide, qui ont été décrites par Maillet : elles sont en tout conformes à la description

qu'il en donne. Quant aux opinions que cet auteur a émises pour expliquer la manière dont elle avait été fermée, comme aussi les moyens par lesquels on est parvenu à y pénétrer, on ne peut se refuser à les regarder comme infiniment ingénieuses et vraisemblables. Nous renvoyons à l'ouvrage même de Maillet, ou à celui de Savary, qui l'a copié. On peut voir aussi la description des pyramides de Gizéh par le cit. Grobert, et les réfutations qu'il fait de l'opinion de Maillet.

En retournant sur nos pas pour sortir de ces lieux méphitisés, nous vîmes à notre gauche, vers l'endroit où les deux canaux inclinés se joignent, une ouverture en forme de grotte, qui n'est que le commencement d'un chemin forcé, par où l'on espérait sans doute parvenir à quelque autre appartement de ce vaste édifice. Le chemin ne s'étend pas à moins de quatre-vingts pieds; il est très-irrégulier : tantôt il faut ramper sur le ventre pour y pénétrer, et ailleurs on y marche debout. Les pierres qui en ont été arrachées y ont laissé des parois très-irrégulières, qui nous ont permis de connaître plus particulièrement la construction de ce monument. Il s'en faut de beaucoup que sa maçonnerie soit autant soignée que celles des édifices romains ou grecs : dans ceux-ci,

lorsque le mortier fut employé, les pierres y étaient toujours noyées, et il est bien rare d'y rencontrer le plus petit vide; dans la maçonnerie de la pyramide, au contraire, on rencontre, dans l'entre-deux des pierres, des vides à y passer le bras. Il nous arrivait souvent de l'y introduire avec une canne dans toute leur longueur; souvent nous n'appercevions aucune trace de mortier, tandis qu'ailleurs les pierres y étaient noyées. Au reste, toutes ces cavités étaient remplies de chauve-souris qui nous incommodaient beaucoup, et qui éteignaient très-souvent une partie de nos bougies. Elles ressemblent beaucoup à l'espèce d'Europe, nommée *fer-de-cheval*: leur queue égalait en longueur celle du corps: nous en prîmes plusieurs; mais le domestique à qui elles furent confiées ne les ayant pas assez bien soignées, nous les trouvâmes corrompues le soir par l'effet de la chaleur.

Nous avons résolu de passer une journée entière dans l'intérieur de la pyramide, afin de tout voir et revoir, tout observer, tout mesurer: nous nous flattions de n'en sortir qu'avec une idée exacte de sa distribution intérieure et de la destination de chaque objet qu'on y remarque; mais l'air, qui s'y renouvelle avec une extrême lenteur, fut bientôt tel-

lement vicié par les bougies que nous étions obligés de tenir allumées, et par le grand nombre de personnes qui nous accompagnaient, que nous ne tardâmes pas à appercevoir qu'il fallait se hâter d'en sortir. Nous y restâmes cependant plus de quatre heures, et lorsque nous nous trouvâmes dehors, nous fûmes presque aussi incommodés par le vent suffoquant de khramsi, qui soufflait depuis quelque tems, et par la chaleur accablante de l'air, que nous l'avions été par le méphitisme de l'intérieur. Mais si les forces nous abandonnèrent alors, le courage nous soutint : nous ne voulûmes pas nous éloigner de la pyramide sans atteindre au sommet, ni quitter ces lieux sans avoir observé tout ce qu'ils offrent de curieux.

Conduits par un Arabe de notre suite, nous montâmes par l'angle nord-est avec assez de facilité ; nous pouvons même ajouter qu'il y a très-peu de danger dans cette opération, attendu la grande inclinaison des quatre faces de la pyramide et le retrait de chaque assise de pierre, qui donne prise aux mains et aux pieds. Le sommet forme un carré assez étendu, sur lequel on peut se promener avec autant de sécurité qu'au haut d'une montagne escarpée. De ce lieu élevé on parcourt un horizon

immense : on suit au nord et au midi la pente du coteau qui sépare l'Égypte cultivable du désert de la Libye : on s'arrête un instant au midi sur les pyramides de Sakhara et sur cette plaine aride qu'on sait renfermer la dépouille des habitans de Memphis. À l'occident, un terrain grisâtre et sabloneux, domaine de l'Arabe bédoin, fatigue par son uniformité. On se porte avec plus de plaisir au sud-est, sur la vallée que le Nil parcourt et arrose de ses eaux. On y distingue le jaune doré des moissons, le vert mélangé du carthame, le vert uni du trèfle. Aux bouquets d'arbres qui les entourent, on reconnaît les villages peu nombreux, répandus dans la plaine ou situés sur les rives du fleuve. À l'orient, la ville du Caire, qui se confond avec Boulac, Gizéh et le vieux Caire, attire pendant quelque tems toute l'attention du voyageur. Il remarque au-delà de la ville le stérile et désagréable Mokatan, et plus loin, à gauche, le lac aujourd'hui inutile des Pèlerins. Au nord-est s'étend, à perte de vue, une immense plaine dans laquelle il cherche en vain ces canaux fécondans, ces villes florissantes, ces productions riches et variées, ce peuple laborieux, ces troupeaux nombreux qui firent jadis de l'Égypte une des plus belles et des plus riches contrées du globe.

Il voit à leur place un peuple malheureux , opprimé , quelques villages de boue la plupart abandonnés , quelques restes de canaux où l'eau s'amasse lors de l'inondation , et y croupit le reste de l'année ; quelques productions que le cultivateur arrache à regret d'une terre qui ne lui appartient pas : il voit le despotisme et ses terribles effets , l'ignorance avec tous les maux qu'elle entraîne , le fanatisme avec son glaive à deux tranchans ; il pousse un profond soupir , et détourne les yeux , ne pouvant contempler des maux qu'il n'est pas en son pouvoir de faire cesser.

Lorsque nous fûmes descendus , nous examinâmes avec attention si , comme l'ont prétendu plusieurs écrivains , et en dernier lieu Savary , la pyramide est enterrée en grande partie dans le sable. Savary en paraissait si persuadé , qu'il a cherché à expliquer , par cet atterrissement , la différence qui se trouve entre la mesure que les anciens et les modernes ont donnée de sa hauteur. Cependant s'il eût observé avec attention les bases de la pyramide , il aurait reconnu que le roc sur lequel elle est assise , paraît en quelques endroits , et qu'on y voit distinctement le premier rang de pierres , qui sont trois ou quatre fois plus grandes que celles qui viennent après ; il au-

rait jugé d'ailleurs, par la tranchée ouverte que nous avons fait remarquer à peu de distance de la face orientale de la pyramide, et dont les bords montrent la roche à découvert, qu'il était impossible que ce monument fût partout enterré seulement d'une toise. S'il y a effectivement quelques amoncèlemens, ils dépendent visiblement des débris, soit de son revêtement, soit des matériaux qui ont été retirés de son intérieur; tel est celui qu'il y a au devant de l'ouverture : mais ces amoncèlemens ne se trouvent pas partout. On remarque aussi quelques buttes de sable que le vent amoncèle et déplace alternativement ; mais elles ne sont ni bien nombreuses ni bien considérables. Ainsi donc, avec un peu d'attention, on est bientôt persuadé que la pyramide doit paraître actuellement aussi élevée que dans les tems antiques ; et ce que nous disons de celle-ci doit s'appliquer également à celles qui l'avoisinent, et peut-être à toutes celles qui sont répandues dans la plaine des Momies.

S'il restait quelques doutes à cet égard, ils seraient bientôt levés en observant la seconde pyramide située au sud-ouest de la première : elle est presque aussi élevée que l'autre ; mais

elle a un peu moins de base (1). Placée sur un rocher dont la pente était de quatre à cinq toises , on crut devoir applanir le terrain , d'où résulta une coupure à l'est , au nord et à l'ouest , au milieu de laquelle la pyramide fut construite. Entre sa base et la coupure du rocher , il n'y a pas moins de cinquante pas : on apperçoit sur celle-ci , de distance en distance , les portes des chambres qui furent taillées dans le rocher : il y a , dans la plupart de ces chambres , des puits carrés , par lesquels on descend dans des galeries terminées par d'autres chambres , qui ont probablement renfermé des momies. Il n'est pas rare de voir , tant à l'intérieur de toutes ces chambres , qu'au dessus de la porte d'entrée , des hiéroglyphes assez bien conservés , malgré le peu de dureté de la roche.

L'alignement , la position et la hauteur de toutes les portes de ces anciennes sépultures , dont le seuil n'est pas même enterré dans les sables , sont une nouvelle preuve que le sol actuel ne s'élève pas au dessus de l'ancien sol. On voit bien , à la vérité , du sable dans cet

(1) Le chephren a , selon le cit. Grobert , six cent cinquante-cinq pieds de base , et trois cent quatre-vingt-dix-huit de hauteur.

encaissement, et surtout à la base de la pyramide : on y voit bien aussi des amoncèlemens de pierres qu'on doit attribuer aux débris de son revêtement, dont il existe encore une bonne portion à son extrémité supérieure ; mais ce sable et cet amoncèlement de pierres n'ont pas élevé le sol de deux toises au dessus du niveau des portes correspondantes : d'où il faut conclure que les pyramides de Gizéh ont la même hauteur qu'elles avaient autrefois ; qu'il est faux que leur base soit enterrée au-delà de quelques pieds, et que s'il y a des différences entre les proportions que les anciens et les modernes leur ont données, elles dépendent de toute autre cause que de l'amoncèlement des sables. Il est possible que l'on ne connaisse pas avec exactitude la mesure dont les anciens se sont servis ; il est possible aussi que ces mesures n'aient pas été bien prises, puisque les modernes qui se sont attachés à en faire la comparaison, varient entre eux d'une manière encore plus disproportionnée.

Mais qu'importe que les pyramides aient cinquante pieds de plus ou de moins dans chacune de leur proportion ; elles n'en sont pas moins les monumens les plus étonnans qui soient sortis de la main de l'homme, et ceux

qui produisent les plus fortes impressions.

La troisième pyramide, qui se trouve au sud-ouest des deux autres, attire rarement l'attention des voyageurs, parce que sa masse n'a rien d'imposant, sa forme rien d'extraordinaire, sa construction rien de plus curieux que ce qu'on vient de voir : elle se faisait pourtant remarquer autrefois par la beauté, le brillant et la dureté des pierres dont elle était revêtue. Au lieu de granit rose qu'on voit encore au sommet de la seconde, on se servit pour celle-ci du beau jaspe vert-foncé d'Éthiopie, ainsi que Pline nous l'apprend (1), ainsi que nous l'attestent les fragmens qu'on voit répandus aux environs.

On attribue cette pyramide à Mycerinus, à ce roi vertueux qui crut que sa cendre, accompagnée dans cet humble monument des bénédictions du peuple, y reposerait avec plus

(1) *Tertia minor prædictis, sed multò spectatior, æthiopicis lapidibus assurgit.* Pl. Hist. natur. lib. 36, cap. 12.

Le cit. Grobert dit qu'elle était revêtue de granit rose tiré de l'île d'Éléphantine. Il attribue au chephren le jaspe d'Éthiopie. Il y a eu erreur dans les étiquettes du cit. Grobert, ou une faute d'impression dans le texte. Le granit de l'île d'Éléphantine revêt encore une portion du chephren.

de tranquillité que celle de ses aïeux dans les deux autres. Le cit. Grobert, qui l'a mesurée, lui a trouvé deux cent quatre-vingts pieds de base, et cent soixante-deux d'élévation. Il paraît qu'on a fait inutilement des tentatives à sa face nord pour pénétrer dans l'intérieur; car elle est très-dégradée de ce côté. On remarque à sa partie méridionale trois autres pyramides beaucoup plus petites, qui se prolongent à l'occident, et à quelque distance de sa face orientale on voit les débris d'un temple construit des mêmes pierres que les pyramides. C'est probablement celui dont parle Hérodote, qu'Asychis, successeur de Mycerinus, fit bâtir en l'honneur de Vulcain.

Après avoir observé pendant quelque tems les environs de ce monument, accompagnés seulement de deux Arabes, nous revînmes sur nos pas pour aller voir le Sphinx et rejoindre nos compagnons de voyage, qui nous y attendaient. En passant près de la seconde pyramide, nos conducteurs nous invitèrent à entrer dans l'habitation souterraine qu'occupait un Marabou. La roche taillée à pic présentait extérieurement deux portes surmontées de hiéroglyphes, et quelques fenêtres à fleur de terre, à moitié bouchées par le sable. Dès que le Marabou nous entendit parler, il vint

au devant de nous. Nous entrâmes par la porte à gauche dans une chambre spacieuse, et de là dans une seconde, où nous ne vîmes ni ornemens ni hiéroglyphes. Nous nous présentâmes à une troisième chambre; mais comme elles n'étaient éclairées que par leur porte, et comme nous n'avions point alors de bougies, nous ne pûmes aller plus loin. Nous ne crûmes pas d'ailleurs qu'il y eût dans ces lieux rien de remarquable, et nous ne sortîmes pas sans payer à l'*homme saint* le tribut auquel il s'attendait.

La seconde porte extérieure ne nous parut pas communiquer avec les chambres souterraines dont nous venons de parler : elle conduit à une pièce carrée, sur le côté de laquelle nous aperçûmes une ouverture en pente presque toute obstruée par les sables. A droite de cette seconde porte nous vîmes quelques autres fenêtres au niveau du sol, qui ont dû éclairer d'autres chambres dans lesquelles nous ne sommes point entrés. Il paraît que toute cette partie du rocher a été anciennement taillée, et qu'elle renferme un grand nombre de chambres qu'il serait peut-être très-curieux de visiter avec soin. Un léger travail suffirait pour débayer les sables qui les obstruent en partie.

Lorsque nous fûmes arrivés au Sphinx, on nous dit que les premières chambres dans lesquelles nous étions entrés, s'étendaient assez loin sous le rocher, que les murs les plus éloignés étaient effectivement couverts de caractères, et qu'on y trouvait même des niches avec de petites statues sculptées sur le rocher. Mais à la manière dont tout cela nous était raconté, nous reconnûmes que ceux qui nous en parlaient, ne les avaient pas vues, et que leur narration n'était fondée que sur des ouï-dire. Nous voulûmes cependant y retourner avec des bougies allumées; mais nos conducteurs s'y opposèrent. Il était déjà tard : il fallait se presser d'observer le Sphinx, et de gagner le village où nous devions passer la nuit.

Cette statue très-colossale, dont presque tous les voyageurs ont parlé, porte, comme l'a observé Volney, les traits d'une figure éthiopienne : sa tête est assez bien conservée; mais le cou et la naissance des épaules sont très-dégradés. En considérant la qualité assez tendre de la pierre, qui est à peu près la même que celle des pyramides et de tout le rocher libyque, il y a lieu de s'étonner que la tête soit encore en bon état; mais il paraît qu'elle doit sa conservation à une couche de couleur

jaune-brune dont elle avait été couverte , et qu'on distingue encore fort bien.

Le dos , dirigé vers l'occident , s'élève de quelques pieds seulement au dessus des sables qui l'entourent. Il a plus de cent pieds de long , et la tête en a plus de vingt-cinq de hauteur.

La partie supérieure de la tête est percée d'un trou de quinze pouces de diamètre et de neuf pieds de profondeur : sa direction est un peu oblique , et le fond paraît rempli des pierres qu'on y a jetées. Les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur la destination de ce trou : les uns ont voulu que ce fût l'ouverture d'un puits qui correspondait avec celui de la grande pyramide ; les autres ont cru que ce fut par-là que le corps d'Amasis , roi d'Égypte , fut déposé dans le sein de ce monstre ; d'autres ont pensé que les prêtres rendaient par-là des oracles pour conduire ou tromper le vulgaire ignorant. On n'est pas plus d'accord sur celle du Sphinx. Devait-il arrêter les sables de la Libye , et les empêcher de se répandre sur les terres cultivées ? ou bien n'était-il qu'une image symbolique , qui rappelait au peuple l'époque de l'année où le fleuve se débordait sur les terres , et y portait la fécondité ?

Il reste encore à savoir si le Sphinx est enseveli dans le sable des deux tiers de sa hauteur, comme on est porté à le croire, ou s'il n'est élevé que de quelques pieds au dessus du sol. La partie du dos, qui saille, semble indiquer que le reste du corps est achevé, et qu'il est caché dans le sable. D'une autre part, le rocher qui se prolonge sur les côtés de la statue, au nord et à l'occident, et qui la domine même à peu de distance d'elle, persuaderait le contraire; car pour que le Sphinx fût entier et dans les proportions qu'exigeraient les parties qu'on en voit, il faudrait supposer qu'il aurait été taillé dans un encaissement assez profond; ce qui n'est pas invraisemblable, puisque la seconde pyramide a été élevée dans un pareil encaissement. Mais dès-lors cette statue n'aurait eu aucune apparence, puisque la moitié de sa hauteur se serait trouvée enfoncée en arrière, et sur les côtés au dessous du sol environnant. Il est vrai qu'il faut supposer qu'à l'orient elle dominait la plaine, encore plus qu'elle ne la domine aujourd'hui; car il n'est pas douteux que le sol de cette plaine ne se soit élevé de quelques pieds par les dépôts du fleuve, qui ont lieu chaque année pendant l'inondation.

Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins

évident que toute la masse de pierre qui manque depuis le sommet de la tête jusqu'au sol actuel , et peut-être au dessous de ce sol , a été anciennement exploitée , que le Sphinx a été taillé d'une seule pièce sur cette roche , et que , indépendamment du motif religieux ou politique qui la fit élever , et qui doit exciter les recherches des curieux , elle indique à l'observateur la quantité de pierres qui furent extraites en cet endroit , quantité cependant qui ne suffirait pas à la première assise de la grande pyramide.



CHAPITRE VIII.

Couchée à Aquisir. Séjour à ce village. Position de Memphis. Entrée dans les puits des oiseaux sacrés. Description des momies d'Ibis et d'une momie de Musaraigne. Remarques sur les déserts. Observation sur le chameau.

PENDANT que nous observions le Sphinx , quelques-uns de nos compagnons de voyage , qui jugeaient fort bien que le khramsi durerait plusieurs jours , et qui savaient combien il y a du danger de s'exposer à ses pernicieux effets , prirent le chemin du Caire , en nous invitant à remettre à une autre fois notre course à la plaine des Momies. Nous aurions volontiers suivi l'exemple qu'on nous donnait , si nous n'avions préféré un danger incertain à la honte d'un retour prématuré , si la curiosité d'ailleurs ne l'avait emporté sur nos souffrances. En effet , quoique le soleil fût déjà fort avancé , le vent était encore brûlant , l'air toujours chargé d'une poussière

désagréable , et nous éprouvions un accablement général , une soif inextinguible. Nous n'avions point d'appétit , et notre respiration était gênée. Nous persistâmes néanmoins dans notre première résolution , et nous montâmes sur nos ânes pour gagner le gîte où nos guides avaient résolu de nous faire passer la nuit.

En nous dirigeant au sud nous vîmes , à un quart de lieue du Sphinx , une marre où nous tuâmes une espèce de pluvier à plumage blanchâtre , que nous n'avons plus revue. Nous nous arrêtâmes un instant près d'un puits à roue , entouré de quelques dattiers et de quelques napcas , sur lesquels nous tuâmes le beau guêpier vert à gorge jaune. Nous laissâmes derrière nous deux ou trois villages presque inhabités , et après une heure et demie de marche nous traversâmes le village d'Aboukir , situé sur la lisière du désert. C'est l'ancien Busiris , où se trouvaient , selon Pline , ces hommes qui escaladaient les pyramides , quoiqu'elles fussent alors revêtues de pierres lisses et polies. Nous aperçûmes , en passant , un sarcophage de pierre , dont l'intérieur était taillé en forme de momie : il servait d'abreuvoir.

Au lieu de nous arrêter à ce village qui était à portée des puits à momies , dans lesquels

nous voulions descendre, nous continuâmes notre route pour Aquisir, où se trouvait le scheik arabe, à qui nous avions des lettres à remettre. Nous marchâmes encore plus d'une heure à travers des champs cultivés, dans la direction du sud-sud-est. Nous vîmes beaucoup de lin, dont on avait déjà arraché une bonne partie. Nous traversâmes une portion considérable de l'*Achéron* ou de l'ancien canal qui allait du lac Moëris au lac Maréotis, et nous arrivâmes à Aquisir.

Dès que le scheik eut lu la lettre de Mourad, et qu'il eut appris que nous étions disposés à lui faire un présent, il promit de faire ouvrir les puits à momies, et de nous fournir une escorte suffisante. « Ils sont dès ce moment mes hôtes, dit-il à Coquelaure : je « réponds d'eux sur ma tête ; » et sur le champ il ordonna à un de ses officiers d'aller nous complimenter sur notre arrivée, de nous loger commodément, et de nous fournir tout ce dont nous aurions besoin. Ces ordres furent donnés fort à propos ; car nos conducteurs, moins incommodés que nous du khram-si, et pressés de visiter les corbeilles de nos provisions, s'étaient déjà apperçus que toutes les viandes étaient corrompues, au point qu'il était impossible d'en goûter. Le scheik, qui

l'apprit, nous envoya un mouton fort gras, qui fut dépecé, cuit et mangé dans moins d'une heure. Il nous envoya aussi du beurre, du lait frais et du iougour ou lait caillé, aigri. Le lait frais me fit, dans cette occasion, le plus grand plaisir et le plus grand bien; et ce fut presque la seule nourriture dont je pus faire usage pendant ce fâcheux khramsi.

Le scheik, en nous envoyant le lendemain de nouvelles provisions, nous fit dire que les puits n'étaient pas encore ouverts, et qu'ils ne le seraient que le soir : on nous avait bien promis d'y travailler pendant la nuit, afin que nous pussions y entrer à la pointe du jour; mais les habitans d'Aquisir, que le scheik avait envoyés pour faire ce déblai, en furent empêchés par ceux de Busiris, qui prétendaient qu'à eux seuls appartenait ce droit, comme les plus voisins du désert; et comme ceux d'Aquisir s'opiniâtraient à vouloir exécuter les ordres du scheik, et ceux de Busiris à soutenir leurs droits, on en était venu aux mains. Le scheik était parvenu à les mettre d'accord, en promettant de faire participer également les habitans des deux villages au présent que nous devions leur donner, et même de faire doubler le présent.

Comme la chaleur fut encore plus forte ce

jour-là que le jour précédent, nous ne fûmes pas fâchés d'avoir un prétexte pour rester tranquilles. Vers le soir néanmoins nous nous avançâmes au sud-est pour découvrir, s'il était possible, les ruines de Memphis, que nous supposions, d'après Danville et Bruce, ne pas être fort éloignées d'Aquisir; car, selon l'évaluation que nous en avons faite, Aquisir est à neuf ou dix milles des pyramides, et Pline ne les place qu'à six milles de Memphis⁽¹⁾. En effet, nous n'eûmes fait guère plus de deux milles, que nous jugeâmes, aux inégalités du terrain et à quelques gros quartiers de pierre, que Memphis, située sur le bord occidental du Nil, s'étendait de ce côté à plus de deux milles du fleuve, et n'était pas à quatre milles du coteau libyque le plus voisin.

Comme la nuit nous surprit, nous ne pousâmes pas plus loin nos recherches : nous ne nous attendions pas d'ailleurs à trouver dans cette plaine des restes de monumens. La proximité du Nil a trop favorisé le transport des

(1) *Reliquæ tres (pyramides) in parte Africæ monte saxeo sterilique inter Memphium oppidum, et quod appellari diximus Delta, à Nilo minus quatuor millia passuum, à Memphi sex vico opposito, quem vocant BUSIRIM, in quo sunt assueti scandere illas.* Pl. Hist. nat. lib. 36, cap. 12.

matériaux , pour qu'on ne soit persuadé qu'ils durent être enlevés de bonne heure , et transportés à Fostat et au Caire lorsque ces villes vinrent successivement remplacer Memphis. Il n'est pas douteux que toutes les colonnes , toutes les frises , tous les ornemens , tous les matériaux précieux qui se trouvent au Caire , n'aient été retirés de l'ancienne capitale de l'Égypte. D'ailleurs , le sol de celle-ci doit être presque partout aplani par les cultures et par l'exhaussement du terrain , provenant des dépôts annuels du fleuve. Ainsi le voyageur doit avoir moins en vue de décrire les ruines de Memphis , que de constater le lieu où elle fut placée.

Hérodote dit qu'elle était à la partie étroite de l'Égypte , à l'occident du Nil , vis-à-vis la montagne d'Arabie. Elle était , selon Strabon , à trois schènes , c'est-à-dire , à environ quinze milles romains du Delta. Il dit ailleurs qu'elle était à quarante stades ou une lieue un quart du terrain élevé , sur lequel étaient les pyramides. Or , ces distances s'accordent assez bien à la position que nous avons sous les yeux. Pline , qui place les trois pyramides de Gizéh entre Memphis et le Delta , dit que les autres pyramides sont entre Memphis et le Nome Arsinoë ou le Fayoum.

Nous partîmes d'Aquisir le 18 germinal à la pointe du jour, escortés par vingt-cinq cavaliers arabes. Nous marchâmes environ une heure dans la plaine, et une demi-heure sur le coteau, après quoi nous nous trouvâmes au bord d'un puits carré, ouvert dans la roche : il avait environ vingt-cinq pieds de profondeur, et six ou sept de largeur : le sable dont il était plein auparavant était amoncelé tout autour en entonnoir, et retenu par une rangée de pierres placées sur les bords même du puits. Un tronc de palmier traversait l'ouverture et devait nous servir à descendre, au moyen des cordes qu'on y avait attachées. Une vingtaine d'Arabes nous attendaient autour de ce puits : ils y étaient depuis la veille, et s'étaient occupés toute la nuit à déblayer les sables de l'intérieur et nous y frayer une route.

Deux ou trois d'entre eux, suivis de Coquelle et de quelques personnes de notre troupe, allèrent visiter le souterrain pour nous en rendre compte. En attendant leur retour, notre attention se porta sur des fragmens assez nombreux de poterie, que nous voyions à divers endroits sur des espaces très-circons crits. Nous jugeâmes que c'étaient autant d'indications d'autres puits. Nous remarquâmes plus

loin des ossemens humains, répandus tout autour d'autres puits également comblés de sables. Nous ramassâmes quelques plantes en fleur, et nous prîmes une petite gerboise que nous fîmes sortir de son terrier : elle n'est pas plus grande qu'une souris. Son pelage est fin, d'un jaune-fauve en dessus, d'un beau blanc en dessous : elle a cinq doigts aux quatre pieds ; ce qui la distingue de toutes les autres espèces de gerboise (1). *Pl. 28, fig. 1. A, B, C.*

Il y avait déjà plus d'une heure que nous attendions le retour de nos jeunes gens, dont

(1) *Dipus gerbillus, supra flavus, subtus albus, pedibus posticis pentadactylis digitis subæqualibus.* Bullet. de la Société phil. n°. 40.

Mus longipes, caudâ elongatâ, vestitâ ; palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, femoribus longissimis. Linn. Syst. nat. p. 84, n°. 19. — Mus. Adolph. Frider. 1, p. 9. ?

Corpus magnitudine muris musculi, supra flavum, subtus album. Caput conicum, mystaces longæ, aures ovatæ, mediocres ; pedes antici pentadactyli, pollice abbreviato, unguiculato ; postici ferè longitudine corporis, pentadactyli : digiti longi, intermediï æquales, laterales paulò breviores ; cauda corpore paulò longior apice floccôsa ; pili fusci supra numerosiores.

M. Desmarests fils vient de former un genre de cette espèce, sous le nom de gerbille. Voyez le nouveau Dictionnaire d'Hist. nat. tom. 24.

nous avions eu cependant plusieurs fois des nouvelles , lorsque nous les vîmes paraître tout couverts de poussière. Nous descendîmes à notre tour , et trouvâmes au bas du puits un trou si étroit , que nous eûmes bien de la peine à nous en tirer : ce trou aurait pu être agrandi considérablement ; il n'était si étroit que parce que les Arabes n'avaient pas assez bien déblayé les sables. Après avoir rampé l'espace de sept à huit pieds , nous fûmes plus à notre aise et nous parvînmes bientôt dans une galerie spacieuse , et ensuite dans une chambre assez grande , pleine de pots couchés les uns sur les autres. A quelques pas de là nous fûmes arrêtés par des sables qui obstruaient le chemin. Les Arabes y avaient creusé un trou semblable au premier , qui nous permit à peine de passer.

Nous nous enfonçâmes ainsi fort avant dans ce souterrain , en rencontrant de tems en tems de pareils obstacles. Nous reconnûmes que les sables qui obstruaient ces galeries, correspondaient à des puits , et nous soupçonnâmes qu'à chaque puits aboutissaient quatre galeries correspondantes aux quatre faces ; car il nous arrivait de marcher souvent sur une ligne droite , et de nous détourner quelquefois à droite ou à gauche par un angle droit , lorsque nous

rampions dans le sable : ainsi donc, si notre conjecture est fondée, le souterrain que nous avons visité, serait disposé en échiquier.

Nous y avons vu fort peu de chambres à momies, soit qu'elles n'y soient pas réellement fort nombreuses, et qu'on ne les creusât qu'à mesure qu'on en avait besoin, soit que les Arabes ne nous aient pas voulu déblayer les galeries qui pouvaient nous y conduire.

En revenant sur nos pas, nous nous arrê tâmes à une chambre qui avait plus de trente pieds de largeur. Tout le fond était rempli de pots entassés les uns sur les autres jusqu'au plancher, qui était plat, ainsi que celui de toutes les galeries.

Ces pots avaient depuis douze jusqu'à dix-huit pouces de long. L'ouverture était plus large que le fond, et avait de cinq à sept pouces de diamètre. Ils étaient en terre cuite rougeâtre, fort grossière, et avaient un couvercle convexe, de la même terre cuite, fixé au pot avec une sorte de terre grisâtre. La momie qu'ils renfermaient, était entourée de bandelettes de vieille étoffe de lin ou de coton, assez fine, et recouverte d'un réseau de fil plus ou moins bien travaillé. Après avoir enlevé ces bandelettes, nous avons souvent trouvé de la poussière noire et quelques restes d'osse-

mens, qui nous annonçaient la décomposition de la momie : quelques - unes cependant se trouvèrent en assez bon état : l'oiseau y était entier. Son bec , sa tête et une partie du cou étaient cachés sous l'aile ; les pieds étaient ployés et collés sur le ventre ; les plumes avaient assez bien conservé leur couleur pour reconnaître si c'était l'ibis blanc ou l'ibis noir que nous avions sous les yeux.

On sait que les anciens n'ont fait mention que de deux espèces d'ibis : le noir, qui ne se trouvait qu'aux environs de Peluze, et le blanc, qui était répandu dans toute l'Égypte. Pendant long-tems les naturalistes n'ont pu faire connaître ces oiseaux d'une manière bien précise. Les uns les avaient regardés comme des cigognes , d'autres comme des hérons ; quelques - uns les avaient rapportés à leur genre, mais n'en avaient pas bien déterminé l'espèce. Le citoyen Cuvier, dans un Mémoire lu à l'Institut, et imprimé dans le *Journal de Physique* (1), vient de nous donner la description et la figure de l'ibis blanc, parfaitement conforme à ce qu'en a dit Hérodote. Cet oiseau faisait partie de la belle collection du

(1) Mémoire sur l'ibis des Égyptiens. *Journ. de Phys.* an 8, p. 184.

stathouder ; il est actuellement au muséum national d'histoire naturelle , ainsi qu'un autre individu reçu d'Égypte. Son bec est noir , long et un peu courbé comme celui du courlis. La tête et les deux tiers supérieurs du cou sont noirs , dénués de plumes , et revêtus d'un duvet court et noir. Le plumage du corps , des ailes et de la queue est d'un blanc-sale , à l'exception des bouts des grandes pennes de l'aile , qui sont noirs , et des plumes du bas du dos , qui sont aussi noires , longues , effilées , et retombant par-dessus les bouts des ailes lorsque celles-ci sont pliées. Les pieds sont noirs et semblables à ceux du courlis.

L'ibis dont Bruce a donné la description et la figure sous le nom arabe d'*abou-hannès* , et qu'il rapporte à l'ibis blanc des Égyptiens , nous paraît différer de l'espèce décrite par le cit. Cuvier : il diffère aussi de celle d'Hérodote. L'*abou-hannès* a la tête et le cou couverts de plumes , et la partie antérieure du cou blanche ; mais si l'ibis de Bruce ne peut être regardé comme l'ibis blanc d'Hérodote , qui a la tête et le cou noirs et sans plumes , il faut avouer du moins que le bec de cet oiseau est en tout semblable à la plupart des becs que l'on trouve dans les momies. L'*abou-hannès* a le bec un peu plus long et un peu

plus mince que l'espèce décrite par le cit. Cuvier.

Quant à l'ibis noir, il n'est pas encore connu. L'oiseau que les naturalistes ont ainsi nommé, a le bec et les pieds rouges, et celui dont parle Hérodote était noir dans toutes ses parties. Nous ne connaissons aucun ibis qui soit entièrement noir; mais nous trouvons dans les momies de Sakhara le courlis d'Italie ou courlis vert de Buffon, dont les pieds sont d'un noir luisant un peu bleuâtre, le bec et le devant de la tête noirs, la partie antérieure du corps et le ventre d'un roux très-brun, le dessus du corps, la queue et les ailes d'un violet très-foncé, avec un reflet vert. Or, comme cet oiseau est en général d'une couleur qui approche beaucoup de la noire, il a pu être ainsi nommé, comparativement à l'autre; et s'il existe réellement en Égypte un ibis qui ait le plumage, le bec et les pieds entièrement noirs, il ne sera pas moins vrai que celui dont nous venons de parler aura été également embaumé; nous avons une momie dont le plumage a assez bien conservé sa couleur pour ne laisser aucun doute à ce sujet: le bec d'ailleurs et les pieds de cet oiseau, que l'on trouve dans presque toutes les momies, s'y rapportent complètement. Nous y avons vu aussi

des becs qui appartiennent évidemment à d'autres espèces ; ce qui nous a fait soupçonner que les Égyptiens ne se sont pas bornés aux deux ibis dont parle Héródote (1).

En effet , si l'utilité de l'ibis , si les services qu'il rendait à l'Égypte , en diminuant le nombre des crapauds , des grenouilles , des serpens , des lézards , des sauterelles même qui l'infestent , ont pu réclamer en sa faveur la protection des lois , la sauve-garde de la religion ; ont pu exciter la reconnaissance du peuple jusqu'à le porter à accorder à cet oiseau les honneurs divins , et à punir de mort quiconque attentait à sa vie , on ne voit pas pourquoi cette reconnaissance ne s'est pas étendue jusqu'aux autres espèces d'ibis , qui toutes se

(1) Voici les espèces d'ibis que l'on trouve en Égypte , et dont on reconnaît les ossements et les becs parmi les momies de Sakhara.

Tantalus falcinellus. Linn. — Courlis d'Italie. Buff.

Tantalus niger. Linn. — Ibis noir. Buff.

Tantalus ibis. Linn. — Ibis blanc. Buff.

Numenius æthiopicus. Lath. — Abou-Hannès. Bruce.

Numenius ibis. Cuvier.

Nous ne parlerons pas du courlis ordinaire , *scolopax arquata* Linn. , et du corlieu ou petit courlis , *scolopax phæopus* Linn. , que l'on trouve pareillement en Égypte. Il n'est pas certain que ceux-ci aient été embaumés.

nourrissent des reptiles incommodes ou dangereux, ainsi que des insectes destructeurs des récoltes.

Au reste, toutes les momies de Sakhara n'ont pas été préparées avec le même soin : il en est qui renferment les ossemens et les becs de plusieurs ibis, et qui ont un grand nombre de larves de dermestes et de mouches; ce qui indique que ces oiseaux étaient en partie putréfiés lorsqu'on a procédé à leur embaumement. Le bitume qu'on y a employé, paraît aussi plus ou moins mélangé avec de la terre.

En ouvrant une momie parfaitement conforme aux autres, nous avons été surpris d'y trouver, au lieu d'un ibis, les ossemens d'un petit quadrupède. Il était facile de juger à leur nombre, qu'on en avait embaumé plusieurs individus à la fois; car nous en avons retiré six têtes entières, indépendamment de quelques autres qui se sont brisées. Quant aux différentes parties du corps, à peine avons-nous pu sauver quelques pieds et quelques fragmens de queue; mais nous avons à peu près toutes les parties du squelette. C'est une musaraigne (1) beaucoup plus grande que celle d'Europe, et qui n'est pas connue des naturalistes :

(1) *Scorex* des auteurs.

nous en donnons ici la description, afin qu'on la reconnaisse à quelque part qu'on la trouve. (*Voy. pl. 33, fig. 1. A, B, C, D, E.*)

Sa tête a depuis un pouce jusqu'à quinze lignes de long, et à peu près six lignes de large à sa partie postérieure. Le milieu et le devant sont fort amincis. La mâchoire supérieure a deux dents incisives, longues, fortes, tranchantes, un peu courbées, sinuées vers le milieu de leur partie interne, à l'endroit où elles reçoivent les deux incisives inférieures. Immédiatement après, on voit trois canines de chaque côté et quatre maxillaires : celles-ci sont larges et comme hérissées de pointes d'inégale longueur et d'inégale grosseur. La molaire postérieure est plus petite que les trois autres.

La mâchoire inférieure a deux dents incisives, aussi longues que les supérieures, deux fortes canines de chaque côté, et trois molaires aussi fortes, mais moins larges que les supérieures. Elle est un peu grossie dans la figure que nous en avons donnée.

Les pieds ont cinq doigts bien distincts, armés d'un ongle mince et crochu.

Le poil de l'animal, qui se trouve conservé, est roux et très-fin.

La queue paraît à peu près aussi longue que le corps.

Le bitume de cette momie était mélangé avec une forte dose de terre. Il y avait des coques d'œufs brisées, qui appartenaient probablement à des ibis, et parmi ces débris d'œufs une bonne poignée de graines d'une plante qu'on reconnaît être de la classe des graminées.

Parmi ces os nous avons trouvé une portion de la tête d'un autre quadrupède fort petit, de la famille des rats : nous l'avons représentée *pl. 33, fig. 2.*

L'air frais que nous respirâmes dans ce souterrain calma notre sang agité, nous rendit les forces et nous fit jouir de toutes nos facultés : notre respiration devint plus facile, plus lente. Nous nous y trouvâmes si bien, que, malgré l'impatience de notre escorte, qui nous faisait dire de tems en tems de sortir de ces lieux, nous y passâmes près de six heures. Nous cédâmes enfin à leurs instances, et nous sortîmes avec l'intention de profiter du reste de la journée pour visiter quelques catacombes renfermant des momies humaines, ainsi qu'on nous l'avait promis. Mais au lieu de nous diriger à l'occident ou au midi vers les endroits où elles sont situées, on nous fit venir dîner vers la plaine, à l'ombre d'un tamaris, et après notre dîner nous ne pûmes faire con-

sentir nos Arabes, ni à nous conduire à ces catacombes, ni à nous suivre jusqu'à la seconde pyramide, qui est ouverte, et dans laquelle *Pietro della Valle* est entré en 1615 : nous n'en étions pas cependant fort éloignés. Nous nous étions même avancés le matin fort près de la première, de celle qui est bâtie en grandes briques, et qui nous parut presque aussi grande que la seconde de Gizéh. Nous revînmes donc coucher à Aquisir, et le lendemain nous nous rendîmes au Caire.

Cette dernière journée fut beaucoup moins chaude que les précédentes. Le vent avait passé au nord, et l'air avait repris son élasticité et sa sérénité ordinaires.

Cette course nous valut un grand nombre de plantes : nous en prîmes quelques-unes de fort intéressantes autour des pyramides ; nous ramassâmes les autres sur cette terre qu'on regarde communément comme aride et inféconde ; sur cette terre que l'œil peu exercé voit nue et privée de tout ornement, mais où le naturaliste trouve bien de quoi se dédommager de ses peines et de ses fatigues, car ce n'est pas dans les plaines et sur les terres cultivées de l'Égypte qu'il doit espérer de trouver ces végétaux rares ou inconnus qui sont l'objet de ses recherches : il

n'y rencontre que les plantes d'Europe ou celles qui sont cultivées depuis long-tems dans nos jardins. Mais s'il porte ses pas loin de toute habitation, loin des terres que le fleuve couvre de ses eaux; s'il pénètre dans les déserts, et ne se rebute pas s'il n'apperçoit d'abord que sables et rochers, il ne tardera pas de remarquer ces plantes, qui semblent vouloir se dérober à ses regards par leur petitesse, leur couleur blanchâtre, et par la poussière dont elles sont couvertes : il verra parmi elles quelques arbustes de la même couleur, et, dans les endroits bas et unis, il trouvera quelques végétaux plus élancés, plus vigoureux, plus colorés, ceux-là même qui renferment un suc très-abondant.

L'idée qu'on a communément des contrées inhabitables de la terre, de ces lieux sablonneux et déserts de l'Afrique et de l'Asie, celle que nous avons nous-mêmes avant d'arriver en Égypte, idée que les écrivains les plus célèbres ont accréditée et répandue, est certainement beaucoup exagérée et même fausse. Lorsqu'il est question d'un désert, on se représente une mer de sable, presque aussi mobile que les eaux de l'Océan; on se persuade qu'aucun végétal ne peut croître sur un sol aride et mouvant, qu'aucun animal n'y peut

vivre, qu'aucun être n'y peut exister. Cette portion du globe, embrâsée par les rayons d'un soleil ardent, privée de pluie et de toute humidité, fut, à ce qu'on croit, condamnée par le Tout-Puissant à une éternelle stérilité. L'Arabe et le chameau ne foulent qu'à regret cette terre inhospitalière, ne la traversent qu'avec danger d'y périr et de soif et de faim, ou s'y voir ensevelis vivans sous les montagnes de sable que le vent forme, déplace et promène à son gré.

Il est bien vrai que le vent amène peu à peu, de l'intérieur de l'Afrique en Égypte, un sable fin et subtil, et que ce sable, répandu dans toute la Libye, se déplace à la moindre agitation de l'air, et s'amoncèle dès qu'un obstacle s'oppose à son passage. Mais comme la Nature n'agit que lentement, le vent le plus impétueux ne saurait, dans quelques heures, amasser des sables aux pieds d'un homme, en assez grande quantité pour les couvrir à moitié, et, dans le mouvement qu'il fait en marchant, le même vent qui amène le sable jusqu'à lui, le pousse plus loin, jusqu'à ce qu'un autre obstacle l'arrête.

Une caravane sans doute que la faim et la soif ou un vent brûlant aurait fait périr, pourrait être ensevelie toute entière, parce

que le corps d'un grand nombre d'individus opposant un obstacle permanent, les sables peuvent s'amonceler peu à peu, et couvrir au bout de quelques jours des corps inanimés ; mais certainement aucun animal vivant ne fut jamais enseveli dans les sables de la Libye, et, s'il pouvait l'être, le moindre mouvement lui suffirait pour s'en dégager.

Cette terre, qu'on regarde comme aride et déserte, produit, ainsi que nous venons de le dire, beaucoup de végétaux. Le sable le plus pur permet à une infinité de plantes d'y croître et de s'y nourrir ; les plus succulentes même se trouvent sur le sol le plus sec, dans l'atmosphère la plus chaude : voilà pourquoi les antilopes, les gazelles, le porc-épic, le hérisson, le lièvre, la gerboise, une multitude de rats et un grand nombre d'autres animaux y trouvent une nourriture abondante et assurée. Les insectes y sont nombreux, parce qu'il n'existe peut-être aucun végétal sur la terre, qui ne soit rongé par une ou plusieurs espèces de ces petits animaux. Les oiseaux granivores, tels que les cailles, les perdrix ; ceux qui vivent d'insectes, tels que les huppés, les hirondelles, les guêpiers, les pies-grièches, y viennent de toutes parts. L'oiseau de proie les suit : le chacal, la hyène, les diverses espèces

de chat ou de tigre y sont assez multipliés. Le serpent, le lézard, y font leur demeure, et ceux-ci ont, comme on pense bien, pour ennemis la cigogne, le héron et les courlis.

L'homme cependant ne pouvait exister seul dans ces lieux si peu faits pour lui. Comment y aurait-il vécu? La terre n'est point propre à la culture. La chasse ne lui aurait jamais fourni assez d'alimens. D'ailleurs, comment attraper à la course le lièvre et l'antilope dans des lieux découverts, sur un sable pour ainsi dire mouvant? Aurait-il été plus avancé en recourant aux armes à feu, en inventant des pièges? Non. Mais il a su se procurer le bétail et la brebis; il y a joint le chameau, le cheval et l'âne, et sa subsistance a été assurée. Il a pu errer dès-lors sans crainte dans l'immensité de ces déserts, surtout lorsqu'il est parvenu à creuser, à des distances même fort grandes, des puits dont l'eau lui était indispensable, quoiqu'il pût, au moyen du lait, s'en passer pendant plusieurs jours.

On a dit que le chameau avait été créé pour les déserts de l'Asie et de l'Afrique, et on a dit vrai. Son pied large et charnu serait endommagé par les roches dures et tranchantes de certaines contrées : il ne peut le poser non plus sur une terre argileuse et glissante; il

enfoncerait trop dans celles qui sont fortes et humides. Il lui fallait un pays où la terre fût toujours sèche, où la roche fût tendre et friable, où le sol fût uni et sabloneux. Son double estomac, son réservoir d'eau, lui permettent de se passer d'alimens et de boisson pendant plusieurs jours. C'est là d'ailleurs qu'il trouve une quantité de plantes grasses et succulentes, des pallasias, des nitraires, des ficoïdes, des kalis, des soudes, qui le nourrissent et le dispensent de boire. Il y trouve aussi divers chardons, diverses plantes épineuses, dont il est friand, et qui ne peuvent endommager sa langue et son palais; car ces parties sont recouvertes d'un cuir dur et plein d'aspérités, qui s'oppose à l'action des épines.

Le chameau d'ailleurs pousse la sobriété jusqu'à se contenter, dans les courses forcées qu'un Arabe entreprend, d'une pelotte de farine d'orge, pesant à peine deux livres, tandis qu'il consomme autant et même plus que trois ou quatre chevaux lorsque la nourriture qu'il trouve, est abondante.

Mais puisqu'il est question ici de cet utile animal, nous devons faire observer en passant, qu'on aurait tort de croire que le dromadaire diffère du chameau, et qu'il forme une

espèce distincte. C'est comme si l'on voulait regarder le cheval de selle comme une espèce d'animal, différente du cheval de voiture ou de charge. Les Grecs, et après eux les Romains, nommèrent *dromadaire* le chameau *coursier*, le chameau qui était élevé à la course : celui qui était uniquement destiné à porter des fardeaux et à tenir lieu de charrettes, dont on ne fait pas usage en Orient, conserva le nom arabe de *chameau*. L'un et l'autre n'ont qu'une seule bosse au dos, et ne diffèrent entre eux que par des nuances peu sensibles ; mais ils diffèrent beaucoup du chameau bactrien, qui a deux bosses, et qui les aurait, quoi qu'en disent des naturalistes célèbres, lors même qu'on ne chargerait jamais son dos, ainsi que le chameau arabe et égyptien n'en a qu'une et en a constamment une seule, soit qu'on l'ait destiné à la course ou à la charge.

Le chameau bactrien est plus robuste, ordinairement plus gros que l'autre, et il résiste bien mieux au froid de nos hivers. Il ne se trouve point en Égypte, du moins je ne l'y ai jamais vu, et personne n'a pu m'en donner des nouvelles. Il **est au** contraire fort commun en Perse et au nord de l'Asie mineure. J'aurai occasion d'en parler ailleurs.

Peu de jours après notre retour au Caire,

et dans le tems que nous nous disposions à faire le voyage de Suez, nous reçûmes des lettres de l'envoyé de la République près la Porte othomane, par lesquelles il nous invitait à nous rendre à Constantinople. « Quittez » l'Égypte, nous disait-il, vers le retour de » la belle saison, et revenez sur les rives du » Bosphore : nous avons à conférer ensemble » avant que vous portiez vos pas vers des ré- » gions plus orientales. »

Le cit. Magallon recevait en même tems l'ordre de se transporter à Alexandrie avec tous les négocians français : ils devaient attendre dans cette ville, que notre gouvernement eût pris, conjointement avec la Porte, les mesures propres à faire cesser les actes arbitraires et tyranniques des beys à leur égard.

En effet, Mourad et Ibrahim, gouverneurs de l'Égypte, s'étaient portés, envers les négocians, à des excès que la France ne pouvait tolérer plus long-tems ; et si elle n'eut recours alors qu'à des voies de conciliation, si elle crut que la présence d'un agent extraordinaire (1) pourrait ramener les beys à une

(1) Six mois après notre départ d'Égypte, le cit. Thainville fut envoyé auprès des beys. Sa mission n'obtint aucun succès.

conduite plus conforme à nos capitulations et au droit des gens , le châtiment aussi rigoureux que mérité qu'ils provoquèrent ensuite, exige, par les grands résultats qui ont eu lieu, et par ceux qui sont à la veille de s'opérer dans tout l'Orient, que nous entrions dans quelques détails à cet égard.



CHAPITRE IX.

État moral et politique de l'Égypte.

SI l'état moral d'un pays est toujours subordonné à son état politique et civil, ou à son gouvernement, là où il n'y a pas de gouvernement proprement dit (car il n'en existe pas plus dans le despotisme que dans l'anarchie), le moral des habitans doit être bientôt jugé.

Bassesse et insolence, misère et faste, asservissement et tyrannie, voilà l'Égypte ; et si elle a été de tout tems courbée sous un joug étranger, elle le doit autant à sa position géographique, à son état physique et à la fertilité de son sol, qu'à la sombre et pusillanime superstition à laquelle ses habitans ont été livrés dès l'antiquité la plus reculée : On ne doit pas être, d'après cela, plus étonné du nombre de ses conquérans, que de la facilité de sa conquête.

L'Égypte peut-elle être conquise, demande un de ses califes ? Elle est conquise, fait répondre un poète arabe.

Et telle devait être la fatalité attachée à cette
contrée,

contrée, aussi malheureuse que célèbre, que, parmi tant de conquérans qui depuis près de vingt siècles y ont successivement établi leur domination, aucun n'a eu même l'intention de régulariser sa puissance pour la cimenter, d'établir des barrières propres à garantir de ses propres attentats la domination même, de fonder un gouvernement sur la seule base qui doit le rendre immuable, le bonheur des gouvernés.

Partout où l'ignorance est universelle, le despotisme est toujours en activité : il n'y a que les despotes qui changent. Là, celui qui fonde une dynastie nouvelle, ne pense qu'à se mettre à l'abri de la vengeance de ceux dont il a renversé l'autorité, en les exterminant jusque dans leurs plus faibles rejetons, et en se formant un rempart des nouvelles créatures qu'il achète. Ceux même qui l'ont le plus aidé ou favorisé, qui sont les premiers instrumens de sa conquête, deviennent bientôt les victimes de sa jalousie. Si, pour sa sûreté personnelle, il croit devoir ménager ses nouveaux sujets, ce ménagement consiste moins à améliorer leur sort, qu'à ne pas permettre qu'ils soient entièrement dépouillés ou livrés à toute la rapacité des spoliateurs subalternes.

Mais bientôt son successeur, oubliant les

services rendus , ou redoutant tout crédit ou toute réputation qui peut lui devenir funeste ; voulant surtout attirer à lui seul les richesses et le pouvoir , se livre à tous les crimes qu'il se persuade devoir lui être utiles. A son exemple , le plus mince officier devient un tyran d'autant plus dangereux , que , pressé par le desir de s'enrichir , et enhardi par l'impunité sur laquelle il compte , tout moyen de se procurer de l'or lui paraît bon ; et si tous ces tyrans ne se faisaient entre eux la guerre comme des animaux carnassiers acharnés à la même proie , le peuple n'aurait jamais un moment de repos ; il ne pourrait jouir un seul instant de sa propriété , ni être assuré pour quelques jours de son existence.

A commencer par le chef , dont le règne , abrégé par l'abdication forcée , la déposition ignominieuse ou la mort violente , ne s'étend guère au-delà de quelques années , de quelques mois , de quelques jours : une chaîne non interrompue de tyrans et de sous-tyrans se prolonge , se ramifie jusqu'à ce qu'elle soit brisée tout-à-coup pour être aussitôt reproduite par un nouvel usurpateur , dont le triomphe est moins son ouvrage que celui de la faiblesse , de la corruption et du mécontentement.

Tel est le résumé historique de l'Égypte de-

puis qu'elle est devenue la proie de l'étranger, depuis surtout qu'elle est tombée au pouvoir de ses derniers conquérans.

En nous bornant au règne des califes et des soudans qui composent ses dernières dynasties, quelle succession de gouvernans dégradés par tous les crimes de la tyrannie, ou par tous les vices de l'esclavage !

On n'ignore pas que les premiers Musulmans qui ont gouverné l'Égypte, n'étaient que les vice-rois des califes, d'abord Rachidins, puis des Ommiades de Syrie, et ensuite des Abassides d'Iraque.

En 868 Thouloun, envoyé par le calife Motar-Billah, secoue l'autorité supérieure, se fait proclamer roi sans devenir plus digne de régner (1).

(1) Ahmed-Iby-Thouloun régna seize ans et deux mois. Il mourut en l'an de l'hégire 270, de Jésus-Christ 883. Il fut enterré près de la porte du Caire, nommée aujourd'hui Babel-Karéfé. Il laissa, suivant les historiens arabes, dix millions de dinars, sept mille chevaux, sept mille esclaves et trente-trois enfans. Il bâtit le château du Caire qu'il habita, et qu'il nomma *Katta* : la ville n'existait pas encore. Le revenu de l'Égypte était alors de quatre millions de dinars. On fait monter à dix-huit millions le nombre de personnes qu'il fit périr par les supplices ou dans les prisons.

L'Égypte rentre sous la domination des califes abassides, vers la fin de l'an 904 jusqu'en 933. Alors Akhchidi s'en rend maître par la force des armes, sous le califat de Rhady, qui lui en envoie l'investiture deux ans après. Parmi les Akhchidites on trouve Kiafour, eunuque, éthiopien de nation, acheté dix-huit dinars, dont plusieurs auteurs arabes ont fait l'éloge, mais dont le règne a trop peu de durée pour laisser quelques traces dignes d'être remarquées.

Moez, successeur d'Almansour son père au trône d'Afrique, est le premier des Obéidites-Fatimites qui règne en Égypte. Appelé par un parti de mécontents, il envoie son visir, qui en prend possession au nom de son maître; et voulant surpasser en magnificence les califes de Bagdad, il jette, en 968 (1), les premiers fondemens de la ville du Caire, et du palais des califes, connu sous le nom de Khasreïn. C'est dans la dynastie des Obéidites-Fatimites que l'on trouve ce prince qui, nouveau Néron, se fait un divertissement de mettre le feu au Caire, et d'incendier plus d'un tiers de la ville (2).

(1) Elle fut bâtie, suivant les historiens arabes, en l'année 358 de l'hégire.

(2) Ce fut Hakem-Béemzillah-Abou-Ali-Almansour;

Aux Fatimites succédèrent les Jobites Curdes. Salaheddin, plus connu parmi nous sous le nom de *Saladin*, d'abord officier de Noraddin, soudan de la Syrie, puis visir d'Égypte, s'empara du trône après la mort d'Adhath, régna vingt-quatre ans, et mourut en 1192. Ce fut lui qui battit les croisés en Égypte, et qui les chassa ensuite de toute la Syrie. C'est peut-être le seul prince dont l'Orient puisse se glorifier; le seul qui joignit aux talens militaires, l'amour de la justice, le désir de l'ordre.

En traversant aussi rapidement qu'ils se succèdent, une tourbe de princes ou rois d'Égypte peu dignes d'être connus, nous arrivons à la dynastie des Mameluks circassiens, qui commence en 1406. Ils étaient Turcs de nation, et sujets du prince Khouarzem. Khalaoun en ayant acheté un grand nombre, il les faisait servir sous le titre d'esclaves : ses fils en firent de même. Leur nombre et leur force augmente au point qu'ils parviennent à mettre fin à la dynastie des Mameluks ka-laomnites, suite de celle des Mameluks turcomans, dont l'origine date de l'an 1272,

il fut assassiné par sa sœur, l'an de l'hégire 411, après un règne de vingt-cinq ans.

et qui avait détruit la dynastie des Jobites curdes.

La dynastie des Circassiens est détruite à son tour en 1517, par Sultan Sélim, qui change la principauté du Caire en vice-royauté, ainsi qu'elle avait été établie au commencement du musulmanisme.

Faut-il jeter un coup-d'œil sur ce premier des Othomans qui règne en Égypte, pour savoir si le peuple égyptien doit s'en applaudir?

Après avoir forcé son père à le déclarer son successeur, il débute, en arrivant au trône, par faire mourir ses frères et leurs enfans. Ayant à se venger de Gaury, roi d'Égypte, il doit sa victoire à la trahison de deux généraux. Touman-Bey, successeur de Gaury, s'oppose à son triomphe; il a recours encore à la même trahison. Après avoir fait pendre Touman-Bey, donné le gouvernement de l'Égypte à l'un des traîtres, et celui de Damas à l'autre, opéré plusieurs changemens au Caire, il retourne à Constantinople, pour y mourir à la suite d'une plaie aussi horrible que cruelle. Juste et trop tardive punition de ses seuls attentats contre sa propre famille, si de pareils attentats pouvaient le faire distinguer de ceux qui, avant ou après lui, ont occupé le même trône!

On voit bientôt Ahmed pacha , nouveau gouverneur d'Égypte , assembler les grands du Caire , les faire massacrer devant lui , et se déclarer roi. Mais , ne pouvant asseoir son autorité qu'à force de dépenses , et ne pouvant faire face à ses dépenses qu'à force de pillages , il finit par avoir la tête tranchée à la suite d'une révolte concertée par deux de ses prisonniers.

Les visirs ou pachas , vice-rois ou gouverneurs de l'Égypte , se succèdent aussi rapidement que les caprices des maîtres qui les envoient , ou les intrigues des courtisans qui aspirent à cette place ; et la tyrannie subalterne qu'ils exercent , le rôle obscur qu'ils jouent , nous dispensent d'en faire mention.

Plus de deux siècles s'écoulent dans une sorte de stagnation politique. Une aussi longue suspension de révolutions doit avoir une cause : nous la trouvons dans la forme du gouvernement institué par Sélim.

Mu par le seul sentiment qui peut faire agir les despotes comme leurs esclaves , par la crainte , il cherche , non pas à préparer le bonheur des générations soumises à sa puissance , mais à mettre son autorité à l'abri des tentatives de ses représentans dans une province aussi éloignée du siège de l'Empire : il

a moins en vue d'organiser un gouvernement, que d'établir une balance ou plutôt une lutte de pouvoirs, afin qu'aucun ne puisse prédominer sur le sien.

Il forme un divan ou conseil de régence, composé du pacha et des chefs des sept corps militaires.

Notifier à ce conseil les ordres de la Porte, faire passer le tribut dans le trésor du prince, veiller à la sûreté du pays contre les ennemis extérieurs, s'opposer à l'agrandissement des divers partis, tel est l'office du pacha. Rejeter les ordres du pacha en motivant les refus, le déposer même, et ratifier toutes les ordonnances civiles ou politiques, tels sont les droits des autres membres du conseil.

Vingt-quatre beys ou gouverneurs des provinces, qui doivent être pris parmi les Mameluks, sont chargés de toute la police intérieure : ils doivent contenir les Arabes dans leurs déserts, et veiller à la perception des impôts : l'un d'eux réside au Caire, sous le titre de *Scheik-el-Beled* ou gouverneur du pays.

Il est assez facile de juger que le sort de la nation, qui n'est point du tout comprise dans cette organisation, ou qui ne l'est que tacitement, et comme devant fournir aux dépenses du gouvernement et aux tributs im-

posés, n'est guère susceptible d'être amélioré; que le despotisme militaire doit constamment peser sur elle dans toute sa force, et qu'elle n'est toujours destinée qu'à servir de proie à l'avarice de ses chefs ou de leurs agens.

Cependant nous pourrions faire mention ici des édits et réglemens concernant la police de l'Égypte, rédigés peu de tems après la prise de Rhodes, sous le nom de *Canoun-Namé*, par ordre de Suleiman, fils de Sélim. Ce monument pourrait honorer la mémoire de ce prince : on y reconnaît le protecteur zélé de l'agriculture, et l'ennemi de ceux qui l'oppriment ou la négligent. Mais à quoi sert le mérite, la sagesse même de ces réglemens, devant la puissance abusive ou tyrannique qui doit les rendre inutiles, ou les faire tourner au profit de ses abus ?

Au reste, cette forme de gouvernement remplit les intentions de son fondateur au-delà de ce qu'il pouvait prévoir. Mais enfin la lutte devait cesser par le triomphe de l'un ou de l'autre parti, et c'est le parti le plus justement méprisé qui l'emporte sur l'autre. Ces Mameluks, qui ne devaient être que les instrumens passifs du divan, parviennent à s'emparer, par leurs places, des richesses; par leurs richesses, du crédit; par les richesses

et le crédit, de tout l'ascendant de l'autorité, de tout le pouvoir des Othomans.

Depuis long-tems la Porte négligeait l'Égypte, et, craignant plus ses pachas que le divan, ne croyait pas devoir s'opposer à l'extension du pouvoir des chefs militaires. Ceux-ci, après avoir fait abolir la sage disposition qui ne leur permettait pas de posséder en particulier des propriétés foncières, deviennent en quelque sorte les tributaires des Mameluks, qui peuvent grever ou affranchir les terres ou les villages qu'ils ont sous leur dépendance. Les Mameluks, jusqu'alors dédaignés des gens de guerre, n'aspirent plus qu'à les dominer dès qu'ils s'apperçoivent qu'ils peuvent leur être dangereux ou utiles, et qu'ils en sont ménagés ou considérés. Pour se faire des créatures, ils multiplient leurs esclaves; et après les avoir affranchis, ils les portent aux grades de la milice et du gouvernement. Telle est la marche d'Ibrahim-Kiaya pour s'élever à la suprême puissance en 1746.

Trop occupé du soin de maintenir une autorité précaire, Ibrahim n'a ni le tems ni les moyens de l'affermir par quelques changemens utiles, de marquer son règne par quelque événement digne d'être cité. Après sa mort, arrivée en 1757, ses affranchis, divisés entre eux,

mais réunis contre leurs ennemis communs , continuent d'exercer l'autorité la plus arbitraire. Divers commandans se succèdent dans un assez court espace de tems.

Acheté et affranchi par Ibrahim , par lui aussi mis au rang des vingt-quatre beys, Ali se mêle à toutes les intrigues et à tous les troubles qui suivent la mort de son patron. Exilé pendant deux ans, ses partisans le rappellent au Caire. A peine arrivé, il tue quatre beys de ses ennemis, en exile quatre autres, et se trouve à la tête du parti le plus nombreux. Son ambition s'accroît avec sa puissance ; il aspire au titre de sultan d'Égypte ; il chasse le pacha, qui n'était plus qu'un fantôme illusoire, ou même un objet d'avilissement, refuse le tribut, fait battre monnaie à son propre coin. Dans un moment où la Porte, toujours chancelante sur ses propres fondemens, était embarrassée dans plusieurs affaires, il profite assez habilement des circonstances, et sait écarter prudemment, par le poison ou le poignard, le cordon des capidjis. Mohammed-Bey son favori, envoyé par lui dans le Saïd, renverse la puissance d'un scheik arabe, et court s'emparer de la Mecque, qu'il livre au pillage. Ali se croit bientôt le premier potentat de la terre, et ne met plus de bornes

à ses vastes projets. La Syrie est la première conquête qu'il se propose de faire. Damas est au pouvoir de son armée, commandée par Mohammed, lorsque celui-ci, par trahison, jalousie ou méfiance, change tout-à-coup la victoire en pleine déroute. Il parvient à échapper à la vengeance d'Ali. Retiré dans le Saïd, et profitant à son tour de la fortune, il est introduit dans le Caire. Ali n'a que le tems de se sauver à Gaze. Bientôt il croit le moment favorable pour rentrer au Caire : il est surpris par le jeune Mourad-Bey, qui, au milieu de son armée en désordre, l'attaque, le blesse, le prend et le conduit à Mohammed. Celui-ci reçoit son ancien maître avec toutes les démonstrations du respect le plus servile : trois jours après, on apprend la mort d'Ali.

Tel fut le règne de ce nouvel usurpateur de l'Égypte, qui a joui de quelque célébrité en Europe, et qui ne la méritait pas plus par lui-même que par les moyens qu'il a employés. Une sorte de bienveillance qu'il témoignait aux Francs devait lui attirer de leur part une sorte d'estime. Mais il faut le juger, moins par sa crédulité en astrologie, pour avoir la mesure de son ignorance, que par l'opinion qu'il avait de lui-même et de l'étendue de sa puissance ; par ses prodigues libéralités et les

richesses immenses qu'il accumule sur la tête de quelques favoris , sans prévoir qu'il en fait les premiers instrumens de sa perte ; par ses trahisons , ses parjures , et l'assassinat de plusieurs de ses bienfaiteurs ; par ses dépenses excessives pour des guerres sans profit comme sans honneur , ou même sans motif ; par les contributions énormes qu'il impose et perçoit avec la même tyrannie ; par la famine qu'il fait éprouver aux habitans du Caire et aux fellahs des villages pendant tout le cours des années 1770 et 1771 , quoique le blé eût été récolté en abondance.

Mohammed remplace Ali en 1773 , et règne deux ou trois ans , pour présenter un brigand sans remords ou un traître sans foi , armé du pouvoir de nuire. Voulant affecter un zèle apparent aux intérêts de la Porte , mais plutôt satisfaire sa vengeance ou son avarice , il porte la guerre dans la Syrie , fait éprouver à la ville de Jafé toutes les horreurs du sac , à celle d'Acre toutes les calamités du pillage , et est heureusement enlevé par une fièvre maligne , dans le moment où il se disposait à faire égorger les négocians français.

Mourad-Bey , ayant acquis un grand crédit par la faveur de Mohammed , se hâte de regagner le Caire pour disputer le commande-

ment à Ibrahim-Bey, de même affranchi et favori du mort. Les deux rivaux, se voyant à peu près égaux en forces, craignent également de se mesurer, et consentent à partager ensemble l'autorité ; seulement le titre de *Scheik-el-Beled* est conservé à Ibrahim.

Bientôt Hassan - Bey, créature d'Ali, et Ismaël, autre bey, créature du premier Ibrahim, sont à la tête des mécontents, et chassent du Caire Ibrahim et Mourad. Ceux-ci, retirés au Saïd, se fortifient en peu de tems, reviennent au Caire, et chassent à leur tour Hassan et Ismaël, qui repassent également au Saïd, asyle ordinaire des réfugiés ou des fuyards.

En 1783, Mourad veut tenter de les détruire : il les poursuit en vain ; il revient au Caire, où d'autres factions se forment contre lui et Ibrahim. Celui-ci se charge d'une nouvelle entreprise contre les ennemis communs ; il entre en négociation. Mourad se croit trahi, sort du Caire, et se rend au Saïd. La guerre semblait être inévitable ; elle est encore suspendue par la crainte ou la faiblesse réciproques. Ils se réunissent encore en apparence, épiant chacun l'occasion de se perdre, et veillant à n'être pas perdu.

En 1784, Mourad croit devoir quitter le Caire, et cependant intimide Ibrahim au point

de le faire enfuir au Saïd. Celui-ci revient au Caire en 1785, et feint avec son rival une réconciliation qui ne peut pas être plus sincère d'une part que de l'autre.

Que peut-elle espérer ? que ne doit-elle pas plutôt craindre , la malheureuse Égypte , au milieu de ces deux ambitieux , qui , sans talens , sans instruction , sans aucune sorte de moralité , sont aussi incapables de faire régner la justice que la bonne foi dans leur ambition ? En signant un traité qui leur fait mettre bas les armes et leur donne un pouvoir égal , ils ont l'un et l'autre l'intention de le violer à la première occasion favorable. Tout prouve leur méfiance. Entourés sans cesse de tous les Mameluks qu'ils ont à leur solde , toujours leurs entrevues présentent l'appareil de la guerre : jamais ils n'osent toucher à la pipe ou au café qui leur est présenté par une main trop suspecte. A chaque instant ils sont sur le point d'en venir aux mains ; à chaque instant ils feignent de se raccommoder , n'osant ni l'un ni l'autre hasarder un combat dont le succès leur paraît incertain. Là seulement où ils sont toujours d'accord , c'est dans les mesures qu'ils prennent ensemble ou séparément pour appesantir leur double tyrannie sur le peuple infortuné qui l'endure.

Ibrahim et Mourad , Circassiens d'origine , esclaves du même maître , élevés sous le même toit , exercés par les mêmes hommes au maniement des armes , camarades , amis dès leur enfance , sont devenus ennemis dès que l'ambition s'est emparée de leur ame. Les douces affections de leur jeunesse ont cédé à l'implacable rivalité : leurs goûts pour les plaisirs , pour la dissipation , ont été remplacés par la soif de l'or , par le desir ardent de dominer. Au lieu d'exercer , en vrais amis , un pouvoir qu'ils se sont arrogé , ils épient le moment de s'égorger pour s'approprier exclusivement ce pouvoir.

Ibrahim est plus réfléchi , plus dissimulé , plus adroit que Mourad. Ses affranchis , ses esclaves mettent beaucoup plus de modération dans leur conduite , que ceux de Mourad : ils sont aussi avides , aussi injustes , mais ils emploient des formes plus douces , moins tyranniques.

Mourad , aussi courageux qu'Ibrahim , est plus ardent , plus fougueux , plus capable d'obtenir de grands résultats avec de faibles moyens. Il est généreux , magnifique , fastueux : il aime tous les plaisirs et s'y livre tout entier ; il déteste la gêne et le travail , et accorde à cet effet toute sa confiance à ses hommes d'affaires. Ses amis,

amis , ses conseillers , ses esclaves sont choisis parmi les hommes les plus courageux , les plus intrépides , les plus irréfléchis.

Ibrahim est plus riche que Mourad , parce qu'il met plus d'ordre , plus d'économie dans ses dépenses ; il paie bien ceux qui l'entourent et le servent , et les paie avec la plus grande exactitude , mais sans profusion , sans prodigalité. Ibrahim a beaucoup plus d'esclaves que Mourad , sans être pour cela plus fort que son rival.

Il n'est pas douteux que si ces deux beys en étaient venus aux mains , Ibrahim n'eût triomphé en rase campagne et dans un mouvement combiné ; mais Mourad aurait eu l'avantage dans un coup de main et dans toutes les circonstances où l'audace et la célérité doivent l'emporter sur le courage réfléchi.

La Porte ne pouvait profiter d'une occasion plus favorable , pour rétablir son autorité. Le mécontentement des Égyptiens , porté à son comble par les déprédations de toute espèce , par les contributions énormes , par les monopoles et les trafics les plus odieux ; la division des beys , depuis la mort d'Ali ; la haine et la méfiance réciproques des deux commandans , tout invitait la Porte à se ressaisir du pouvoir , et devait favoriser sa politique ; tout lui

prescrivait une mesure prompte, vigoureuse et décisive.

Cette mesure était attendue, et généralement désirée, lorsqu'on voit arriver à Alexandrie, en 1786, Hassan, capitain pacha, commandant une seule caravelle, n'ayant d'autres forces que mille ou douze cents galiondgis.

Hassan-Pacha fait son débarquement sans obstacle. Mourad, resté à Rhamaniéh avec ses troupes, envoie à Foua quelques corps de Mameluks, qui sont aussitôt dispersés.

Hassan remonte le Nil. Mourad revient au Caire pour se joindre à Ibrahim ; et tandis qu'avec leurs forces réunies ils auraient pu mettre en déroute cinq ou six mille Turcs, ils ne pensent qu'à s'enfuir dans la Haute-Égypte.

Hassan arrive et s'établit au Caire sans éprouver aucune opposition. Maître de l'Égypte par la fuite de ses oppresseurs, investi de très-grands pouvoirs par le sultan, secondé du vœu des habitans, qui avaient pu préférer d'abord les beys aux pachas, mais qui désiraient alors bien sincèrement l'expulsion des Mameluks, il ne profite d'aucun de ses avantages ; il trompe toutes les espérances, si justement fondées sur ses qualités personnelles, sur le choix et les intérêts de son maître.

Au lieu de chasser tous les beys, et de faire disparaître pour toujours le plus monstrueux des gouvernemens, qui favorise autant la rébellion que la tyrannie, qui place l'anarchie dans le despotisme même ; au lieu de rétablir les sept corps de milice que la politique d'Ali avait détruits ; au lieu de diviser l'Égypte en plusieurs pachaliks, ou de laisser au pacha du Caire des forces capables de s'opposer au retour des Mameluks, Hassan, qui avait fait preuve de courage, d'attachement à ses devoirs, qui avait, dans plusieurs occasions, manifesté de grandes vues, se montre plus imprévoyant et plus avide que les beys, ne pense qu'à lever des contributions forcées, à exercer ou tolérer des concussions, et à retourner à Constantinople. Il semble ne s'être rendu maître de l'Égypte que pour épouser la querelle des deux beys depuis long-tems fugitifs, opérer leur triomphe et assister à leur couronnement. Il se hâte de rappeler Hassan et Ismaël ; il les investit du commandement à la place de Mourad et d'Ibrahim, après avoir envoyé à la poursuite de ces derniers ses osmanlis, qui sont complètement battus par les Mameluks.

Ainsi l'arrivée, le séjour et le règne momentané du capitan pacha ne doivent opérer au-

cun changement. Après son départ, en 1787, l'Égypte, tombée dans l'épuisement, jouit d'une sorte de tranquillité jusqu'en 1791, où la peste qui la ravage, vient frapper un de ses premiers chefs, Ismaël. Osman-Bey, le compagnon d'armes et l'ami de Mourad et d'Ibrahim, profite de cette circonstance pour faciliter leur rentrée au Caire. Hassan reprend la route de la Haute-Égypte pour éviter la poursuite de ses ennemis.

Ibrahim et Mourad ne s'emparent encore de la puissance que pour se conduire d'une manière plus révoltante, que pour ne mettre plus de bornes à la vengeance qui les anime, ou à la cupidité qui les dévore.

Lorsqu'on réfléchit que sept à huit mille esclaves étrangers, élevés dans le vice le plus honteux et dans l'ignorance la plus stupide, sont parvenus, en s'avancant par les moyens les plus odieux et les crimes les plus inouis, à gouverner au gré de leurs caprices deux ou trois millions de personnes dans la plus antique et la plus mémorable habitation de l'homme ; à se jouer, avec la dernière arrogance, de la misère publique dans la plus riche contrée de la terre ; à disposer le plus arbitrairement de la fortune et de la vie de tous les habitans de l'Égypte, on est étonné de tant

d'audace d'une part , et de tant de bassesse de l'autre. Mais à la suite de tant de révolutions , qui toutes devaient avoir pour cause et pour fin la tyrannie , et une tyrannie toujours croissante , le peuple égyptien est tellement façonné à la servitude , qu'il ne pense pas même à profiter des divisions qui règnent continuellement parmi les Mameluks , pour se soustraire à leur domination.

Nous pouvons prouver jusqu'à quel point il est tombé dans l'avilissement ou la dégradation servile en citant ce qu'il a souffert en 1793 , pendant une famine qu'il savait être occasionnée par le monopole des chefs du gouvernement. Le blé était abondant ; les greniers de Mourad et d'Ibrahim étaient remplis ; tous les marchands de comestibles étalaient , comme à l'ordinaire , les denrées de première nécessité , et la faim dévorait , de toutes parts , les malheureux qui ne pouvaient atteindre au prix excessif de ces denrées ; et l'on ne rencontrait dans les rues que des figures cadavéreuses , qui se nourrissaient des objets les plus dégoûtans , qui disputaient aux chiens les plus sales immondices. On a compté plus de trois cents cadavres , que l'on ramassait chaque jour à la porte des riches et des

boulangers ; et pas le plus léger murmure , pas le moindre effort de la part de ce peuple pour enfoncer les greniers de Mourad et d'Ibrahim , pour périr tout-à-coup sous le fer de leurs satellites , plutôt que sous le lent et horrible supplice de la faim.



CHAPITRE X.

Vexations et outrages de Mourad et d'Ibrahim envers les négocians et agens français. Causes et considérations qui devaient entraîner l'expédition française en Égypte.

SI Mourad et Ibrahim s'étaient contentés d'appesantir leur cupide et barbare gouvernement sur les malheureux habitans de l'Égypte, ce n'était pas de la part de ce peuple qu'ils avaient à redouter la punition de leurs excès.

S'ils s'étaient bornés à pressurer les cultivateurs, à rançonner les marchands, à taxer arbitrairement toutes les denrées du pays, toutes les marchandises qu'on y apporte, leur règne aurait pu se prolonger, parce que, avec de l'argent, ils auraient continué d'acheter des esclaves, et, avec des esclaves, ils n'auraient pas cessé d'obtenir de l'argent.

Mais, trop ignorans pour savoir mettre des bornes à leur tyrannie, trop étrangers à ce qu'on nomme la politique, ou à l'art de mé-

nager les autres puissances , ils devaient , non-seulement dans ses négocians , mais dans ses représentans même , outrager de toutes les manières la nation la moins propre à supporter l'outrage. C'est par-là qu'ils provoquent le trop juste châtiment qui doit les atteindre , la foudre vengeresse qui vient les frapper.

Ici , de trop grands , de trop extraordinaires événemens se préparent , se présentent devant nous , pour ne pas chercher à développer les causes qui doivent les faire naître , et les considérations qui doivent les justifier.

Le commerce de la France avec l'Égypte était assez solidement établi , et se faisait avec assez d'avantages malgré l'instabilité du gouvernement des beys , malgré l'état d'avilissement dans lequel les Francs se trouvaient au Caire , malgré le peu de probité des chrétiens du pays , par qui toutes les affaires devaient passer.

Sans doute les capitulations étaient souvent lésées , et le consul était loin d'en imposer à la race des Mameluks , aussi fière qu'ignorante et fanatique ; mais les bénéfices étaient si considérables , que les négocians supportaient sans peine les sacrifices qu'ils étaient obligés de faire pour obtenir sûreté et protection. Moyennant un léger droit sur leurs marchandises , ils

avaient formé une caisse qui fournissait à toutes les avanies.

Le nombre des maisons de commerce était monté jusqu'à dix, et celui des Français à près de cent lorsque le gouvernement, en 1777, crut devoir rappeler à Alexandrie le consul-général, parce qu'il ne pouvait pas empêcher les avanies que les beys faisaient aux négocians, et qu'il ne jouissait pas de toute la considération due à l'agent d'une grande nation, peut-être aussi pour des raisons qui nous sont inconnues.

Le gouvernement avait espéré que les négocians se transporteraient à Alexandrie avec le consul, et que le commerce s'y ferait avec la même facilité et les mêmes avantages : il se trompa. Les négocians préférèrent leur avilissement. Ils restèrent au Caire, parce qu'ils craignirent que les profits ne diminuassent d'un ou deux pour cent s'ils venaient établir leurs maisons à Alexandrie.

Nous remarquerons néanmoins qu'après la retraite du consul les avanies ne furent pas augmentées, et que les vexations ne furent pas plus fortes qu'auparavant. Chaque maison de commerce achetait, par des présens, la protection de quelque bey, à l'abri de laquelle les affaires se faisaient assez bien, et les bé-

néfices étaient encore assez considérables ; et si depuis lors le nombre des maisons a été insensiblement réduit à quatre , c'est moins à la retraite du consul qu'il faut en attribuer la cause , qu'à la diminution réelle de notre commerce dans presque toutes les échelles du Levant. Le consul d'ailleurs n'avait pas tardé à revenir à son poste.

L'expédition d'Hassan - Pacha , en 1786 , vint déranger cette position des Français. Dans l'espoir qu'il rétablirait d'une manière solide , en Égypte , la puissance du grand-seigneur , ils montrèrent beaucoup de joie ; ils firent des présens et diverses fournitures , dans la vue d'être remboursés , par la protection du pacha , des sommes que le gouvernement et plusieurs particuliers leur devaient.

La retraite d'Hassan avait détruit leurs espérances : le retour de Mourad et d'Ibrahim ne laissa plus de bornes aux avanies et aux vexations. Dès cette époque les négocians français ont été en quelque sorte assimilés aux rayas du pays , et ils ont été pressurés au point qu'ils se virent entièrement ruinés dans le court espace de deux ou trois années.

Depuis la révolution française , et surtout depuis le renversement de la monarchie , les ennemis du peuple français se sont agités , en

Égypte, avec autant d'acharnement que dans tous les points de l'Europe. Ils ont profité de l'influence qu'un Italien, nommé *Rossetti*, consul impérial, avait auprès de Mourad, pour faire aux Français tout le mal qui était en leur pouvoir.

Indépendamment des récits exagérés ou absurdes qu'ils publiaient, ils insinuaient dans l'esprit des beys, que les Français, par l'effet de leur révolution, étaient sans force; qu'ils étaient sans gouvernement chez eux et sans protection auprès du grand - seigneur; qu'ils pouvaient être dépouillés sans conséquence, et même justement, parce qu'ils n'étaient que des rebelles qu'une punition éclatante frapperait bientôt.

Les punir individuellement de leur patriotisme, et détruire à jamais le commerce des Français en Égypte, tel était sans doute le but que se proposaient les agens des puissances ennemies de la France. Si leurs efforts ont échoué, à Alexandrie, par la sagesse des négocians et de notre agent provisoire à cette échelle, il faut avouer qu'ils nous ont porté, au Caire, quelques coups qui cependant ne devaient pas manquer de rejaillir jusqu'à eux.

Le conseil exécutif crut, l'an premier de la République, que le tems était venu de rétablir

au Caire notre consul, afin de donner à notre commerce d'Égypte un plus grand degré d'extension.

Le conseil fut trompé sur la véritable position des Français au Caire, et sur l'esprit du gouvernement égyptien. Il fut d'ailleurs entraîné par la demande trop hâtive des négocians de Marseille, qui se flattaient que l'agent d'une République naissante qui foudroyait presque toute l'Europe liguée contre elle, obtiendrait beaucoup plus de considération que n'en avait autrefois obtenu l'agent d'un monarque, quelque puissant qu'il fût.

Le cit. Magallon, qui avait rendu des services lorsqu'il était négociant au Caire, et dont l'épouse d'ailleurs avait accès auprès des femmes des deux commandans, Ibrahim et Mourad, fixa les yeux du conseil exécutif, et fut nommé consul-général de l'Égypte. Il arriva à sa destination peu de tems après.

Ce qui est bien remarquable, c'est que l'arrivée du consul n'a point amélioré le sort des Français. Il paraît même qu'elle l'a aggravé, soit que leurs ennemis aient redoublé leurs efforts, soit que Mourad ait voulu montrer le peu de cas qu'il faisait de l'agent d'une nation qu'on lui dépeignait sous les plus noires couleurs, soit enfin que les Français n'aient

pas conservé toute la prudence qu'exigeait leur séjour dans un pays d'esclavage et de tyrannie.

Le lendemain de l'arrivée du consul , il a été signifié , à dix heures du soir , un ordre de livrer sur le champ vingt ballots de draps. L'officier , porteur de l'ordre , ayant avec lui une force imposante , accompagnait sa demande de menaces et de propos injurieux. Le consul eut de la peine à faire retirer cet officier de Mourad , et ce ne fut que sur la promesse de livrer le lendemain les draps demandés , et moyennant un présent de deux cent quarante piastres , que l'officier se retira.

Un mois après Mourad demanda la somme de douze mille cinq cents piastres à l'occasion du départ de la caravane pour la Mecque : la somme fut livrée aussitôt.

Il serait inutile de rapporter tous les ordres qui ont été signifiés à diverses époques , tels que , 1°. celui qui a existé pendant cinq mois , et qui défendait aux Français de vendre leurs draps , jusqu'à ce que les commandans eussent enlevé ce qui serait à leur convenance ; 2°. la demande de dix barrils de cochenille , d'où il s'est ensuivi l'établissement d'une force armée dans la contrée des Français , pour les obliger à livrer cette cochenille , et le sacrifice de trois

mille deux cents piastres , tant en présens qu'en étrennes forcées , pour obtenir quelque diminution dans la demande de Mourad et d'Ibrahim ; 3°. de nouvelles demandes d'argent pour le départ de la caravane , etc. etc.

Nous dirons seulement que les établissemens français se voyant à la veille d'être entièrement ruinés , soit par ces demandes réitérées , soit par la cessation totale de leur commerce , quelques négocians crurent devoir se défaire à la hâte de toutes les marchandises qui leur restaient , pour se rendre à Alexandrie , en attendant que les circonstances leur permissent de passer en France.

Mourad ne voulut point encore laisser échapper sa proie : il craignait d'ailleurs que les Français n'allassent à Constantinople , se plaindre de tant de vexations ; il les avait même déjà menacés de leur trancher la tête s'ils osaient écrire et porter leurs plaintes au sultan.

Les Français ne furent pas plutôt partis , que Mourad expédia à Rosette son premier serrach et cinquante officiers pour les arrêter. Ceux-ci se rendirent à la maison consulaire , accompagnés des chefs de la ville de Rosette , et signifièrent au député gérant le consulat , l'ordre qu'ils avaient d'arrêter les Français ;

et de les ramener au Caire. Dans le même tems les gens de la suite du serrach se répandirent dans les appartemens du député : quelques-uns furent dans la maison de madame Warsy , entrèrent dans sa chambre à coucher , ce qui est contraire aux mœurs et aux lois turques , et y saisirent plusieurs Français.

Ces officiers , non - seulement se permirent de mauvais traitemens , d'autant plus inutiles que personne ne fit aucune résistance , et que chacun promit de les suivre ; mais ils vomirent contre la nation même les propos les plus indécens et les plus injurieux. Ils eurent en outre la cruauté de laisser , pendant deux heures que dura leur dîner , ces mêmes Français exposés en pleine rue aux huées et insultes d'une populace grossière , qui , malgré l'opprobre et la misère dans lesquels elle croupit , ose cependant mépriser tous les Européens , et alors se croyait encore plus en droit d'outrager ceux qui appartenaient à la France.

Le consul , informé de la cause du départ des officiers de Mourad , obtint que les Français seraient conduits dans leur contrée ; mais il eut bien de la peine à empêcher que leurs malles , transportées chez le bey , ne fussent ouvertes , et , selon toute apparence , pillées.

Il parut alors un ordre de Mourad , qui défendait à tout Français de quitter le Caire , sous peine de faire trancher la tête à tous ceux qui resteraient : ordre qui exista plusieurs mois.

Enfin , en l'an 3 , le consul reçut de la part de Mourad l'ordre positif de faire payer treize mille piastres à un émigré , arrêtées entre les mains d'un négociant d'Alexandrie , quoique le cit. Magallon représentât que cet argent appartenait à la République , d'après les lois qu'elle avait faites. Mourad ne persista pas moins à vouloir que cette somme fût remboursée , et l'émigré est venu se faire payer à Alexandrie , pendant que nous étions dans cette ville.

Tant de vexations excitaient depuis long-tems les plaintes de tous les Français. Les négocians les avaient portées à leurs majeurs à Marseille , au ministre de la République à Constantinople , et jusque dans le sein de la Convention nationale. Ils attendaient avec une sorte d'impatience quelques soulagemens à leurs maux , lorsque le cit. Descorches , envoyé extraordinaire de la République près la Porte othomane , donna ordre au cit. Magallon , consul-général au Caire , de se rendre provisoirement à Alexandrie , avec tous les

Français

Français qui pourraient le suivre. Cet ordre était accompagné de lettres et de firmans de la Porte pour le pacha. On avait pris le prétexte de la cessation totale de notre commerce, et de l'économie qui résulterait de la translation du consul et des négocians à Alexandrie.

Mourad, brutal, ignorant et fier, parut regarder avec indifférence la retraite des Français. Ibrahim, moins ignorant, plus astucieux, craignant que cette retraite ne fût l'annonce d'une rupture, voulait s'y opposer : mais le consul applanit toutes les difficultés, et emmena avec lui, quelques jours après, tous les négocians et presque tous les Français qui se trouvaient au Caire.

Pouvions-nous cependant rester en Égypte dans une position aussi humiliante ? et la République française, déjà habituée aux triomphes, devait-elle supporter cette humiliation ? Pouvait-elle oublier ce qu'elle devait à la dignité nationale, autant qu'à l'intérêt du commerce ?

La retraite du consul à Alexandrie n'ayant pas été regardée par les beys comme une rupture, mais comme une mesure de convenance et d'économie, il n'était pas douteux que les Français ne pussent retourner au Caire, et que le consulat ne pût y être rétabli.

Mais convenait-il à la dignité de la République et aux intérêts de son commerce, de rétablir au Caire le consul-général, si elle n'obtenait auparavant le remboursement total des sommes extorquées par le gouvernement, et si elle ne s'assurait qu'à l'avenir on n'exercerait plus, à l'égard des Français, les outrages et les extorsions que l'on s'était permis jusqu'alors avec une audace que l'impunité ne faisait qu'accroître ?

Nous ne pouvions pas nous flatter que les beys souscrivissent jamais à de pareilles conditions. Pouvait-on seulement les leur faire parvenir avec sûreté pour les personnes chargées de les leur transmettre ? et n'avait-on pas tout lieu de s'attendre aux suites les plus fâcheuses, de la simple ouverture qui aurait pu leur être faite ?

C'eût été les mal connaître, que d'avoir espéré quelque heureuse issue, soit de notre position auprès de la Porte othomane, soit des brillans succès qui accompagnaient nos armes. Si le premier motif eût été suffisant pour en obtenir quelques égards peu sincères et passagers, le second était nul pour eux. Leur ignorance était telle, qu'ils n'avaient aucune idée de la tactique et de la force des puissances européennes, et qu'ils ne connaissaient

même pas les grands événemens qui se passaient en Europe.

Si la République avait eu l'intention de rétablir le consulat du Caire sans exiger le paiement des créances, quelles devaient être les suites de cette condescendance ? Pouvait-elle espérer de recueillir avec sécurité les fruits du sacrifice pécuniaire qu'elle aurait fait en se chargeant elle-même du remboursement des négocians ? Enfin, la propriété des négocians aurait-elle été plus respectée dans la suite ? L'expérience avait trop appris que les concessions faites aux beys n'avaient servi qu'à en faire exiger de nouvelles, qu'une générosité mal entendue devenait un usage pernicieux, et que le gouvernement du Caire, loin d'attribuer au désir de conserver des liaisons utiles les sacrifices des particuliers, s'était toujours complu à les regarder comme des devoirs, comme des contributions qu'il se croyait en droit de prélever sur l'industrie étrangère.

Mollir dans cette circonstance était donc infiniment dangereux. Si on ne devait pas obtenir une réparation entière, il était plus utile d'exister dans la position où nous étions, que de s'exposer à la rendre pire dans la suite, en condescendant en quelque sorte à l'impunité

des beys , en reconnaissant , de cette manière indirecte , le droit qu'ils s'attribuaient sur les propriétés de nos négocians.

Les négocians français , réunis à Alexandrie , pouvaient sans doute y continuer leur commerce. Les majeurs de Marseille , obligés d'avoir une maison au Caire et une à Alexandrie , n'en auraient plus eu qu'une seule dans cette dernière ville ; ils auraient épargné par-là des frais d'établissemens. La République , de son côté , n'aurait plus eu besoin d'entretenir un consul au Caire ; elle aurait pu de même se dispenser d'avoir un vice-consul à Rosette. Les négocians français auraient été plus en sûreté à Alexandrie , soit parce qu'on y craignait les vaisseaux du grand-seigneur , soit parce que , dans cette ville , on était plus instruit de notre puissance ; soit parce que les habitans , n'existant que par le commerce , étaient plus intéressés et plus portés à le protéger. Nos négocians auraient pu envoyer au Caire les objets de consommation d'Europe , que les marchands du pays leur auraient demandés. Ils auraient fait venir , moyennant un léger droit de commission , les marchandises que les vaisseaux arabes débarquent à Suez , celles que les caravanes apportent de la Haute-Égypte , de l'Abyssinie , de la Nubie

et des autres parties de l'Afrique. Leur commerce aurait donc pu reprendre une sorte de développement. Les bénéfices, moindres à la vérité, auraient été plus certains; et le nom français, plus obscur, n'aurait pas été aussi manifestement avili.

Mais sans doute les négocians n'auraient pas manqué d'objecter que les affaires se faisaient plus avantageusement par leur présence au Caire; qu'ils achetaient presque toutes les marchandises de la première main, et qu'ils vendaient de même; qu'ils épargnaient le droit de commission qu'ils auraient été obligés de payer aux négocians du pays; que leurs femmes et leurs commis faisaient un commerce en bijoux, en étoffes de soie, en dorures avec les beys, qui procurait des bénéfices très-considérables; que quelques-uns d'entre eux savaient profiter de la détresse d'un bey pour acheter, et de l'opulence d'un autre pour vendre. Ils auraient pu ajouter que leur conduite serait plus éclairée à Alexandrie, qu'elle ne l'était au Caire; que si les bénéfices des majeurs restaient à peu près les mêmes, les leurs auraient beaucoup diminué; que les capitaines de navire feraient un commerce de pacotille, qui ne pourrait que leur nuire; enfin, que la plupart d'entre eux avaient des femmes

nées au Caire, qui consentiraient avec peine à venir habiter Alexandrie.

Si l'on prenait le parti de défendre aux négocians de s'établir au Caire, on devait s'attendre qu'il se trouverait parmi eux des personnes assez cupides pour préférer leur humiliation, et s'exposer même à la désobéissance. Ne les y avait-on pas vu rester lors de la première translation du consul ?

Si l'on prenait le parti de laisser le consul à Alexandrie en accordant la permission aux négocians d'agir selon leurs intérêts, on devait compter que ces hommes, se reposant autant sur leur adresse pour se préserver des événemens, que sur leurs sacrifices pour acheter des protections, auraient continué de rester au Caire, et auraient encore préféré de s'exposer aux insultes, aux outrages et aux extorsions sous un gouvernement qui tolère tous les crimes, tous les brigandages des Mameluks, et leur en donne l'exemple.

Ainsi un commerce aussi précaire qu'avilissant pour nous, eût été toujours notre seul partage en Égypte.

On aurait pu proposer d'établir au Caire un seul et unique facteur pour y continuer les affaires des maisons qui auraient resté à Alexandrie, en les engageant à ne lui expé-

dier des marchandises qu'à proportion des demandes : mais sans doute les négocians n'auraient pas manqué de prétextes pour s'opposer à cet établissement. Leur conduite eût été un peu trop apparente. L'usage avait autorisé une manière de travailler , qui n'était point compatible avec cette surveillance. Leurs commettans savaient à quoi s'en tenir, puisqu'ils avaient couru dans leur jeunesse la même carrière ; ils toléraient cette manière de travailler , parce qu'elle concourait à consolider la confiance accordée, et qu'elle leur semblait un juste dédommagement des privations nombreuses et des dangers auxquels on était exposé dans ce pays. Au surplus, si cet établissement avait été accepté, on n'aurait pas tardé à en reconnaître le vice ou l'inutilité, puisque les négocians d'Alexandrie n'auraient expédié que pour la forme à leur factorerie commune du Caire, et auraient vendu eux-mêmes à Alexandrie autant qu'ils auraient pu, soit pour continuer de masquer leurs opérations, soit pour profiter plus promptement des avantages de la vente.

En nous élevant maintenant à des considérations qui appartiennent de plus près à la politique, nous reconnâtrons encore combien toute mesure conciliatrice, toute média-

tion étrangère, devaient être toujours aussi peu sûres pour nous, que peu dignes de notre gouvernement.

Si l'Égypte avait été indépendante de la Porte, si elle avait eu, comme Alger et Tunis, une sorte de gouvernement stable, nous aurions pu espérer de traiter d'une manière avantageuse pour tous. Le consul de la nation aurait pu alors déployer son caractère avec dignité ; la propriété des Français aurait été respectée ; les insultes auraient été punies ; le commerce, se reposant sur la foi des traités et sur la protection efficace du consul, aurait pu s'établir avec confiance, et prendre tout l'accroissement dont il était susceptible.

Mais pouvions-nous traiter avec un gouvernement rebelle à la Porte, lorsque celle-ci conservait encore toutes les apparences du pouvoir ? Pouvions-nous traiter avec le bey usurpateur, sans reconnaître sa souveraineté et son indépendance, sans donner à la Porte un motif légitime d'être irritée contre nous ?

Si nous avions voulu faire sanctionner par le bey régnant, les capitulations que nous avions avec la Porte, quelle garantie pouvait nous rassurer ? Dans un pays où les révolutions étaient si fréquentes, où chaque jour on était exposé à voir le bey usurpateur abattu

par un autre, qui bientôt devait l'être à son tour, pouvions-nous espérer que le successeur aurait conservé pour nous les mêmes égards qu'aurait eus son prédécesseur ?

En faisant sanctionner nos capitulations par tous les beys, nous n'étions pas davantage assurés de nos droits et de nos propriétés. Chaque bey était aussi en butte aux révolutions, que celui qui régnait, et le parti qui avait abattu le chef, poursuivait tous ceux qui l'avaient aidé à se maintenir dans le pouvoir.

Sans doute tant que la race des Mameluks devait régner en Égypte, tant que les beys devaient se faire la guerre entre eux pour se disputer leur proie, tant que la Porte ne devait pas établir dans ce pays son pouvoir, d'une manière inébranlable, jamais les Français, pas plus au reste que les autres Européens, ne pouvaient espérer d'être respectés ou considérés : leur commerce devait être toujours exposé aux mêmes exactions et aux mêmes avanies, leurs personnes aux mêmes vexations et aux mêmes insultes : rien ne pouvait être ni sûr ni stable : il ne devait y avoir, sur cette terre de désolation, d'autre loi que le caprice du dernier usurpateur, d'autre justice que l'intérêt de ses satellites.

Il fallait donc nous attendre à voir la méfiance et le découragement s'accroître sans cesse, les affaires diminuer tous les jours, nos négocians craindre d'exposer leurs propriétés à des chances trop douteuses, restreindre leurs envois, finir par employer à d'autres opérations moins périlleuses les fonds qu'ils destinaient auparavant à l'entretien du commerce de l'Égypte, et ce commerce être enfin totalement abandonné.

La République devait-elle, pouvait-elle voir avec indifférence un pareil état de choses ? Pouvait-elle consentir à voir nos rivaux, plus avides ou moins généreux que nous, composer avec les humiliations, et s'emparer, à force d'intrigue et de bassesse, des avantages que notre industrie, notre proximité et une suite d'anciennes convenances devaient nous faire regarder comme naturels ? L'Égypte serait donc devenue l'apanage des autres nations, qui auparavant ne pouvaient y soutenir notre concurrence. Le Levant aurait vu les Français humiliés et non vengés. Et que pouvait-il résulter de cette faiblesse dans les autres échelles, si ce n'est un exemple de ce que l'on pouvait tenter impunément contre nous ? Et cet exemple n'aurait pas été perdu.

Non : aucune considération, aucun obsta-

cle ne devait arrêter l'énergie du Gouvernement français. Il ne pouvait pas plus céder dans ces circonstances, qu'il n'avait cédé dans toutes celles où l'on avait voulu attenter à l'indépendance nationale. Puisque la bonne foi ne pouvait rien sur un gouvernement entièrement corrompu ; puisque , par sa nature même , il avait une tendance continuelle à une plus grande dépravation ; puisqu'il n'y avait plus aucune confiance à accorder aux démonstrations même les plus amicales qu'il aurait pu être tenté de faire , il ne restait plus dès-lors , à son égard , que les voies de la force pour nous rétablir dans nos anciens droits , et non-seulement récupérer tout d'un coup nos pertes successives , mais enlever pour toujours à nos concurrens ou à nos ennemis étrangers l'espoir de nous y inquiéter dans la suite.

Ici nous avons , à l'égard des autres puissances intéressées , quelques considérations à rappeler , telles qu'elles ont dû sans doute être pesées dans la pensée du Gouvernement français , pour justifier , sous tous les rapports , la mesure qu'il devait prendre.

Si le gouvernement du Caire avait dû être considéré comme une dépendance de celui de la Porte ottomane , on aurait pu espérer que le divan de Constantinople , cédant à la fin

aux insinuations de la République française , se serait déterminé à rétablir son pouvoir à peu près anéanti en Égypte. La Porte , pouvant compter sur les secours de la France , aurait facilement détruit pour toujours l'influence des beys, et réduit l'Égypte au rang des autres provinces de son Empire , en la divisant seulement en trois ou quatre pachaliks indépendans les uns des autres. Par ce nouvel arrangement , les Français , rétablis dans leurs anciens privilèges , n'auraient pas exigé d'autres faveurs. Mais la Porte aurait-elle consenti , dans cette occasion même , à agir de concert avec les forces de la République ? Aurait-elle voulu , pour un avantage qu'elle ne savait pas apprécier , non-seulement s'exposer à des frais inévitables , mais avoir seulement l'apparence de faire verser par les Français , avec son consentement , le sang des Musulmans ?

S'il eût été permis d'espérer que la Porte se déterminât à agir ostensiblement avec ses seuls moyens , nul doute que cette tentative n'eût été encore suivie des plus heureux succès. L'expédition d'Hassan-Pacha en Égypte avait déjà suffisamment prouvé combien son gouvernement y était préféré à celui des beys ; et les facilités que ce général trouva dans le

pays, malgré l'état de dénûment dans lequel il y avait abordé, démontraient assez que toutes les classes des habitans auraient contribué, de tout leur pouvoir, à la destruction de la race mameluke.

Mais cette même expédition du capitana-pacha ne prouvait-elle pas aussi que la Porte n'avait pas sérieusement pensé à rétablir solidement son pouvoir en Égypte en y détruisant celui des beys, puisqu'elle avait donné si peu de moyens à son général, et qu'elle l'avait rappelé à l'instant où, après avoir chassé de la ville du Caire les beys régnans, il se trouvait en état d'exécuter tous ses projets ?

Soit que la Porte, dans la position où elle se trouvait, se crût obligée de dissimuler ses griefs ; soit qu'elle ne fût pas en état de fournir aux frais d'une expédition dans un moment où tant d'autres occasions de dépense se présentaient ; soit que, peu rassurée sur la domination des pachas, elle comptât plus sur les rivalités des beys pour lui conserver une apparence de souveraineté, et lui procurer, dans le besoin, des subsistances, qu'elle ne craignait l'intelligence qui pouvait s'établir entre eux contre ses intérêts, il devait paraître certain que le divan de Constantinople ne

se serait pas déterminé, sans une grande répugnance, à agir sérieusement contre les beys régnans. En supposant que des intérêts plus grands ou plus pressans eussent surmonté sa résistance, l'exemple du passé, le pouvoir de ses idées religieuses, l'instabilité de ses ministres et l'insatiable cupidité de ses agens ne nous auraient pas permis d'espérer, avec quelque vraisemblance, une heureuse issue de ses tentatives.

Si donc le grand-seigneur, comme il n'y avait pas de doute, était parvenu à se rendre maître de l'Égypte, il est plus que probable que cette opération, restée encore incomplète, aurait avorté même au milieu des succès; que ses agens auraient pactisé ou transigé avec les beys, et que, satisfait de les avoir humiliés et d'avoir remplacé par ses créatures ceux qui auraient été dépouillés du pouvoir, il se serait borné à une simple démonstration de ses forces, qui n'aurait en rien influé sur la tyrannie existante, et n'aurait pas beaucoup ajouté à la sécurité des négocians.

En supposant que la Porte, mue par son propre intérêt autant que par les conseils de la France, parvînt à poursuivre avec obstination la conquête de l'Égypte, et qu'après

l'avoir effectuée , elle adoptât les plans qui lui auraient été suggérés pour s'y fortifier , s'y maintenir et en être véritablement souveraine , quelle devait être dès-lors la position des Français , relativement à cette puissance et aux nations commerçantes de l'Europe ?

Voyons donc un instant l'Égypte obtenir un gouvernement modéré et stable , son commerce éprouver bientôt une augmentation disproportionnée avec ce qu'il était , sa fécondité reprendre son activité naturelle , le numéraire enfoui sortir de la terre pour la fertiliser , pour abreuver tous les canaux de l'industrie. L'Égyptien laborieux ne craint plus le travail comme la source de l'oppression qu'il éprouve ; les champs abandonnés sont remis en valeur ; les propriétés respectées fleurissent de toutes parts ; le luxe augmente les consommations ; le riche ne craint plus de le paraître , et l'importation des marchandises étrangères se met en rapport avec l'aisance du pays et l'exportation de ses denrées ; la famine cesse de produire ses ravages ; la peste même est écartée ou reléguée ; l'Égypte enfin , par le prompt rétablissement de ses ressources intérieures et le rapide accroissement de sa population , étonne , et son propre souverain , et toutes les nations de l'Eu-

rope, qui ne l'ont connue que dans son avilissement.

Sans doute elle serait toujours loin d'être portée au plus haut degré de prospérité; car, sous le gouvernement turc, quelque bien dirigé qu'on le suppose, son commerce avec l'Inde n'obtiendrait que de faibles accroissemens; les riches cultures dont elle est susceptible, n'y seraient pas beaucoup plus étendues; les canaux d'arrosement et de navigation n'y seraient pas mieux entretenus, et ses liaisons commerciales avec l'Arabie, l'Éthiopie et l'intérieur de l'Afrique continueraient d'être ce qu'elles étaient sous le gouvernement des beys.

Le seul respect de la propriété suffirait pour changer entièrement la face de l'Égypte. Mais le commerce, en y attirant tous les produits de l'Europe, ne donnerait aux Français d'autre avantage sur les nations étrangères, que celui qu'ils pourraient y procurer eux-mêmes par le génie de leur industrie ou la nature de leurs productions. Le bien qui pourrait en résulter pour le commerce en général, serait également partagé entre toutes les nations commerçantes; et la Porte, quelle que fût sa prédilection pour la France, se verrait vraisemblablement obligée à ne pas faire un partage inégal de ses faveurs : ou plutôt voyons-la,

la , cédant aux suggestions , aux menées d'une nation rivale et jalouse , oublier ce qu'elle doit à nos conseils , à nos secours ; nous priver de ce qui nous aurait été si légitimement dû , s'associer enfin avec nos plus irréconciliables ennemis , pour nous punir d'avoir compté sur sa reconnaissance ou sur notre générosité.

Maintenant cessons de nous livrer à des suppositions trop éloignées de la vérité.

Depuis long - tems ébranlé par la cupidité ou l'ambition de ses pachas , touchant au dernier terme de sa dissolution , l'Empire othoman ne pouvait que faire entrevoir le danger imminent de sa chute. Ne devait - il pas entrer dans la politique européenne d'arracher à l'esclavage asiatique cette terre privilégiée , destinée , par sa position et ses confins , à devenir le centre et le lien du commerce du Monde ? d'opérer , par la conquête et la possession de l'Égypte , une nouvelle révolution dans le commerce , semblable à celle de la découverte de l'Amérique ?

La puissance qui la première , profitant des circonstances et de ses moyens , devait faire luire l'espoir d'une délivrance , ne pouvait qu'être favorablement accueillie , et obtenir bientôt la juste récompense de ses généreux efforts. Elle aurait acquis , non-seu-

lement un grenier d'abondance en denrées de première nécessité et les plus riches produits de l'Amérique , tels que le sucre et l'indigo , mais encore la plus grande et la plus légitime influence dans le commerce de l'Inde.

Pour ajouter à cette perspective , il suffira de jeter un regard sur ce que l'Égypte fut autrefois , sur ce qu'elle n'a pas cessé d'être , même sous l'oppression la plus atroce que les hommes aient jamais supportée. Établissons un régime sage et libéral : le canal d'Alexandrie au Nil devient navigable ; les deux branches principales de ce fleuve sont tenues en équilibre ; les canaux d'arrosement , entièrement comblés ou près de l'être , sont désobstrués ; la terre , stérile depuis des siècles , se couvre de moissons et de productions de tout genre ; les bras des conquérans la fécondent de concert avec ceux des indigènes ; deux millions de nouveaux habitans y trouvent l'abondance , sans nuire à l'aisance des anciens possesseurs ; Canope , Héliopolis , Memphis et Thèbes sortent de leurs ruines ; la Mer-Rouge fournit des ports à la navigation de l'Inde ; Alexandrie redevient le centre du commerce des nations ; les arts et les sciences s'empres- sent de retourner sur leur terre natale , pour la décorer et l'éclairer à l'envi , pour en faire

le plus riche et le plus brillant séjour du Monde.

Quels sont les obstacles auxquels doit s'attendre la nation capable de concevoir et d'exécuter un pareil projet? Quels sont les moyens qu'elle doit employer?

S'il ne s'agissait que de conquérir l'Égypte, aucune entreprise de ce genre n'aurait à présenter plus de facilité. Que l'on y déploie une force qui puisse en imposer, et il est possible que le sang des hommes n'y soit pas versé. Mais il s'agit de conserver sa conquête, de gagner l'esprit du peuple, et de lui faire chérir une nouvelle domination.

Dans les circonstances où l'Europe se trouvait après la révolution française, de tous les gouvernemens celui de la France était le seul qui, non - seulement sans compromettre sa sûreté, sans affaiblir ou hasarder une partie de ses possessions, sans éveiller ou craindre la jalousie de ses voisins, mais par des motifs également puisés dans la politique intérieure et extérieure, devait être engagé à entreprendre la conquête de l'Égypte.

La seule autre puissance (l'Angleterre) que cette entreprise devait tenter, semblait, malgré son ambition démesurée, et l'excessive cupidité de son gouvernement, avoir renoncé au

projet qu'elle avait autrefois conçu, d'ajouter ce nouveau fleuron à la couronne de son roi. Elle ne pouvait ignorer que si, par une sorte de tolérance assez impolitique, l'Europe semblait lui abandonner la domination de l'Océan, celle de la Méditerranée n'obtiendrait pas la même condescendance ; qu'une invasion de l'Égypte finirait par manifester trop évidemment ses prétentions à l'envahissement de tout le commerce du Monde, par exciter le plus universel et le plus juste soulèvement, par l'exposer à perdre, avec le sceptre des mers, la clef de ses possessions lointaines.

Après avoir été forcée de prendre les armes pour défendre ses foyers et assurer son indépendance, la France pouvait entrevoir la fin d'une guerre qui n'avait d'autre but que la continuation de ses succès, et qui pesait sur tous ses ennemis, beaucoup plus que sur elle-même. Il lui fallait mettre un terme aux progrès de sa gloire militaire et au malheur des nations. La facile conquête de l'Égypte devait se présenter devant elle, pour donner à ses guerriers une honorable distraction et une récompense digne d'eux ; pour offrir à l'Europe une garantie de ses intentions pacifiques, et un gage de sa loyauté constante ; pour satisfaire des griefs trop justement fondés, et se-

conder l'essor de ses principes libérateurs ; pour rendre à la balance du commerce son équilibre naturel , et empêcher que le continent européen ne fût plus long-tems à la merci d'une île marchande.

La conduite paisible de la vie civile est ordinairement peu compatible avec l'agitation de la vie guerrière , et on pouvait évaluer au moins à un dixième le nombre de nos soldats qui préféreraient les hasards glorieux des combats à l'obscur retraite de leurs familles. Loin de contrarier ces dispositions , il fallait plutôt chercher à les mettre à profit : il eût été aussi fâcheux de ne les avoir pas prévues , que de les laisser inutiles et sans emploi. Ainsi , de la position où devait se trouver la République à l'époque de la paix , semblait résulter la nécessité d'employer à des conquêtes éloignées ou à des établissemens coloniaux un certain nombre de citoyens qui , sans cette prévoyance , pouvaient devenir dangereux à son repos intérieur ou à celui de l'Europe. Cette vérité avait déjà été sentie : depuis quelque tems le Gouvernement avait accueilli des notions suffisantes sur l'île de Madagascar et sur la Guiane , pour les appliquer à la formation de nouveaux établissemens dans ces contrées.

Nous rappellerons ici , sans prétendre émet-

tre aucune opinion à ce sujet , que le décret qui avait rendu la liberté aux Nègres , avait dû changer nos relations à l'égard de nos colonies ; que celles dont les cultures ne se faisaient que par les bras des Nègres , ne devaient plus avoir le même intérêt à nous offrir ; que pour être conséquens il nous fallait penser à établir les mêmes cultures par les bras de nos concitoyens ; qu'enfin , accorder à nos braves militaires une retraite et des propriétés dans l'Égypte qu'ils auraient cultivée après l'avoir conquise , et qu'ils auraient été doublement intéressés à conserver , c'était remplir un acte de justice , de prudence et de politique , également applicable à nos principes , à nos besoins et à notre situation.

Il doit être suffisamment prouvé que , dans cette opération , les hommes ne manqueraient pas , et que la République pouvait y en destiner , sans se nuire , au-delà de ce qui serait nécessaire. Les frais d'embarquement et d'avitaillement seraient seuls à sa charge , car le pays devait fournir à la subsistance , et les impositions , portées à un taux modéré , devaient bientôt couvrir les dépenses que la conquête et l'établissement de nos troupes auraient exigées.

Sans doute l'Angleterre , prévoyant les

suites d'une semblable entreprise , ne devait rien négliger de ce qui serait en son pouvoir pour la faire avorter , et il fallait nous attendre à tous les moyens d'attaque dont sa politique astucieuse , corruptive et implacable pourrait faire usage. Mais notre position respective nous permettait-elle d'user de quelque ménagement à son égard ? Nos inimitiés , cimentées par tant d'hostilités de la part de son gouvernement , ne semblaient-elles pas devoir durer autant que notre existence politique ? Dans la nécessité où nous nous trouvions avec le reste de l'Europe , d'arrêter l'excessive influence de cette puissance exclusive , nous ne pouvions opposer une barrière efficace à son despotisme maritime , ou ne lui porter des coups assurés que lorsque l'Égypte serait en notre pouvoir.

La Hollande , pour toujours liée à nos intérêts , après avoir éprouvé notre générosité , ne pouvait qu'appuyer une opération de laquelle devaient dépendre la restitution et la conservation de ses colonies asiatiques et africaines.

Le Danemarck et la Suède , qui participent au commerce de l'Inde , n'avaient-ils pas à redouter l'ambition anglaise , qui ne se contentait que par des exclusions , plutôt qu'elle

d'une République qui, dans ses triomphes, n'avait donné que des preuves de sa modération ?

Quant aux autres puissances maritimes ou continentales de l'Europe, quelles que fussent les révolutions commerciales qui pouvaient résulter de cette conquête, n'avaient-elles pas à redouter bien davantage l'usurpation qui allait être consommée, et qui devait les priver de tout partage dans la navigation et le commerce maritime ? L'Angleterre n'avait-elle pas osé faire entendre qu'il ne fallait pas qu'un seul coup de canon pût être tiré sur les mers sans sa permission ? Que pouvait-on espérer désormais d'une nation qui n'appartient qu'au génie monopoleur de la cupidité, et qui se regarde elle-même comme étrangère au Monde entier ?

Combien la France était loin de faire craindre une perspective aussi humiliante pour les autres nations ! Riche de son territoire et de son industrie, elle n'avait pas besoin de l'Égypte pour augmenter ses moyens d'existence. Cette nouvelle conquête ne pouvait rien ajouter à l'éclat de ses armes, et, consultant la modération plutôt que la victoire, décidée à se renfermer dans les limites que la Nature et sa propre sûreté, autant que le souvenir de

ses anciens titres , lui avaient tracées , ce n'était pas un accroissement lointain qui devait être nécessaire à son ambition. Confinant aussi à l'Océan et à la Méditerranée , elle était la plus intéressée à faire respecter , comme à respecter elle-même , la neutralité des mers et la liberté du commerce. Ainsi , en transportant une partie de ses forces sur un rivage étranger , elle ne pouvait alarmer que la seule puissance qui , n'aspirant à vivre qu'aux dépens de toutes les autres , ne se repaît que de domination universelle et de possession exclusive.

La Porte , il est vrai , par esprit de religion comme par ignorance de ses véritables intérêts , pouvait se croire autorisée à rompre avec nous , à se déclarer contre cette entreprise. En considérant cependant sa position critique et sa faiblesse réelle , il était possible qu'elle sût se faire un mérite de la nécessité , et qu'elle consentît à nous mettre à portée de lui rendre des services plus essentiels. Lorsque tout semblait présager la chute prochaine de l'Empire othoman , la France , par sa médiation ou sa protection , ne pouvait-elle pas empêcher qu'elle ne s'effectuât ? et la possession de l'Égypte ne l'intéressait-elle pas de plus près à la conservation de cet Empire ? ou , si sa chute et son partage étaient inévitables ,

ne fallait-il pas nous tenir en mesure pour être prêts à tout événement, et réparer d'avance les pertes que notre commerce devait éprouver ?

L'expédition de l'Égypte étant liée pour ainsi dire à un voyage entrepris par ordre du Gouvernement dans ces contrées, et pouvant se rapporter à plusieurs Mémoires rédigés à ce sujet, et présentés à notre ambassadeur à Constantinople par feu Bruguière et moi, j'ai cru devoir exposer la plupart des causes qui l'ont déterminée, ainsi que les motifs divers qui la nécessitaient et la justifiaient en même tems. Le nom du héros qui l'a commandée, cette association d'officiers et de savans également distingués, qui, pour la première fois, marchaient ensemble à une conquête commune, ont évidemment prouvé qu'elle avait été mûrie par le génie et la raison, que rien de ce qui pouvait la rendre aussi fructueuse que brillante n'avait été oublié. Placé et borné à l'époque qui l'a immédiatement précédée, il ne m'appartient pas de la suivre dans son exécution, encore moins dans les événemens qu'elle a fait naître, ou qui, nés hors d'elle-même, et ne pouvant être prévus, devaient forcer la sagesse et le courage à céder à leur puissance. Mais, quel qu'ait été, quel que soit

actuellement le résultat de cette expédition , s'il est dans la destinée de l'Égypte de rentrer un jour sous la domination des Français , ils pourront retrouver les traces de leur séjour , et recueillir les fruits qu'ils y ont semés à leur première conquête.



CHAPITRE XI.

Des vents étésiens. Du khramsi et du samiel ; différence de ces deux vents. Température de l'Égypte ; ses maladies. Examen de l'opinion que les étrangers ne peuvent s'y naturaliser.

L'ÉGYPTÉ, située depuis les 31 degrés et demi de latitude nord, jusqu'au 22^e. ou environ ; l'Égypte, dénuée en général d'arbres , et entourée de déserts sabloneux et arides , privée de pluies , et jouissant perpétuellement d'un ciel pur et serein ; ce pays , peu élevé au dessus du niveau de la mer , éprouverait toute l'ardeur du soleil si un vent de mer ne soufflait régulièrement et avec force pendant le jour , depuis floréal et prairial , jusqu'à la fin de fructidor.

Le soleil alors , raréfiant considérablement l'air de la partie septentrionale de l'Afrique , produit ce courant d'air très-rapide , ce vent de nord qui vient chaque jour de la Méditerranée , et dont les Anciens nous ont parlé sous le nom de *vents étésiens*.

Nous avons déjà fait remarquer , en traitant de l'île de Crète , que le vent qui rafraîchit les côtes de la Méditerranée , souffle , en été , pendant le jour , de la haute mer vers les terres ; qu'il cesse ordinairement après le coucher du soleil , et est remplacé alors par un vent opposé , qui vient de la terre à la mer. Mais la différence qui se trouve entre ces deux vents , c'est que le premier pénètre fort avant dans les terres , et augmente de force en raison de la chaleur , au lieu que le second est faible et ne s'avance qu'à trois ou quatre lieues en mer. Ce vent de jour ou vent étésien se fait sentir jusque dans le Saïd et la Nubie , traverse le désert qui sépare la Méditerranée de la Mer-Rouge , souffle pendant tout l'été sur cette dernière mer , et s'étend jusqu'au-delà du détroit de Babel-Mandel , en suivant la direction des côtes.

Au moyen de ce vent , la température de l'Égypte inférieure , dans les plus fortes chaleurs de l'été , n'est que de 26 à 27 degrés , et de 27 à 28 au Caire ; mais elle augmente à mesure qu'on s'éloigne de la Méditerranée et qu'on s'avance vers le Saïd ; et si l'on quitte la vallée que le Nil arrose , pour pénétrer à droite ou à gauche dans le désert , la chaleur est encore plus forte , parce que le vent s'é-

chauffé en passant sur un sol aride, privé de végétaux. Pendant les mois les plus chauds de l'année, ce vent de mer amène beaucoup d'humidité dans la partie inférieure de l'Égypte. La rosée y est quelquefois si abondante, qu'on ne peut se promener au grand air, après le coucher du soleil, sans avoir ses vêtemens trempés comme après une légère pluie : mais à mesure qu'on s'éloigne de la mer, la rosée diminue ; elle ne se fait même plus sentir dans l'Égypte supérieure et la Nubie.

Autant le vent de nord est agréable aux Égyptiens pendant l'été, autant celui de sud leur est pernicieux lorsqu'il souffle avant et après l'équinoxe de printemps. Il est connu sous le nom de *khramsi* ou de *cinquante*, parce qu'il se montre quelquefois pendant cet espace de tems ; il ne dure ordinairement que trois jours, rarement quatre, et plus rarement un jour seulement. Le thermomètre, exposé à l'air, monte pendant sa durée, de 16, 18, 20 degrés, à 30, 36 et même 38. Ce vent embrume l'atmosphère, dessèche l'air, le charge d'une poussière subtile, lui ôte une partie de son élasticité, et le rend par conséquent moins propre à la respiration. L'Égypte ne serait pas habitable si le *khramsi* était plus fréquent,

et s'il produisait les mêmes effets dans toutes les saisons de l'année.

Quelques voyageurs l'ont confondu avec le samiel, qui se montre rarement dans l'Arabie, la Mésopotamie et le sud de la Perse pendant les plus fortes chaleurs de l'été, et qui asphyxie sur le champ l'homme et les animaux qui ne prennent pas les précautions convenables pour l'éviter. La cause et les effets de ces deux vents ne sont pas les mêmes ; ils soufflent à des époques différentes : celui de l'Égypte est un vent régulier, étendu et durable ; l'autre est irrégulier, peu étendu, instantané, visible à l'œil exercé de l'habitant des déserts.

Le samiel souffle depuis la fin de messidor jusqu'au milieu de fructidor. Il ne fait que passer, et dure très-rarement deux ou trois minutes de suite : son étendue est très-bornée : peu de personnes en sont atteintes dans une caravane, mais celles-là seulement qui se trouvent sur son passage. On l'évite en se couchant promptement sur le ventre. Les animaux ne manquent pas d'appliquer leur museau contre la terre, par un instinct qui leur est naturel.

Lorsque le samiel doit souffler, l'air est calme ; ce qui est extrêmement rare dans cette

saison : la chaleur est presque insupportable. Le silence des déserts n'est interrompu que par des cris plaintifs, annonce certaine du danger qui menace tous les êtres vivans. Bientôt succède un silence absolu. Les quadrupèdes et les oiseaux se retirent dans leurs tanières, ou se tapissent derrière quelque arbuste touffu. L'Arabe se réfugie dans sa tente, ou, s'il est surpris en route, il s'arrête, et observe, à côté de sa jument ou de son dromadaire, si le samiel passera sur sa tête ou s'il portera loin de lui son souffle empoisonné.

Le danger subsiste tant que le calme dure ; mais si le courant d'air se rétablit, si le vent souffle de nouveau, toute crainte cesse ; les habitans des déserts reprennent leur gaîté, l'Arabe continue sa route, l'oiseau s'élance de nouveau dans les airs, et le quadrupède sort de sa tanière afin de pourvoir à sa subsistance.

Le samiel nous paraît être une sorte de moffette que nous croyons s'élever du sein de la terre par l'effet d'un soleil ardent, et qui serait beaucoup plus fréquente si, pendant quatre ou cinq mois, il n'y avait sur ces contrées un courant d'air très-rapide qui vient de la Méditerranée, et qui s'étend sur la Mésopotamie

potamie et le nord de l'Arabie, jusqu'aux premières montagnes de la Perse.

On a remarqué qu'au sein de l'Arabie, le samiel venait du nord; il vient du sud à Mardin, à Orfa; du sud-sud-ouest à Mossul, de l'ouest à Bagdad, de l'est à Damas, du sud-sud-est aux environs d'Alep; je dis aux environs, car il est très-rare que le samiel parvienne jusqu'à cette ville : il est probablement neutralisé en passant sur le lac qui est au sud-sud-est d'Alep, et sur les terres cultivées et arrosées qui se trouvent de ce côté. On a remarqué aussi qu'en traversant le Tigre ou l'Euphrate, le samiel ne fait presque aucun mal à l'homme qui est sur les bords opposés, ses effets pernicioeux étant détruits par l'action de l'eau qui s'évapore.

En poussant plus loin nos observations, nous avons reconnu que le sol de la Mésopotamie inférieure et celui du nord de l'Arabie étaient gypseux, et c'est ce qui nous a expliqué pourquoi tous les puits de ces contrées étaient saumâtres. Il y a en outre à vingt-cinq ou trente lieues à l'ouest de Bagdad, un lac assez étendu, qui se couvre chaque année d'un sphalte ou bitume noir et coulant, dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

Nous ne déciderons pas si c'est la nature du

sol gypseux et bitumineux qui produit le samiel, ou s'il vient seulement de la trop forte action du soleil sur une terre presque dénuée de végétaux ; mais dans ce dernier cas les déserts sablonneux de la Libye et de la Nubie devraient produire le même effet, et cependant ils n'occasionnent que le khramsi, c'est-à-dire , un vent mal-sain , à la vérité , qui incommode considérablement l'homme et les animaux, qui les tue même quelquefois lorsqu'il dure trop long-tems , mais qui n'asphyxie pas comme l'autre. Nous attribuons le khramsi à l'action du soleil sur les sables de l'Éthiopie et de la Nubie, lorsque cet astre, parvenu aux environs de la ligne équinoxiale, agit sur eux de toute sa force.

Le vent de sud, sec et brûlant vers l'équinoxe de printems, est au contraire frais avant et après le solstice d'hiver, parce que le soleil se trouvant alors vers le tropique du capricorne, ne peut échauffer autant la partie septentrionale de l'Afrique, et c'est par cette raison que les vents sont variables en Égypte pendant l'hiver, et qu'ils soufflent du sud, de l'ouest et du nord, quelquefois du sud-est, et rarement de l'est. Le sud est sec et assez frais, ainsi que nous venons de le dire. Celui d'ouest est frais, très-humide ; il occasionne

des pluies sur la côte, et quelquefois des tempêtes. Le nord est frais et humide, mais n'amène presque jamais la pluie.

La température de l'air est si douce dans cette saison, qu'on ne sent jamais, dans les appartemens, le besoin de se chauffer. A la partie la plus fraîche de l'Égypte, à Alexandrie, à Rosette et à Damiette, on ne voit presque jamais le thermomètre de Réaumur au dessous de six degrés de chaleur, durant la nuit, exposé à l'air extérieur.

Le vent d'est et de sud-est se fait quelquefois sentir avant l'équinoxe de printems : il est alors sec, médiocrement chaud, et cause des maux de tête ; il rend l'homme lourd et peu propre aux fatigues ; il agit cependant bien moins sur lui que le khramsi, qui l'énervé et le porte à un repos absolu.

L'été, comme nous l'avons dit, serait très-chaud s'il n'était rafraîchi par le vent de mer, qui souffle constamment pendant le jour.

On voit, par ce court exposé, que le climat d'Égypte, fort doux en hiver, presque toujours serein, peu exposé à ces variations subites de température, à ce passage brusque du froid au tempéré, du chaud au glacial, du sec à l'humide, comme on l'éprouve en Europe ; rafraîchi en été par le vent de mer,

serait un des pays les plus agréables de la Terre si l'industrie parvenait à rétablir tous les canaux , à répandre les eaux du Nil sur toutes les terres cultivables , à convertir en champs ensemencés , en prairies , en vergers , en forêts de dattiers tout l'espace compris depuis le Mokatan jusqu'à la mer , depuis le coteau libyque jusqu'au mont Casius , ainsi que toute la vallée qui se prolonge au sud jusqu'au-delà de Syéné : la température de l'Égypte deviendrait même plus douce , plus uniforme ; le khramsi serait en général un peu moins incommode ; les sables cesseraient de s'accumuler sur les champs ; le fleuve et ses canaux seraient couverts de navires et de bateaux ; les Arabes des déserts , contenus alors dans leurs limites , ne paraîtraient sur les terres cultivées , que pour y venir échanger leurs troupeaux , leurs laines , leur beurre , leur fromage contre les grains , les fruits , les vêtemens et les ustensiles qui leur sont nécessaires.

Quant aux qualités de l'air , on serait bien porté à croire , en voyant la Basse - Égypte couverte de lacs , de marais , de canaux , d'eaux stagnantes , que la Nature , toujours uniforme dans sa marche , a fait de ce pays un lieu d'infection et de mortalité. Cependant

une longue expérience prouve le contraire : les Grecs et les Romains ne se sont jamais plaints du climat de l'Égypte : ces derniers y envoyaient même leurs phthisiques, et non-seulement aujourd'hui les Cophtes et les Arabes y jouissent d'une bonne santé, mais même l'Européen et le Mameluk n'éprouvent, dans ce climat, que les maux ordinaires de l'humanité : ils prolongent leurs jours comme dans les contrées les plus favorisées de la Terre.

Frappé de ces réflexions, je n'ai rien négligé, pendant mon séjour en Égypte, pour découvrir la cause de la salubrité d'un climat qui présente tant de foyers de maladies. J'exposerai en peu de mots le résultat de mes observations.

Les marais de l'Égypte ne ressemblent point à ceux des autres pays : l'eau y est renouvelée par les inondations du Nil, dans la saison de l'année où ils pourraient devenir dangereux. Les gaz délétères sont d'ailleurs corrigés par l'air sec et brûlant des déserts qui entourent ce pays, absorbés et neutralisés peut-être par une substance saline, nitreuse et muriatique, répandue dans l'atmosphère, dont nous parlerons bientôt. Le vent du nord, qui souffle constamment pendant l'été, ainsi que nous l'avons dit, contribue beaucoup aussi à la salu-

brité de l'air , en tempérant la chaleur , en la rendant plus égale , en répandant une humidité bienfaisante , en poussant tous les miasmes putrides vers la Haute-Égypte et les déserts. Cela est si vrai , que l'été passe pour la saison la plus saine lorsqu'on ne se livre pas à l'intempérance , lorsqu'on entretient son corps dans une transpiration abondante ou une légère sueur , lorsqu'on préfère une nourriture végétale à la viande et au poisson , et qu'on fait un usage modéré des fruits succulens du pays.

Les fièvres intermittentes et les rémittentes bilieuses , si communes dans les pays marécageux vers la fin de l'été et au commencement de l'automne , sont assez rares en Égypte , même au voisinage des rizières , parce que les eaux ne croupissent alors en aucun endroit. La fièvre ardente , un peu plus fréquente dans la Haute que dans la Basse-Égypte , n'attaque que les personnes qui se livrent à des travaux trop pénibles , qui font des marches forcées , qui s'exposent trop long-tems à toute l'ardeur du soleil. La dyssenterie prend rarement un caractère dangereux , parce qu'elle est le plus souvent occasionnée par l'usage de divers fruits avant leur maturité.

L'automne est moins sain que l'été , soit

parce que le tems est plus variable, soit parce que le corps de l'homme, épuisé par les chaleurs de messidor, thermidor et fructidor, est plus susceptible alors de recevoir les moindres impressions défavorables de l'air. Il règne souvent, dans cette saison, une espèce de fièvre assez dangereuse, qu'on pourrait assimiler en quelque sorte à nos fièvres malignes des prisons; mais elle attaque plus ordinairement les hommes faibles, mal-sains, intempérans, ceux qui sont épuisés par les débauches ou une maladie précédente. Le traitement employé par les médecins du pays, tiré seulement des délayans et des rafraîchissans, est insuffisant et même nuisible. Les remèdes qui conviennent le mieux dans cette maladie, sont ceux qui soutiennent les forces vitales, et corrigent la masse des humeurs, qui tend à la putridité.

L'hiver est très-sain. On ne voit que rarement, dans ce pays tempéré, les rhumes, les fluxions, les catarres qui nous affligent si cruellement dans nos climats froids. Les maladies de cette saison ne sont ordinairement que celles qui font suite aux maladies d'automne, telles que les dyssenteries, les hydropisies, les abcès. Mais si l'hiver est sain, le printems ne l'est pas toujours : les mala-

dies y sont d'autant plus communes et meurtrières, que le khramsi souffle plus fréquemment. Alors les apoplexies et quelques fièvres aiguës enlèvent assez souvent les personnes les plus robustes et les mieux constituées ; alors se montrent les maladies de la peau et celles qui dépendent de la trop grande irritation des nerfs ou de la trop forte roideur des fibres. Nous ne parlerons pas de la peste, qui cesse toujours en été, et ne reprend guère qu'en hiver pour continuer ses ravages tout le printems. Nous avons dit ailleurs que nous regardions cette maladie comme aussi étrangère à l'Égypte qu'elle l'est à la Syrie, aux environs du Bosphore, à la Grèce et aux îles de l'Archipel ; et s'il fallait recourir à l'Histoire, nous y verrions que la peste n'afflige constamment les contrées orientales que depuis que le mahométisme, qui interdit tout soin prévoyant, est venu s'y établir.

La lèpre est extrêmement rare, et ne se montre point ici sous l'aspect hideux qu'elle présente en Crète, en Morée et dans les îles de l'Archipel. Les recherches que j'ai faites à ce sujet n'ont pu être complètes ; mais il m'a paru que le petit nombre de lépreux qui se trouvent en Égypte, y est étranger ; que les Grecs et les Juifs sont plus ordinairement at-

teints de cette maladie , que les Musulmans , les pauvres plus que les riches , et qu'il n'y a pas d'exemple qu'un Européen en ait été affligé. Il paraît aussi qu'elle n'est pas occasionnée par l'air , mais qu'elle est le résultat d'une mauvaise nourriture , et surtout d'un usage continuel d'olives , de caviar (1) et de poissons salés , avec l'eau pure pour toute boisson.

Mais , dira-t-on , les habitans de l'Égypte sont sujets à des ophtalmies qui produisent très-souvent la cécité. Ici je soupçonne qu'il faut en accuser le sel qui se trouve contenu dans l'air en si grande abondance , qu'on le voit se fixer partout et se cristalliser en différens endroits. La superficie du sol en est tellement imprégnée , que les pluies , quoique très-rares , l'entraînent dans les lacs et les marécages , d'où les habitans le retirent chaque année après l'évaporation totale ou partielle des eaux. Ce sel est connu , dans le commerce , sous le nom de *natron*. Répandu dans l'air , il agit sur l'organe délicat de la vue , produit d'abord de la démangeaison , puis un sentiment de douleur , et ensuite une inflammation opiniâtre qui se termine par la perte de la vue.

(1) OEufs d'esturgeon. Voyez tom. I , p. 336 , éd. in-8°.

En vain quelques auteurs ont regardé le sable fin que les vents de sud répandent quelquefois dans l'air , comme la cause des maladies des yeux : ces vents , rares et momentanés , ne sauraient produire ces inflammations lentes et opiniâtres qui se montrent pendant toute l'année. Les Arabes des déserts y seraient d'ailleurs bien plus sujets que l'habitant de l'Égypte , et l'on sait que cette maladie est extrêmement rare chez eux.

Ce qui prouve qu'on ne doit point en accuser les vents de sud , c'est qu'on observe la même maladie en Perse , où le khramsi est inconnu ; mais en Perse , comme en Égypte , l'air contient un sel dont l'action constante et continue se fait sentir sur l'organe de la vue.

Quelques voyageurs ont cru trouver la cause de la cécité dans la coutume des habitans , de coucher sur la terrasse des maisons ; mais ceux des îles de l'Archipel , de la Syrie , de la Mésopotamie , de l'Arabie , de tout le nord de l'Afrique y couchent aussi , sans être cependant exposés aux inflammations des yeux.

On ne serait pas plus fondé à regarder la fraîcheur des nuits , qui succède à la chaleur immodérée du jour , comme la seule cause des ophtalmies ; car , dans les déserts qui entou-

rent l'Égypte , dans ceux de l'Arabie , à Damas , à Bagdad , à Mossul , la chaleur du jour et la fraîcheur de la nuit sont bien plus grandes qu'en Égypte , et cependant ni les Arabes ni les habitans de ces trois villes ne sont autant sujets aux inflammations des yeux que les Égyptiens.

Il n'est pas douteux que dans quelques circonstances la fraîcheur de la nuit , succédant à une forte chaleur du jour , ne puisse accélérer le développement de cette maladie , l'occasionner même ; mais je ne crois pas qu'elle puisse en être seule la cause. A notre retour de la Perse par le désert du nord de l'Arabie , en prairial et messidor , nous éprouvâmes , pendant soixante - cinq jours , les plus fortes chaleurs , et la nuit une fraîcheur assez vive pour nous obliger à nous couvrir de plusieurs couvertures : on nous faisait plier la tente au soleil couchant , cependant personne , dans une caravane nombreuse , n'eut la moindre incommodité , et n'éprouva la plus légère inflammation des yeux.

Ce qu'il y a de remarquable , c'est que ces sels , répandus dans l'air , n'affectent en aucune manière les poumons. La phthisie , commune dans les îles de l'Archipel et dans la Grèce , est presque inconnue en Égypte , soit

que ces sels ne puissent corroder cet organe, soit que la Nature fasse marcher avec eux une autre substance qui en est le correctif.

Les chimistes français qui ont parcouru en dernier lieu cette contrée intéressante , nous diront peut-être si la formation de ce sel tient à la qualité de l'air, à la nature du sol, ou si l'action du soleil y contribue. On ne peut certainement pas en attribuer uniquement la cause à la nature des terres qui sont déposées par le Nil ; car il s'ensuivrait que toutes celles d'alluvion devraient produire le même effet ; c'est ce qu'on ne voit cependant pas à l'embouchure des grands fleuves , dans les autres parties du globe. D'ailleurs, on ne pourrait l'attribuer à la même cause en Perse , où le sol est très-élevé au dessus du niveau de la mer , fort distant d'elle , et de formation très-ancienne.

Il est bon de remarquer que les terrains où ce sel se forme, sont tous privés d'arbres , et n'ont presque pas de végétaux : ils sont naturellement incultes ou abandonnés depuis quelque tems. Lorsque nous décrirons la Perse , cet Empire malheureux, désolé par la guerre civile depuis l'expulsion des sophis, nous ferons remarquer que des plaines fort étendues, autrefois fertiles et productives, ne présentent

aujourd'hui qu'un sol aride , parsemé de plantes salines , sur lequel se forme un natron assez semblable à celui de l'Égypte.

Nous sommes donc fondés à croire que ce sel se formerait en moindre quantité en Égypte et en Perse si les terres y étaient aussi cultivées qu'autrefois ; qu'il serait moins répandu dans l'air , et que son action étant alors presque insensible , les ophtalmies y seraient beaucoup plus rares. Voyons-nous , en effet , dans l'Histoire , que , sous les règnes de Xercès , de Darius , sous celui des Ptolémées , les habitans de la Perse et de l'Égypte fussent affligés de maux d'yeux comme ils le sont aujourd'hui ?

Un reproche bien plus grave sans doute que l'on fait au climat de l'Égypte , c'est que les Mameluks ne peuvent se naturaliser sur cette terre étrangère , et y laisser une lignée subsistante : leurs enfans périssent toujours dans la première et la seconde génération. Ce fait me parut assez intéressant , en arrivant en Égypte , pour mériter un examen attentif. Je ne négligeai rien pour découvrir s'il était occasionné par l'influence de l'air ou par la forme du gouvernement des Mameluks ; s'il était la suite nécessaire de leurs vices , ou le résultat de l'éducation de leurs enfans.

Il est bien vrai que ces étrangers ont en

général très-peu d'enfans , par les raisons que nous exposerons plus bas ; mais l'observation ne prouve pas que ces enfans , mariés à des esclaves géorgiennes et circassiennes , ne soient aptes à laisser après eux une postérité plus ou moins nombreuse. La plupart des beys , des cachefs et de simples Mameluks , que je pourrais citer , ont laissé des enfans sains , robustes , et pères d'autres enfans aussi sains et aussi robustes qu'eux. L'observation prouve aussi que les Européens établis en Égypte , mariés à des femmes étrangères , jouissent , comme en Europe , de toutes les douceurs de la paternité. On sait que les Grecs et les Romains ont vanté l'extrême fécondité des femmes en Égypte , et qu'ils n'ont point dit que les Perses , voisins des contrées où les Mameluks ont pris naissance , ne pussent se naturaliser sur cette terre qui leur était pareillement étrangère.

N'accusons pas le climat de l'Égypte : il est trop pur , il est trop sain pour porter atteinte aux organes de la génération , ou altérer la faculté prolifique de l'homme ; ses productions alimentaires sont trop nombreuses et trop abondantes pour diminuer la force et la vigueur qui lui sont naturelles. Examinons plutôt si ce n'est pas la forme du gouvernement des Mameluks , leurs mœurs et l'éduca-

tion vicieuse de leurs enfans qui ont donné lieu à cette étrange opinion.

Par une bizarrerie que l'on a de la peine à concevoir , une poignée d'esclaves , achetés ordinairement dans la Géorgie , la Circassie et la Mingrelie , gouvernent en Égypte un peuple d'hommes libres , et par une bizarrerie non moins singulière , le Mameluk ne transmet à ses enfans ni son pouvoir ni sa fortune. Ses esclaves , à sa mort , partagent ses dépouilles , en attendant d'obtenir un jour son crédit et sa puissance. Le fils , répandu dans la foule , n'a d'autres biens pour vivre , que les économies de sa mère , ou les produits de sa propre industrie ; il ne peut obtenir l'avantage d'être admis parmi les Mameluks. C'est ainsi que , depuis plus de cinq cents ans , les oppresseurs de cette fertile contrée ne se sont renouvelés et entretenus que par l'achat annuel d'un certain nombre d'esclaves. On sent bien que leurs enfans , sans pouvoir , sans crédit et sans fortune , répandus souvent parmi la classe du peuple la plus indigente , ou obligés de s'expatrier pour obtenir ailleurs des emplois , ne fixent plus les regards du public , et restent à jamais inconnus et ignorés.

Il n'est pas surprenant , au reste , que les Mameluks n'aient jamais laissé après eux qu'une

postérité très-bornée, puisque peu d'entre eux sont mariés. Il faut occuper les places éminentes, être bey ou cachef, ou obtenir quelque emploi lucratif pour avoir des esclaves et un harem ; et comme ces places et ces emplois sont peu nombreux, il est évident que peu d'entre eux ont de quoi fournir aux dépenses que nécessite, parmi eux, le mariage. D'ailleurs, ceux-là même qui sont mariés négligent presque toujours leurs épouses, pour se livrer avec leurs jeunes esclaves à des plaisirs honteux, qui les énervent de bonne heure. Le simple Mameluk reste ordinairement célibataire, attaché à un maître qu'il sert jusqu'à sa mort, et qu'il imite dans ses goûts dépravés.

Ce qui contribue encore à diminuer le nombre des enfans des Mameluks, c'est que leurs femmes, presque toujours délaissées ou négligées, s'attachent d'autant plus à leurs enfans, que le père s'y attache moins. Leur tendresse s'épanche toute entière sur ces êtres faibles et malheureux, repoussés en quelque sorte du sein paternel. Elles leur prodiguent tout ce que l'attachement le plus vif et le plus ardent peut leur inspirer. Nées dans des climats rigoureux, ces mères soignent ordinairement leurs enfans dans des appartemens où l'air extérieur ne circule pas assez, les couvrent

de

de langes trop chauds , leur donnent non-seulement leur lait , mais encore celui d'une ou de deux nourrices , de sorte qu'il arrive fréquemment que ces infortunés , victimes d'une tendresse peu raisonnée , périssent dans des convulsions pendant les premiers mois de leur naissance , ou sont ensuite emportés par la petite vérole ou quelque fièvre putride ; tandis que les habitans de la campagne , nus jusqu'à l'âge de puberté , exposés toute l'année aux intempéries de l'air et à l'action d'un soleil brûlant , réduits aux alimens les plus grossiers , se développent avec la plus grande facilité , se multiplient considérablement , et acquièrent une santé vigoureuse , qui les dédommage en quelque sorte et les venge jusqu'à un certain point de l'oppression et de la tyrannie des Mameluks.



CHAPITRE XII.

Du Nil. Cause de l'inondation périodique de ce fleuve. Effets de ses dépôts. Agrandissement de l'Égypte. Du Bahar-Belamé ou fleuve sans eau. Du lac Mæris.

LE Nil est à l'Égypte ce que les artères et les veines sont au corps humain ; ce que l'agriculture, l'industrie et le commerce sont au corps social. C'est le Nil qui anime et féconde cette contrée ; c'est lui qui y porte la fraîcheur, la verdure et l'abondance. Si les eaux de ce fleuve étaient dirigées dans le sein de l'Afrique, ou si elles allaient se rendre dans la Mer-Rouge, ainsi qu'Albuquerque en forma le projet, l'Égypte bientôt ressemblerait aux déserts qui l'entourent.

Presque tous les fleuves de la Terre sont sujets à des crûes subites, inattendues ; à des débordemens considérables, à des variations fréquentes dans le volume de leurs eaux : le Nil est peut-être le seul dont la crûe et le décroissement aient lieu peu à peu et à des

époques fixes , le seul dont les débordemens n'aient jamais occasionné de grands ravages. Aussi peut-on dire qu'aucun fleuve n'est plus utile à la contrée qu'il arrose ; aucun ne mérite autant que lui d'être appelé le bienfaiteur du pays qu'il parcourt , le père nourricier de ses habitans ; aucun aussi ne se prête autant au merveilleux.

Il est bien certain que le débordement périodique du Nil à une époque fixe , sa crûe progressive et constante , son décroissement invariable et régulier , ont dû paraître extraordinaires à l'homme peu familiarisé avec les lois de la physique générale. Nous ne réfuterons pas toutes les hypothèses qu'on a hasardées à ce sujet. Personne ne doute aujourd'hui que les pluies abondantes , qui tombent régulièrement en Abyssinie depuis floréal jusqu'en fructidor , ne soient l'unique cause de la crûe du Nil. Les vents étésiens (le nord-nord-ouest) qui soufflent en été sur la côte d'Égypte , peuvent bien élever les eaux de quelques pouces , mais n'ont pas le pouvoir de les faire refluer de quinze à vingt coudées , c'est-à-dire , de les élever au point de causer l'inondation. Ces vents d'ailleurs ne soufflent que pendant le jour. S'ils contribuaient à ce phénomène , ce ne serait qu'en poussant vers l'Égypte supé-

rieure, et jusqu'aux montagnes de l'Abyssinie, les vapeurs de la Méditerranée.

M. Bruce y fait concourir les vents d'est qui viennent, sur ces montagnes, de l'Océan indien, et ceux d'ouest qui apportent les vapeurs de la mer Atlantique; mais c'est principalement par l'action du soleil, et lorsque cet astre a dépassé la ligne et qu'il s'avance vers le tropique du cancer, que ces vapeurs se résolvent en pluie sur cette partie de l'Abyssinie. Alors les lacs et les marais débordent de toutes parts, alors toutes les rivières qui se jettent dans le Nil grossissent considérablement. Les pluies continuent au retour de cet astre vers la ligne, et durent jusqu'en vendémiaire, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il se soit éloigné du zénith de ces contrées.

Les sources du Nil, qui furent de tout tems l'objet des recherches des rois et des savans de la Grèce et de l'Italie, se trouvent, suivant M. Bruce, au district de Sofala, dans le royaume de Gojam en Abyssinie, et sont par les 10 degrés 59 minutes de latitude nord. Leur élévation au dessus du niveau de la mer est de deux milles anglais. A quelques lieues de là ces eaux traversent le Tzana ou lac de Dembea, qui a plus de vingt lieues d'étendue, et coulent à leur sortie sur un lit assez spacieux. Ce

voyageur nous fait connaître aussi un grand nombre de rivières qui versent leurs eaux dans ce fleuve, et dont les plus remarquables sont le *fleuve blanc* (1), qui vient de l'ouest, et l'*Astaboras* (2), qui coule de l'est. Le premier se jette dans le Nil au 15^e. degré 50 minutes de latitude nord, et le second vers le 18^e. Après l'Astaboras, le Nil ne reçoit plus d'eau, et ne traverse plus que des contrées naturellement arides, et qui seraient désertes s'il n'y portait la fraîcheur et la vie.

Mais long-tems avant Bruce, les jésuites Jeromo Lobo et Balthasard Tellez, ainsi que quelques autres missionnaires, ont attribué la crûe du Nil aux pluies qui tombent abondamment en Abyssinie vers les premiers jours de juin, et continuent les mois suivans. Ils ont aussi publié une carte des sources de ce fleuve et de son cours en Abyssinie, qui diffère peu de celle que Bruce a publiée après eux. Ces sources sont placées sur cette carte vers le 12^e. degré. Le Nil y est nommé Abavi ou le Père des eaux (3).

(1) Le Maleg des missionnaires portugais.

(2) Le Tascazé des mêmes missionnaires.

(3) Histoire de la Haute-Éthiopie, écritesur les lieux, par le révérend Père Mannel d'Almeida, jésuite, extraite

C'est dans les premiers jours de messidor que le Nil commence à croître. Il est déjà très-élevé à la fin de thermidor, et l'on peut ouvrir les canaux : il a atteint son plus grand degré d'élévation au commencement de fructidor, et il commence à diminuer à la fin de ce mois. Il abandonne les terres en vendémiaire, et permet qu'elles soient ensemencées. Le fleuve conserve beaucoup d'eau durant l'automne, quoiqu'il aille toujours décroissant jusqu'à la fin de floréal.

En hiver, et surtout au printems, les eaux du Nil sont si basses, et leur pente est si peu sensible, qu'on n'apperçoit presque en aucune part le courant des eaux ; mais ce courant devient bien apparent lorsque le fleuve a grossi, et qu'il est sorti de son lit et s'est répandu dans les canaux et sur les champs. Il n'empêche pas cependant les bateaux de remonter le fleuve avec célérité lorsque le vent souffle du nord.

Ce qui nous a paru remarquable, et ce qui

et traduite de la copie portugaise du révérend Père Balthazard Tellez, dans le Recueil des voyages curieux publiés par Thevenot.

Relation historique d'Abyssinie, du Père Jeromo Lobo, traduite du portugais par M. Légrand, in-4°. Paris, 1728, pag. 105.

montre le peu de pente de ce fleuve depuis qu'il est entré sur les terres d'Égypte et a franchi la dernière cataracte , c'est qu'il ne roule ni cailloux ni graviers. Le sable qu'on y voit , n'est qu'un sable très-fin , semblable à celui que les vents de sud et de sud-ouest amènent de la Libye.

On sait que depuis les confins de la Nubie jusqu'au Caire , le Nil coule dans une vallée étroite , peu élevée au dessus du niveau de la mer. Parvenue aux environs de la capitale , cette vallée disparaît , et fait place à une vaste plaine , bornée au midi par le Mokatan , à l'orient par le Casius , et à l'occident par le coteau libyque. Cet espace que les eaux du fleuve pourraient entièrement arroser et fertiliser , n'offre qu'une terre uniforme , d'un jaune brun lorsqu'elle est sèche , d'un brun noirâtre lorsqu'elle est humide ; une terre d'alluvion contenant les productions du Nil , tandis que les lieux élevés qui l'entourent , sont d'une roche tendre , coquillière , évidemment formée sous les eaux de la mer.

Lorsque Hérodote arriva en Égypte , quatre cents ans avant l'ère chrétienne , les prêtres de Memphis lui dirent que l'Égypte inférieure était une terre acquise , un présent du fleuve. Ils ajoutèrent que , sous Ménés leur premier roi ,

tout ce pays, à l'exception du Nome thébain, n'était qu'un marais. Alors le Nome ar-sinoë ou le Fayoum était presque tout sous les eaux ; alors le Delta et toutes les terres qu'on voit aujourd'hui depuis le Caire jusqu'à la mer ; n'existaient pas encore ou ne se montraient , comme des îles , que dans des espaces très-circonsaits.

Ménés fonda Memphis au milieu de ces marais, creusa un canal à cent stades au sud pour changer le cours du Nil, qui coulait près du coteau libyque ; éleva une digue qui devait mettre cette ville à l'abri des inondations , fit passer le fleuve à l'orient , à une distance à peu près égale des deux montagnes ; établit enfin deux lacs, l'un au nord et l'autre à l'ouest de Memphis, qui devaient communiquer avec le fleuve.

Le témoignage de ces faits était consigné dans les annales que les prêtres conservaient dans leurs temples. On y lisait le nom des trois cent trente rois qui avaient régné depuis Ménés jusqu'à Mœris , et il y avait alors près de neuf cents ans que Mœris n'existait plus.

Hérodote fut tellement porté à adopter l'opinion des prêtres de Memphis, qu'il avait jugé lui-même que toute la Basse-Égypte, le

Fayoum, ainsi que cette longue vallée dans laquelle le Nil promène ses eaux, étaient aussi un présent du fleuve. Il regarda donc cette contrée comme ayant été autrefois un golfe qui partait de la Méditerranée, et s'étendait au sud, dans une direction à peu près parallèle à celle de la Mer-Rouge.

Aux témoignages historiques, conservés par les prêtres égyptiens, on peut ajouter ceux que l'inspection du sol et la nature des terres nous indiquent. Le sol de l'Égypte cultivable, qui est le seul que nous regardions comme formé par les dépôts du fleuve, est bas et uni : il a une pente à peine sensible ; et si l'on creuse à une très-grande profondeur, on trouve partout une terre mélangée, uniforme, onctueuse, d'un brun foncé, partout la même que celle que le Nil dépose aujourd'hui. Cette terre est couverte, en quelques endroits, d'un sable fin, d'un gris jaunâtre, que les vents amènent de la Libye, et qui est conséquemment étranger au sol de l'Égypte. Le terrain élevé qui circonscrit la plaine, est sec, aride, presque partout dénué de terre végétale, plus ou moins couvert d'un sable fin quartzeux, d'un gris jaunâtre, au dessous duquel on découvre une roche coquillière, assez tendre.

Ce n'est pas mon intention de rechercher l'origine des terrains élevés de l'Égypte : nul doute qu'ils ont été jadis recouverts des eaux de la mer , et qu'ils ont été formés dans son sein : la nature de la roche toute coquillière l'atteste suffisamment. Je ne prétends pas non plus remonter à l'époque de leur sortie du sein de la mer : nous n'avons aucune donnée pour cela , et nous ignorons les grandes catastrophes qui ont eu lieu sur notre globe , dans les siècles les plus reculés. Il est bien plus aisé d'expliquer les changemens que le fleuve peut avoir occasionnés dans la plaine : ce qui se passe pour ainsi dire sous nos yeux , nous apprend ce qui s'est passé avant nous.

Les terres que les pluies détachent des montagnes , des collines et de tous les lieux élevés , surtout dans les pays chauds où ces pluies tombent en abondance ; les cailloux , les graviers , les matières végétales et animales que les torrens entraînent ; les sables et les limons que les grands fleuves charient et amènent à la mer ; le dépôt de toutes ces matières , qui a lieu sans cesse à l'embouchure de tous les fleuves , de toutes les rivières , de tous les torrens , des moindres ruisseaux , doit nécessairement , dans une longue suite d'années , former des déplacemens d'eau

considérables. Des golfes vastes et profonds doivent , à la suite des tems , se rétrécir , se combler et disparaître.

Si nous jetons un coup d'œil sur la carte , nous voyons les plus grands fleuves de la Terre verser leurs eaux dans des golfes qu'ils ont déjà comblés en tout ou en partie. Partout nous voyons à leurs embouchures , des atterrissemens plus ou moins étendus , suivant la plus ou moins grande quantité de leurs eaux. Le Rhône , sous nos yeux , a , dans un espace de tems assez court , reculé la mer à Aigues-Mortes , à Maguelone et sur toute la côte , depuis le Martigues jusqu'aux environs de Narbonne. Le Rhin , la Meuse et l'Escaut , dans des tems plus reculés , ont formé la Hollande. Le Pô comble peu à peu les ports de l'Adriatique. Le Don fera disparaître un jour la mer d'Azof. Le Mississipi reculera de plus en plus les limites de la Louisiane. Le fleuve Saint-Laurent unira l'île de Terre-Neuve au continent de l'Amérique. C'est ainsi que les villes d'Éphèse , de Milet , d'Halicarnasse , de Fréjus , qui se trouvaient autrefois sur les bords de la mer , en sont aujourd'hui à une distance assez grande : c'est ainsi que , selon l'expression des Anciens , la terre d'Égypte fut un présent du fleuve.

Et que l'on ne suppose pas que le niveau des eaux de la Méditerranée a baissé et a laissé par-là, à découvert, des terres autrefois submergées. Il serait facile, d'après les monumens qui existent à Alexandrie, à Athènes, dans la Grèce, dans l'Archipel et sur la côte occidentale de la Natolie, de prouver que, depuis plus de deux mille ans, non-seulement le niveau des eaux n'a point baissé, mais on serait même porté à croire, d'après la plupart de ces monumens, que ce niveau s'est plutôt élevé.

En effet, s'il est bien reconnu qu'il ne peut se perdre la moindre portion d'eau sur notre globe, parce que toute celle qui s'élève par l'évaporation, retombe en pluie, en neige, en brouillard ou en rosée, et que celle qui entre dans la composition des corps lui est rendue par la décomposition des mêmes corps, bien loin de présumer que le niveau des eaux baisse, il faut plutôt croire qu'il s'élève; car les matières que la terre fournit sans cesse à la mer, ne peuvent pas déplacer une portion d'eau quelconque, sans que celle-ci ne s'élève d'autant.

Je sais que quelques naturalistes ont soupçonné une cause majeure, et toujours existante, qui porte les eaux de l'Océan vers

l'hémisphère austral , et change ainsi le niveau de la mer. Mais cette hypothèse , toute ingénieuse qu'elle est , n'est point prouvée , et , je le répète , tous les monumens que j'ai vus sur les bords de la mer , à l'orient de la Méditerranée , annoncent incontestablement que les eaux n'ont point baissé depuis plus de deux mille ans.

Mais , supposons que le niveau des eaux soit toujours resté le même , le Nil , dans le tems de sa crûe , est chargé d'une si grande quantité de terre , qu'il n'est pas douteux que , par le dépôt qui se fait dans la mer chaque année , le fond n'en soit insensiblement élevé. Les flots , en ramenant une portion assez considérable de cette terre vers la côte , la juxtaposent au sol de l'Égypte , et contribuent par-là à son agrandissement ; car on sait que les vents soufflent , sur cette contrée , du nord et du nord-ouest pendant une grande partie de l'année :

Ce qui prouve que le limon du Nil est versé en grande quantité dans la mer par les diverses embouchures du fleuve , c'est que vis-à-vis le Delta , et jusqu'à une très-grande distance des côtes , la mer a peu de profondeur , et n'offre à la sonde qu'un sable fin , ou une vase à peu près semblable au limon qu'on voit se déposer sur les champs.

On sent bien que , pour que le limon et les sables se juxtaposent à la côte , il faut que le fond de la mer s'élève auparavant ; car l'un ne peut pas avoir lieu sans l'autre. Cette élévation du fond est telle , que la sonde , ainsi que nous l'avons dit ailleurs , ne trouve qu'une cinquantaine de brasses à vingt-cinq lieues de la terre , et seulement dix à cinq ou six lieues.

Cependant , malgré cette quantité assez considérable de limon que les eaux du Nil charient annuellement , et le mouvement des eaux , qui tend presque toujours à le porter vers la côte , nous ne voyons pas , depuis l'arrivée des Grecs en Égypte , que cette contrée se soit beaucoup agrandie. A peine trouvons-nous deux lieues à l'embouchure Bolbitine , en supposant que la ville de ce nom fût à un quart de lieue au sud de Rosette. On dit que le Delta présente à peu près le même accroissement ; mais il n'est pas d'une lieue à Peluse , et il cesse à Canope et à Alexandrie. Il est vrai que Peluse est éloignée aujourd'hui du Delta , et que le Nil avait à rétrécir et à combler le vaste lac de Menzalé avant de reculer , d'une manière très-sensible , la côte en cet endroit. Quant à Canope et Alexandrie , outre que le courant de la mer se dirige de l'ouest à l'est , sur la côte d'Égypte , ces villes

étaient situées sur un sol un peu élevé , sur un sol ancien et qui faisait suite au coteau libyque. En effet, nous avons remarqué que ce sol n'était point une terre d'alluvion, qu'il était au contraire coquiller, et en tout semblable à celui des environs des pyramides. Ainsi il fut un tems où cette partie de la côte formait une île ou une presqu'île, derrière laquelle était un bras de mer, dont les lacs Maréotis et de la Madiéh sont un reste. Il a donc fallu que ce bras de mer fût comblé avant que la côte prît de l'accroissement en deça d'Aboukir (1).

(1) Lorsque Homère fait dire à Ménélas : « Dans la mer » orageuse qui baigne l'Égypte, il est une île nommée » *Pharos*. Sa distance du rivage est celle qu'un vaisseau, » poussé par un vent favorable, peut parcourir en un » jour. Elle a un bon port dans lequel je fus retenu », je crois qu'on ne doit pas supposer, comme l'a fait Savary, que la côte d'Alexandrie n'existait pas, puisque cette langue de terre qui s'étend du Marabou aux rochers d'Aboukir, a dû toujours être aussi élevée, ou même plus élevée en quelques endroits que l'île de *Pharos*. On ne pouvait donc se diriger de cette île vers le fleuve, et arriver à la côte d'Égypte, qu'après avoir doublé le cap d'Aboukir. Le port dont parle Ménélas n'était autre chose que l'espace qu'il y avait de l'île *Pharos* à la côte voisine, c'est-à-dire, le port vieux et le grand port, divisés postérieurement par la chaussée qu'Alexandre fit

Hérodote a cru que si le Nil versait ses eaux dans le golfe arabe , dans l'espace de dix mille ans le limon qui y serait déposé , suffirait pour le combler entièrement. Ici le calcul d'Hérodote est très-exagéré. Dix mille ans , ni même vingt mille , comme il l'avait dit d'abord , ne pourraient suffire à déplacer les eaux de ce golfe. Il a fallu peut-être trente mille ans pour former le Delta et tout le terrain qui se trouve depuis le Caire jusqu'à la mer. Nous disons trente mille ans , parce qu'il y a près de trente lieues dans cet espace , et que la mer , dans deux mille ans , ne paraît avoir été reculée que de deux lieues , à Bolbitine et au Delta. On pourrait conjecturer sans doute que le Nil autrefois chariait une plus grande quantité de limon : on pourrait supposer que ses eaux étaient plus abondantes ; mais cette supposition , toute vraisemblable qu'elle est , ne porterait sur aucune preuve. Ce qui est bien plus certain , c'est qu'à mesure que la terre d'Égypte gagne sur la mer , ses progrès doivent être plus lents , parce que l'espace à combler s'agrandit.

élever. Cette explication , comme on voit , n'ôte rien à l'exactitude de la topographie d'Homère , que j'ai partout reconnue être très-conforme à la vérité.

Sans doute si, dans l'état actuel, la côte, dans mille ans, peut gagner une lieue sur la mer, cinq cents ans ont dû suffire lorsque le Delta n'existait pas encore, et ses progrès ont dû être infiniment plus rapides lorsque la vallée, qui se prolonge au sud du Caire et de Memphis, se trouvait sous les eaux de la mer; mais en admettant qu'il n'ait pas fallu cinq cents ans pour reculer la mer d'une lieue lorsqu'elle venait battre au pied du Mokatan, il ne sera pas moins évident que la Mer-Rouge, que l'on sait avoir plus de trois cents lieues de long, et plus de quarante de largeur moyenne, ne pourrait être comblée ni dans dix mille ans, ni dans vingt mille, comme le dit Hérodote, en supposant même que le Nil y coulât toute l'année comme au tems de sa crûe.

Mais avant que l'Égypte s'agrandisse dorénavant d'une manière un peu sensible, il faut que les lacs Menzalé, Burlos, de la Bahiréh et Maréotis, qui se trouvent près la côte, soient comblés, et que le sol se soit mis de niveau avec les terres environnantes. Quelque lent que paraisse le progrès des dépôts dans ces lacs, on peut prédire qu'ils n'existeront plus dans deux ou trois mille ans, et qu'à cette époque il s'en sera formé de nouveaux à quelque distance d'eux, ainsi qu'ils ont suc-

cédé à d'autres qui ont disparu autrefois. L'île qui est en face d'Aboukir, sera tôt ou tard réunie au continent, ainsi que celles du Marabou.

Il est certain que le dépôt qui a lieu dans ces lacs, est beaucoup plus grand que sur les terres cultivées, tant à cause de la plus grande quantité d'eau bourbeuse qui y est versée lors de l'inondation, qu'à cause des sables que les vents y amènent, des herbes qui y croissent et meurent, des poissons, des coquilles, et de tous les animaux qui y laissent leurs dépouilles : l'industrie des habitans pourrait même accélérer leur comblement par des travaux dirigés avec intelligence, et tels peut-être qu'ils existaient autrefois ; car ces lacs, plus profonds alors qu'ils ne le sont aujourd'hui, avaient aussi moins d'étendue, si on en juge par les ruines que l'on voit à des endroits submergés par les eaux.

On se rappelle que la digue de la Madiéh, construite à l'ancienne bouche canopique, pour empêcher les eaux de la mer de se répandre dans les terres, ayant été rompue depuis la conquête de l'Égypte par les Turcs, le lac de la Bahiréh s'est considérablement agrandi ; et la chaussée sur laquelle était construit le canal d'Alexandrie, ayant été aussi

rompue depuis peu par les Anglais , les eaux de la mer se sont portées jusqu'au lac Maréotis , l'ont élevé de plusieurs pieds , et ont inondé près de vingt lieues de terrain.

On vient de voir que le sol de l'Égypte n'a pu gagner sur la mer sans que le fond de celle-ci ne se soit élevé par les dépôts qui s'y font ; mais ces dépôts doivent également avoir lieu sur les terres lors de l'inondation. Nous l'avons évalué à une ligne chaque année ; ainsi , d'après la supposition que dans deux mille ans la mer s'est éloignée de deux lieues , le sol a dû s'élever au moins de douze pieds dans ces deux lieues , et s'il a fallu trente mille ans pour combler tout l'espace compris depuis le Mokatan jusqu'aux rochers d'Aboukir , le sol , au pied de ce mont , s'est élevé de deux cents pieds ; ce qui était absolument indispensable pour entretenir la pente nécessaire à l'écoulement des eaux.

Mais voici un fait rapporté par Hérodote , et diversement expliqué par quelques voyageurs et quelques antiquaires , qui nous donnera une nouvelle preuve de l'accroissement du sol de l'Égypte. Cet auteur dit que , sous le règne de Mœris , qui vivait neuf cents ans avant lui , lorsque le Nil , dans sa crûe , s'élevait de huit coudées au dessous de Memphis ,

ses eaux se répandaient en suffisante quantité sur les terres. Il fallait, du tems d'Hérodote, quinze ou seize coudées, et aujourd'hui il ne faut pas moins de vingt-deux à vingt-quatre pieds aux environs du Caire.

Il n'est pas douteux que la crûe des eaux a été, dans les tems reculés, ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire, d'autant plus grande qu'on s'éloignait davantage de la mer. On sait qu'elle est de trente à trente-cinq pieds dans la Haute-Égypte, de vingt à vingt-cinq dans la moyenne, de quatre ou cinq dans la basse; elle n'est que d'environ trois pieds à Rosette. Or, les huit coudées d'élévation au dessous de Memphis, sous le roi Mæris, nous indiquent une distance, de cette ville à la mer, à peu près égale à celle qu'ont aujourd'hui *Chabour* et *Tanta*; et les quinze ou seize coudées d'élévation sous Hérodote, nous montrent évidemment que, depuis ce voyageur, l'Égypte ne s'est presque pas agrandie, puisque les eaux, au même endroit, s'élèvent à peine à vingt-deux ou vingt-trois pieds, et qu'elles s'élevaient alors à vingt ou vingt-un, si nous évaluons la coudée à quinze pouces et quelques lignes.

Il nous reste maintenant à examiner si le Nil a pu couler dans le désert de l'Arabie par

le *Bahar-bela-mé* ou fleuve sans eau , ainsi que quelques voyageurs modernes paraissent le croire. Savary , en altérant le texte d'Hérodote , croit que le Nil franchissait jadis le coteau libyque au midi de Memphis , se répandait dans la Libye et se jetait dans le golfe des Arabes. Mais Hérodote dit d'une manière bien précise , que le Nil coulait le long du coteau libyque avant que Ménés n'en eût détourné le cours , et ne l'eût fait passer à égale distance des montagnes de l'Afrique et de l'Arabie. Et en effet , lorsqu'on a vu le coteau libyque , on ne peut croire que jamais le fleuve ait pu le franchir ; car à une époque très-reculée , et lorsque le Delta n'existait pas encore , le lit du fleuve devait être plus bas qu'il ne l'est aujourd'hui. Or , s'il avait coulé à travers le coteau libyque , on verrait quelque part un déchirement , un écartement profond qui eût permis aux eaux de passer. Si le fleuve avait coulé dans le Bahar-bela-mé , ce ne pourrait être que par le Fayoum , comme l'a conjecturé le cit. Andréossy. Les Français qui ont parcouru cette contrée , auront remarqué peut-être si le terrain , au fond de cette province , donne quelque indice du passage des eaux.

Mais en attendant que l'observation confirme ou détruise la conjecture du cit. An-

dréossy , nous ferons remarquer que si les eaux du Nil avaient coulé par l'étroite vallée du Bahar-bela-mé , ou par celle des lacs qui fournissent le natron , elles y auraient laissé des traces semblables à celles que nous voyons dans la vallée de l'Égypte supérieure. Partout on découvrirait des terres d'alluvion , des limons déposés par les eaux. Le terrain , peu élevé au dessus du niveau de la mer , serait uni comme en Égypte. La roche serait couverte d'une couche de terre fort épaisse : mais c'est plus particulièrement au fond du golfe des Arabes que l'on découvrirait un limon semblable à celui qui a formé le Delta. On y verrait une terre d'alluvion , dont l'étendue serait plus ou moins considérable , suivant le nombre de siècles pendant lesquels le Nil y aurait versé ses eaux. Or , si le Bahar-bela-mé ne présente aujourd'hui aucune terre de dépôt , aucune terre semblable à celle de l'Égypte , et si l'on ne voit au fond du golfe des Arabes que sables ou rochers , nous pouvons hardiment prononcer que , malgré sa dénomination de *fleuve sans eau* , le Nil n'a jamais coulé par-là. Et comment la Basse-Égypte serait-elle sortie du sein des eaux , si le Nil , de toute antiquité , n'y avait porté ses sables et son limon ? Il a fallu probablement plus de

vingt mille ans pour la seule formation du Delta. Combien en a-t-il donc fallu pour combler tout l'espace compris entre le sol d'Alexandrie et le Mokatan, le coteau libyque et le mont Casius? Le calcul nous transporterait à une époque en deçà de laquelle le globe a éprouvé sans doute des changemens considérables dans toutes ses parties extérieures, à une époque où le point central peut-être a éprouvé des changemens subits ou graduels, qui ont porté tout à coup ou peu à peu les eaux de la mer d'un hémisphère à l'autre, et ont occasionné ces bouleversemens, ces inondations, ces déluges dont l'Histoire de tous les peuples a conservé des souvenirs. Comment expliquer, en effet, la présence et le séjour extrêmement prolongé des eaux de la mer sur tous les points de notre globe? Comment expliquer le dépôt de tous les fossiles marins, et la formation de ces montagnes de roches coquillères que l'on voit partout, et à des hauteurs qui feraient supposer que la mer aurait submergé en même tems le globe entier pendant une longue suite de siècles, si le niveau des eaux n'avait pas changé, si le point central de la Terre n'avait éprouvé des variations?

Quant aux mâts de navires dont parle Sa-

vary d'après le Père Sicard, le cit. Andréossy, qui s'est porté sur les lieux, n'y a vu que des corps d'arbres et des fragmens qui ne lui ont point paru avoir été mis en œuvre. La plupart de ces bois sont entièrement agatisés, et l'on sait bien que ce n'est pas dans les fleuves, mais au fond de la mer que la Nature opère ainsi le changement des bois. Le cit. Andréossy y a également trouvé une vertèbre de gros poisson, qui lui parut minéralisée; ce qui, bien loin de prouver, comme il le pense, que le fleuve y a coulé, prouve seulement que ce lieu a été jadis sous les eaux de la mer, ainsi que toute la Libye. On voit aussi dans ce vallon, des cailloux roulés; mais on en voit dans tous les déserts qui environnent l'Égypte, et notamment sur le chemin qui conduit du Caire à Suez. Dira-t-on que le fleuve y a coulé? Il en est de même des géodes et de toutes les substances que le cit. Andréossy a remarquées dans ce lieu : aucune ne prouve autre chose, si ce n'est le séjour des eaux de la mer.

Mais revenons au lac qui se trouve dans le Fayoum, et dont nous n'avons dit qu'un mot,

Quelques savans ont cru que le Birket Kéroun, ou lac Mœris, avait été creusé de main d'homme : d'autres disent que c'est par-là que

le Nil a coulé dans la Libye. Ces deux assertions nous paraissent également dénuées de fondement. Pour se convaincre que ce lieu a dû faire partie du golfe dont nous avons parlé plus haut , on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la carte d'Égypte. On y verra que tout le Fayoum est une plaine unie , contiguë à la vallée où coule le Nil , et qu'elle est circonscrite par le coteau libyque , qui forme à cet endroit une très-grande sinuosité. Nous avons prouvé que le fleuve n'a pu couler dans le désert de la Libye , puisqu'on n'y voit aucun dépôt , puisqu'il n'y existe aucune terre d'alluvion : ainsi nous ne nous arrêterons pas davantage sur ce point. Nous ne nous arrêterons pas non plus à l'opinion des Anciens , qui prétendaient que le lac avait une issue souterraine dans le syrte de Libye. Si cela était vrai , les eaux se seraient écoulées par là , et le lac aurait disparu ou aurait considérablement baissé pendant les six mois où il ne reçoit plus les eaux du Nil.

Quant aux travaux du roi Moëris , nous ferons remarquer que le roi qui aurait pu creuser ce lac , tel qu'il existait autrefois , aurait exécuté un travail bien supérieur à celui de deux ou trois pyramides. Si ces travaux avaient été faits , ils auraient exigé un

déplacement de terre dont on trouverait encore des traces ; car les terres amoncelées sont presque impérissables : on en a des exemples dans les tombeaux de la plaine de Troie, dans les monticules de la Syrie, de la Mésopotamie et du Curdistan ; dans ceux d'Alexandrie.

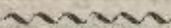
Ce lac avait , selon Hérodote , trois mille six cents stades de tour (environ cent vingt lieues), et jusqu'à cinquante brasses de profondeur ; ce qui aurait produit , comme on voit , une haute montagne si toutes les terres retirées de cet espace avaient été amoncelées.

Mais il paraît que les mesures d'Hérodote sont inexactes , à moins qu'il n'y comprenne les canaux qui furent faits à l'occident du Nil , et qui communiquaient avec le lac proprement dit. Ce lac ne pouvait avoir plus d'étendue que n'a la province du Fayoum , et cette étendue n'a pu varier puisqu'elle est circonscrite par la sinuosité du coteau libyque : elle est de huit à dix lieues de diamètre. Néanmoins quand ce lac n'aurait eu que six lieues , la terre qu'on aurait retirée dans un pareil espace se montrerait encore en plusieurs endroits.

Mœris ne creusa point ce lac : il existait indubitablement avant lui ; mais il y fit des tra-

vaux ; il le rendit plus utile ; il creusa ou répara le canal par lequel il communiqua avec le Nil , et dès-lors il put , comme le dit Hérodote , recevoir pendant six mois les eaux du fleuve , et les lui rendre les six autres mois. Mœris creusa divers canaux d'arrosement qui partaient du lac , afin que toutes les terres de cette province pussent être arrosées.

Mais ce qui prouve que le Fayoum a été sous les eaux , c'est qu'on n'y voit qu'une terre d'alluvion , semblable à celle de la Basse-Égypte ; c'est que les bords du lac ne sont pas plus élevés que ceux de Menzalé , Burlos et Maréotis. Une partie de cette province n'a pu être encore comblée par les limons du Nil ; mais elle le sera tôt ou tard : déjà même le lac est beaucoup moins étendu , et beaucoup moins profond qu'il ne l'était lorsque les Grecs s'emparèrent de l'Égypte.



CHAPITRE XIII.

*Agriculture , productions , industrie
et commerce.*

Nous avons vu dans les chapitres précédens, combien l'air atmosphérique est sain en Égypte, combien l'hiver est doux, combien les chaleurs de l'été sont tempérées. Si nous jetons à présent un coup d'œil sur les productions de cet heureux climat, de cette terre privilégiée, qui n'a besoin ni d'engrais ni de labours pour donner des récoltes abondantes et multipliées, nous ne serons pas surpris si, malgré le despotisme des Mameluks, qui étouffe et arrête l'industrie; malgré les famines que le monopole des grains occasionne assez souvent (1), malgré la peste qui fait de fréquens ravages, malgré les impôts excessifs et les avanies journalières qui ruinent les cultivateurs, malgré les taxes exorbitantes levées

(1) Les beys ont depuis peu trouvé le moyen de se procurer de l'argent en achetant presque tous les blés à un prix modique et à crédit, et les revendant argent comptant, à un prix excessif.

de tems en tems sur diverses productions , malgré les contributions forcées qu'exigent des Fellahs les Arabes des déserts , l'Égypte se soutient dans une sorte de prospérité bien au dessus de celle des autres provinces.

Si nous considérons, d'une autre part , le peu de sûreté des caravanes , les dangers que les bâtimens européens courent , pendant l'hiver , dans le port neuf , tandis que le vieux , très-sûr et très-vaste , leur est fermé ; les difficultés , les lenteurs et les périls que les germes éprouvent dans le transport des marchandises par l'embouchure occidentale du Nil , lorsque le canal d'Alexandrie ne demande qu'à être creusé et entretenu ; la navigation des Arabes de la Mer-Rouge , leur lenteur , leur ignorance , leur marche timide le long des côtes , sans autre guide que la terre et les étoiles , nous serons bien étonnés qu'il existe encore , en Égypte , la moindre trace de commerce : cependant si l'on jette les yeux sur la quantité de denrées dont le commerce s'empare , on verra que ce pays est encore très-important , et on prendra facilement une idée juste de ce qu'il pourrait devenir un jour sous un gouvernement sage et éclairé.

Les terres de l'Égypte se divisent en trois classes. 1^o. Celles que les eaux ne peuvent at-

teindre lors de l'inondation , et qu'on ne peut arroser : elles sont désertes , incultes , convertes de sable , et ne produisent que quelques plantes chétives , clair-semées. 2°. Celles que les eaux submergent pendant l'inondation : elles sont destinées aux grandes cultures. 3°. Celles que les eaux ne peuvent couvrir naturellement , ou qui , garanties par des digues élevées à cet effet , sont néanmoins arrosées toute l'année au moyen de machines hydrauliques : celles-ci sont destinées aux plantes qui ont besoin de fréquens arrose-mens , telles que le riz , le doura , le maïs , la canne à sucre , le coton et l'indigo.

Les terres de la première classe occupent une partie de la Basse-Égypte : elles étaient en culture autrefois , et n'ont été frappées de stérilité que depuis la conquête de l'Égypte par les Arabes , c'est-à-dire , depuis que , par l'effet d'un mauvais gouvernement , les canaux qui les traversaient , ayant été comblés , elles n'ont plus reçu les eaux du fleuve. Les sables depuis lors s'en sont emparés , et sont même parvenus à exhausser le terrain ; de sorte qu'il faudrait des dépenses considérables et un travail éclairé et long-tems soutenu pour que ces terres , inondées de nouveau , se couvrissent de riches moissons , et que les villes

opulentes qui y figuraient autrefois, sortissent de leurs ruines.

Les terres que le Nil couvre de ses eaux bourbeuses , se passent d'engrais : le limon qui s'y dépose , suffit à leur fertilité. On les réserve à celles qu'on arrose au moyen de machines , et la quantité qu'on en met, est fort petite. Il y a même des cultivateurs qui n'en mettent pas du tout , et qui ne se plaignent pas pour cela que leurs terres s'appauvrissent.

Les Égyptiens , manquant de combustibles , se servent pour les besoins domestiques et pour chauffer les bains , de la fiente de leurs chevaux , de leurs ânes , de leurs bœufs et de leurs buffles , qu'ils mélangent avec de la paille hachée , et dont ils forment des gâteaux qu'ils font sécher au soleil ; ils se servent aussi pour le même usage de celle des chameaux : ainsi ce n'est que parce qu'ils manquent d'engrais qu'ils n'en mettent pas sur leurs terres ; car il est reconnu que leur usage n'est pas inutile , surtout au jardinage. Ils se servent bien de la fiente des pigeons ; mais c'est plutôt dans la vue de hâter la végétation de quelques plantes potagères , et surtout des cucurbitacées. Ce qu'ils emploient quelquefois comme engrais , ce sont les terres nitreuses qui se trouvent sur les décombres des villes anciennes : ils les ré-

pandent en très-petite quantité sur la plupart des champs non inondés et destinés aux petites cultures. Au reste, comme les terres sont très-profondes, très-mélangées, très-favorables à la végétation, les engrais peuvent être suppléés, dans tous les cas, par des labours et des arrosements. On sait que dans la Basse-Égypte, où l'eau des fleuves et des canaux est peu profonde, on arrose les terres au moyen d'une grande roue mue par un buffle. Elle est divisée en plusieurs cases qui puisent l'eau, et la versent dans une auge plus élevée de quelques pieds que le terrain. Mais dans la Haute-Égypte, où les eaux sont, pendant plusieurs mois, à plus de vingt-cinq pieds de profondeur, on a eu recours à des balanciers mus par des hommes, ou à la roue à chapelet.

La préparation des terres destinées aux petites cultures consiste à faire disparaître, avant l'inondation, les crevasses que la trop grande sécheresse a occasionnées; à briser et diviser la terre; à donner ensuite un labour préparatoire; semer immédiatement après l'inondation si on a permis à l'eau de s'introduire, ou après un arrosage au moyen des machines hydrauliques, si le terrain est disposé de manière à ne devoir pas être inondé.

Quant

Quant aux terres complètement inondées , sur lesquelles sont établies les grandes cultures , l'Égyptien se dispense le plus souvent des labours qui partout ailleurs sont absolument nécessaires ; il confie la semence à la terre dès que les eaux ont disparu , et qu'il peut entrer dans son champ. Cette semence lève très-bien en peu de jours : la plante croît , pendant l'hiver , au moyen de l'humidité que la terre conserve , se passe de pluie et parvient sans elle à son entier développement. Dans quelques contrées on donne un labour à la charrue avant de semer , et l'on enterre la semence avec un rouleau.

On sent bien qu'une terre , assez fertile pour se passer d'engrais et de labours , n'a pas besoin de reposer pour produire avec vigueur. La seule précaution que le cultivateur égyptien se croit obligé de prendre pour obtenir des récoltes plus productives , c'est de se servir d'une semence étrangère au sol qu'il cultive ; c'est d'alterner les cultures ; c'est de substituer l'orge au froment , le riz au trèfle , le safran aux plantes céréales ; mais il se détermine assez souvent d'après la valeur de ces productions , et d'après le séjour plus ou moins long des eaux sur les terres. Si la crûe du Nil est faible , il sème

l'orge plutôt que le froment , parce qu'il doit se récolter un mois plus tôt, et qu'il exige moins d'humidité que l'autre. Si la crûe est forte , il préfère la fève des marais : il réserve néanmoins une portion de son champ aux autres productions , telles que le safranon , le trèfle , le riz dans quelques provinces , et la lentille dans la plupart des autres.

Le grand art des Égyptiens , dans la culture de leurs terres , c'est de ne pas souffrir de la trop faible inondation , ainsi que de la trop forte ; c'est , dans le premier cas , d'avoir les terres bien nivelées , de faire en sorte que les eaux s'étendent le plus qu'il est possible ; c'est de multiplier les canaux qui permettent , pendant toute l'année , d'introduire l'eau dans les champs pour les cultures qui exigent des arrosemens fréquens ; c'est , dans le second cas , de favoriser l'écoulement des eaux ; c'est de garantir de l'inondation , par des digues élevées tout au tour , les champs destinés à la plupart des cultures ; car si l'eau s'y introduisait à une certaine hauteur , toutes les plantes y périraient ou seraient extrêmement endommagées.

Si nous passons au tableau des productions , nous remarquerons que les plus abondantes sont précisément celles qui manquent

à nos départemens méridionaux ; nous jugerons combien la possession de ce pays eût été avantageuse à la France , qui eût pu y verser ses vins , ses eaux-de-vie , ses huiles , ses fruits secs et le produit de ses manufactures ; mais on sentira aussi combien plus il importerait aux nations civilisées de l'Europe et de l'Amérique d'établir sur cette contrée un peuple nouveau , qui tînt sans cesse ouvertes les portes de l'Océan indien , qui débarrassât le commerce de ses entraves , qui délivrât l'agriculture de ses liens , qui appelât de toutes les parties de la Terre l'homme actif , industrieux.

B L É.

L'Égypte fut autrefois un des greniers de Rome : elle l'était aussi de Tyr , de Sidon , d'Aradus , de la Grèce et de toute la partie occidentale de l'Arabie ; elle le sera un jour , sans doute , de la France méridionale ; car l'excédent de ses grains est encore très-considérable , et le prix , jusqu'à ce jour , en a été fort modique , parce qu'on n'a permis de l'exporter que pour l'Arabie et les provinces de l'Empire othoman. On y connaît deux sortes de froment , le dur et le tendre , qui se divisent en plusieurs variétés plus ou moins remarquables. La récolte s'en fait , à la Haute-

Égypte , au commencement de ventôse ; mais elle est retardée à mesure qu'on descend dans la Basse-Égypte : elle a lieu dans les premiers jours de germinal au Caire , et quinze ou vingt jours plus tard aux environs de Rosette et de Damiette. Cette fixation n'est pas cependant de rigueur ; car après une forte inondation , les terres étant plus imprégnées d'humidité et la chaleur moins précoce , la récolte peut être retardée de plus de quinze jours. Le khramsi d'ailleurs hâte beaucoup la maturité des blés , et leur nuit très-souvent lorsqu'il souffle de trop bonne heure et avec trop de violence.

ORGE.

On cultive l'orge à six rangs de grains. Le produit en est aussi considérable que celui du froment ; mais la consommation en est plus grande dans le pays , parce que le prix étant fort inférieur à celui du froment , le peuple , à qui il ne reste presque rien pour prix de ses travaux , est obligé de s'en contenter. Il en sort néanmoins une quantité considérable qui va à Constantinople , à Smyrne et dans les îles de l'Archipel.

RIZ.

On ne cultive le riz qu'aux environs de Ro-

sette , de Damiette et dans le Fayoum ; et quoique ce soit la base de la nourriture de l'homme aisé dans les campagnes, et de presque tous les habitans des villes, il en sort une assez grande quantité pour la Syrie, la Grèce, Constantinople , Smyrne et la majeure partie de l'Asie mineure.

FÉVES.

Les Égyptiens , selon Hérodote , ne mangeaient les fèves ni crues ni cuites. Ils n'en semaient jamais dans leurs champs ; et quand il y en croissait spontanément, ils ne les récoltaient pas. Les prêtres n'en pouvaient pas même supporter la vue : ils s'imaginaient que ce légume était impur. Les Égyptiens d'aujourd'hui , au contraire, en sèment prodigieusement, en font une grande consommation , tant pour eux que pour leurs bestiaux , et en exportent une assez grande quantité.

LENTILLES.

Ce légume est cultivé en grand dans la Haute-Égypte. La quantité qu'on y en récolte, est très-considérable : le Delta en fournit aussi. On le passe dans un moulin pour lui enlever son écorce et le réduire à ses deux cotylédons. Il est meilleur que dans nos contrées, et est

consommé en grande partie par tous les habitans de l'Égypte. On en exporte cependant une assez grande quantité dans les autres provinces de l'Empire.

DOÛRA.

On en cultive de deux espèces, le sorgho, *holcus sorghum*, et le millet à chandelle, *holcus spicatus*. Mises en farine seules, ou mélangées avec de l'orge, on en fait un pain assez mauvais, mais auquel les gens de la campagne sont accoutumés. On en fait aussi une sorte de bouillie avec l'eau pure et le beurre, ou avec le lait.

MAÏS.

Sa culture est aussi étendue que celle du douïra, et sa consommation aussi grande. On le met en farine, et on le mange, comme le douïra, en bouillie : on en fait aussi du pain en le mélangeant avec l'orge : légèrement rôti avec des pois chiches, il sert à l'amusement des femmes et des enfans. On leur en voit manger presque toute la journée.

MILLET.

Le millet est moins abondant : on le met quelquefois en farine pour en faire du pain,

mais il est plus particulièrement réservé aux volailles.

PLANTES LÉGUMINEUSES , OLÉRACÉES
ET MÉDICINALES.

Nous ne parlerons pas des pois , des pois chiches , de plusieurs sortes de haricots , de la gesse , du fenu-grec , du lupin , dont la consommation se fait presque toute en Égypte , ni des plantes potagères ou médicinales , dont il suffira de présenter les noms que voici : navet , rave , panais , carotte , bette-rave , chou , oseille , épinard , blette , céleri , persil , anet , pimprenelle , roquette , pourpier , alcée , mauve , origan , basilic , menthe , cumin , anis , fenouil , moutarde , mélochie , colocasse , bamie , melongène , abélasis , hermodattes , oignon , ail , porreau , poivron , caprier , concombre , plusieurs sortes de melon , pastèques , courges , citrouilles , calebasse , coloquinte , etc.

ABÉSODÉ.

C'est la graine de la nielle de Damas , *nigella damascena*. Elle est cultivée en grand dans le Saïd. Les Égyptiens en font une grande consommation : ils en saupoudrent le pain et les gâteaux pour les rendre plus

agréables et plus appétissans. Torréfiée, mise en pâte et mélangée avec les hermodattes, l'ambre gris, le musc, le besoard, la canelle, le gingembre et le sucre, elle sert à faire une conserve à laquelle les femmes attachent le plus grand prix, puisqu'elles la regardent comme propre à donner de l'appétit, augmenter l'embonpoint, exciter à l'amour. Elle est plus estimée et plus recherchée que la conserve de roses, que l'on présente plus communément dans les visites de cérémonie.

On retire de la graine d'abésodé une huile dont on se frotte le corps au sortir des bains, dans la vue de se fortifier.

SÉSAME.

Cette plante annuelle est très-abondante dans tout l'Orient. On en mêle la graine avec le pain; on en saupoudre les gâteaux; on en fait diverses friandises : l'huile qu'on en retire, est douce et d'un usage général. La culture de cette plante est assez étendue en Égypte.

PAYOT.

Le meilleur opium venait autrefois de la Thébaïde, où l'on cultivait très en grand le pavot. Cette plante est assez rare aujourd'hui en Égypte.

CHANVRE.

Le peuple a substitué à l'usage de l'opium celui des feuilles de chanvre , comme beaucoup moins cher. Mises en poudre et mélangées avec le miel , et quelquefois avec des substances aromatiques , on en fait des bols que l'on prend dans la vue de se procurer des sensations agréables , mais dont l'effet le plus certain est le délire , l'hébêtement , la consommation , et la mort pour peu qu'on en continue l'usage. Cette plante , au reste , réussit assez mal en Égypte.

LIN.

Le lin au contraire est ici dans le climat et sur le sol qui lui convient le mieux. Il acquiert une hauteur à laquelle il ne parvient pas en Europe. C'est une des principales productions du Fayoum et du Delta. Excepté pour l'arsenal de Constantinople , il sort fort peu de lin en filasse de l'Égypte ; mais c'est avec cette substance que sont faites toutes les toiles dont se vêtissent les habitans , qu'on fabrique pour l'intérieur et le nord de l'Afrique , et qu'on exporte aussi en France , en Italie et dans tout le Levant. On fait avec la graine une huile qui se consomme en grande partie

dans le pays : il en passe un peu à Smyrne et à Constantinople.

COTON.

La culture du coton n'est pas aussi étendue que celle du lin, et convient peut-être moins à l'Égypte, parce que la récolte des gousses ne devant être finie qu'à la fin de l'été, cette plante ne peut se passer d'arrosement, au lieu que le lin est mûr à peu près dans le même tems que le froment. Le coton d'ailleurs ne peut être cultivé sur les terres naturellement inondées. C'est la production principale des environs de Damanhour : il fournit aux manufactures de Rosette et d'Alexandrie ; il en vient un peu au Caire de la Haute-Égypte, et le Delta en fournit une petite quantité à Damiette. Les négocians français font passer à Marseille beaucoup de coton filé ; ils en envoient fort peu en laine.

SAFRANON OU CARTHAME, OU SAFRAN BATARD.

On pourrait cultiver cette plante en France, en Italie, dans tous les climats tempérés ; mais elle ne réussirait pas aussi complètement qu'en Égypte, parce qu'à la fin de prairial, époque de sa floraison, l'Égypte est exempte de pluies et de rosées qui altéreraient ailleurs la fleur

très-délicate du carthame. Cette production est si abondante, que les négocians français en faisaient passer à Marseille pour une valeur de plus de 600,000 fr. On sait que la fleur de carthame est employée pour la teinture en rose, et qu'on en fait aussi le rouge végétal avec lequel les femmes galantes empruntent les couleurs que l'âge, la mauvaise santé ou les excès font trop souvent et toujours trop tôt disparaître chez elles. L'Italie retire aussi beaucoup de safranon qu'elle destine aux mêmes usages.

INDIGO.

L'indigo, cette plante qui fait une des principales richesses de nos colonies américaines, est cultivée dans toutes les provinces de l'Égypte, et n'est pas moins utile à ses habitans, qui l'emploient entre autres à la teinture des toiles de lin qui se consomment dans le pays, et dont on exporte une très-grande quantité dans la Nubie et l'Abyssinie. Mais la qualité de l'indigo d'Égypte est inférieure à celle de l'Amérique, ce qui provient bien moins de ce qu'on n'y cultive pas la même espèce, que du peu de soin et de connaissance que l'on met dans sa fabrication. L'indigo d'Égypte a plus d'éclat et d'intensité que l'indigo de nos

colonies ; mais au même poids , il contient moins de principe colorant. Si des hommes instruits dans cette fabrication traitaient cet indigo avec les procédés qu'on emploie ailleurs , il n'est pas douteux qu'ils ne parvînsent à l'obtenir d'une qualité en tout supérieure à celle de l'Amérique.

HENNÉ.

C'est le *cypros* des Grecs , le *hacopher* des Hébreux , le *lausonia inermis* des botanistes. Le henné est un arbre qui s'élève fort peu , qui donne des fleurs en grappe , d'une odeur forte , pénétrante , hircine , approchant de celle des fleurs de châtaignier et de l'épine-vinète. On obtient , par leur distillation , une eau dont on se sert dans les bains , et dont on se parfume dans les visites et dans les cérémonies religieuses , telles que la circoncision et le mariage , ainsi que dans les fêtes du *Beyran* et du *Courban-Beyran*. C'est sans doute à cause de leur odeur que les Hébreux répandaient les fleurs du henné dans le lit des nouveaux mariés , et c'est par la même raison que les Égyptiennes les aiment beaucoup , et en ont , pendant tout le printems et l'été , dans leurs appartemens.

On distingue deux variétés de henné , qui

diffèrent fort peu entre elles. Les feuilles de cet arbre sont ramassées avec soin , et mises en poudre dans des moulins faits exprès. La quantité que le commerce en envoie dans toutes les possessions turques et persanes est immense et d'un très-grand revenu pour l'Égypte. Cette poudre sert à teindre en jaune-orangé les ongles , une partie des mains et des pieds , les cheveux , le poil de divers animaux domestiques. Les expériences faites en Égypte par les cit. Berthollet et Descostils prouvent que la partie colorante du henné est très-abondante , et qu'on pourrait en teindre avec avantage les étoffes de laine. On obtiendrait des couleurs fauves ou diverses nuances de brun , selon qu'on emploîrait ces feuilles seules , ou qu'on aurait recours à l'alun ou au sulfate de fer.

On croit que les Anciens faisaient également usage des feuilles du henné pour teindre les cheveux et les ongles des mains et des pieds. En effet , toutes les momies que l'on trouve , ont les ongles teints en jaune-orangé. Mais cette couleur ne pourrait-elle pas être produite aussi sur les ongles des momies , par l'action des bitumes qu'on employait en embaumant les corps ?

SUCRE.

Depuis que le prix du sucre a doublé en Europe, l'Égypte en fournit beaucoup à Constantinople : il en passe même un peu à Venise , à Trieste et à Livourne. Le sucre d'Égypte est de très-bonne qualité, quoiqu'il soit mal raffiné et qu'il conserve une partie de sa moscouade. Cette denrée pourrait devenir une des plus importantes du Saïd et du Fayoum : la canne à sucre y réussit très-bien sur les terres arrosées , et dix à douze mois suffisent à sa maturité. On sait qu'il en faut au moins quatorze dans nos colonies américaines.

Les Égyptiens font une grande consommation en vert de la canne à sucre , en s'amusant, une partie de la journée , à la sucer : ils en retirent aussi un sirop qu'ils emploient à des confitures , à la préparation de divers mets , et dans lequel ils trempent assez souvent leur pain pour se ragoûter. Les marchés du Caire abondent en cannes à sucre pendant tout l'hiver.

Il est inutile de parler des cultures peu importantes, telles que le tabac , dont la qualité est mauvaise , et dont la consommation est réservée aux Fellahs ; ni de la gaude ou fustet,

dont la culture est peu étendue, et la couleur peu employée ; ni du sumac , dont la graine acide sert à colorer le pilau , et qu'on emploie aussi contre la dysenterie. Nous passerons à l'énumération des arbres indigènes de ce pays, ou qu'on y cultive depuis long-tems : on jugera combien leur nombre pourrait en être augmenté.

DATTIER.

Le premier , le plus utile , le plus abondant de tous , c'est le dattier. Le fruit , dont tout le monde connaît la saveur douce et mielleuse , est un aliment très-sain , très-nourrissant , et d'un usage général , non-seulement parmi les habitans de l'Égypte cultivée , mais même parmi les Arabes des déserts , qui ne négligent rien pour s'en procurer. Il en passe beaucoup en Syrie , à Constantinople et dans toutes les provinces de l'Empire. Les dattes , desséchées au soleil et entassées ensuite dans des couffes , donnent , par expression , un sirop brun , qui a la douceur et les qualités du fruit : c'est surtout à Bagdad et à Bassora où elles sont plus grasses et plus succulentes qu'en Égypte , que l'on retire ce sirop en grande quantité , et c'est aussi dans ces contrées que l'on fait , avec le fruit , une eau-de-

vie très-agréable. On met les dattes à fermenter avec de l'eau ordinaire pendant quinze ou vingt jours si c'est en hiver, après quoi on distille deux fois. Les Chrétiens du pays la consomment presque toute.

Sil'on fait, au commencement du printems, une incision à la partie supérieure du tronc, il en découle une liqueur sucrée, qui fermente promptement et donne un vin qui passe bientôt à l'aigre. Il est probable que l'on pourrait arrêter la fermentation de cette liqueur, et la conserver dans l'état vineux en l'enfermant dans des vases bien bouchés : elle s'y améliorerait sans doute, comme tous les autres vins. Quant à celui que des Arabes nous apportèrent, et qu'ils nous dirent très-récent, il nous parut assez mauvais, et peu fait pour des hommes accoutumés au jus de la vigne.

Ces Arabes nous apportèrent en même tems la spathe ou enveloppe encore tendre des fleurs, ainsi que la sommité ou cœur renfermant les jeunes feuilles avant leur développement, et qu'on nomme en Amérique *chou palmiste* : nous les mangeâmes avec plaisir, crus, et assaisonnés avec du poivre, de l'huile et du vinaigre ; nous leur trouvâmes un goût qui approchait de celui de l'artichaud, mais qui était plus agréable.

Comme

Comme rien n'est à négliger dans cet arbre , on fait des cordes grossières avec la spathe , et avec la filasse qui se trouve à la base des feuilles. Le régime , macéré ou roui , donne un produit moins grossier ; le pétiole ou la grande côte des feuilles sert à faire des djerids , des corbeilles , des paniers : on fait avec les folioles , des nattes et les couffes dans lesquelles on transporte le riz , l'orge et le froment ; enfin , le tronc sert à brûler ou à faire des poutres.

SYCOMORE. *Ficus sycomorus.*

Il acquiert la grosseur et la hauteur des plus grands arbres d'Europe. Il croît aux environs des habitations , et n'est guère planté que pour procurer de l'ombrage. Ses fruits sont mal - sains et ont un goût fade , peu agréable. Ils sont assez souvent remplis d'insectes ailés , du genre du cinips ; mais son bois est fort utile , et peut être employé , soit à la charpente , soit à la menuiserie : on en faisait autrefois les caisses dans lesquelles on enfermait les momies.

LE CANEFICIER. *Cassia fistula.*

C'est l'arbre qui produit la casse dont on fait usage en médecine : il s'élève à plus de

quarante pieds, et se présente dans toutes les saisons sous une forme très-agréable. Ses feuilles, grandes et pinnées, sont d'un vert assez gai; ses fleurs, en grappes, sont grandes, d'un beau jaune; les fruits qui leur succèdent, pendent en grand nombre, et ont jusqu'à deux pieds de long. Ils mûrissent à la fin de l'hiver. Le caneficier est originaire de l'Inde; il réussit néanmoins si bien en Égypte, qu'on regrette de ne l'y pas voir plus abondant.

LE GULIBRICIM. *Mimosa arborea.*

Cet arbre est assez commun, surtout à la proximité du Caire: il s'y élève à la hauteur des acacias ordinaires: son bois est excellent pour la menuiserie et le charronage.

LE COMMIER. *Mimosa nilotica.*

Cet arbre, qui produit la gomme arabique dans la Haute-Égypte et dans l'intérieur de l'Afrique, est assez commun aux environs du Caire: nous en avons vu des bosquets en plusieurs endroits. Comme le précédent, il peut être employé à la menuiserie, au charronage et à divers usages.

L'ACACIE. *Mimosa farnesiana.*

Cet arbrisseau est très-commun dans toute

l'Égypte, et s'y élève à douze ou quinze pieds : son bois est assez dur ; ses fleurs sont encore plus odorantes qu'au midi de la France. On sait qu'on s'en sert, à Grasse, pour parfumer les pomades.

L'AZÉDARAC. *Melia azedarac.*

Il n'est pas rare dans les jardins, et ne vient guère plus gros que dans les départemens méridionaux de la France. Son bois est peu estimé.

LE NAPCA. *Rhamnus napeca.*

Il est assez commun dans les jardins, et s'y élève bien plus que le jujubier. On y cultive plusieurs variétés, qui se distinguent entre elles par la grosseur, la couleur et la saveur de leurs fruits. Aucune d'elles cependant ne vaut la jujube.

LE JUJUBIER. *Rhamnus ziziphus.*

Il est plus rare que le précédent dans les jardins du Caire, quoiqu'il s'y développe bien, s'y élève plus qu'en France, et y donne des fruits très-mielleux.

LE PEUPLIER BLANC. *Populus alba.*

Il est rare, et ne se trouve qu'aux environs du Caire, dans les jardins. Il y est aussi beau qu'en Europe.

L'OLIVIER. *Olea europea.*

Il s'élève plus haut, et porte des feuilles plus larges et des fruits plus gros qu'en France ; ce que l'on doit attribuer à la douceur du climat et aux arrosemens. Quoique peu commun, il n'y a presque pas de village un peu étendu où on ne rencontre quelques pieds d'olivier.

LE TAMARINIER. *Tamarindus indica.*

Il est rare en Égypte, et se trouve plus particulièrement en Abyssinie. Savary s'est trompé quand il dit l'avoir rencontré dans toutes ses courses, à moins qu'il n'ait voulu parler du tamaris. Le tamarindier est un arbre à fleurs légumineuses, auxquelles succèdent des gousses pleines d'une pulpe noirâtre et acide, connue en médecine sous le nom de *tamarinds*.

LE CYPRÈS. *Cupressus sempervirens* et
Cupressus orientalis.

Ces deux arbres, dont on voit quelques pieds dans les jardins du Caire, y ont pris une si belle croissance, qu'il est étonnant que les Égyptiens, qui manquent de bois de charpente et de menuiserie, n'aient pas songé à en étendre la culture.

ARBRES FRUITIERS.

Les abricotiers, les pêchers, les poiriers et les pruniers d'Europe sont cultivés dans les jardins, y deviennent assez beaux; mais on nous a assuré qu'ils produisent des fruits en petit nombre et d'assez mauvaise qualité.

LE MURIER BLANC. *Morus alba.*

On voit de très-beaux mûriers à Rosette, à Damiette, au Caire; mais les habitants n'ont jamais essayé d'utiliser cet arbre en élevant des vers à soie. Ces insectes réussiraient néanmoins très-bien dans toute l'Égypte inférieure, ainsi que le prouvent les expériences qui furent faites à Rosette, en l'an 3, par les frères Walsy, et qui nous furent communiquées avant notre départ d'Alexandrie. La graine ou les œufs des vers à soie avaient été envoyés de Marseille.

LE MURIER NOIR. *Morus nigra.*

Il est généralement cultivé dans la Basse-Égypte par rapport à ses fruits: il y devient aussi beau qu'en Europe.

LE KICHTA. *Annona squamosa.*

Il vient à Rosette, à Damiette et aux environs du Caire, à la hauteur du prunier:

on n'en connaît que deux ou trois pieds dans les jardins d'Alexandrie, qui ne s'élèvent qu'à la hauteur des buissons. Le fruit de cet arbre est excellent. On regrette, en le goûtant, de ne pas le voir plus abondant en Égypte.

LE FIGUIER. *Ficus carica.*

Il ne forme pas en Égypte des troncs élevés, comme dans les départemens méridionaux de la France : il est toujours bas et en touffes épaisses. On dit que ses fruits y sont fort bons, mais en moindre quantité qu'au midi de l'Europe.

LE TAMARIS.

Cet arbre, que nous n'avons pas vu fleurir en Égypte, et qui est vraisemblablement une espèce nouvelle, vient très-haut et paraît naturel au pays. Nous croyons avoir retrouvé la même espèce aux environs du Tigre et de l'Euphrate.

L'ORANGER, LE CITRONIER.

Ces deux arbres et leurs principales variétés réussissent très-bien dans l'Égypte. Les arbres en sont beaux, les fruits délicieux, mais en trop petite quantité pour les besoins des habitans.

LE MYRTE.

Il est cultivé seulement pour l'agrément : il croît dans les jardins , à la hauteur de nos pommiers.

L'ARBRE A GLU. *Cordia myxa* et *Cordia sebestena*.

Ces deux arbres sont cultivés dans presque tous les jardins : ils croissent à la hauteur de nos plus grands poiriers. On se sert de leurs fruits pour extraire la glu que l'on emploie à la chasse des petits oiseaux. On en exporte une assez grande quantité.

LA VIGNE.

Elle est ordinairement cultivée en treille dans presque tous les jardins : elle croît très-promptement, s'élève à la plus grande hauteur ; mais elle donne peu de raisins. Nous l'avons vue plantée sur les derrières de Rosette, dans des fosses creusées dans le sable, à la profondeur de deux toises : on nous dit qu'elle y réussissait assez bien. On cultive la vigne en grand dans le Fayoum : elle fournit la plus grande partie du raisin qui arrive aux marchés du Caire.

LE SAULE. *Salix aegyptica*.

Cette espèce de saule croît naturellement

sur les bords du Nil et des canaux qui en dérivent : il s'élève aussi haut que les plus belles espèces d'Europe ; mais il n'y est pas aussi multiplié qu'il devrait l'être.

Indépendamment des plantes et des arbres dont nous venons de présenter la liste , l'Égypte en possède encore quelques autres qui ne sont pas moins utiles. Nous citerons entre autres le bananier , dont l'espèce serait bien plus multipliée si son fruit n'était devenu une source de vexations particulières ; le sesban , *æchynomene sesban* , qui n'est destiné qu'à former des haies ou des palissades pour garantir du vent les plantes les plus délicates ; le lablad , *dolichos lablad* , plante grimpante et touffue , au moyen de laquelle on se procure , dans les jardins et jusque sur les terrasses des maisons , un ombrage frais et agréable ; le chechm , *cassia absus* , dont la graine mucilagineuse est si vantée en Égypte et en Perse pour les ophtalmies ; le ricin commun ou *palma christi* , dont les graines fournissent une huile vermifuge.

Nous allons passer maintenant à quelques autres productions de l'Égypte dont le commerce s'empare , et dont on pourrait faire des objets d'exportation encore plus considérables qu'ils ne le sont.

CIRE.

L'Égypte fournissait autrefois beaucoup de cire à l'Europe, parce qu'on y élevait une assez grande quantité d'abeilles, et parce que la diversité de température de cette vaste contrée permettait de faire plusieurs récoltes dans la même année. Les Cophtes, qui possédaient seuls cette branche d'industrie, transportaient, en automne, leurs ruches dans le Saïd, et y attendaient la fleuraison des végétaux, qui commence en nivôse. Leur première récolte faite, ils descendaient le Nil avec leurs ruches, et venaient les placer cinquante ou soixante lieues plus bas, où ils trouvaient d'autres plantes en fleur. C'est ainsi qu'ils parvenaient successivement jusqu'au Delta, et qu'ils faisaient dans l'année cinq ou six récoltes de miel et de cire. Mais les Mameluks, dans ces derniers tems, ayant mis une trop forte taxe sur ce produit, la source en a été bientôt tarie, et l'Égypte aujourd'hui n'exporte pas pour mille écus de cire. Quant au miel, il se consomme tout dans le pays : il en vient même de la Grèce et des îles de l'Archipel.

LAINES.

Les Égyptiens domiciliés n'ont point de troupeaux de menu bétail : ce sont les Arabes

des déserts qui leur fournissent de la viande, et qui leur vendent le surperflu de leurs laines : il en passe fort peu à Venise , à Livourne et à Marseille , et ce qu'on y envoie est de médiocre qualité.

CUIRS BUFFLES.

Cet objet est assez important , et pourrait le devenir davantage si l'agriculture était encouragée , si les machines hydrauliques se multipliaient , si le buffle devenait aussi nombreux qu'il pourrait l'être. Cet utile animal est ici dans le climat et sur le sol qui lui est le plus favorable. Il y trouve une nourriture abondante , une température chaude et telle qui lui convient , un fleuve et des canaux pour s'y plonger , s'y baigner , se tenir propre et conserver sa santé.

Il passe annuellement à Marseille des cuirs buffles pour une valeur qui excède 100,000 fr.

CENDRES.

Les cendres que les Égyptiens obtiennent par la combustion des kalis et surtout des ficoïdes qui croissent abondamment sur la plupart des terres abandonnées , passent en grande partie à l'île de Crète , pour alimenter ses savonneries. Marseille en tirait aussi pour une valeur qui excédait ordinairement 20,000 fr.

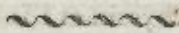
NATRON.

Le sel que l'on retire abondamment des lacs qui sont à douze ou quinze lieues à l'ouest de Terranéh, était employé, avant la révolution, aux savonneries de Marseille, et tenait en quelque sorte lieu de la soude. Il y a eu des années où Marseille en a tiré pour plus de 600,000 fr.

SEL AMMONIAC.

En Égypte, où l'on brûle, au lieu de bois, la fiente des buffles, des bœufs, des chevaux et des ânes, qui se nourrissent la plus grande partie de l'année de plantes grasses et salines, la suie est chargée de ce sel qu'on obtient par la sublimation. La quantité de sel ammoniac qui sort de l'Égypte, est très-considérable. Marseille en tirait pour plus de 60,000 fr.

Si à toutes ces richesses on ajoutait un aperçu des améliorations en tout genre dont ce pays est susceptible ; si on donnait la liste des végétaux utiles qu'on pourrait introduire sur une terre qui adopte indifféremment ceux des climats les plus chauds et les plus tempérés, qui douterait que l'Égypte ne fût dans peu le pays le plus fertile de la Terre et le jardin du globe en raccourci ?



CHAPITRE XIV.

Position avantageuse de l'Égypte pour servir d'entrepôt au commerce de toutes les nations. Tableau des denrées qui traversent l'Égypte pour se répandre en Europe.

C'EST encore plus par sa position géographique que par la fertilité de son sol et la multiplicité de ses productions, que l'Égypte doit nécessairement jouer un grand rôle parmi les nations civilisées ; c'est par sa position entre la Méditerranée et la Mer-Rouge, aux confins de l'Asie et de l'Afrique, à portée de l'Europe et des Indes orientales, que ce pays est destiné à servir de point de contact à tous les peuples de la Terre, à devenir le centre de leurs communications, l'entrepôt général de leur commerce. C'est dans ses ports, dans ses marchés, que doivent aborder tous les navires des puissances maritimes, que doivent être déposées toutes les denrées, toutes les drogues, tous les produits industriels du globe : c'est là que le Chinois et le Persan, le Cafre et l'Algérien, l'Abyssin et l'Indous, le Banian

et le Juif, le Grec, l'Arménien et le Musulman viendront se rendre ; c'est là qu'ils abjuront, à côté de l'Européen et de l'Américain, les haines religieuses et les préjugés nationaux, et c'est de là aussi que partiront des étincelles qui allumeront peu à peu le flambeau de la raison sur les côtes et dans l'intérieur de l'Afrique, dans toutes les îles de l'Océan indien et sur tous les points de la vaste Asie.

On a dû croire un instant que cette armée de savans et de guerriers, si heureusement débarquée en Égypte, briserait sans difficulté les fers de la multitude, dissiperait les fantômes de la superstition, relèverait le courage abattu. On devait espérer qu'un peuple opprimé, avili, conspué par une poignée d'étrangers, irait au devant de ses libérateurs, et concourrait de tous ses moyens aux améliorations qu'ils voulaient introduire chez lui ; mais le bien ne s'opère qu'après avoir franchi tous les obstacles que lui opposent les intérêts particuliers, et c'est à travers des rameaux touffus, hérissés d'épines, qu'on cueille les meilleurs fruits. L'Égyptien s'est montré d'abord peu sensible à l'expulsion des Mameluks, parce que l'habitant des campagnes n'a vu dans les Français que des maîtres nouveaux ; l'habitant des villes a craint pour sa fortune ; le Musulman s'est cru humilié en obéissant à

ceux qu'il méprisait auparavant ; le Cophte n'a pu envisager qu'avec effroi le terme de ses déprédations ; l'Arabe , en un mot , devait s'opposer à l'établissement de ceux qui ne voulaient ni permettre ni tolérer ses brigandages⁽¹⁾. Cependant, quoique les Français aient évacué ce poste important , quoique le besoin de la paix les ait contraints à abandonner leur conquête , leur expédition n'a pas moins appris combien il est aisé de s'emparer de l'Égypte , et combien il serait facile de s'y maintenir malgré les Turcs , les Arabes et les Mameluks , malgré les Anglais mêmes , si le reste de l'Europe toutefois voulait y prendre part , s'il voulait se prêter à renouveler peu à peu la population d'un pays que les préjugés des habitans aveuglent au point de leur faire méconnaître leurs véritables intérêts.

Toutes les nations civilisées sentiront peut-être un jour combien il serait important pour elles d'expulser de l'Égypte une race d'hommes qui la déshonore depuis bien des siècles , et dont l'instinct fut toujours de paralyser ou de détruire. L'humanité, autant que la poli-

(1) Toutes les classes , frappées de la bonne discipline des Français et de la justice de leurs chefs , s'étaient accoutumées à leur gouvernement. Les avanies étaient sévèrement défendues , les impôts exactement répartis , les choses sacrées religieusement respectées.

tique, doit les engager à établir sur cette terre aujourd'hui si malheureuse une nation nouvelle, indépendante, éclairée, qui s'amalgame avec celle du pays, qui ouvre ses ports, permette le libre passage de toutes les marchandises, et laisse à l'industrie humaine tous les moyens de se déployer.

Mais un peuple commerçant, me dira-t-on, s'y opposera, parce qu'il veut mettre des entraves à l'industrie des autres peuples, parce qu'il ne veut pas permettre que d'autres vaisseaux que les siens parcourent la vaste étendue des mers, parce qu'il ne veut pas que les productions de l'Orient soient échangées avec celles de l'Occident par tout autre que par lui, parce qu'il prétend en un mot que l'empire des mers appartient à lui seul.

Que l'Égypte, en ce cas, reste plongée dans la barbarie; que les ports d'Alexandrie soient comblés; que les canaux soient obstrués; que le sable des déserts frappe les terres de stérilité : la route du Cap de Bonne-Espérance reste ouverte, et les Anglais se chargent seuls de la navigation du globe.

Mais non, l'intérêt de tous prévaudra tôt ou tard sur les intérêts d'un seul : la route de l'Inde par la Mer-Rouge est si courte, la navigation si peu périlleuse, le terme du voyage si certain, les points de repos sont si bien situés,

les moussons si constantes, si régulières, qu'il faudra bien un jour lui donner la préférence sur l'autre. Quels avantages d'ailleurs ne présenterait pas l'Égypte pour les provisions et les rafraîchissemens de toute espèce dont tout navire a besoin après plusieurs jours de navigation ! Quels avantages ne résulteraient pas d'un entrepôt commun, d'un marché général situé au point le plus central de toutes les nations !

Si l'on voulait encore plus favoriser les communications des deux mers, économiser quelques frais sur les transports, se soustraire aux infidélités des Arabes, éviter surtout le dangereux passage du Bogas, on n'aurait qu'à rendre le canal d'Alexandrie navigable toute l'année, en ouvrir un autre, par le Caire, du Nil à Suez ; former un port dans le lac Menzalé, et faire communiquer directement, par ce lac, la Méditerranée avec la Mer-Rouge. Il faudrait peupler les rives de ces canaux, et empêcher que les sables ne vînssent les combler.

Quelques voyageurs ont fait craindre la différence du niveau des eaux des deux mers, quelques-uns même ont porté à vingt-cinq pieds cette différence. Mais ils n'ont pas fait attention que si la Méditerranée était plus basse que l'Océan, il y aurait une pente au détroit

détroit de Gibraltar , d'autant plus rapide , que le niveau des eaux de la première serait plus bas. On les verrait se porter de l'une à l'autre , comme on les voit , sur le Bosphore et l'Hellespont , se porter de la Mer-Noire à l'Archipel. On remarque bien , il est vrai , deux courans à ce détroit , l'un rentrant , qui suit la côte d'Afrique , et l'autre sortant , qui se fait remarquer sur la côte d'Europe ; mais ces deux courans , peu sensibles d'ailleurs , paraissent se compenser : l'un fait sortir à peu près autant d'eau que l'autre en fait entrer ; ils tiennent ainsi les deux mers sans cesse en équilibre. On ne peut douter qu'une ouverture , large de sept à huit milles , ne soit suffisante pour produire cet effet ; et s'il en était autrement il y aurait nécessairement une variation dans l'élévation des eaux de la Méditerranée. En été , où l'évaporation est beaucoup plus considérable qu'en hiver , et où les eaux qu'elle reçoit , sont infiniment moindres , le niveau de cette mer baisserait d'une manière très-apparente , et s'élèverait d'autant en hiver : c'est ce que personne n'a observé ; c'est ce qu'on ne voit dans aucun port , sur aucune côte. Ainsi il faut supposer que les eaux de la Méditerranée sont en équilibre avec celles de l'Océan , et que la seule

différence qu'il y a d'elle à la Mer-Rouge, c'est que celle-ci a un flux et un reflux bien prononcés, tandis qu'ils ne sont presque pas sensibles dans l'autre.

Mais lors même que cette différence existerait, quel est l'ingénieur européen qui serait arrêté dans ses travaux, puisqu'il aurait dans une ou plusieurs écluses un moyen simple et facile d'y remédier ? Toute crainte d'ailleurs à ce sujet est superflue : ce canal a existé, et l'on en suit encore les traces à travers les sables du désert.

Sésostris, ce roi vertueux et magnanime, que l'on excuse du desir extravagant de la conquête du Monde pour le bien qu'il a fait à ses sujets, et pour celui qu'il leur voulait faire, Sésostris eut le premier l'idée de joindre le Nil à la Mer-Rouge par un canal. Nécao fut le second roi d'Égypte qui tenta cette jonction ; mais la mort de cent mille ouvriers dut effrayer ce monarque : les travaux, déjà bien avancés, furent suspendus, et repris ensuite par Darius, fils d'Hystaspe. Le canal allait être achevé lorsque tout à coup la crainte de voir la Basse-Égypte inondée par les eaux de la Mer-Rouge, qu'on crut plus élevées, arrêta les travaux et y fit même renoncer. Ptolémée Philadelphé, mieux instruit que ses prédéces-

seurs, parvint enfin à l'achever, et c'est pendant son règne que le commerce des Égyptiens prit un accroissement considérable, et atteignit au plus haut degré de prospérité.

Ce canal partait de la branche pélusiaque, aux environs de Bubaste (1), et allait aboutir à Arsinoë, aujourd'hui Suez : il passait à travers les terres basses marécageuses qui sont au nord de cette ville. Ce canal, suivant les historiens, avait cent coudées de largeur, et assez de profondeur pour soutenir les plus grands navires de ce tems-là. Sa longueur était de près de cinquante lieues, à cause des sinuosités qu'on avait été obligé de lui faire décrire.

Avec les moyens que la marine emploie, nous ne doutons pas qu'on ne pût faire un port dans le lac Menzalé, capable de recevoir les plus grands navires ; qu'on ne pût creuser et tenir praticable la bouche de Dibéh, autrefois la bouche mindésienne, et qu'ensuite on ne pût, par le canal de Moez *et de* Salahiéh, venir joindre l'autre canal qui partirait des environs du Caire. Tout l'espace compris entre le lac Menzalé et la Mer-Rouge est bas et uni, de sorte que le plus grand obstacle

(1) A quelques lieues au nord de Belbeis.

viendrait des sables qu'on ne peut fixer ou faire disparaître , dans ces contrées , que par la présence des eaux du Nil et par la culture des terres.

Quant à la brièveté du transport des marchandises de l'Europe dans l'Inde et de l'Inde en Europe , par l'isthme de Suez , elle est évidente pour celles qui partiraient d'un port de la Méditerranée , ou qui y seraient destinées ; et quoique cet avantage ne fût pas aussi grand pour les villes européennes qui sont situées sur l'Océan ou sur la mer Baltique , nous croyons néanmoins qu'elles trouveraient encore à économiser le tems si elles ne voulaient se pourvoir au marché général. On arrive , du détroit de Gibraltar en Égypte , deux ou trois mois plus tôt qu'au Cap de Bonne-Espérance , et on n'est point exposé , sur la Méditerranée , à de si grands dangers que dans les parages méridionaux de l'Océan. Personne n'ignore que les Portugais nommèrent d'abord la pointe méridionale d'Afrique, le *Cap des tourmentes*.

Au moyen des moussons , on va de Suez dans tous les ports de l'Indostan , bien plus promptement qu'on n'y peut aller du Cap de Bonne-Espérance , et le retour est pour le moins aussi expéditif. Il est vrai que des marins peu expérimentés , ou qui s'exagèrent les dangers de la

Mer-Rouge, prétendent qu'elle est remplie de bas-fonds, qu'elle est étroite et parsemée d'écueils vers ses côtes : mais outre que cette mer est peu orageuse, outre la régularité des vents qui permettent de se tenir continuellement au large, et qui portent un navire dans peu de tems d'une extrémité à l'autre, elle offre plusieurs ports qu'il faudrait bien reconnaître, afin de pouvoir s'y réfugier au besoin. Les vents, sur cette mer, sont, pendant les six mois de chaleur, constamment au nord ou nord-nord-ouest, et dans les six autres mois, presque toujours au sud ou sud-sud-est. Au-delà du détroit de Babel-Mandel, on trouve, pendant les six premiers mois, les vents au sud-ouest et au sud, et pendant les six autres, au nord et au nord-est, de sorte qu'on a presque toujours, dans ce voyage, le vent en poupe ou *grand large*. Le port de Moka d'ailleurs est très-avantageusement situé pour servir de point de repos en attendant la saison la plus favorable pour continuer la navigation.

Nous ne passerons pas en revue tous les avantages qui résulteraient pour l'Europe et pour l'Inde, de l'établissement, en Égypte, de tout autre peuple que les Mameluks, les Turcs ou les Arabes ; ils seront facilement aperçus de ceux qu'un intérêt opposé n'aveugle pas :

nous nous contenterons de présenter le tableau des denrées qui traversent ce pays pour venir en Europe , afin qu'on voye à quel point ce commerce s'accroît si toutes les entraves qu'on y met aujourd'hui étaient levées.

CAFÉ.

L'Arabie fournit, comme on sait, le meilleur café du commerce. Trente bâtimens turcs apportent annuellement, de Gedda à Suez , environ trente mille fardes de café , évaluées à 500 fr. la farde ; ce qui fait une somme de 15,000,000 fr. Ce café est destiné à la consommation de l'Égypte, de la Syrie, de Smyrne, de Constantinople et de toute la Turquie européenne. Il en passe, en outre, beaucoup, par le golfe persique, à Bassora, pour se répandre à Bagdad, à Mosul, à Diarbekir et dans tout l'intérieur de l'Asie mineure. Marseille en tirait d'Alexandrie pour une valeur de 2 à 300,000 fr.

SÉNÉ.

Le séné appartient à un petit arbrisseau du genre des casses, qui croît aux confins de l'Égypte supérieure, à Sennar et en Nubie, sur des coteaux incultes, arides, et dans des vallons sabloneux que les eaux du Nil ne peu-

vent atteindre. On en connaît deux espèces, l'un à feuilles étroites, terminées en pointe; l'autre à feuilles un peu plus larges, obtuses, lancéolées : elles diffèrent d'ailleurs fort peu entre elles, et paraissent avoir à peu près la même vertu purgative. Les follicules, qu'on regarde comme aussi purgatives que les feuilles, et qu'on préfère même, comme plus douces, sont les gousses ou siliques de ces deux espèces de séné; elles renferment quelques graines qui ordinairement ne sont pas encore mûres. Il croît aux mêmes lieux, une espèce d'apocin, que les cit. Delille et Nouet nous ont fait connaître, et dont on mêle les feuilles avec celles du séné. Cette fraude n'entraîne aucun inconvénient grave, parce que les feuilles de cet apocin sont elles-mêmes purgatives.

La quantité de séné qui vient de la Haute-Égypte à Boulac et au Caire, et qu'on expédie ensuite dans toute l'Europe, est immense, et d'un produit très-considérable pour l'Égypte. Il en passe en Perse et dans toutes les provinces de l'Empire othoman. On évalue à plus de 500,000 fr. celui qui est envoyé en Europe.

TAMARINDS.

Les caravanes de la Nubie apportent en

galettes rondes la pulpe du fruit du tamarin-dier , arbre à fleurs légumineuses , qui s'élève à la hauteur de nos acacias , et qui croît spontanément dans les terres fertiles et arrosées de la Nubie et d'une partie de l'Abyssinie. On en voit quelques pieds assez beaux dans les jardins du Caire et de Rosette.

La quantité de tamarinds qu'on fait passer en Europe , est presque aussi grande que celle du séné. Les Marseillais lui font subir une préparation , au moyen de laquelle il devient plus purgatif , moins acide et moins astringent que celui qu'on n'a point préparé. Il s'en consomme beaucoup en Égypte : les habitans en font un fréquent usage dans les fièvres ardentes , dans les fièvres malignes et putrides , et dans les dyssenteries. Ils le mêlent ordinairement avec le sirop de sucre , pour l'adoucir.

GOMME ARABIQUE.

C'est le suc qui découle naturellement d'un arbre épineux , du genre des *mimosas* , qui croît dans la Haute-Égypte et dans l'intérieur de l'Afrique , et dont on voit quelques pieds aux environs du Caire. Les caravanes apportent au Caire , chaque année , une quantité assez considérable de cette gomme. Marseille

enti rait chaque année, d'Alexandrie, pour une somme de 300,000 fr.

GOMME GEDDA.

Elle diffère peu de la précédente, et est produite par un arbre du même genre. Elle est apportée au Caire par les caravanes de la Nubie : il en vient aussi de l'Arabie par Suez. Les Marseillais en tiraient pour une somme de 400,000 fr.

GOMME TURIQUE.

Elle vient de l'intérieur de l'Afrique, et on croit qu'elle est produite par le même acacia qui fournit la gomme arabique : elle en diffère en ce que les morceaux sont plus gros et moins transparens.

GOMME COPAL.

C'est la même substance que celle qui est désignée dans le Levant sous le nom de *sandarous* ou sandaraque.

SANDARAQUE.

Cette résine, qui est généralement employée en Perse pour les vernis, découle d'une espèce de thuya (1), qui croît au sud de la

(1) *Thuya aphylla*. Desfont, *Flora atlant.*

Perse et dans l'Arabie. Les négocians européens en achetaient une assez grande quantité dans les marchés du Caire. J'en ai quelques échantillons qui ont environ deux pouces d'épaisseur, et qui renferment des insectes, entre autres une petite blatte.

AMMONIAC OU GOMME AMMONIAC.

C'est une gomme-résine qu'on obtient par incision, d'une espèce de fêrûle qui croît spontanément dans les déserts de la Libye, en Arabie, à l'est et au sud de la Perse, et qui est apportée en Égypte, tant par les caravanes qui viennent au Caire, que par les navires qui abordent à Suez.

GALBANUM.

C'est une gomme-résine qui découle par incision d'une plante en ombelle, du genre *bubon*, et qui croît spontanément au sud de l'Égypte, en Arabie et en Perse. Elle vient au Caire par la Mer-Rouge. Les Européens en faisaient passer une assez grande quantité à Marseille et dans les ports de l'Italie.

BDELLIUM.

Gomme-résine d'un brun-roussâtre, d'une odeur agréable, qui vient du sud de la Perse et de l'Inde, et qui se trouve plus fréquem-

ment à Bagdad qu'au Caire. On ne connaît pas l'arbre qui la produit.

ASSA FETIDA.

C'est le suc d'une plante en ombelle , du genre des fêrules , qui croît en Perse , dans le Candahar et au nord de l'Indostan. Il en vient fort peu au Caire par Mascate , Moka et Suez. Marseille en tirait d'Alexandrie pour une valeur de 3 à 4000 fr.

SAGAPENUM.

Cette substance gomme-résineuse , qui approche beaucoup de l'assa fetida , découle comme lui d'une espèce de fêrule qui croît en Arabie , au sud et à l'est de la Perse. Le sagapenum est plus commun à Bagdad qu'au Caire , et c'est plutôt par Alep que par Alexandrie qu'il nous vient en Europe : les négocians de cette dernière ville en faisaient passer une très-petite quantité à Marseille et dans les ports d'Italie.

SARCOCOLLE.

Gomme-résine que l'on croit découler d'un arbuste voisin des tithymales , et qui croît au sud de la Perse , en Arabie et en Éthiopie. Elle est plus commune à Bagdad qu'au Caire , et c'est plutôt par Alep que par Alexandrie qu'on la reçoit en Europe.

ENCENS.

Ce parfum, offert à la Divinité par les Anciens et les Modernes, est aujourd'hui, comme il le fut autrefois, une branche très-importante du commerce d'Égypte. Il est apporté de l'Arabie et de la côte orientale de l'Afrique à Suez, et de là au Caire, et se répand ensuite dans les provinces othomanes et dans toute l'Europe. Livourne, Venise et Trieste en reçoivent une quantité assez considérable. On évalue à près de 200,000 fr. celui qui venait à Marseille, tant en larmes qu'en poussière.

MYRRHE.

Cette substance gomme-résineuse est apportée au Caire, de l'intérieur de l'Afrique, par les caravanes. Il s'en consomme beaucoup dans les provinces othomanes, et il en passe à Livourne, à Trieste, à Venise, à Marseille. Cette dernière en recevait pour une valeur de 3 à 4,000 fr.

ALOË.

Il y a plusieurs espèces d'aloés : l'un vient par mer à Suez; l'autre est apporté au Caire par les caravanes de l'intérieur de l'Afrique. Il en passe beaucoup dans les provinces otho-

manes et dans les ports d'Italie. Marseille en reçoit pour une valeur de 3 à 4,000 fr.

BAUME DE LA MECQUE.

A leur retour de la Mecque, quelques pèlerins apportent une petite quantité de ce baume, auquel ils mettent le plus grand prix. On sait que les Anciens le vendaient au poids de l'or. On s'en procure facilement au Caire, mais il en passe fort peu en Europe. On préfère avec raison les baumes d'Amérique, qui sont moins chers et aussi bons.

CURCUMA.

C'est la racine d'une plante qui croît aux Indes orientales, et spécialement à Ceylan et à la côte de Malabar : elle est apportée à Moka et de là à Suez. Les Orientaux en font un grand usage, tant à cause de ses vertus médicales, que comme propre à relever la couleur de la cochenille. Il en passe fort peu à Marseille et dans les ports d'Italie.

NOIX VOMIQUE.

C'est le fruit d'un arbre qui croît à Ceylan et au Malabar, et qui est apporté par mer en Égypte. Il en passait pour une valeur de 2 à 3,000 fr. à Marseille.

COQUES DU LEVANT.

Ce sont de petits fruits d'une plante (*menispermum cocculus*) qui croît aux Indes orientales , et qu'on apporte par mer en Égypte. Il en passait annuellement à Marseille , pour la valeur de 20,000 fr.

ÉBÈNE.

Les caravanes de l'intérieur de l'Afrique n'apportent plus autant d'ébène qu'autrefois , soit que la consommation en soit moindre en Europe , à cause des bois durs et veinés que nous tirons de l'Amérique , soit que l'arbre qui la produit , ne soit plus si abondant.

DENTS D'ÉLÉPHANS, IVOIRE.

Les caravanes de l'intérieur de l'Afrique apportent au Caire beaucoup de défenses d'éléphant de diverses grandeurs : il y en a qui pèsent au-delà de cent livres. Il en passait une assez grande quantité dans les ports d'Italie. Marseille en recevait pour une valeur de 10 à 12,000 fr.

POUDRE D'OR.

Les mêmes caravanes apportent de la poudre d'or que l'on ramasse sur le bord des rivières de l'intérieur de l'Afrique : elle était

achetée par le gouvernement, qui faisait battre monnaie au Caire. On dit que la quantité de poudre d'or qu'on apporte chaque année en Égypte, est très-considérable, et doit faire présumer que ce métal est peut-être aussi abondant en Afrique qu'en Amérique.

PLUMES D'AUTRUCHE.

Indépendamment des plumes d'autruche que Tripoli, Tunis et Alger fournissent à Marseille, Alexandrie en envoie chaque année, à cette ville, pour une valeur de 40 à 50,000 fr.

MYROBOLANS.

Les myrobolans que la médecine emploie en Europe, sont les fruits d'un arbre qui croît dans l'Indostan : ils nous viennent plus ordinairement par la route du Cap de Bonne-Espérance, que par celle de la Mer-Rouge. Les négocians européens établis au Caire en achetaient quelquefois, et en faisaient passer à Marseille, à Livourne, à Trieste et à Venise pour une valeur fort modique.

RACINE DE PYRÈTRE.

C'est la racine d'une plante de la famille des composées, qui croît en Arabie, et dont on apporte une petite quantité à Marseille.

SEMEN CONTRA.

C'est la semence d'une espèce d'absinthe qui croît en Arabie, et dont on fait passer une petite quantité à Marseille.

HERMODACTES.

Ce sont les racines ou bulbes d'un iris qui croît dans les déserts de la Libye, entre Alexandrie et Derne. On en fait un grand usage dans le Levant : on en envoie fort peu en Europe.

ZÉDOAIRE. GINGEMBRE.

Ces racines, que nous tirons directement de l'Inde, viennent aussi au Caire, et sont achetées par les négocians européens. On peut en dire autant de presque toutes les productions de l'Indostan : on les trouve très-fréquemment en Égypte.

ESCLAVES.

Nous ne parlerons pas des esclaves nègres que les Barberins ou Nubiens de Sennar amènent chaque année au Caire, et qui se répandent de là dans tout l'Empire othoman : leur valeur est beaucoup au dessous de celle des Nègres que les Européens achètent sur la côte occidentale

occidentale d'Afrique, et qu'ils transportent dans leurs possessions américaines.

Le nombre des Nègres qu'on voit aux marchés du Caire y est très-borné, parce que les Turcs préfèrent en général le service des esclaves blancs, et que les Européens sont exclus de ce commerce.



CHAPITRE XV.

Départ du Caire. Séjour à Rosette, à Alexandrie. Relâche à Rhodes, à Léro, à Nagara. Arrivée à Constantinople.

Nous avons dit que peu de jours après notre retour de la plaine des Momies, et au moment où nous nous disposions à porter nos pas sur les rives de la Mer-Rouge, nous fûmes rappelés à la capitale de l'Empire othoman par l'envoyé extraordinaire de la République. A la lettre qu'il nous écrivait, était jointe une lettre du ministre des relations extérieures, datée du 13 frimaire an 2 (1), qui nous tirait enfin de l'état d'incertitude dans lequel nous étions depuis près de deux ans. Le ministre nous accordait un interprète, et les sommes qui nous étaient nécessaires pour remplir di-

(1) Il y avait, comme on voit, seize mois que cette lettre était partie de Paris.

gnement la mission dont nous étions chargés. Ainsi nous pûmes dès-lors exécuter le projet que nous avions formé de nous rendre en Perse par l'Asie mineure et la grande Arménie.

Cependant , quitter l'Égypte sans avoir pu aller à Suez , sans avoir pu contempler le vaste et profond golfe d'Arabie , sans avoir pu remonter le Nil jusqu'à Thèbes et Dendera , sans avoir parcouru la partie orientale du Delta , c'était y laisser des regrets , ou emporter l'espoir d'y revenir un jour ; c'était désirer que ceux qui viendraient après nous , fussent plus heureux , pussent observer avec plus de tems , plus de moyens , cette contrée intéressante , et y recueillir des notions plus exactes et plus étendues que celles que nous avions obtenues.

L'ordre de se rendre provisoirement à Alexandrie , que l'envoyé extraordinaire venait de faire passer aux négocians du Caire , aurait dû être , pour les beys , l'annonce d'un mécontentement qui pouvait avoir des suites très-fâcheuses. Mais ces hommes , nés au pied du Caucase ou vers les bords les plus reculés du Pont-Euxin , esclaves depuis leur enfance , n'ayant jamais appris qu'à manier un sabre ou conduire un cheval ; ces hommes

ignorans, fiers de leur élévation , sans aucune prévoyance pour un danger incertain ou éloigné , firent peu d'attention au départ de quelques négocians étrangers ; et si Mourad et Ibrahim hésitèrent un instant à délivrer la permission qu'on devait obtenir d'eux , c'était moins parce qu'ils jugeaient que cette retraite irriterait la France et la Porte à cause des motifs qui l'avaient amenée , que parce qu'ils craignaient d'être privés à l'avenir des marchandises européennes , dont ils voulaient toujours user. Aussi tous les obstacles furent levés dès qu'on leur eut observé que le commerce des Français ne pouvait manquer de passer entre les mains des Italiens. La permission ne parut pas plutôt , que les négocians se hâtèrent d'en profiter : nous fûmes tous en état de nous rendre à Boulac , et de mettre à la voile le 1^{er}. floréal.

Notre navigation fut très-heureuse : les sables ou les bas-fonds retardèrent rarement notre marche , parce que nous n'avions pas permis que nos bateaux fussent chargés. Les vent soufflèrent faiblement du sud , de l'ouest et du nord , et nous arrivâmes à Rosette le cinquième jour de notre départ du Caire.

Nous restâmes quelques jours à Rosette pour attendre que le vent nous permît de

franchir , sans danger , la barre qui se trouve à l'embouchure du Nil.

Deux jours après notre arrivée nous fûmes frappés, le matin, en sortant du lit , de l'horrible spectacle d'un homme empalé devant nos fenêtres , pour s'être introduit furtivement dans une maison , et y avoir volé quelques effets. Ce crime est extrêmement rare en Turquie, quoique les maisons soient en général très-mal fermées, que la plupart des serrures soient en bois, et que les fenêtres du premier étage soient très-souvent ouvertes en l'absence des habitans.

Ce respect pour l'intérieur des maisons , dans un pays où les crimes de toute espèce sont assez fréquens , tient peut-être à la jalousie des Turcs à l'égard de leurs femmes, et au principe religieux, qui fait regarder , dans tout l'Orient , comme sacrée la demeure de l'homme. D'ailleurs, toute introduction furtive dans une maison peut être punie de mort à l'instant même , par le propriétaire ou le locataire , à moins qu'il ne préfère de recourir à la justice, qui ne manque jamais de le venger.

Le spectacle de cet homme qu'on avait empalé pendant la nuit , nous faisait tellement horreur, que nous désirâmes d'en être

délivrés le plus promptement possible ; ce que nous obtînmes moyennant quelques piastres d'étrenne. Le corps du supplicié et le pal furent enlevés un quart d'heure après que l'argent fut compté, et promesse nous fut faite qu'à l'avenir pareil supplice se ferait loin de la maison de l'agent de la République.

Le 10 floréal, les reys du Bogas nous ayant fait dire que le tems était favorable pour partir, et l'embouchure du Nil parfaitement libre, nous fîmes voile de Rosette à huit heures du matin, et arrivâmes, vers les trois heures du soir, à Alexandrie, où l'agent de la République et tous les Français nous attendaient avec impatience depuis plusieurs jours.

Ils avaient été inquiets sur notre compte, parce qu'ils ne pouvaient se persuader que les chefs du gouvernement consentissent au départ du commissaire-général et de tous les négocians, et ensuite, quoiqu'ils eussent appris notre arrivée à Rosette, ils craignaient encore que l'irascible Mourad et l'astucieux Ibrahim ne nous fissent tous arrêter et ramener au Caire, ainsi qu'ils l'avaient fait un an auparavant à l'égard de quelques-uns d'entre eux.

Nous serions partis sur le champ d'Alexan-

drie si nous avions trouvé un navire turc , grec ou européen , prêt à mettre à la voile pour Constantinople , Smyrne ou Salonique , tant nous desirions de connaître en détail les motifs de notre rappel à la capitale de l'Empire othoman , tant nous étions pressés de quitter un pays dans lequel nous ne pouvions voyager en sûreté , ni sortir même d'une ville sans avoir une escorte , ou sans être sous la protection de quelque scheik arabe. En attendant la première occasion qui se présenterait , nous parcourûmes de nouveau , à grands frais , les environs d'Alexandrie ; nous fûmes encore une fois au Marabou , à Aboukir ; et , dans toutes nos courses , nous fîmes une assez bonne récolte de plantes et d'animaux de toute espèce ; car nous étions dans la saison de l'année la plus favorable pour tous les objets d'histoire naturelle , relatifs aux règnes végétal et animal.

Nous partîmes d'Alexandrie le 9 prairial an 3 , sur un bâtiment vénitien chargé pour Constantinople , de riz , de dattes , d'étoffes d'Égypte et de diverses marchandises de l'Inde. Un petit vent d'ouest et de sud-ouest nous poussa , en sept jours , vers la côte de Caramanie , et nous fit reconnaître les environs du port de *Castel Rosso* ; mais le vent

ayant tourné au nord-ouest, et nous étant tout-à-fait contraire, nous restâmes, pendant neuf jours, en face de ce port. Le courant, qui se dirigeait visiblement de l'ouest à l'est, nous faisait perdre, pendant le calme de la nuit, ce qu'un petit vent nous avait permis de gagner en louvoyant pendant le jour. Nous eûmes donc tout le tems d'observer les hautes montagnes de la Caramanie, qui de loin paraissent blanchâtres et dénuées d'arbres. Nous nous approchions quelquefois de la côte, au point de distinguer, parmi les rochers qui la bordent, de grandes coupures, des vallées, des plaines, où nous voyions fort bien avec nos lunettes, des pins, des caroubiers, des oliviers, des cistes, des styrax, des myrtes, des platanes, rarement de la vigne et des figuiers.

Mais nous ne remarquâmes ni habitations, ni troupeaux, ni cultures, rien qui pût nous égayer ou nous distraire. Des montagnes brusquement élevées, quelques arbres clair-semés, des tapis de lentisque, quelques ruisseaux bordés de lauriers-roses et de platanes : partout le silence, la solitude ; point d'autre bruit que le fracas des eaux de la mer, qui venaient se briser contre les rochers du rivage et s'y réduire en écume.

Que la campagne est triste lorsqu'elle se présente sous un aspect aussi sauvage , lorsque l'homme ne la modifie pas par le travail de ses bras , lorsque nul être vivant ne l'anime par sa présence ! Ces ruisseaux où coulait une eau fraîche et limpide , ces lauriers-roses fleuris , ces platanes qui s'élevaient sur leurs bords , ce gazon qui croissait à l'ombre de leurs feuillages , tout nous invitait à quitter pour quelques instans le navire , à aller nous désaltérer , à aller respirer un air frais et pur ; mais les rochers qui bordaient la côte nous effrayaient. Nous nous serions même tenus à une très-grande distance d'eux si la mer n'avait été calme , si le tems n'avait été beau , et si le vent n'avait paru devoir être constant.

Le 26 prairial , le vent ayant passé au sud , nous fîmes route sans perdre la côte de vue , et mouillâmes , vers les trois heures du soir , dans le port de Rhodes.

Cette île , que les Turcs enlevèrent , en l'année 1522 , aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem , peut être considérée comme la troisième du Levant , par son importance , sa position , son étendue et sa fertilité. Elle n'est séparée du continent que par un bras de mer de trois à quatre lieues de largeur :

elle a en face le port Chevalier ; au nord , le golfe de Symi ; au nord-est , le vaste et profond golfe de Macri , dans lequel les Anglais réunirent leurs forces , il y a deux ans , lorsqu'ils voulurent attaquer l'Égypte , occupée par les Français.

Tous les bateaux du pays , et presque tous les navires qui vont de Constantinople , de Smyrne , de Salonique ou de tout autre port de la Grèce et de l'Archipel , en Syrie et en Égypte , ou qui en reviennent , passent par le détroit de Rhodes , mouillent dans le port et y prennent des provisions ; ce qui attire , en ce lieu , beaucoup d'étrangers , et en fait l'entrepôt de toutes les denrées des environs.

Les objets d'exportation de Rhodes sont le coton , le vin , l'huile , les oranges , le miel , la cire et quelques fruits secs , tels que figues , raisins et amandes. Le froment et l'orge qu'on y récolte , ne suffisent pas aux besoins des habitans : ils en tirent de la Caramanie et de l'Égypte. Ils tirent aussi , de la première , la plupart des moutons que l'on égorge aux boucheries.

On compte dans la ville huit à dix mille habitans , dont cinq à six mille Turcs , et trois ou quatre mille Grecs. Ceux-ci logent dans un faubourg situé au nord. Toute la popu-

lation de l'île, y compris celle de la ville, n'excède pas aujourd'hui trente mille âmes, quoiqu'elle pût en nourrir dix fois autant si elle était cultivée comme elle devrait l'être. Le vin, l'huile, le coton et la soie seraient pour Rhodes une source abondante de richesses sous un gouvernement plus éclairé que celui des Turcs. On sait à quel degré de population, de richesse, de prospérité et de gloire parvinrent autrefois les Rhodiens par la culture des terres et le commerce maritime; on sait avec quelle énergie ils combattirent, à plusieurs époques différentes, pour leur liberté et leur indépendance.

La ville est située au nord-est de l'île, sur la pente d'un coteau, à l'endroit même qu'occupait l'ancienne Rhodes. Le port est peu étendu, peu profond : il ne reçoit que les bateaux du pays et quelques navires marchands. Les gros vaisseaux de guerre mouillent au dehors. Les galères de l'Ordre entraient autrefois dans un second port, séparé du premier par une jetée : elles y étaient plus en sûreté que dans l'autre, et plus à l'abri des vagues. Rhodes est bien bâtie, et se ressent encore du séjour des Européens. Les rues y sont assez larges : on voit dans la principale un grand nombre de maisons avec les armes des

chevaliers qui les occupaient lorsque la ville leur fut enlevée.

Il y a ordinairement à Rhodes un pacha à trois queues, qui a sous sa dépendance Stanchio et une partie de la Caramanie. A côté du port est un chantier, sur lequel on construit des vaisseaux de guerre avec les pins à pignons que l'on retire de l'intérieur de l'île, et les chênes que l'on fait venir des montagnes de la Caramanie.

Cette île, que Savary a cru avoir été détachée de la côte voisine par l'effet des volcans, ne présente, dans les endroits que nous avons visités, aucun indice de feu souterrain. Les montagnes sont calcaires : on voit au nord de la ville, et non loin de la mer, un poulingue siliceux, et plus loin un grès, qui n'est autre chose qu'un mélange de sable et de gravier. Rhodes nous a paru faire suite aux montagnes de la Caramanie, et se lier à celles de Crète et du Péloponèse. Cérigo et Cérigote d'un côté, Caxo et Scarpante de l'autre, sont les points intermédiaires de cette chaîne.

A quatre ou cinq lieues à l'ouest du port, nous vîmes, au sommet d'une montagne, également calcaire, les ruines d'une ville où il est probable que les chevaliers de Saint-

Jean s'étaient établis et fortifiés lorsqu'ils se furent emparés de l'île en 1310. Nous observâmes , dans une assez grande étendue , des restes de murs et beaucoup de gros blocs de pierre , sur lesquels étaient sculptées des armoiries de chevaliers. Ceux qui regardent comme un grand honneur d'avoir appartenu à cet Ordre il y a quatre ou cinq siècles , peuvent aller rechercher sur cette montagne si leurs armes ne s'y trouveraient pas.

Le 2 messidor nous fîmes voile de Rhodes avec le vent d'ouest , qui nous était contraire. Nous louvoyâmes pendant deux jours dans le canal sans pouvoir en sortir ; mais le troisième au matin , après quelques heures de calme , le vent souffla du sud et nous fit dépasser de bonne heure Symi , Nisari et Stanchio. Le 5 messidor nous nous trouvâmes , au soleil levant , à deux ou à trois lieues de Samos. Le ciel était pur comme à son ordinaire , la mer peu agitée , et le vent ne savait où se fixer. Tantôt nous avions quelques bouffées qui venaient de l'est ou du nord-est ; tantôt elles soufflaient du nord-ouest ou du Bogas qui se trouve entre Samos et Nicarie , vers lequel nous nous dirigeons ; quelquefois aussi le vent du sud semblait vouloir reprendre comme la veille. Cette incertitude

du vent rendait nos espérances incertaines ; nos desirs variaient comme lui. Si nous nous avançons vers la côte , nous cherchions , avec nos lunettes , le golfe de Milet et l'embouchure du Méandre , où nous aurions voulu mouiller. Les hautes montagnes de Samos , qui se confondaient à nos yeux avec celles du continent , fixaient un moment après notre attention ; nous demandions alors au capitaine à jeter l'ancre dans le port situé au sud de l'île , afin de parcourir les restes du temple de Junon , et voir la patrie de Pythagore. Patmos , qui se présentait à son tour , nous invitait à aller nous asseoir sur le même rocher où saint Jean rêva l'Apocalypse. Nicarie ou Icarie , que nous avions plus souvent devant nous , nous rappelait que c'était là que le jeune et imprudent Icare , négligeant les conseils de son pere Dédale , périt pour avoir volé un peu trop haut. Leçon trop souvent oubliée de ceux qui veulent s'élever sans avoir calculé les moyens qu'ils ont de se soutenir dans leur élévation.

Nous restâmes quelque tems dans cet état. Enfin , vers les neuf heures , le vent se fixa à la tramontane , et renforça bientôt au point de nous faire rétrograder à chaque bordée ; ce qui décida le capitaine à présenter la poupe

au vent, et aller se reposer dans l'un des ports de Léro. Nous mouillâmes, vers les quatre heures du soir, à celui qui est au dessous de la ville, et qui est représenté à la planche 20. Il est situé à la partie orientale et un peu méridionale de l'île.

Comme toutes les îles de l'Archipel, Léro est montagneuse, sèche, pierreuse, peu fertile, si ce n'est dans les lieux bas et arrosés. Ses montagnes sont très-élevées, relativement à son peu d'étendue; car on ne donne pas plus de deux lieues de diamètre à cette île. Le sommet des montagnes est calcaire, et pose sur une base schisteuse et granitique: on rencontre quelques marbres grisâtres, veinés d'un gris de plomb, et quelques brèches diversement colorées.

La population de Léro ne va pas à deux mille habitants, tous Grecs, tous réunis dans une ville (1) située au penchant très-rapide d'une montagne, entre deux ports peu connus, peu fréquentés. Il y a, au bas de la ville, une source assez abondante, et quelques jardins plantés d'orangers et de citronniers, arrosés par l'eau de cette source. Le château, bâti par les Génois, se trouve au

(1) Elle est figurée en partie sur le plan.

sommet de la montagne qui domine la ville : il tombe en ruine, et n'a jamais été réparé par les Turcs. Nous y vîmes quelques restes des canons que les Russes firent éclater à leur pénultième guerre avec les Turcs.

Les femmes de Léro nous ont paru, en général, jolies, très-bien faites, mais petites, minces, délicates, quoique livrées aux travaux des champs et à tous ceux du ménage. Elles sont costumées comme celles de Smyrne et de Constantinople. Les hommes sont marins ou agriculteurs. La plupart d'entre eux vont passer quelque tems à Constantinople, à Smyrne, à Salonique ou à Alexandrie, et retournent ensuite dans leur île auprès de leur femme, pour cultiver le champ que leur économie leur a permis d'acheter, ou pour améliorer celui qu'ils possédaient auparavant.

On cultive à Léro la vigne, l'olivier, le figuier, le froment et quelques légumes pour les besoins des habitans : on y récolte très-peu de coton, avec lequel on fait des bas, des bonnets et quelques étoffes. Il y a beaucoup d'abeilles. Le miel de Léro passe pour être excellent : on le porte à Alexandrie ou à Constantinople. La cire est portée à Smyrne, et vendue aux négocians français. L'île nourrit

rit une assez grande quantité de moutons , dont la laine est de médiocre qualité , mais dont la chair est excellente. Chaque ménage élève quelques cochons et quelques poules. Les lapins et les perdrix rouges sont très-abondans ; les perdreaux , à notre arrivée , étaient déjà très-gros. Nous les chassions avec la plus grande facilité , quoique nous n'eussions pas de chiens.

J'ai employé trois jours à lever le plan du port Parthéni , qui se trouve au nord de Léro (*Pl. 21*) : il est capable de contenir une escadre ; il est entièrement abrité par une île nommée *Archange* , placée au devant de son entrée. Cette île a environ une lieue de long du nord au sud , et une demi-lieue de large : elle est inhabitée , et n'offre , dit-on , aucun vestige d'ancienne ville. Les habitans de Léro y envoient paître leurs moutons , et en retirent un peu de bois à brûler.

Nous avons resté cinq jours à Léro , et en sommes partis le 10 messidor avec un léger vent de sud-ouest , qui nous permit de nous approcher , le même jour , du grand Bogas de Samos , et de nous trouver le 11 , au coucher du soleil , entre Scio et Tchesmé. Nous passâmes , pendant la nuit , entre les îles Spalmadores , et nous nous trouvâmes , le

12 au matin , fort près de Lesbos. Nous vîmes , ce jour-là , le port Sigre , le cap Baba ; nous côtoyâmes la Troade ; nous passâmes la nuit en calme , au dessous du cap Sigée , et le 13 nous entrâmes dans l'Hellespont , et jetâmes l'ancre à Nagara. Le vent de nord , qui soufflait au-delà de cette pointe , ne nous permit pas d'aller plus loin.

L'Hellespont , que nous avions parcouru avec le plus grand détail pendant l'hiver , nous parut dans cette saison , bien plus beau , bien plus majestueux que dans l'autre. Les montagnes et les collines qui le bordent , étaient dans toute leur parure ; les champs étaient émaillés de fleurs ; les blés étaient coupés , et donnaient une récolte abondante ; les cotons étaient beaux , les vignes bien garnies ; le canal était couvert de navires , qui portaient à la capitale le tribut des terres de Mételin , de Scio , de Tine , d'Andros , de Naxie et de Rhodes. Nous fîmes une ample moisson en histoire naturelle , et nous apprîmes , aux Dardanelles , le départ du cit. Descorches , et l'arrivée à Constantinople du cit. Verninac , en qualité d'envoyé extraordinaire de la République.

Nous restâmes à Nagara jusqu'au 20 mesidor ; pendant cet intervalle , nous tentâmes

deux fois de mettre à la voile avec un petit vent d'ouest, et deux fois nous revînmes au mouillage, parce que le vent du nord, qui soufflait à l'autre partie du canal, nous fit rétrograder; mais à la troisième fois nous parvînmes à un mouillage à trois quarts de lieue de Galata (1), où nous restâmes trois jours. Nous remîmes à la voile le 24 messidor, et arrivâmes à Constantinople le 26 au soir.

(1) Galata est un village situé sur un coteau à un quart de lieue du canal, à une lieue de Gallipoli.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE PREMIER. <i>Départ de Candie. Arrivée à Alexandrie. Situation de la ville moderne; étendue de ses ports. Population, mœurs et industrie de ses habitans. Gouvernement, milices et tribunal de justice.....</i>	Page 1
CHAP. II. <i>Des Arabes du désert : querelle survenue entre eux et les Alexandrins. Description de l'enceinte arabe. Des aiguilles de Cléopâtre. Des monticules factices. Des citernes et des jardins.....</i>	22
CHAP. III. <i>De la colonne de Pompée. Des catacombes qui se trouvent aux environs, et de celles qui s'étendent à l'ouest. Des bains de Cléopâtre. Escorte nombreuse de Turcs et d'Arabes. Grand dîner aux environs du lac Maréotis. Course au cap Marabou.....</i>	35
CHAP. IV. <i>Des ruines qui existent sur le rivage du port neuf. Preuves que le niveau de la mer n'a pas baissé sur la côte d'Égypte depuis plus de deux mille ans. Étendue de l'ancienne ville. Du canal. Du lac Maréotis. Histoire naturelle.....</i>	55

- CHAP. V. *Course à Aboukir; sa rade. Ruines de Canope. Départ pour le Caire. Danger du Bogas. Arrivée à Rosette; description de cette ville; culture des terres; industrie et commerce des habitans. Histoire naturelle* 78
- CHAP. VI. *Départ de Rosette. Voyage sur le Nil. Frayeur de notre janissaire. Fouah. Canal de Menouf. Terranéh. Pointe du Delta. Vue des pyramides. Boulac. Arrivée au Caire*..... 104
- CHAP. VII. *Course aux pyramides. Gizéh; cultures de sa plaine. Catacombes. Description du chéops ou grande pyramide. Remarques sur le chephren ou la seconde, et sur le mycerinus ou la troisième. Habitation d'un Marabou. Du sphinx*.... 121
- CHAP. VIII. *Couchée à Aquisir. Séjour à ce village. Position de Memphis. Entrée dans les puits des oiseaux sacrés. Description des momies d'ibis et d'une momie de musaraigne. Remarques sur les déserts. Observations sur le chameau*..... 150
- CHAP. IX. *État moral et politique de l'Égypte.* 176
- CHAP. X. *Vexations et outrages de Mourad et d'Ibrahim envers les négocians et agens français. Causes et considérations qui de-*

<i>vaient entraîner l'expédition française en Égypte</i>	199
CHAP. XI. <i>Des vents étésiens. Du khramsi et du samiel; différence de ces deux vents. Température de l'Égypte; ses maladies. Examen de l'opinion que les étrangers ne peuvent s'y naturaliser</i>	236
CHAP. XII. <i>Du Nil. Cause de l'inondation périodique de ce fleuve. Effets de ses dépôts. Agrandissement de l'Égypte. Du Bahar-Belamé ou fleuve sans eau. Du lac Mæris</i>,	258
CHAP. XIII. <i>Agriculture, productions, industrie et commerce</i>	284
CHAP. XIV. <i>Position avantageuse de l'Égypte pour servir d'entrepôt au commerce de toutes les nations. Tableau des denrées qui traversent l'Égypte pour se répandre en Europe</i>	316
CHAP. XV. <i>Départ du Caire. Séjour à Rosette, à Alexandrie. Relâche à Rhodes, à Léro, à Nagara. Arrivée à Constantinople</i>	338

ERRATA

DU TOME TROISIÈME.

Page 9, ligne 16, de ne vouloir, lisez : de ne pas vouloir.

Page 47, ligne 14, aient, lisez : n'aient.

Page 57, ligne 14, construction, lisez : disposition.

Page 125, ligne 24, Indes, lisez : îles de l'Océan indien.

Page 172, ligne 11, il y trouvrise, lisez : il y trouve.

Page 189, ligne 21, Jafe, lisez : Jaffa.

Page 214, ligne 27, auraient resté, lisez : seraient restées.

Page 245, ligne 9, ils prolongent leurs jours, lisez : leurs jours s'y prolongent.

Page 299, ligne 23, de l'Amérique, lisez : de l'indigo américain.

Page 329, ligne première, enti rait, lisez : en tirait.

Page 353, ligne 21, nous ayons resté, lisez : nous sommes restés.





